This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07578656 0

LENOX LIBRARY

Astoin Collection.
Presented in 1884.

Voltaire
NKE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

ASTOIN NEW-YORK

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

TOME TRENTE ET UNIEME

ÉDITION DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs à Paris

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1862

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

LENOX LIBRARY
NEW YORK

CORRESPONDANCE.

(SUITE.)

MMMMCDXIII. — A M. COLINI.

A Ferney, 21 mai.

Mon ami, que Son Altesse Électorale me dise : *Prends ton lit, et marche*[1], je vole à Schwetzingen. Il y a plus de huit mois que je ne suis sorti de ma chambre; je meurs en détail, et nous ne sommes plus au temps des miracles. Je sais bien qu'il y a des gens qui ont encore de la force à soixante-douze ans; les patriarches étaient des enfants à cet âge.

Ceux qui ont dit que je quittais mon petit château de Ferney ont été bien mal informés : il est vrai que je me suis défait des Délices; mais c'est que je ne me suis pas trouvé assez riche pour les garder, et que l'état de ma santé, qui exige la retraite la plus profonde, était incompatible avec l'affluence de monde que m'attirait le voisinage de Genève. J'ai jugé d'ailleurs que, n'ayant qu'un corps, je ne devais pas avoir deux maisons. Qu'il serait doux pour moi, mon cher ami, de passer quelques-uns de mes derniers jours auprès d'un prince tel que Mgr l'électeur! quel plaisir j'aurais, après lui avoir fait ma cour, de m'enfermer dans ma chambre avec quelques volumes de sa belle bibliothèque! Dans quelque triste état que je sois, je ne veux pas désespérer de ma destinée; je me flatte toujours de la plus douce de mes espérances. Mettez-moi à ses pieds, aimez-moi, et soyez bien sûr que je ne vous oublierai jamais.

Au bas est écrit de sa main : J'ai été bien mal après ma lettre.

MMMMCDXIV. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 mai.

J'ai eu hier, mon cher frère, un petit avertissement de la nature qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère Gabriel pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez au reste combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle; tout lui est suspect. Les livres écrits avec le plus de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre sortant du bordel, mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

1. « Tolle grabatum tuum, et ambula. » Jean, *Évang.*, v, 8. (ÉD.)

J'ai reçu *la Philosophie de l'histoire*, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *cent mille* pour *dix mille*, à l'article d'*Égypte*. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie; mais, en général, l'ouvrage m'a paru assez utile.

L'auteur y montre partout un grand respect pour la religion; il parle même si souvent de ce respect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé de Paris à Berne un article pour être mis dans *la Gazette*, dans lequel il est dit que *la Philosophie de l'histoire* est plus dangereuse encore que *le Portatif*. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette *Philosophie*. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il semble que l'abolissement des jésuites ait été un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère Archimède. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans jansénistes : dressez un autel à la raison dans votre salle à manger. *Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis*[1].

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'est arrivé des personnes de Paris fort instruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-signées *Courteilles :* heureusement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de sage, qui ne soit digne de vous. Mais, pour plus de sûreté, écrivez-moi quelque lettre sous la même enveloppe de *Courteilles*, et écrivez contre-signé *Laverdy*, à M. Camp, banquier à Lyon; et, sous le couvert de M. Camp, à M. Wagnière, à Genève. Que frère Archimède prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez par cet ordinaire une lettre qu'on ouvrira si l'on veut.

Est-il possible qu'on soit obligé à de telles précautions, et que la plus douce consolation de la vie nous soit arrachée? Gardez-vous bien d'écrire à Gabriel Cramer, ni à G.... Gardez-vous bien qu'on fasse entrer le ballot de ce diable abbé Bazin, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas Bazin. Il est minuit; je n'en puis plus.

MMMMCDXV. — Au même.

A Genève, 22 mai.

Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit Calas peint à l'huile; sa mère aidera à rectifier les traits; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. Huber. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure, dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et surtout au roi, qui a si bien réparé la malheureuse injus-

1. I *ad Cor.* XI. 25. (Éd.)

tice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait sur la fin de ma vie toutes les injustices que j'ai essuyées. Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait *la Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante-douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour, tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami; je suis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation.

MMMMCDXVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 mai.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette question : *Quel est donc ce Damilaville*[1] ? Hélas ! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce Damilaville ! Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra sûrement, puisque je l'adresse à Lyon, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute sûreté sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre : « A M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève. »

Je vois bien que la persécution des jansénistes est très-forte. On a renvoyé le ballot de *la Destruction jésuitique* de notre philosophe Dalembert, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulsionnaires. On taxe à présent d'irréligion un savant livre d'un théologien qui témoigne à chaque page son respect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de *Mérope* et d'*Alzire* était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons

1. Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. Damilaville, interceptée à la poste, et peut-être falsifiée; car on sait que les lettres montrées au gouvernement ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes. (*Ed. de Kehl.*)

honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante-douzième année; je me vois chargé d'une famille assez nombreuse, dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à Socrate. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de voir cette demi-feuille. Il est minuit, il y a trois heures que je dicte; je n'en puis plus; pardonnez-moi de finir sitôt, c'est bien à mon grand regret.

MMMMCDXVII. — A M. Bertrand.

A Ferney, 25 mai.

Je serai enchanté de vous revoir, mon cher philosophe, et ce sera une grande consolation pour moi de retrouver nos amis communs. Je vous prie de leur dire à quel point je leur suis dévoué.

Je crois que l'abbé dont vous me parlez[1] se souciera fort peu qu'on le critique : le pauvre diable est mort depuis plusieurs années; je le crois damné pour avoir osé dire que les Juifs n'étaient pas la première nation du monde; et vous savez que les damnés ne répondent point aux théologiens. C'était un bien mauvais prêtre que cet abbé; on dit qu'il a perverti bien du monde. Il avait l'insolence de préférer la morale à la théologie, et de gâter par là l'esprit des jeunes gens. Remercions Dieu, qui nous en a délivrés; et aimez-moi toujours un peu.

V.

MMMMCDXVIII. — A M. Dalembert.

A Genève, 27 mai.

J'ai eu l'honneur de voir M. de Valbelle, mon cher Archimède; il est bien aimable, comme vous dites. Je ne savais point que l'autre Archimède-Clairaut fût gourmand, et que des indigestions l'eussent tué : ce n'est point ainsi que doit mourir un philosophe. Sa pension vous est dévolue de droit. Peut-être avez-vous des ennemis qui vous ont desservi; je n'en suis point du tout surpris. J'ai des ennemis aussi, moi qui ne vous vaux pas. On m'a dit que l'Académie des sciences, en corps, demande cette pension pour vous; c'est une démarche qui vous honore autant que vos confrères. Vous me ferez grand plaisir de m'en apprendre le succès, soit par un petit mot de votre main, soit par votre digne ami.

On m'a fait accroire que Mlle Clairon pourrait venir consulter Tron-

1. L'abbé Bazin, nom sous lequel Voltaire donna *la Philosophie de l'histoire*. (Éd.)

chin; en ce cas, il faudra que je fasse rebâtir mon théâtre; mais je suis devenu si vieux, que je ne peux plus même jouer les rôles de vieillard. D'ailleurs les tracasseries qu'on me fait continuellement m'ont rendu la voix rauque :

..... *Lupi Mœrim videre priores.*
Virg., ecl. IX, v. 54.

Je crois que si Clairaut est allé voir Newton, j'irai bientôt faire très-humblement ma cour à Milton. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

MMMMCDXIX. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 mai.

J'affligerai votre belle âme en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des Calas, c'est à présent le tour des Sirven. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les Calas, après le jugement des maîtres des requêtes et après les bienfaits du roi; mais les Sirven sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de Beaumont.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du *Dictionnaire philosophique*, que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. Tronchin m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'âme; il me trouve très-bien disposé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation.

MMMMCDXX. — AU MÊME.

Genève, 27 mai.

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui [1]; la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. Dalembert pour les curieux; mais je

1. Nous ne citerons que cet exemple, et les lettres des 22 et 28 mai, pour montrer les précautions que M. de Voltaire était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, et en servant l'humanité dans la défense des Calas et des Sirven. Ses lettres étant souvent interceptées, il en écrivait d'ostensibles sous son nom, et d'autres sous des noms supposés. C'était un M. Boursier, un M. Lantin, un M. *Ecr. l'inf....* ou *Ecrlinf.* De là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui servaient de prétexte pour le persécuter. (*Éd. de Kehl.*)

suis très en peine de savoir si un petit paquet de Hollande, adressé il y a quinze jours à M. Gaudet, est arrivé à bon port, et si une lettre sous l'enveloppe dudit M. Gaudet, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Écr. l'inf....*

MMMMCDXXI. — Au même.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 mai.

J'achevais, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorsque je reçus votre paquet pour M. Tronchin. Je le lui envoyai sur-le-champ. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de charité fait plus de bien de près qu'Esculape de loin. Dès que j'aurai la réponse de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouse chercher l'arrêt et les pièces dont M. de Beaumont a besoin pour consommer son entreprise généreuse. Il dit qu'il fera agir ses amis, et saura se mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et sa famille me fendent le cœur; ils sont beaucoup plus malheureux que ne le sont aujourd'hui les Calas. Qu'il est beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de Beaumont va augmenter sa gloire! pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car, Dieu merci, il n'y a presque point de mois qu'on ne fasse courir quelque ouvrage sous mon nom : vers et prose, on m'attribue tout. Quelque libraire de Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre, aussitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Versailles, et on veut que j'envoie sur-le-champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin on va jusqu'à m'imputer je ne sais quelle *Philosophie de l'histoire*, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un savant en *us* ou en *ès*. On parle au roi, et on lui dit que je suis très-savant dans les langues orientales. J'ai beau protester que je ne sais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas sur ma parole; et si je suis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je suis prêt à faire une secte de guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment.

Mandez-moi, je vous prie, si M. Dalembert a la pension de M. Clairaut. Je verrai Cramer quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage[1] en faveur de M. l'abbé Arnaud. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre; mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, Cramer en sera pour ses frais aussi bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de Corneille, et qu'il

1. Les *Observations* de Morellet. (Éd.)

n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit dans les pays étrangers que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de Choiseul. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler :

Non ponebat enim rumores ante salutem[1].

Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie[2]; car enfin c'est le pays de Candide, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hâbleur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la Cayenne; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade.

MMMMCDXXII. — Au même.

28 mai.

M. Tronchin a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. Gaudet, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrivit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se servit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très-triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit le 27, par M. Héron, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre a été mise à la poste de Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la *Philosophie de l'histoire*, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques, et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédients. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage; *écr. l'inf....*

1. Vers d'Ennius. (Éd.) — 2. La Guyane. (Éd.)

MMMMCDXXIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mai.

Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume; car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin que je suppose être dans la demi-feuille dont Mme de Florian m'a parlé; il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la Faculté, et qu'il est très-bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le même tour à frère Damilaville, qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre, comme moi, de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque sûreté, écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de Chauvelin l'intendant, en faisant partir le paquet de Lyon, le dessus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête [1].

Je présume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon, sous le couvert de M. Camp, banquier, contre-signé *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation violente, en insérant ici un petit mot pour frère Damilaville, que je vous supplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à Lekain; agréez-vous que je le mette aussi dans ce paquet?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazins* de Hollande arrivés depuis peu. Je ne sais plus comment le monde est fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond respect pour la religion. Les jansénistes sont comme les provinciaux, ils croient toujours qu'on veut se moquer d'eux; ou plutôt ils ressemblent aux tyrans, qui supposent continuellement des conspirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre sauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ses grossiers habitants assez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on sort d'une hôtellerie, sitôt que je pourrai vivre dans cet asile sans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, si je dois rester dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous sont égaux pour un homme qui pense. Celui qu'on habite pour quelques minutes est si voisin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'est pas la peine de se gêner.

Toute ma famille rassemblée baise très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Égypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des Pharaon.

1 L'un des cachets de Voltaire était une tête de Socrate. (ED.)

MMMMCDXXIV. — A M. GOLDONI.

A Genève, 29 mai.

Je n'ai reçu, monsieur, le paquet et la lettre dont vous m'avez honoré que depuis deux jours, à mon retour des bains de Suisse, où j'avais été obligé d'aller pour ma très-mauvaise santé et pour des fluxions sur les yeux, que je dois au voisinage des Alpes. Vous vous doutez bien que je fais tous mes efforts pour recouvrer la vue quand j'ai vos ouvrages à lire. Je sens bien que je serai privé de la consolation de vous posséder dans ma retraite suisse; mais je préfère votre bonheur à mon plaisir. Vous voilà attaché à une grande princesse[1] qui sentira toute votre mérite. Il est connu partout, mais il sera récompensé en France. Le théâtre aura fait votre réputation, et vos mœurs aimables contribueront à faire votre fortune.

Comptez, monsieur, sur les sentiments qui m'attacheront à vous tant que je vivrai. Je sais trop combien votre personne est digne de vos ouvrages, pour ne pas vous aimer tendrement.

MMMMCDXXV. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 mai.

Le malade réformé à la suite de Tronchin envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Épidaure. Mais je vous répéterai toujours, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne, qu'Esculape n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. Tronchin n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Nos amis, qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire*, doivent être très-affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de Praslin; cette *Gazette littéraire* est dans son département; c'est lui qui la protége, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié et de ce qui doit être supprimé. Gabriel Cramer, à qui on avait envoyé le manuscrit, veut bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent; un libraire de Hollande ne serait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de Praslin. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur l'envie de lui plaire; en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres* de d'Éon[2], de Vergy; *l'Espion chinois*[3], la *Vie de Mme de Pompadour*, les Récriminations de la société de Jésus, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît

1. Madame Adélaïde, fille de Louis XV. Goldoni venait d'être nommé lecteur et maître d'italien de Mesdames de France. (ÉD.)
2. Éon de Beaumont. (ÉD.) — 3. Par Goudar. (ÉD.)

un nouveau livre, je tremble. Il a beau être détestable, je crains toujours qu'on ne me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'est une barbarie de m'avoir attribué ce *Dictionnaire philosophique*, dont plus de quatre auteurs sont assez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la différence des styles.

Pour le fatras chaldéen et syriaque de l'abbé Bazin, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien maladroits qui puissent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France qui soit capable d'en être l'auteur. Je suis bien las d'être en butte aux discours des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir? Adieu, mon cher ami; plaignez et aimez votre ami

VOLTAIRE.

MMMMCDXXVI. — MÉMOIRE POUR M. LE DUC DE PRASLIN (EN MAIN PROPRE).

30 mai.

Il y a deux mois, ou environ, qu'on envoya de Paris aux frères Cramer à Genève un manuscrit contenant la justification de la *Gazette littéraire*. On leur assura qu'ils feraient plaisir à Mgr le duc de Praslin d'imprimer cet ouvrage, et on leur recommanda de lui envoyer les premiers exemplaires.

MM. Cramer me firent lire le manuscrit. Je le trouvai aussi spirituel que raisonnable, et je fus surpris qu'on ne l'imprimât point à Paris. On me pria de presser l'imprimeur, et on m'écrivit plusieurs lettres. En conséquence, je crus qu'on avait commencé par pressentir les volontés de Mgr le duc de Praslin.

M. de Montpéroux s'est rencontré aujourd'hui avec M. Cramer l'aîné, qui n'a pas manqué d'envoyer deux exemplaires, comme on le lui avait recommandé.

Nous avons jugé que la lettre de Mgr le duc à M. de Montpéroux avait précédé la réception de ces deux exemplaires.

Nous avons présumé aussi que les auteurs de la justification de la *Gazette littéraire* n'avaient pas consulté le protecteur de cette gazette, et n'avaient pas eu son agrément.

Sans approfondir les raisons de supprimer ce petit livre, M. Cramer s'est engagé à le supprimer, uniquement pour montrer sa déférence aux désirs de Mgr le duc de Praslin; et il m'a même promis, en présence de M. de Montpéroux, d'envoyer le manuscrit, ou du moins les feuilles qu'il pourra retrouver. Voilà l'état des choses.

S'il est vrai (ce qu'on m'a mandé) que le détracteur qui avait écrit contre MM. Arnaud et Suard ait demandé pardon, et que la paix soit faite, je conçois qu'il ne faut pas faire d'hostilités. Si on a pris seulement des alarmes sur ce que cet écrit s'imprimait à Genève, ces alarmes peuvent être apaisées par la lecture de l'ouvrage, qui est certainement d'un homme supérieur, et digne d'être protégé par Mgr le duc de Praslin.

Voilà tout ce que je sais de cette petite affaire, qui ne mérite pas de

dérober un moment aux occupations d'un ministre, et que je suppose entièrement finie.

Je supplie Mgr le duc de Praslin de vouloir bien agréer mon attachement et mon respect. V.

MMMMCDXXVII. — A M. DE VARENNES, RECEVEUR DES TAILLES A MONTARGIS.

M. Clairaut, monsieur, n'eut aucune part à la philosophie leibnitzéenne, dans laquelle Mme du Châtelet mit autant de clarté que Leibnitz avait jeté d'obscurité. Elle la rendit même si claire, que presque tous les lecteurs furent désabusés des imaginations de Leibnitz. Il n'en fut pas de même du commentaire algébrique sur Newton. Comme il ne s'agissait que de vérités, Mme du Châtelet consulta M. Clairaut; il vérifia tous les calculs; il travailla beaucoup avec elle : mais Mme du Châtelet eut la gloire d'avoir travaillé seule à la traduction des principes de Newton, ouvrage qui aurait fait honneur à un académicien.

J'ai retrouvé la copie d'une lettre que j'écrivis à M. Clairaut il y a quelques années. Je vous l'envoie; elle pourra figurer dans les notes de votre ouvrage. C'est la même que vous me citez dans votre avant-dernière lettre : elle sera du moins un témoignage de l'amitié qui me liait à l'illustre M. Clairaut. Cette amitié me flattait, et je ne croyais pas lui survivre. Nous avons fait une grande perte; mais le public ne la sent pas assez. Il ne sait pas combien les gens de mérite, en ce genre, sont en petit nombre. Nous avons tout au plus trois ou quatre géomètres astronomes; s'ils manquaient, on serait tout étonné de n'avoir pas un seul homme qui sût faire une observation; et il y a mille personnes qui lisent les feuilles périodiques, contre une qui s'instruit dans les ouvrages de M. Clairaut.

Je m'intéresse au monument que vous élevez à sa gloire; il méritait d'être célébré par vous.

MMMMCDXXVIII. — A M. DAMILAVILLE.

5 juin.

Mon cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille Calas, je suis le cinquième; si vous êtes trois, je suis d'un quart; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de Laleu l'argent qu'il faudra : il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre.

Ma santé est toujours très-faible, mais il faut mourir en faisant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la *Philosophie de l'histoire*. M. de Barrière s'est avisé de m'écrire, et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam; d'ailleurs je n'aime point ces commis-

sions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux; et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre ce service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions, et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne songe qu'à vivre en paix dans mon obscure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de Beaumont un mémoire pour les Sirven. Cette malheureuse famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien nécessaire pour constater des faits importants. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatisme cause!

Adieu; je vous embrasse tristement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponse.

MMMMCDXXIX. — AU MÊME.

A Genève, 7 juin.

Je ne sais, mon digne et vertueux ami, si je vous ai mandé que la femme de Sirven est morte, en prenant, comme Calas, Dieu à témoin de son innocence. La douleur a abrégé ses jours. Le père est au désespoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux Beaumont toutes les pièces nécessaires.

Je suis toujours malade auprès de M. Tronchin; mais quand je serais à la mort, je ne négligerais pas de servir une famille si infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu par M. Gaudet la lettre que l'*Écrlinf* vous adressa le 22. Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. Briasson le petit mémoire ci-joint. Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé Bazin a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, à peu près dans le goût de l'*Histoire de la philosophie*, de Des Landes. Briasson est fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du sermon de M. l'archevêque de Toulouse [1], à l'ouverture de l'assemblée du clergé; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi, dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de *Warwick* [2]; il va faire une tragédie tirée de l'histoire de France; mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une cognée d'or, parce que Mercure en avait donné une d'or à un de leurs compagnons pour une de bois. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

1. Brienne. (ÉD.) — 2. La Harpe. (ÉD.)

Avez-vous fait commencer l'estampe des Calas? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public; il oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'Opéra-Comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

MMMMCDXXX. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de La Harpe vient de me donner votre paquet; votre lettre me fait plus de plaisir que le testament que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe que de donner des enfants à l'État; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le testament; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être surchargé? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en ma vie. M. de La Harpe partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de Ximenès; cela ne sera pas difficile; il sait trop ce que vous valez, pour être longtemps fâché contre vous.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre; il n'a démis que nos vaches, auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête, et faire valoir la maxime d'Aristote : « Que chacun se mêle de son métier, les vaches seront bien gardées, » on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. D....; tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vite de tout ce tracas, qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Il y aurait un gros livre à faire sur tout ce que vous m'avez écrit. Les fermiers généraux ne sont plus aujourd'hui les financiers de Molière; les Patin et les Turcaret ont disparu; les Watelet, les Helvétius ont pris leur place. Ce n'est pas de ces messieurs que je me plains; je voudrais seulement qu'ils sussent, comme moi, de quels délits ils se rendent coupables.

Un jambon est confisqué à Auxonne, parce qu'il a été salé en Fran-

che-Comté avec du sel blanc, et qu'il entre en Bourgogne, où l'on sale les jambons avec du sel gris.

Un chef-d'œuvre de mécanique destiné pour le roi, une sphère mouvante est saisie sur les confins de la Lorraine par les employés, parce que cette machine était l'exécution en horlogerie du système de Copernic, et que les montres y payent des droits.

Voilà pourtant ce qui se fait au nom de gens de fort bonne compagnie, dont plusieurs se fâcheraient, s'ils en étaient les témoins. Ils ne doivent donc pas trouver étrange que je travaille de toutes mes forces à repousser cette inquisition hors de ma banlieue. Le moyen que cela se passe à ma porte, et de rimer des tragédies!

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puisse quelque jour mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière! Tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

MMMMCDXXXI. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 juin.

Heureusement, monsieur, le gouverneur de Pierre-Encise est un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, et la personne dont vous me parlez ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de Charas doit vous remettre; c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aie longtemps à vivre; mais vous pouvez compter que les sentiments que vous m'avez connus s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, et je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix; mais quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu ni le n° 13 ni le n° 20 de ce misérable Fréron, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises et ses calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me soit convenable de lui répondre, car il faudrait le lire, et je ne peux supporter tant d'ennui. Il est toujours d'assez mauvaise grâce de faire sa propre apologie et de récriminer; mais ce qui serait avilissant dans moi est bien louable dans vous. Je sens, avec la plus tendre reconnaissance, toute l'étendue de votre générosité; et s'il est décent à moi de me taire, il est bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client.

Vous savez avec quels sentiments je vous suis dévoué pour toute ma vie.

MMMMCDXXXII. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 juin.

Il y a des gens, mademoiselle, qui sont aussi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'est de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. Cramer, qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de Valbelle, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous instruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il est vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour sa santé, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de Valbelle a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maison que des partisans, des admirateurs, et des amis. On y honore les beaux-arts, et surtout le vôtre; on y déteste ceux qui en sont les ennemis; c'est un temple où l'encens fume pour vous.

Il est vrai que ce temple est un peu bouleversé par des maçons qui s'en sont emparés; mais votre nom est parvenu jusqu'à eux, et ils disent qu'ils ne vous feront point de bruit.

MMMMCDXXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 juin.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur Tronchin. Les autres ont été reçues en leur temps. M. Tronchin vous assure de son amitié et de son zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a prescrit. Pour moi, mon principal régime est la patience, et la résignation aux ordres immuables de la nature. J'ai assez vécu pour savoir qu'il y a bien peu de choses à regretter. S'il est possible que le soin que vous devez à votre santé vous conduise à Genève, et que j'aie le plaisir de vous embrasser et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuse. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouse. Il est à croire que les Sirven seront réduits à envoyer à M. de Beaumont une protestation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces nécessaires. J'ai toujours même pensé que ce refus serait favorable à la cause des Sirven, et servirait à leur faire obtenir plus aisément une attribution de juges, puisqu'il constaterait la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux, dont cette famille a tant raison de se plaindre.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice [1], et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non-seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et puisque la place n'est point donnée à d'autres, c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

1. M. Dalembert. (ÉD.)

Il est sûr que feu l'abbé Bazin a donné des ouvrages de métaphysique; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que Briasson, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *œuvre posthume*[1], qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu de sens pour m'attribuer cet ouvrage, qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les inconséquences de Rousseau ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup faisait à l'agneau.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

MMMMCDXXXIV. — A M. DALEMBERT

24 juin.

Mon cher philosophe, je suis plus indigné que vous, parce que je sais mieux que vous tout ce que vous valez. Il y a injustice, ingratitude, ridicule, le tout au premier degré, à refuser une modique pension, patrimoine d'Académie; et à qui? à celui qui a refusé cent mille livres d'appointements, pour continuer à faire honneur à sa patrie. Je ne crois pas que vous soyez éconduit. Les hommes ont encore un petit reste de pudeur. Vous voyez qu'on ne donne point votre pension à d'autres; on vous fait donc seulement attendre : on veut peut-être que vous fassiez quelque démarche. Je vous demande en grâce de me mander où vous en êtes. Ayez la bonté de donner votre lettre à M. de Villette; c'est un de nos plus aimables frères, ami éclairé de la bonne cause, et sentant tout votre mérite. C'en serait trop, mon cher philosophe, si les sages avaient contre eux les prêtres et les ministres. Nous avons besoin des hommes d'État pour nous défendre contre les hommes de Dieu. Je ne vous dis pas cela en l'air; il y a du temps que j'ai de très-bonnes raisons de penser ainsi. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous avez sur le cœur, attendu que le mien est à vous. Recommandez-moi aux prières de nos frères. *Écr. l'inf....*

MMMMCDXXXV. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Alby, ce 24 juin.

Je ne voulais vous répondre, mon cher confrère, qu'en vous envoyant ce que vous m'avez demandé : je n'ai pu encore y réussir. Le marquis de Créqui prétend qu'il sera plus heureux que moi; cela doit être, il est plus jeune. Vous avez beau être *profane*, je vous aime tou-

1. *La Philosophie de l'histoire*, que Voltaire donnait sous le nom de l'abbé Bazin. (ÉD.)

jours, et je me réserve pour votre conversion. Je ne veux pas croire, comme la plupart de mes confrères, que votre projet soit de bannir la religion de la surface de la terre : vous avez toujours été l'ennemi du fanatisme, et vous pensez sûrement que si le fanatisme qui s'arme en faveur de la religion est dangereux, celui qui s'élève pour la détruire n'est pas moins funeste.

Quand on vous a mandé que je m'occupais ici à rendre heureuses deux cent mille ouailles dont mon bercail est composé, on vous a dit la vérité. Cette occupation me satisfait plus que le ministère, où je n'avais que des intentions et point de moyens. L'homme n'est heureux que par le bien qu'il fait aux autres. Je sais que vous prêchez cette morale par vos leçons et par vos exemples; aussi avez-vous recouvré la vue; aussi le ciel vous accorde-t-il une longue vie, malgré la faiblesse de vos organes et l'immensité de vos travaux. Faites donc des heureux encore; répandez vos rayons sur un siècle qui décline : aimez-moi toujours, quoique archevêque, et ne passez pas un an sans m'écrire. Vous savez que je vous admire; mais peut-être ne savez-vous pas assez combien je vous aime, et combien je m'intéresse à votre bonheur et à votre gloire.

MMMMCDXXXVI. — A M. DE CHABANON.

25 juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, monsieur; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'Église ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. Dalembert, et le libelle du gazetier des convulsions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tienne serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisai de dire ce que je pensais de vous en présence de M. de La Chabalerie. Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignées devant vos ennemis, s'il était possible que vous en eussiez.

M. de La Harpe a un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre *Virginie* avant qu'il ait fait le plan de sa pièce. C'est dommage que nous n'ayons eu, depuis Pharamond, de prince ni de ministre qui aient violé des filles. On demande actuellement des sujets français; vous serez réduits, messieurs, à Louis VIII, qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la converse de *Virginie*. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que Mlle Clairon a pris congé. On dit que Lekain en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation, qu'on dit aussi aimable que vos mœurs.

Agréez, monsieur, les sentiments de la véritable estime qu'a pour vous votre, etc.

MMMMCDXXXVII. — A M. HELVÉTIUS.

26 juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique; ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi soient confondus? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécile faisant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite[1]), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes, arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait, depuis douze ans, une révolution dans les esprits qui est sensible. Plusieurs magistrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux Omer, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple; on n'abolira pas la secte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très-persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée dans quelques années comme un baume essentiel au genre humain. Le nom d'Omer Joly sera aussi odieux et aussi ridicule que celui de Fréron. C'est à vous à soutenir vos frères et à augmenter leur nombre. Vous savez qu'il est aisé d'imprimer sans se compromettre; la *Gazette ecclésiastique* en est une belle preuve[2]. Est-il possible que des sages ne puissent parvenir dans Paris à faire avec prudence ce que font des fanatiques avec sécurité? Quoi! ces malheureux vendront des poisons, et nous ne pourrons pas distribuer des remèdes! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fausseté et l'horreur des dogmes chrétiens; nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne

1. Menoux. (ÉD.)
2. Les *Nouvelles ecclésiastiques* s'imprimaient clandestinement à Paris. L'imprimerie fut pendant un temps établie dans un chantier; et un exemplaire tout humide s'envoyait au lieutenant général de police, qui ne put rien découvrir. (*Note de M. Beuchot.*)

de vous. Il vous serait bien aisé d'alléguer un nombre de faits très-intéressants qui serviraient de preuves; ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre humain.

Éclairez les hommes, mais soyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre félicité; mais je tiens qu'elle sera plus parfaite lorsque, sans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le secret témoignage qu'on se rend alors à soi-même est une des meilleures jouissances. Votre lâche Fontenelle ne vivait que pour lui; vivez pour vous et pour les autres. Il ne songeait qu'à montrer de l'esprit; servez-vous de votre esprit pour éclairer le genre humain. Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

MMMMCDXXXVIII. — A M. Colini.

A Ferney, 29 juin.

Ah! mon ami, que je voudrais voir opérer le miracle dont Son Altesse Électorale daigne vouloir m'honorer! mais j'irai bientôt dans un pays où l'on n'a plus besoin de miracles. J'ai été si mal, que presque toute ma famille est venue de Paris pour me consoler dans ma retraite et dans mes maux : elle m'a trouvé très-résigné; mais je vous assure que je ne le suis guère quand je songe que je ne vous reverrai plus. Cependant si je puis résister à ce dernier orage, je ne veux pas perdre entièrement l'espérance. Consolez-moi en me mettant aux pieds de Monseigneur. L'état où je suis à présent ne me permet guère de vous en dire davantage.

MMMMDCXXXIX. — De M. Dalembert.

Ce 30 juin.

Vous êtes bien bon, mon cher maître, de prendre tant de part à l'injustice que j'éprouve; il est vrai qu'elle est sans exemple. Je sais que le ministre[1] n'a point encore rendu de réponse définitive; mais vouloir me faire attendre et me faire valoir ce qui m'est dû à tant de titres, c'est un outrage presque aussi grand que de me le refuser. Sans mon amour extrême pour la liberté, j'aurais déjà pris mon parti de quitter la France, à qui je n'ai fait que trop de sacrifices. J'approche de cinquante ans; je comptais sur la pension de l'Académie, comme la seule ressource de ma vieillesse. Si cette ressource m'est enlevée, il faut que je songe à m'en procurer d'autres, car il est affreux d'être vieux et pauvre. Si vous pouviez savoir les charges considérables et indispensables, quoique volontaires, qui absorbent la plus grande partie de mon très-petit revenu, vous seriez étonné du peu que je dépense pour moi; mais il viendra un temps, et ce temps n'est pas loin, où l'âge et les infirmités augmenteront mes besoins. Sans la pension du roi de Prusse, qui m'a toujours été très-exactement payée, j'aurais été obligé de me retirer ou à la campagne ou en pro-

1. Saint-Florentin. (Éd.)

vince, ou d'aller chercher ma subsistance hors de ma patrie. Je ne doute point que ce prince, quand il saura ma position, ne redouble ses instances pour me faire accepter la place qu'il me garde toujours de président de son Académie; mais le séjour de Potsdam ne convient point à ma santé, le seul bien qui me reste; et d'ailleurs un roi est toujours meilleur pour maîtresse que pour femme. Je vous avoue que ma situation m'embarrasse. Il est dur de se déplacer à cinquante ans, mais il ne l'est pas moins de rester chez soi pour y essuyer des nasardes. Ce qui vous étonnera davantage, c'est que le ministre qui en agit si indignement à mon égard a dit à M. le prince Louis[1] qu'il n'avait rien à me reprocher ni pour mes écrits ni pour ma conduite. Le prince Louis voulait aller au roi, qui sûrement ignore cette indignité; mais il n'en a rien fait, dans la crainte de me nuire auprès du ministre en voulant me servir. Ma seule consolation est de voir que l'Académie, le public, tous les gens de lettres, à l'exception de ceux qui sont l'opprobre de la littérature, ne sont pas moins indignés que vous du traitement que j'éprouve. J'espère que les étrangers joindront leurs cris à ceux de la France; et je vous prie de ne laisser ignorer à aucun de ceux que vous verrez le nouveau genre de persécution qu'on exerce contre les lettres.

Adieu, mon cher et illustre confrère; je suis très-sensible à l'amitié que vous me témoignez; je crois la mériter un peu par mes sentiments pour vous. J'oublie de vous dire que j'ai écrit au ministre une lettre simple et convenable, sans bassesse et sans insolence, et que je n'en ai pas plus eu de réponse que de l'Académie. Si on attend que je fasse d'autres démarches, on attendra longtemps.

MMMMDCXL. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adresser vos lettres; sans cela, vous courez risque d'avoir plus d'un confident de vos secrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du ministre[2]; on peut dire qu'il a soutenu les caprices de la fortune comme il a reçu ses caresses. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions.

C'est un puissant raisonneur celui qui vous disait sérieusement que M....[3] n'était pas de famille à être contrôleur général; mais lorsque l'on est sur un vaisseau assailli par la tempête et dans un danger imminent de périr, on ne choisit pas, pour tenir le gouvernail, celui qui est de meilleure maison, mais celui qui est le plus habile.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé; car on m'avait flatté que, dans une espèce de sermon, à son assemblée, il avait prêché la tolérance. Sa sortie contre les philosophes est

1. Depuis le cardinal de Rohan. (ÉD.)
2. M. de Choiseul. C'était une fausse nouvelle. (*Éd. de Kehl.*)
3. Laverdy. (ÉD.)

plus dangereuse que vous ne pensez; on n'en veut déjà que trop aux partisans de la raison; vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. Dalembert essuie jusqu'à présent d'une petite pension à laquelle il a un droit incontestable, et que l'Académie des sciences demandait pour lui.

Il me semble qu'il n'est pas bien honorable pour la France qu'on prive de douze cents livres de rentes un homme si supérieur, qui a fait un sacrifice de cent mille livres d'appointements pour rester dans son pays, qu'il honore. C'est une réflexion que sans doute tout le monde a faite, et qui vaut la pension.

J'avais raison, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de *frère Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de saint Antoine et du chien de saint Roch, pendant l'assemblée du clergé, qu'avec un profond respect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication si justement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines contre ceux qui jouent des pièces françaises : je connais trop l'Église; elle ne peut pas plus se relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue Marivaux où l'on puisse aller pleurer en sûreté de conscience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occasion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je suis fâché du mauvais succès de notre protégé[1]; mais, pour être bon comédien, il faudrait descendre de Protée en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de La Harpe est à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'espérais qu'il ferait ici quelques petits *Warwicks*. Il n'y a que Mme Dupuits qui se mette chez nous à faire des enfants. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis avec édification les Pères de l'Église. Je prie Huber de dessiner saint Paul; il en fera un portrait fort ressemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et sainte Thècle.

Dieu soit loué que vous soyez toujours dans le dessein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de visiter en passant des reclus qui vous sont bien tendrement attachés!

MMMMCDXLI. — De Catherine II, impératrice de Russie.

L'impératrice de Russie est très-obligée au neveu de l'abbé Bazin de ce qu'il a bien voulu lui dédier l'ouvrage[2] de son oncle, qui assurément n'a rien de commun avec Abraham Chaumeix, maître d'école à Moscou, où il enseigne l'*a b c* aux petits enfants. Elle a lu ce beau livre d'un bout à l'autre avec beaucoup de plaisir, et ne s'est point trouvée supérieure à ce qu'elle a lu, parce qu'elle fait partie de ce genre hu-

1. Ce doit être Aufresne, qui débuta au Théâtre-Français le 30 mai 1765. (*Note de M. Bouchot.*)

2. La première édition de *la Philosophie de l'histoire*, que l'auteur a fait servir depuis d'introduction à l'*Essai sur les mœurs*, etc. (*Éd. de Kehl.*)

main si enclin à goûter les absurdités les plus étranges; elle est persuadée que ce livre ne manquera pas d'en éprouver sa part, et qu'à Paris il sera infailliblement livré au feu, au pied d'un grand escalier; ce qui lui donnera un lustre de plus.

Comme le neveu de l'abbé Bazin a gardé un profond silence sur le lieu de sa résidence, on a adressé cette réponse à M. de Voltaire, si connu pour protéger et favoriser les jeunes gens dont les talents font espérer qu'ils seront un jour utiles au genre humain. Cet illustre auteur est prié de faire parvenir ce peu de lignes à sa destination; et si par hasard il ne connaissait point ce neveu de l'abbé Bazin, on est persuadé qu'il excusera cette démarche en faveur du mérite éclatant de ce jeune homme. CATERINE.

MMMMCDXLII. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 3 juillet.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les postes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ses amis. Votre mal de gorge m'inquiète beaucoup. Serait-il bien vrai que vous pussiez venir dans nos déserts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triste cause; mais je serais doublement consolé par le plaisir de vous embrasser, et par l'espérance que Tronchin vous guérirait. Tous les arts utiles seraient-ils tombés en France, ainsi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui sache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans Tronchin fera mon bonheur.

On dit que Mlle Clairon vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'est pas pour ses amygdales. J'ignore encore si elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'est plus qu'une masure renversée et désolée par des maçons; mais, quand je serai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous serez logé bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand soin de votre santé. Je vous ouvrirai un cœur qui est tout à vous; nous plaindrons ensemble le sort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniste m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons sont à peine tolérés et quelquefois proscrits!

Je crois qu'on a imprimé quelques sermons de l'abbé Bazin, et qu'ils se trouvent dans des recueils; on m'en a même envoyé quelques passages. Sa *Philosophie de l'histoire*, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laissé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru instructif et sage; mais il n'est pas juste qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraissent : je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je suis hors d'état de

travailler; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis faire. La Harpe, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie; il n'a rien commencé :

> .....*Vitanda est improba Siren*
> *Desidia.*
>
> Hor., lib. II, sat. III, v. 14.

J'attends patiemment le paquet que m'a promis Briasson, et je me flatte que nous lirons ensemble ce qu'il contient; nous en raisonnerons, et ce seront les moments les plus agréables de ma vie.

MMMMCDXLIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 6 juillet.

Voici, mes divins anges, ce qui est advenu : votre paquet, adressé à M. Camp, et contre-signé *Chauvelin*, arriva en son temps à Lyon, à l'adresse de M. Camp. Les fermiers généraux des postes l'avaient contre-signé à Paris d'une autre façon, en mettant en gros caractères : *Paquet suspect*. M. Camp est toujours malade; M. Tronchin, qui est toujours à Lyon, fut étonné du suspect : il ouvrit le paquet. Les directeurs des postes disputèrent : ils exigèrent, je crois, un louis. Enfin le paquet qui portait une sous-enveloppe, *à Wagnière, chez Souchai, à Genève*, ne m'a été rendu qu'aujourd'hui.

La même chose m'était arrivée à peu près au sujet d'un très-petit paquet, aussi contre-signé *Chauvelin*, que vous m'aviez adressé il y a environ trois semaines.

Ainsi vous voyez que les Français préfèrent le port aux conseillers d'État intendants des finances. Je pense donc que, n'ayant jamais à m'envoyer que des paquets honnêtes, le meilleur parti est de les mettre avec les dépêches pour le résident de Genève, et, quand vous ne me donnerez vos ordres que dans une simple lettre, de l'adresser uniquement par la poste à Wagnière chez Souchai, sans autre enveloppe.

Lekain est sombre, et moi aussi : je lui conseille de venir chez moi en Suisse pour s'égayer. Mlle Clairon viendra à Ferney; j'y passerai quelques jours pour elle. Ferney n'est point à moi, comme vous savez : il est à ma nièce Denis. J'ai le malheur de n'avoir rien du tout en France; mais je vous remercie pour Mme Denis, vous et M. le duc de Praslin, comme si c'était pour moi-même; et jamais ses bontés et les vôtres ne sortiront de mon cœur.

Je crois qu'il sera convenable que j'écrive à M. de Calonne. Je regarde sa commission de rapporteur comme un de vos bienfaits.

Je viens de vous dire, mes anges, que si Lekain fait bien, il viendra dans ma Suisse; mais je le prierai de faire mieux, et de rester au théâtre.

On est donc revenu sur les six pendus[1]? Je suis très-aise pour l'au-

1. Les héros du *Siége de Calais*, tragédie de de Belloy, sont six bourgeois qu'Édouard III veut faire pendre. (ÉD.)

teur que l'illusion l'ait si bien et si longtemps servi. Le ridicule n'est que de l'enthousiasme qui a pris pour une chose honorable à la nation l'époque honteuse de trois batailles perdues coup sur coup et d'une province subjuguée. Vous apprêtez trop à rire aux Anglais, et j'en suis fâché.

Comme je ne reçois le manuscrit du petit prêtre [1] qu'aujourd'hui, vous ne pourrez recevoir la nouvelle leçon que dans quinze jours. Il est bon d'ailleurs d'accorder du temps au zèle de ce jeune homme. Il dit que la scène des deux tyrans ne fera jamais un bon effet, parce qu'une conférence entre deux méchants hommes n'intéresse point; mais elle peut attacher par la grandeur de l'objet et par la vérité des idées, surtout si elle est bien dialoguée et bien écrite. Selon lui, c'est la scène de Julie [2] errante dans les rochers de cette île triumvirale qui doit intéresser : mais il faut des actrices.

MMMMCDXLIV. — A M. DALEMBERT.

8 juillet.

Mon cher philosophe, votre lettre m'a pénétré le cœur. Je vous aime assez pour vous apprendre des secrets que je ne devrais dire à personne, et je compte assez sur votre probité, sur votre amitié, pour être sûr que vous garderez le silence que je romps avec vous. Je ne vous parle point de l'intérêt que vous avez à vous taire; tout intérêt est chez vous subordonné à la vertu.

La plupart des lettres sont ouvertes à la poste; les vôtres l'ont été depuis longtemps. Il y a quelques mois que vous m'écrivîtes : « Que dites-vous des ministres, vos protecteurs, ou plutôt vos protégés? » et l'article n'était pas à leur louange. Un ministre m'écrivit quinze jours après : « Je ne suis pas honteux d'être votre protégé, mais, etc.; » ce ministre paraissait très-irrité. On prétend encore qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : « La France ressemble à une vipère : tout en est bon, hors la tête. » On ajoute que vous avez écrit dans ce goût au roi de Prussse. Vous sentez, mon cher philosophe, combien il a été inutile que je vous aie rendu justice, et que j'aie écrit à ceux qui se plaignaient ainsi de vous, « que vous êtes l'homme qui a fait le plus d'honneur à la France. » La voix d'un pauvre Jean criant dans le désert, et surtout d'un Jean persécuté, ne fait pas un grand effet. Voilà donc où vous en êtes. C'est à vous à tout peser; voyez si vous voulez vous transplanter à votre âge, et s'il faut que Platon aille chez Denys, ou que Platon reste en Grèce. Votre cœur et votre raison sont pour la Grèce. Vous examinerez si, en restant dans Athènes, vous devez rechercher la bienveillance des Périclès. Je suis persuadé que le ministre, qui n'a rien répondu sur votre pension, ne garde ce silence que parce qu'un autre ministre lui a parlé. On est fâché contre vous depuis la *Vision*. Je sentis cruel-

1. Auteur supposé du *Triumvirat*. (ÉD.)
2. Acte II, scène IV du *Triumvirat*. (ÉD.)

lement le coup que cette *Vision* porterait aux philosophes; je vous le mandai, vous ne me crûtes pas; mais j'étais très-instruit. Mme la princesse de Robecq n'apprit qu'elle était en danger de mort que par cette brochure. Jugez quel effet elle dut faire. Depuis ce temps, des trésors de colère se sont amassés contre nous tous, et vous ne l'ignorez pas. J'ai cru apercevoir, au travers de ces nuages, qu'on vous estime comme on le doit, et qu'on aurait désiré votre estime.

Je sais bien que vous ne ferez jamais de démarche qui répugne à la hauteur de votre âme, mais il vous faut votre pension. Voulez-vous me faire votre agent, quoique je ne sois pas sur les lieux? Il y a un homme qui est dans une très-grande place[1], et qui est mécontent de vous. Il n'est pas impossible que son ressentiment ait influé sur le refus ou sur le délai de la justice qu'on vous doit. Permettez-vous que je prenne la liberté de lui écrire? Je suis sans conséquence; je ne compromettrai ni lui ni vous; je lui proposerai une action généreuse. Il est très-capable de la faire, très-capable aussi de se moquer de moi; mais j'en courrai volontiers les risques, et rien ne retombera sur vous. Je ne ferai rien assurément sans avoir vos instructions, que vous pourrez me faire parvenir en toute sûreté par la voie dont vous vous êtes déjà servi.

On crie contre les philosophes, on a raison; car si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine. Vous ne sauriez croire combien leur empire s'étend. Votre *Destruction* a fait beaucoup de bien. Bonsoir; je suis las d'écrire; je ne le serai jamais de vous lire et de vous aimer.

MMMMCDXLV. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 juillet.

Le vieux malade de Ferney présente ses très-tendres respects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous passez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait aussi un grand bien, car on en aime mieux son chez soi, on réfléchit davantage, on se confirme dans sa philosophie, on fait moins de cas du monde; et dès qu'on a un rayon de santé, on court au plaisir. Une telle vie ne laisse pas d'avoir son mérite; les malingres ont de très-beaux moments.

Permettez-moi encore, monsieur, d'abuser de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. Dalembert. Il faut que l'air de Ferney ne soit pas bon pour les tragédies. L'auteur de *Warwick* n'a pas encore fait une pauvre petite scène. Je serai bien honteux s'il sort de chez moi sans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que Mme Denis m'ayant demandé une grande salle pour repasser son linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais après y avoir pensé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en

1. Le duc de Choiseul. (ÉD.)

linge sale et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue *Alzire*, en attendant *Warwick*, et en attendant aussi Mlle Clairon, qui peut-être ne viendra pas.

Vous me parlez avec bien de l'enjouement de mon *Orphelin*. J'aurais voulu la scène dans la maison de Confucius; j'aurais voulu Zamti plus Chinois, et Gengis plus Tartare. Heureusement mon grand acte a raccommodé tout cela.

Puissiez-vous, monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est grand dommage, car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre commme à souper; et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

J'ai une plaisante grâce à vous demander. Je remarquai, lorsque vous me faisiez l'honneur d'être dans mon taudis, que vous ne soumettiez jamais votre visage à la savonnette et au rasoir d'un valet de chambre qui vient vous pincer le nez et vous échauder le menton. Vous vous serviez de petites pincettes fort commodes, assez larges, ornées d'un biseau qui embrasse la racine du poil sans mordre la peau. J'en use comme vous, quoiqu'il y ait une prodigieuse différence entre votre visage et le mien. Mais il faut que cet art soit bien peu en vogue, puisque je n'ai pu trouver à Genève ni à Lyon une seule pince supportable; il n'y en a pas plus que de bons livres nouveaux. Je vous demande en grâce de vouloir bien ordonner à un de vos gens de m'acheter une demi-douzaine de pinces semblables aux vôtres.

Il est vrai que voilà une commission très-ridicule. J'aimerais bien mieux pincer tous les mauvais poëtes, les calomniateurs, les envieux, que de me pincer les joues. Mais enfin, j'en suis réduit là. Je suis comme les habitants de nos colonies, qui ne savent plus comment faire quand ils attendent de l'Europe des aiguilles et des peignes. Enfin les petits présents entretiennent l'amitié, et je vous serai très-obligé de cette bonté.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentiments pour vous.

MMMMCDXLVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique; il vient de m'apporter ses roués, les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. « Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges; le sujet ne comporte pas ces grands mouvements de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes; mais on y trouvera un assez fidèle portrait des mœurs romaines dans le

temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais; que les fureurs de Fulvie sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné, et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés. »

Je vous avoue que j'ai à peu près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de Richelieu par quelqu'un d'inconnu que Lekain détacherait, ou par quelque actrice que Lekain mettrait dans la confidence de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contre-signés *Courteilles*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très-librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges, précisément ce que je demandais; vous m'avez instruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison l'a vue, ou si elle n'a été que jusqu'à monsieur son secrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de Praslin protégeât fortement M. Dalembert; il ferait une action digne de lui.

Respect et tendresse.

MMMMCDXLVII. — A M. THIERIOT.

12 juillet.

Mon cher et ancien ami, vous êtes en amitié pire que les mauvais chrétiens ne sont dans leurs dévotions; ils les font une fois l'an, et vous n'écrivez qu'une fois en deux ans. Si c'est votre asthme qui vous a rendu si paresseux, j'en suis encore plus fâché que si l'indifférence seule en avait été cause; car quoique je fusse très-sensible à votre oubli, je le suis encore davantage à vos maux. Je croyais que vous étiez guéri pour avoir vu Tronchin. Tâchez de n'avoir plus besoin de médecins; on vit et on meurt très-bien sans eux. Il y a bientôt trois ans que je n'ai parlé de ma santé au grand docteur; elle est détestable, mais je sais souffrir. Un homme qui a été malade toute sa vie est trop heureux, à mon âge, d'exister. J'espère que je verrai bientôt l'aimable et vrai philosophe dont les amygdales vont si mal; c'est une des plus grandes consolations que je puisse recevoir dans ma vie languissante.

Je ne peux guère consulter actuellement *l'Esprit des lois;* j'ai le malheur de bâtir, je suis obligé de transporter toute ma bibliothèque. Vous voulez parler apparemment de la police municipale, qui paraît si favorisée dans le nouvel édit que M. de Laverdy a fait rendre. Tout le système de M. le marquis d'Argenson roule entièrement sur cette idée. On ne connaissait pas le mérite de M. d'Argenson, qui était un excel-

lent citoyen. Un édit conforme aux opinions de ces deux hommes d'État ne peut manquer d'être bien accueilli. Il me semble que les provinces en sont extrêmement contentes. Il n'en est pas ainsi du petit libelle[1] contre notre Archimède. Le peu d'exemplaires qui en sont parvenus à Genève ont été reçus avec la même indignation et le même mépris qu'à Paris. Les temps sont bien changés; les philosophes d'aujourd'hui écrivent comme Pascal, et les jansénistes comme le P. Garasse.

J'ai chez moi actuellement un jeune homme qui promet beaucoup, c'est M. de La Harpe, auteur de *Warwick*. Je souhaiterais bien qu'il eût autant de fortune que de talents. Il aura de très-grands obstacles à surmonter, c'est le sort de tous les gens de lettres.

Adieu; quand vous vous porterez bien, et qu'il y aura quelque ouvrage qui soit digne que vous en parliez, n'oubliez pas votre vieil ami dans sa retraite.

MMMMCDXLVIII. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 juillet.

Il n'y a, mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer : vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille; je vous l'amènerai; nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talents; vous les avez poussés depuis quelques années à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serais-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir? Il faut que je me hâte; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirants ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de Villars m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment je le crois bien. J'espère que M. Tronchin me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que personne ne s'intéresse plus que moi à vos succès, à votre gloire, et à votre bonheur. C'est avec ces sentiments que je serai toute ma vie, mademoiselle, votre, etc.

MMMMCDXLIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Mes anges, le présent paquet contient deux choses bien importantes que je mets sous votre protection : la première consiste en mau-

1. L'abbé Guidi, l'un des rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, venait de publier une *Lettre à un ami sur un écrit intitulé Sur la destruction des jésuites en France*. (ÉD.)

vais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jésuite, dans vos roués; la seconde est un paquet de pièces un peu meilleures que nous présentons, Mme Denis et moi, à M. de Calonne, et nous espérons qu'elles ne seront point sifflées, grâce à vos bontés. Nous présumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet, qui est réellement pour nous de la plus grande importance; il contient l'acte de l'inféodation de nos dîmes.

Je voudrais perdre les dîmes, et que mes roués fussent intéressants; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Welches et les Bretons du XIVe siècle; mais les Romains ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de Praslin mon respect et ma reconnaissance.

MMMMCDL. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 juillet.

Je me hâte, monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non sans doute le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême, nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse par un huissier de la chaîne. Toute la famille Calas doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée; la mémoire de Jean de Calas est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement; mais je sais que les lois, le conseil d'État, la France, et l'Europe entière, le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les Sirven; si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monuments du fanatisme de province et de l'équité de Versailles.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante, pleine de raison et d'esprit, au neveu de l'abbé Bazin. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, monsieur, les mêmes sentiments que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce sujet.

Adieu, monsieur; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement.

MMMMCDLI. — DE M. DALEMBERT.

16 juillet.

Mon cher et illustre maître, je reçois à l'instant votre lettre du 8, que M. de Villette m'envoie de sa campagne; et comme il serait trop

long et peut-être peu sûr de vous répondre par son canal, en son absence je profite de l'occasion de Mlle Clairon pour vous ouvrir mon cœur. Il est très-vrai que j'ai écrit tout ce qu'on vous a dit; mais comme cela n'intéresse point le roi, je croyais pouvoir écrire en sûreté, persuadé qu'on ne rendait compte qu'à lui de ce que pouvaient contenir mes lettres. Il n'est pas moins vrai que l'homme en place dont vous me parlez est parvenu à se rendre l'exécration des gens de lettres, dont il lui était si facile de se faire aimer. Je crois bien qu'il me hait, et je me pique de reconnaissance; cependant je n'imagine pas qu'il influe beaucoup dans le refus ou le délai de ma pension : je crois plutôt que les dévots de la cour ont fait peur au ministre, qui n'ose le dire pourtant, et qui donne de son délai toutes sortes de mauvaises raisons. Au reste, je vous laisse le maître de faire les démarches que vous jugerez utiles, pourvu que ces démarches ne m'engagent à rien : ce qui est bien certain, c'est que je n'en ferai pour ma part aucune. Le roi de Prusse m'a déjà fait écrire, et j'attends une lettre de lui. On me dit de sa part que la place de président est toujours vacante, qu'elle m'attend, et que, pour cette fois, il espère que je ne la refuserai pas; mais ma santé ne me permet plus de me transplanter, et puis je suis plus amoureux de la liberté que jamais; et si je quittais la France (ce qui pourrait bien arriver si le roi de Prusse venait à mourir), ce serait pour aller dans un pays libre. Il est sûr que cette France m'est bien odieuse, et que si ma raison est pour la Grèce, assurément mon cœur n'y est pas. Tous les savants de l'Europe sont déjà informés par moi ou par d'autres de l'indignité absurde avec laquelle on me traite, et quelques-uns m'en ont déjà témoigné leur indignation. Il arrivera de mon affaire ce qui plaira au destin. Je quitterai Paris du moment où je ne pourrai plus y vivre, et j'irai m'enterrer dans quelque solitude. On me fera tout le mal qu'on voudra : j'espère que mes amis, le public et les étrangers me vengeront. Adieu, mon cher maître; je ne vous dis rien de la porteuse de cette lettre; elle porte sa recommandation avec elle. Adieu.

MMMMCDLII. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 juillet.

Si j'avais pu, mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon *Épître*, cette épître vaudrait bien mieux; car j'ai oublié cette louange qui vous est due d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talents; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé, qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelques mois auprès d'Esculape-Tronchin; je me flatte qu'il vous aurait mise en état d'orner longtemps la scène française, à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre

nom, je ne lis pas un morceau de Corneille ou une pièce de Racine, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier, pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infâme superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler, et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violents dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous faisons dans un coin du monde, où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots! J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que Tronchin soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez : c'est beaucoup dire.

MMMMCDLIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adressé à M. le duc de Praslin; il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de Calonne, accompagné de l'original de l'inféodation des dîmes de Ferney, et de la preuve que ces dîmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable, et on croyait que le nom de M. le duc de Praslin serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous : mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de Praslin, jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dîmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet, et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces essentielles sur le procès des Sirven, que vous voulez bien protéger; elles étaient pour M. Élie de Beaumont, qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets à l'adresse de M. le duc de Praslin ne fussent en sûreté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de Calonne ne soient perdus aussi bien que ceux de M. de Beaumont.

J'ose vous supplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'espère qu'on vous rendra votre déboursé. Je suis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cause; mais les papiers pour MM. de Calonne et de Beaumont sont si essentiels, que je ne balance pas à vous supplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il se peut que les commis de la poste aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adresses respectives; il se peut aussi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout soit perdu; en ce cas, j'en serais pour mes dîmes, et Sirven pour son bien et pour sa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire désagréable que Beaumont essuie d'une grande partie de ses prétendus confrères, et je ne sais encore comment il s'en est tiré.

On me dit dans ce moment que l'infant est mort de la petite vérole naturelle, après avoir sauvé son fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeste ne changera rien à votre état, et que vous serez ministre du fils comme du père. Je suis si affligé, et d'ailleurs si malade et si faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de sa part : ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très-sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire; il est aussi docile à vos avis que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir Mlle Clairon. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur.

Respect et tendresse.

MMMMCDLIV. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 juillet.

C'est une grande consolation, monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil[1] dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos, je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de *Phèdre;* et j'ai parcouru tout le reste, que je vais lire très-attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel, qu'un étranger qui n'aurait jamais entendu parler de la *Phèdre* de Racine, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très-embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie.

Je trouve, monsieur, que votre préface est une belle réponse aux

1. Les traductions en italien, par Albergati Capacelli, de *Phèdre* et d'*Idomenée;* et, par Paradisi, de la *Mort de César* et *de Tancrède.* (ÉD.)

ardélions; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur *Idoménée*, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins : ce qui est méprisé chez nous ne doit pas être estimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîments que je dois à M. Paradisi; il me paraît bien digne de votre amitié; vous ne pouviez être mieux secondé dans la culture des beaux-arts. On disait autrefois, dans les temps d'ignorance, *Bononia docet;* on doit dire aujourd'hui, grâce à vous, dans le temps du goût et de l'esprit, *Bononia placet*.

Adieu, monsieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partisan plus zélé, ni d'ami plus véritable.

MMMMCDLV. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 juillet.

Il n'est pas juste monseigneur, qu'un vieux amateur et serviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui Mlle Clairon, sans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de sa santé; j'ignore le parti qu'elle sera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour savoir sur quel ton je dois lui parler, et quelles sont vos intentions. Ce n'est pourtant pas que je pense que mes conseils aient beaucoup d'autorité sur elle; il est à croire que M. le comte de Valbelle aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, si vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidèlement. Je suis assez comme cette vieille m..... qui se mourait, et qui disait à ses demoiselles : « Croyez-vous que je puisse tromper quelqu'un en l'état où je suis ? » Comptez, monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme est une belle leçon de l'inoculation; son fils, qui a eu la petite vérole artificielle, est en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de son âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites-filles dans le pays que j'habite. Est-il possible que le préjugé dure en France si longtemps!

Je suis actuellement auprès de M. Tronchin; ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi longtemps que votre gloire.

MMMMCDLVI. — A M. COLINI.

Ferney, 4 auguste.

Je vous présente, mon cher ami, un des enfants de Mme Calas, une victime innocente échappée au fanatisme, et vengée par l'Europe entière : il va en Allemagne pour son commerce. Leurs Altesses Électorales voudront peut-être le voir. Je vous supplie de lui rendre tous les

services qui dépendront de vous. Il vous dira le triste état où il m'a vu. Si je n'étais pas toujours dans mon lit, je serais assurément à Schwetzingen, aux pieds de Mgr l'électeur. Milord Abingdon a dû lui rendre compte de mes souffrances et de mes regrets.

Mlle Clairon est chez moi; elle joue sur mon théâtre, que j'ai rebâti pour elle; mais à peine puis-je me traîner pour l'aller entendre, et à peine mes yeux peuvent-ils la voir. Parlez-moi des plaisirs de votre cour pour me consoler! Je vous embrasse bien tendrement.

MMMMCDLVII. — A M. DALEMBERT.

A Ferney, 5 auguste, car je ne puis souffrir août.

Mon cher philosophe, si la cause que je soupçonnais n'est pas la véritable, il y a donc des effets sans cause. La raison suffisante de Leibnitz est donc à tous les diables; car tout ce qu'on peut alléguer pour colorer l'injustice qu'on vous fait est parfaitement absurde. Mlle Clairon, dans son genre, se trouve à peu près maltraitée comme vous; elle a essuyé assurément des choses plus désagréables; je lui conseille ce que probablement elle fera, et ce que vous lui avez conseillé. Pour vous, mon cher et grand philosophe, je n'ai point d'avis à vous donner: vous n'en prendrez que de votre fermeté et de votre sagesse. Je n'ai rien à dire à M. le duc de Choiseul, je lui ai tout dit; et puisque vous ne le croyez pas l'auteur de cette injustice, mon rôle est terminé. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a un déchaînement aussi violent que ridicule à la cour contre les philosophes; et pour compléter cette extravagance, c'est le beau *Siége de Calais* qui a fait pousser à l'excès ce déchaînement. J'ignore si vous quitterez cette nation de singes, et si vous irez chez les ours [1]; mais si vous allez en Oursie, passez par chez nous. Ma poitrine commence un peu à s'engager. Il serait plaisant que je mourusse entre vos bras, en faisant ma profession de foi.

Mais pourquoi ne viendriez-vous pas à Ferney attendre philosophiquement la fin des orages? Vous me direz peut-être qu'on viendrait nous y brûler tous deux : je ne le crois pas, nous ne sommes qu'au temps des Fréron et des Pompignan, et non à celui des Dubourg et des Servet; d'ailleurs nous sommes tous deux bons chrétiens, bons sujets, bons diables; on nous laissera en paix dans ma tanière. Écrivez-moi par frère Damilaville. Adieu; je vous aime autant que je vous estime.

MMMMCDLVIII. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

5 auguste (car je n'aime pas mieux août que cul-de-sac : cela est trop welche).

Les inflammations de poitrine, monsieur, nuisent beaucoup au commerce des lettres. J'en ai eu une dont les restes ne sont point du tout plaisants. Sans cela, votre jolie lettre du 4 juillet, vos très-agréables

1. Lorsque Voltaire publia son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, le roi de Prusse lui reprocha d'avoir écrit l'histoire des ours. (ÉD.)

vers, votre charmante imagination, m'auraient animé; et je vous aurais dit il y a un mois tout ce que j'ai sur le cœur.

Je vous trouve une des plus aimables créatures qui respirent; mais en même temps je vous trouve une des plus sages d'avoir un peu arrêté l'indiscrétion de ces bons amis qui disent du bien de vous pour de l'argent. Je les attends à une épître dédicatoire. M. de La Touraille, qui est d'une volée un peu différente, m'a écrit sur votre compte des choses qui ont bien flatté mon goût. Il vous aime, et il est digne de vous aimer. Vous avez là un bon second auprès de M. le prince de Condé.

Je suis enchanté que vous n'aimiez pas trop le public, et que vous aimiez beaucoup vos terres. Voilà qui est vraiment philosophe :

Vous connaissez très-bien vos gens;
C'est un précieux avantage,
Et bien rare dans les beaux ans :
Votre esprit vous a rendu sage.
Si je le suis, c'est par mon âge,
Et je me suis trompé longtemps.

Mlle Clairon est chez moi : il y avait dix-sept ans que je ne l'avais vue. Elle n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui : elle a créé son art. Elle est unique : il est juste qu'elle soit persécutée à Paris.

Tout ce que vous m'avez appris, et tout ce qu'on m'a dit, augmente ma passion pour ma retraite; celle de vous y revoir est à son comble.

Permettez que je confie à vos bontés ce billet pour frère Dalembert. Il me mande que la *Bible* et le *Martyrologe* vous sont très-familiers. Vous avez soutenu devant lui avec courage et bienséance les attaques du prédicateur qui me hait encore plus qu'il n'aime le grand Arnaud et le grand Rousseau. Sans doute j'ai nié l'enfer des Égyptiens; je me suis un peu moqué des charlatans qui ont inventé la roue d'Ixion; mais j'ai toujours fait grand cas des inventeurs de la police. J'estime qu'un cavalier de maréchaussée impose plus lui seul que les trois furies et le vautour de Prométhée.

Je vous sais encore meilleur gré de savoir par cœur des pages entières de mon *Siècle de Louis XIV*. Vous me donnez une grande idée de ma prose. Mais ne répondez plus, je vous en prie, à ces vieilles redites. Je n'ai point fait un dieu de celui à qui j'ai reproché son despotisme, son ostentation, sa femme, et son confesseur. Rien de si facile que de louer ou de blâmer à outrance un roi qui a doublé la force et la grandeur de la monarchie, laissé des monuments dignes de la Grèce et de Rome, brûlé les camisards, et donné son cœur aux grands jésuites.

MMMMCDLIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles âmes seraient affligées de la perte que vous avez faite[1]. Toute notre petite

1. La mort du duc de Parme. (ÉD.)

société habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mlle Clairon va jouer, à basse note, Aménaïde et Électre[1] sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'est contre les ordres exprès de Tronchin, qui ne répond pas de sa vie si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement succomber.

Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de Tronchin à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que Fréron jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que les calomnies dont j'ai toujours été la victime ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant.

MMMMCDLX. — De M. Dalembert.

A Paris, ce 13 auguste.

J'ai pensé, mon cher et illustre maître, aller demander ma pension au Père éternel, qui sûrement ne m'aurait pas traité plus mal qu'on ne le fait à Versailles. Une inflammation d'entrailles m'a mis un pied dans la barque à Caron, dans laquelle il me semble que je descendais sans regret. Heureusement ou malheureusement le grand danger n'a pas été long, quoique le médecin, qui craignait une fièvre maligne, n'ait osé prononcer pendant plusieurs jours. Je suis à présent bien rétabli, à un peu de faiblesse près. Quel beau livre j'ai soufflé aux jésuites et aux jansénistes! et que de magnifiques choses ils auraient dites, si le diable m'avait emporté! J'apprends par une voie indirecte qu'il a été au moment d'en faire autant de vous, mais que vous lui avez échappé comme moi. Il faut que le diable, qui nous guette l'un et l'autre, ne sache pas son métier, ou n'ait pas les serres bien fortes; il se console apparemment en pensant que ce qui est différé n'est pas perdu.

Je suis bien aise que vous n'ayez point écrit en ma faveur à l'homme dont vous me parlez[2], pour deux raisons : la première, parce que je ne puis ni l'aimer ni l'estimer, ne fût-ce que par la protection ouverte qu'il a donnée à une satire infâme[3] jouée sur le théâtre contre de fort

1. Personnages dans *Tancrède* et dans *Oreste*. (Éd.)
2. Le duc de Choiseul. (Éd.)
3. La comédie des *Philosophes*, par Palissot. (Éd.)

honnêtes gens dont il n'avait point à se plaindre; il s'est déclaré l'ennemi des lettres, et je ne crois pas que cela lui tourne à bien. Quoique je sente les inconvénients de la pauvreté, j'aime mieux rester pauvre que de devoir ma fortune à de pareilles gens; et je me souviens de trois beaux vers de *Zaïre*, que je crains pourtant d'estropier :

....Il est affreux pour un cœur magnanime
D'attendre des bienfaits de ceux qu'on mésestime;
Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir.

Ma seconde raison pour ne faire auprès de cet homme aucune démarche, c'est que je suis persuadé, encore une fois, qu'il a moins influé que vous ne croyez dans l'avanie qu'on m'a faite; je crois que la cabale des dévots, dont le petit bout de ministre Saint-Florentin a eu peur, y a eu plus de part que lui. Ajoutez que ce petit bout de ministre, qui ne me voit jamais dans son antichambre avec mes autres confrères, a été tout capable de me prendre, par cela seul, en aversion, et de chercher à me donner un dégoût qu'il n'ose pourtant consommer. Il vient d'écrire à l'Académie des sciences pour lui demander une seconde fois son avis, qu'elle lui a déjà donné sans qu'il le lui demandât. On dit même que c'est cela en partie qui l'a piqué. L'Académie doit lui répondre demain : enfin il faut espérer que cela finira. Le roi de Prusse me presse de nouveau très-vivement; mais, avec quelque indignité que la cour me traite, Paris m'a si bien vengé de Versailles pendant ma maladie, que j'aimerais mieux être magister de Chaillot ou de Vaugirard que président de la plus brillante académie étrangère. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à l'intérêt que le public m'a témoigné en cette occasion, et mes amis mêmes ont été au delà de ce que je pouvais désirer. Je puis dire qu'*à quelque chose malheur a été bon*, puisqu'il m'a fait voir que j'avais en France de la considération et des amis. Me voilà cloué pour jamais à cette barque ou galère, comme vous voudrez l'appeler, à moins que quelque sous-pilote ne veuille me noyer; auquel cas

Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis.
Boileau, *Discours au roi.*

Adieu, mon cher et illustre maître; vous avez eu, et peut être vous avez encore, Mlle Clairon. Elle a été encore plus maltraitée que moi; mais on a besoin d'elle, et on ne se soucie guère de moi; on la cajolera pour la ramener; elle succombera peut-être, et j'en serai fâché pour elle. Je voudrais qu'on apprît une bonne fois dans ce pays-ci à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir ou pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis, on les regagne par des caresses. Je suis fâché de vous l'avouer, mon cher et illustre maître; mais pourquoi n'épancherais-je pas mon cœur avec vous? vous avez un peu gâté les gens qui nous persécutent. J'avoue que vous avez eu besoin plus qu'un autre de les ménager, et que vous avez été obligé d'offrir une chandelle à Lucifer pour vous sauver de Belzébuth; mais Lucifer en est devenu plus orgueilleux, sans que Bel-

zébuth en ait été moins méchant. Conservez-vous néanmoins pour la bonne cause, dussiez-vous brûler encore à regret quelque petit bout de chandelle devant ces idoles que vous connaissez, Dieu merci, pour ce qu'elles sont.

Parlons de choses un peu moins tristes. Savez-vous que je vais être sevré? A quarante-sept ans, ce n'est pas s'y prendre de trop bonne heure. Je sors de nourrice, où j'étais depuis vingt-cinq ans; j'y prenais d'assez bon lait, mais j'étais renfermé dans un cachot, où je ne respirais pas, et je sens que l'air m'est absolument nécessaire : je vais chercher un logement où il y en ait. Il m'en coûte six cents livres de pension que je fais à cette pauvre femme, pour la dédommager de mon mieux; c'est plus que la pension de l'Académie ne me vaudra, supposé qu'on veuille bien enfin me faire la grâce de me la donner. Adieu, mon cher maître; frère Damilaville, qui est plus malade que moi, va vous voir, et je l'envie.

MMMMCDLXI. — A M. Dupont.

16 auguste.

Mon cher ami, j'ai langui longtemps, et je suis toujours étonné de vivre. Quand mes forces sont un peu revenues, Mlle Clairon est arrivée; on a joué des tragédies sur mon petit théâtre de Ferney; mon ermitage a été tout bouleversé. Je n'ai point écrit. Je réponds enfin à une ancienne lettre de vous, où vous me dites que vous mettez vos enfants dans l'Église. Je vous souhaite les biens de l'Église à vous et à vos enfants; mais je suis fâché qu'au lieu d'en faire des prêtres, vous n'en ayez pas fait des hommes. La fortune force toujours nos inclinations. J'ai toujours le château de Montbéliard pour point de vue; et vous pouvez être bien sûr qu'une de mes plus grandes consolations sera de vous y voir.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin, et m'a chargé de la lui rendre. Elle a fait présent de quinze mille livres à M. Diderot, et de cinq mille livres à Mme Calas; le tout avec une politesse qui est au-dessus de ses dons. Vous voyez bien qu'elle n'a pas fait tuer son mari, et que jamais, nous autres philosophes, nous ne souffrirons qu'on la calomnie. Bonsoir, mon cher ami. Mme Denis vous fait mille compliments; frère Adam aussi.

Voltaire.

MMMMCDLXII. — A M. le comte d'Argental.

22 auguste.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de Mlle Clairon. Elle a joué supérieurement Aménaïde; mais, dans l'Électre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante, si déchirante. Voilà ce que vous perdez, messieurs les Welches : mais vraiment j'apprends que vous en faites bien d'autres; vous ne voulez pas qu'on grave Mme Calas et ses enfants;

vous craignez que cela ne déplaise à M. David et à huit conseillers de Toulouse. Graver Mme Calas! la grande police ne peut souffrir un pareil attentat.

Ma foi, messieurs les Welches, on vous siffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a longtemps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des âmes bien nées et véritablement françaises qui sont encore parmi vous, et surtout en faveur de mes anges. J'espère que l'attention polie qu'on a eue pour messieurs de Toulouse n'empêchera pas que l'estampe ne soit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander : la première, de vouloir bien me dire ce que c'est qu'un M. Barreau que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le *Siècle de Louis XIV* qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office, avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant d'Éon de Beaumont, qui travaillait aux feuilles de Fréron avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de Saint-Foix, ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si J. J. Rousseau en a joui lorsqu'il accompagna M. de Montaigu dans son ambassade à Venise.

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de Talleyrand en Russie.

A propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin. Vous voyez comme elle en use avec les Français, et vous sentez bien que feu monsieur son mari aura tort dans la postérité.

Respect et tendresse.

MMMMCDLXIII. — DE CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 11-22 auguste.

Monsieur, puisque, Dieu merci, le neveu de l'abbé Bazin est trouvé, vous voudrez bien qu'une seconde fois je m'adresse à vous pour lui faire parvenir dans sa retraite le petit paquet ci-joint, en témoignage de ma reconnaissance pour les douceurs qu'il me dit. Je serais très-aise de vous voir assister tous les deux à mon carrousel, dussiez-vous vous déguiser en chevaliers inconnus. Vous en auriez tout le temps : la pluie continuelle qui tombe depuis plusieurs semaines m'a obligée de renvoyer cette fête au mois de juin de l'année prochaine.

Ma devise est une abeille qui, volant de plante en plante, amasse son miel pour le porter dans sa ruche, et l'inscription est l'*Utile*. Chez vous

les inférieurs instruisent, et il serait facile aux supérieurs d'en faire leur profit : chez nous c'est tout le contraire ; nous n'avons pas tant d'aisance.

L'attachement du neveu de Bazin pour feu ma mère lui donne un nouveau degré de considération chez moi : je trouve ce jeune homme très-aimable, et je le prie de me conserver les sentiments qu'il me témoigne. Il est très-bon et très-utile d'avoir de pareilles connaissances. Vous voudrez bien, monsieur, être assuré que vous partagez avec le neveu mon estime, et tout ce que je lui dis est également pour vous aussi. CATERINE.

P. S. Des capucins qu'on tolère à Moscou, car la tolérance est générale dans cet empire (il n'y a que les jésuites qui ne sont pas soufferts), s'étant opiniâtrés cet hiver à ne vouloir pas enterrer un Français qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacrements, Abraham Chaumeix fit un factum contre eux pour leur prouver qu'ils devaient enterrer un mort. Mais ce factum ni deux réquisitions du gouverneur ne purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur fit dire de choisir, ou de passer la frontière, ou d'enterrer ce Français. Ils partirent, et j'envoyai d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on voulut. Voilà donc Abraham Chaumeix devenu raisonnable en Russie ; il s'oppose à la persécution. S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les miracles aux incrédules. Mais tous les miracles du monde n'effaceront pas la tache d'avoir empêché l'impression de l'*Encyclopédie*.

Les sujets de l'Église souffrant des vexations souvent tyranniques, auxquelles les fréquents changements de maîtres contribuaient encore beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Élisabeth, et ils étaient à mon avénement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé, et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques-uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe absurde des deux puissances. Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'impératrice Élisabeth, on s'était contenté de lui imposer silence : mais son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine.

MMMMCDLXIV. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 auguste.

Voilà, monseigneur, mes fluxions sur les yeux qui recommencent ; ainsi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu Mlle Clairon comme vous le vouliez, et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédistes; ce sont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont causé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'est plus juste assurément que de les faire pendre, comme vous le proposiez dans une de vos gracieuses lettres; mais je vous supplie de m'excepter de la sentence. Je ne suis point du tout encyclopédiste, je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont Rousseau inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des *Dictionnaires philosophiques* et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise, que je ne songe plus qu'à mourir, et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse.

MMMMCDLXV. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC[1].

24 auguste.

La lettre que vous avez daigné écrire, monsieur le marquis, est digne de votre cœur et de votre raison supérieure. J'ai appris par cette

1. L'*Année littéraire* du 10 mai 1765, tome III, pages 147-63, contient un morceau intitulé *Lettre d'un philosophe protestant à M..., sur une lettre que M. de Voltaire a écrite à M. d'Am.... à Paris, au sujet des Calas*. La lettre de Voltaire que critique le philosophe protestant supposé est celle à Damilaville, du 1er mars, n° MMMMCCCXLVII. Le prétendu philosophe protestant fut à son tour attaqué dans une *Lettre de M. le marquis d'Argence, brigadier des armées du roi*, datée du 20 juillet 1765, et qui est l'objet des remerciments de Voltaire. La lettre de d'Argence et celle de Voltaire furent imprimées dans le temps, in-8° de huit pages. C'est à l'occasion de sa lettre du 20 juillet que d'Argence est loué par Voltaire dans la onzième strophe de l'ode *A la Vérité*.

Voici la lettre de d'Argence :

Lettre de M. le marquis d'Argence. — « Au château de Dirac, ce 20 juillet. — J'ai lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée l'*Année littéraire*, une satire à l'occasion de la justice rendue à la famille des Calas par le tribunal suprême de MM. les maîtres des requêtes; elle a indigné tous les honnêtes gens, on m'a dit que c'est le sort de ces feuilles.

« L'auteur, par une ruse à laquelle personne n'est jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une *Lettre d'un philosophe protestant*. Il fait dire à ce prétendu philosophe que si on avait jugé les Calas sur une lettre de M. de Voltaire, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaise idée de leur cause. L'auteur des feuilles n'ose pas attaquer MM. les maîtres des requêtes directement; mais il semble espérer que les traits qu'il porte à M. de Voltaire retomberont sur eux, puisque M. de Voltaire avait agi sur les mêmes preuves.

« Il commence par vouloir détruire la présomption favorable que tous les avocats ont si bien fait valoir, qu'il n'est pas naturel qu'un père assassine son fils sur le soupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppose à cette probabilité reconnue de tout le monde, l'exemple de Junius Brutus, qu'on prétend avoir condamné son fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que Junius Brutus était un juge qui sacrifia, en gémissant, la nature à son devoir. Quelle comparaison entre une sentence sévère et un assassinat exécrable! entre le devoir et un parricide! et quel parricide encore! Il fallait, s'il eût été en effet

lettre l'insolente bassesse de Fréron, que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ses feuilles; le hasard, qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais si mal servi; mais vous avez tiré de l'or de son fumier en confondant ses calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que Mme Calas écrivit de la retraite

exécuté, que le père et la mère, un frère et un ami, en eussent été également coupables.

« Il pousse la démence jusqu'à oser dire que si les fils de Jean Calas ont assuré « qu'il n'y eut jamais de père plus tendre et plus indulgent, et qu'il n'a« vait jamais battu un seul de ses enfants, » c'est plutôt une preuve de simplicité de croire cette déposition, qu'une preuve de l'innocence des accusés.

« Non, ce n'est pas une preuve juridique complète, mais c'est la plus grande des probabilités; c'est un motif puissant d'examiner, et il ne s'agissait alors, pour M. de Voltaire, que de chercher des motifs qui le déterminassent à entreprendre une affaire si intéressante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complètes, qu'il fit recueillir à Toulouse.

« Voici quelque chose de plus révoltant encore. M. de Voltaire, chez qui je passai trois mois, auprès de Genève, lorsqu'il entreprit cette affaire, exigea, avant de s'y exposer, que Mme Calas, qu'il savait être une dame très-religieuse, jurât, au nom du Dieu qu'elle adore, que ni son mari ni elle n'étaient coupables. Ce serment était du plus grand poids, car il n'était pas possible que Mme Calas fît un faux serment pour venir à Paris s'exposer au supplice; elle était hors de cause, rien ne la forçait à faire la démarche hasardeuse de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu succomber. L'auteur des feuilles ne sait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint Dieu, de se parjurer; il dit que c'est là un mauvais raisonnement, « que c'est comme si « quelqu'un aurait interrogé un des juges qui condamnèrent Calas, etc. »

« Peut-on faire une comparaison aussi absurde? Sans doute le juge fera serment qu'il a jugé suivant sa conscience; mais cette conscience peut avoir été trompée par de faux indices, au lieu que Mme Calas ne saurait se tromper sur le crime qu'on imputait alors à son mari, et même à elle. Un accusé sait très-bien dans son cœur s'il est coupable ou non; mais le juge ne peut le savoir que par des indices souvent équivoques. Le faiseur de feuilles a donc raisonné avec autant de sottise que de malignité, car je dois appeler les choses par leur nom.

« Il ose nier qu'on ait cru dans le Languedoc que les protestants ont un point « de leur secte qui leur permet de donner la mort à leurs enfants qu'ils soup« çonnent de vouloir changer de religion, etc.; » ce sont les paroles de ce folliculaire.

« Il ne sait donc pas que cette accusation fut si publique et si grave, que M. Sudre, fameux avocat de Toulouse, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille Calas, réfute cette erreur populaire, pages 59, 60 et 61 de son factum. Il ne sait donc pas que l'Église de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouse une protestation solennelle contre une si horrible accusation.

« Il ose plaisanter, dans une affaire aussi importante, sur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc et à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations sur lesquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus sage?

« Je ne dirai rien des petites sottises littéraires que cet homme ajoute dans sa misérable feuille. L'innocence des Calas, l'arrêt solennel de MM. les maîtres des requêtes, sont trop respectables pour que j'y mêle des objets si vains. Je suis seulement étonné qu'on souffre dans Paris une telle insolence, et qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité et au respect qu'il doit au conseil, abuse impunément, jusqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

« Je demande pardon à M. de Voltaire d'avoir mêlé ici son nom avec celui d'un homme tel que Fréron; mais puisqu'on souffre à Paris que les écrivains les plus déshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un militaire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il pense; et j'en suis si persuadé, que vous pouvez, mon cher philosophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

« Vous savez à quel point je vous suis attaché. D'ARGENCE. »

où elle était mourante, et dont on la tira avec tant de peine; s'il avait vu la candeur, la douleur, la résignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de son fils et de son mari, et cette vérité irrésistible avec laquelle elle prenait Dieu à témoin de son innocence, je sais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris et persuadés.

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature,
Ce n'est pas aux fripons à sentir la vertu [1].

Quant à M. le maréchal de Richelieu et à M. le duc de Villars, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection et de récuser le témoignage, il ignore que c'est chez moi qu'ils virent le fils de Mme Calas, que j'eus l'honneur de leur présenter, et qu'assurément ils ne l'ont protégé qu'en connaissance de cause, après avoir longtemps suspendu leur jugement, comme le doit tout homme sage avant de décider.

Pour MM. les maîtres des requêtes, c'est à eux de voir si après leur jugement souverain, qui a constaté l'innocence de la famille Calas, il doit être permis à un Fréron de la révoquer en doute.

Je vous embrasse avec tendresse, et je vous aime autant que je vous respecte.

MMMMCDLXVI. — A M. Lekain.

26 auguste.

Monsieur Lekain sera servi comme il le désire par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé : il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas longtemps.

Mlle Clairon a joué Électre d'une manière si supérieure et si étonnante, qu'elle m'a fait aimer cette pièce. Il n'y manquait que Monsieur Lekain.

Je le prie instamment de me faire l'amitié de compulser les registres de la Comédie; on veut savoir quel jour et combien de fois on l'a jouée, soit à Paris, soit à la cour, et le produit des chambrées; je lui serai très-obligé s'il veut bien se donner cette peine.

Je l'embrasse du meilleur de mon cœur. V.

MMMMCDLXVII. — A M. Dalembert.

28 auguste.

Mon très-cher et vrai philosophe, je m'intéresse pour le moins autant à votre bien-être qu'à votre gloire; car, après tout, le vivre dans l'idée d'autrui ne vaut pas le vivre à l'aise. Je me flatte qu'on vous a enfin restitué votre pension, qui est de droit; c'était vous voler que de ne vous la pas donner. Il y a des injustices dont on rougit bientôt : celle qu'on faisait à la famille des Calas de s'opposer au débit de son estampe[2] était encore un vol manifeste. Une telle démarche a bien surpris les pays étrangers. Je voudrais que tout homme public,

1. *Mérope*, acte IV, scène II. (Éd.)
2. La gravure de la famille des Calas, faite sur le dessin de Carmontelle, se vendait au profit de cette famille. (Éd.)

quand il est près de faire une grosse sottise, se dît toujours à lui-même : « L'Europe te regarde. »

Mlle Clairon a été reçue chez nous comme si Rousseau n'avait pas écrit contre les spectacles. Les excommunications de ce Père de l'Église n'ont eu aucune influence à Ferney. Il eût été à désirer pour l'honneur de ce saint homme, si honnête et si conséquent, qu'il n'eût pas déclaré, écrit, et signé par-devant un nommé Montmolin, son curé huguenot : « Qu'il ne demandait la communion que dans le ferme dessein d'écrire contre le livre abominable d'Helvétius. » Vous voyez bien que ce n'est pas assez pour Jean-Jacques de se repentir; il pousse la vertu jusqu'à dénoncer ses complices, et à poursuivre ses bienfaiteurs; car, s'il avait renvoyé quelques louis à M. le duc d'Orléans, il en avait reçu plusieurs d'Helvétius. C'est assurément le comble de la vertu chrétienne de se déshonorer, et d'être un coquin pour faire son salut.

Ce sont de tels philosophes qui ont rendu la philosophie odieuse et méprisable à la cour. C'est parce que Jean-Jacques a encore des partisans que les véritables philosophes ont des ennemis. On est indigné de voir dans le *Dictionnaire encyclopédique*[1] une apostrophe à ce misérable comme on en ferait une à un Marc Antonin. Ce ridicule suffit, avec l'article *Femme*[2], pour décrier un livre, fût-il en vingt volumes in-folio. Comptez que je ne me suis pas trompé en mandant, il y a longtemps, que Rousseau ferait tort aux gens de bien.

Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'était alors qu'on offrait réellement une chandelle au diable.

Croyez, mon cher philosophe, que je ne donnerai jamais à aucun grand seigneur les éloges que j'ai prodigués à Mlle Clairon. Le mérite et la persécution sont mes cordons bleus; mais aussi vous êtes trop juste pour exiger que je rompe en visière à des personnes à qui j'ai les plus grandes obligations. Faut-il manquer à un homme qui nous a fait du bien, parce qu'il est grand seigneur? Je suis bien sûr que vous approuverez qu'on estime ou qu'on méprise, qu'on aime ou qu'on haïsse, très-indépendamment des titres. Je vous aimerais, je vous louerais, fussiez-vous pape; et tel que vous êtes, je vous préfère à tous les papes, ce qui n'est pas coucher gros; mais je vous aime et vous révère plus que personne au monde.

MMMMCDLXVIII. — A M. Thieriot.

30 auguste.

Mon ancien ami, le séjour de Mlle Clairon et ma santé, qui empire tous les jours, ne m'ont pas permis de vous écrire. Je goûte une vraie satisfaction d'avoir M. Damilaville dans mon ermitage. C'est un vrai philosophe; cela ne ressemble pas à Rousseau, qui ne sait pas même prendre le masque de la philosophie. Savez-vous que, pour être admis à sa communion hérétique dans le village où il aboie, il avait promis et signé de sa main qu'il écrirait *contre l'ouvrage abominable d'Helvétius?*

1. Au mot Encyclopédie; l'article est de Diderot. (Éd.)
2. Par Desmahis. (Éd.)

Ce sont ses propres termes; et M. de Montmolin, son curé, avec lequel il s'est brouillé et contre lequel il a écrit, a fait imprimer cette belle promesse. Le chien qui accompagnait Diogène aurait eu honte d'une pareille infamie.

On écrit beaucoup à Genève pour et contre les miracles, et il y a eu des gens assez sots pour croire que je me mêlais de cette petite guerre théologique. J'en étais bien loin, je ne me mêlais que des miracles de Mlle Clairon. Elle m'a étonné dans Aménaïde et dans Électre, qu'elle a jouées sur mon petit théâtre. Ce n'est point moi qui suis l'auteur de ces deux rôles, c'est elle seule. Je crois que le public de Paris ne la reverra plus, mais sûrement il la regrettera; la perte sera légère pour vous, qui n'allez presque jamais au spectacle.

Nous marions donc tous deux des filles; mais vous avez un grand avantage sur moi, vous mariez celle que vous avez faite. Vous avez goûté le plaisir d'être père, et moi j'ai été inutile au monde; ce n'est pas ma faute. Je me console autant que je puis par le plaisir insipide de bâtir et de planter. La mémoire de Mme de Tencin m'est chère, puisqu'elle a mis au monde Dalembert; il a été sur le point d'en sortir : les jansénistes en auraient été bien aises, mais tous les honnêtes gens auraient été bien affligés.

Vivez, mon cher ami, et portez-vous mieux que moi.

MMMMCDLXIX. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 auguste.

J'ai trop tardé, mon cher monsieur, à vous remercier de la justice que vous avez bien voulu rendre aux Calas, et de la générosité avec laquelle vous avez daigné confondre les calomnies de ce malheureux Fréron. On m'a dit qu'on avait été indigné de sa feuille; mais, quelque horreur qu'il inspire, on le tolère, et il se fait un revenu du mépris qu'il inspire. J'aurais voulu vous envoyer une lettre de remercîments qu'on doit imprimer à la suite de la vôtre; mais je n'ai pu en avoir encore un exemplaire.

Mlle Clairon m'a fait oublier les maladies qui persécutent ma vieillesse. Elle a joué dans *Tancrède* et dans *Oreste* sur mon petit théâtre que vous connaissez. J'ai vu la perfection en un genre pour la première fois de ma vie.

Elle est actuellement en Provence, vous auprès d'Angoulême; ainsi je passe ma vie dans les regrets.

MMMMCDLXX. — A MADEMOISELLE CLAIRON, A MARSEILLE.

A Ferney, 30 auguste.

Je ne vous dirai pas, mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on[1] m'écrit de Versailles : « Tout le monde veut savoir des nouvelles de Mlle Clairon, et le roi tout le premier. »

1. Le maréchal de Richelieu. (ÉD.)

Voici ma réponse :

« Elle est partie aussi malade que regrettée et honorée, couchée dans son carrosse, et soutenue par son courage. M. Tronchin ne répond pas de sa vie si elle remonte sur le théâtre. Elle lui a dit qu'elle serait forcée d'obéir à ses ordonnances; mais que toutes les fois que le roi voudrait l'entendre, elle ferait comme tous ses autres sujets, qu'elle hasarderait sa vie pour lui plaire. »

Vous voyez, mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de présenter mes respects au plus aimable des Français et au plus aimable des Russes.

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela nous n'avons d'avantage sur personne. J'ai par-dessus les autres le sentiment de la reconnaissance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une seconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en sa vie.

Vous êtes au-dessus des formules des lettres.

MMMMCDLXXI. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 31 auguste.

Mon cher et ancien ami, j'ai pensé comme l'Académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérants normands très-bien chantés[1], et j'ai été fort aise que vous ayez donné le prix au jeune M. de La Harpe. Il a passé quelques jours dans mon ermitage; et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté; mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre est de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaisir, de vous partager très-prudemment entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je suis tout juste la moitié aussi prudent que vous; la campagne seule peut me plaire même pendant l'hiver.

Je suis bien aise que l'abbé Bazin vous ait amusé. Il y a un abbé Bazin à Paris qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi assez plaisamment qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin.* Je lui ai prouvé que depuis Bazin, roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette *Philosophie.* Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des Bazin; mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale, dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice.

J'ai eu chez moi Mlle Clairon, qui a bien voulu jouer Aménaïde et Électre sur mon petit théâtre. Mme Denis a très-bien joué Clytemnestre; Mme de Florian s'est tirée à merveille du rôle de la simple et

1. L'Académie de Rouen avait couronné le poëme de La Harpe intitulé *La délivrance de Salerne et la fondation du royaume des Deux-Siciles.* (ÉD.)

tendre Iphise. Pour Mlle Clairon, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami : toute la famille vous fait mille tendres compliments. Conservez votre santé.

MMMMCDLXXII. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1er septembre.

Il y a longtemps, monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de Mlle Clairon m'a un peu dérangé; et après son départ il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de Mlle Clairon, je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mlle Clairon m'a dit que ni elle ni Mlle Dumesnil n'avaient déployé d'action dont la scène est susceptible que depuis que M. le comte de Lauraguais a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes [1] de M. de Lauraguais que de sa générosité et de son goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille ne regardent que sa famille; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. Alcibiade peut avoir fait quelques sottises, mais Alcibiade a fait de belles choses : aussi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal.

Je ne sais pas encore quelle espèce de vie vous mènerez; mais comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuses, comme vous avez un cœur sensible et beaucoup d'esprit, et que par-dessus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'espère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les versiculets faits en l'honneur de Mlle Clairon. On en tira quelques exemplaires; Mlle Clairon en emporta une moitié, mes nièces se jetèrent sur l'autre; je n'en ai pas à présent, Dieu merci, une seule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai; mais, en vérité, ces bagatelles ne sont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles sont faites; elles sont comme les chansons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cause : ce n'est pas assez d'être philosophe, il faut faire des philosophes.

1. En 1764, Mme de Lauraguais plaidait contre son mari. (ÉD.)

Si vous voyez M. le comte de La Touraille, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raison, de l'esprit, et du goût; cela n'est pas à négliger.

MMMMCDLXXIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 septembre.

Premièrement, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé;

Secondement, que je renverrai sur-le-champ en droiture, à M. le duc de Praslin, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite; et si mes anges sont contents, ils remettront le tout à Lekain, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit, et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques;

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe? M. Fabry, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse, et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de Praslin, je serai bien content, et je ferai grand plaisir à M. Fabry.

Notre résident se porte mieux, mais M. Tronchin ne croit pas qu'il en réchappe; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de Praslin est instruit du mérite de M. Astier, qui est employé depuis longtemps[1]. Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout à fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect.

Je suis extrêmement content de M. Damilaville; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de Jean-Jacques Rousseau, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidèles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius*. Son curé, avec lequel il s'est brouillé, comme avec le reste du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promesse.

Il est bien triste pour la philosophie que ce misérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que Platon cesse de philosopher parce que le chien de Diogène veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

MMMMCDLXXIV. — A M. LE COMTE D'AUTREY.

6 septembre.

Ce n'est donc plus le temps, monsieur, où les Pythagore voyageaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne

1. En Hollande. (ÉD.)

à mes masures. Soyez bien persuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit, avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cet automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous; pour moi, je vous aurais écoutés l'un et l'autre, et je ne me serais point battu; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous; mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne puis souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre, et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent sans boire, et qui ne savent pas même ce qu'ils mangent.

Je ne vous dissimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on se parle à l'oreille quand on est à table, et qu'on dise ce qu'on a fait hier à son voisin, qui ne s'en soucie guère, ou qui en abuse; je ne désapprouve pas qu'on dise *Benedicite;* mais je souhaite qu'on s'en tienne là, parce que si l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'assemblée devient cohue, et on dispute à chaque service.

Quant aux cuisiniers, je ne saurais supporter l'essence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muscade, avec lesquels ils déguisent des mets très-sains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas seulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher; cela m'a paru très-incivil. On ne doit servir un plat à son hôte que pour qu'il en mange; et il est fort injuste de se brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura présenté. Et puis, quand on s'est brouillé pour un cédrat, il faut se raccommoder et faire une paix plâtrée, souvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain soit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la saison.

Un souper sans apprêts, tel que je le propose, fait espérer un sommeil fort doux et fort plein, qui ne sera troublé par aucun songe désagréable.

Voilà, monsieur, comme je désirerais d'avoir l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent; je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples aliments.

Mme Denis est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entièrement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne actrice; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, in-

titulée *Oreste*, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de Mlle Clairon. Conservez-moi au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle.

MMMMCDLXXV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 septembre.

Notre résident Montpéroux[1] vient de mourir; à qui donnera-t-on cette place? Je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. Astier, qui est en Hollande, et qui a, dit-on, bien servi; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre Tercièr, qui a perdu si mal à propos sa place pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphrase des *Pensées* de La Rochefoucauld. Si nous pouvions l'avoir, ce serait une grande consolation. Quoi qu'il en soit, je supplie instamment mes anges de nous envoyer un résident philosophe.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jésuite : mais à quoi vous servira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire est, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre; mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre sa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais sans difficulté les paquets contre-signés qui m'étaient adressés. Et où serait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait : « Voilà ce que M. le duc de Praslin vous envoie; il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger; » ou telle autre chose semblable? Il me semble que cette grande affaire d'État peut se traiter très-facilement par la poste; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications nécessaires à l'ami Lekain.

Je suis toujours très-émerveillé de la défense qu'on a faite au roi de donner le privilége à Mme Calas de vendre une estampe. J'ai déjà fait quelques souscriptions dans ma retraite, et M. Tronchin en a fait bien davantage, comme de raison. Je plains bien mes pauvres Sirven. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puisse être! l'attention du public n'est plus pour eux. Il faudrait à présent avoir eu deux hommes roués dans sa famille pour faire quelque éclat dans le monde.

Je m'imagine que l'affaire des dîmes sera décidée à Fontainebleau. Il en est de cette besogne comme de celle de l'ex-jésuite; il n'importe en quel temps elles finissent, pourvu que mes anges et M. le duc de Praslin les favorisent toutes deux.

Tout ce qui est dans ma petite retraite se met au bout des ailes de mes anges.

1. Résident de France à Genève. (ÉD.)

MMMMCDLXXVI. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 septembre.

Mes yeux, mademoiselle, ne sont pas si heureux à présent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le disputer à mes oreilles; mais actuellement ils sont si malades, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marseille. Je vous y rendais compte de l'empressement de M. le maréchal de Richelieu à savoir des nouvelles de votre santé. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais instruit M. le maréchal de Richelieu de la vérité; je lui disais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de représenter Électre et Aménaïde sur mon petit théâtre, et que M. Tronchin avait déclaré qu'il y allait de votre vie; mais que vous ne balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talents inimitables que je vous ai vue déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les compliments les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de Valbelle; il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de Neledenski, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de Villars? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, mademoiselle; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage.

MMMMCDLXXVII. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 septembre.

Vous vous êtes donc mis, monseigneur, à ressusciter les morts? Vous avez déterré je ne sais quelle *Adélaïde* morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en *Duc de Foix*. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. Tronchin n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfants. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi *la Femme qui a raison*. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer *la Princesse de Navarre?* La musique du moins en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir : cela vaudrait bien un opéra-comique.

Je ne sais si Mlle Clairon rajuste sa santé dans le beau climat de

Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets[1]; mais si vous aviez vu comme elle a joué Électre dans mon *tripot*, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau; ces plaisirs-là sont de ma compétence, mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfants qui se produisent quelquefois sous votre protection; mais pour le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite, et de ne pas désirer autre chose; il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si longtemps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux, pochés par le vent du nord, ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer.

MMMMCDLXXVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque Vendôme disait à la dernière scène : *Es-tu content, Coucy?* les plaisants répondaient *Couci-Couci*. J'ai retrouvé ici, dans mes paperasses, deux tragédies d'*Adélaïde;* elles sont toutes deux fort différentes, et probablement la troisième, qu'on a jouée à la Comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il est à croire que Lekain fera imprimer à son profit cette *Adélaïde* qu'on vient de représenter; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je pusse en faire un ouvrage supportable à la lecture, et dont le succès fût indépendant du mérite des acteurs. C'est sur quoi je vous demande vos bons offices auprès de Lekain, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jésuite a sa préface toute prête; mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvements de passions dans un triumvir, et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent, que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'Octave à Pompée ne peut jamais faire l'effet du pardon d'Auguste à Cinna, parce que Pompée a raison et que Cinna a tort, et surtout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec Mlle Clairon; mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avait reçues au For-l'Évêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs

1. L'*Épître à Mlle Clairon*. (ÉD.)

que dans son talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthousiasme pour les beaux-arts; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance.

MMMMCDLXXIX. — A M. DALEMBERT.

18 septembre.

Mon cher et digne philosophe, vous avez donc enfin votre pension. Vous avez sans doute bien remercié de la manière galante dont on vous l'a donnée. On ne peut rien ajouter à la promptitude et à la bonne grâce qu'on a mises dans cette affaire.

M. le marquis d'Argence, d'Angoulême, m'a envoyé une lettre que vous lui avez écrite; c'est un homme plein de zèle pour la bonne cause, et qui a pris avec zèle le parti des Calas contre Fréron. J'ai bien de la peine à décider quel est le plus misérable d'Aliboron ou de Jean-Jacques; je crois seulement Jean-Jacques plus fou et non moins coquin. Promettre d'écrire contre Helvétius pour être reçu à la communion est une bassesse incroyable.

Je crois que vous aurez Mlle Clairon au mois d'octobre, mais je ne crois pas qu'elle reparaisse sur le théâtre des Welches. J'aime tous les jours de plus en plus mon philosophe Damilaville; Tronchin lui a donné la fièvre pour le guérir. Je souhaite qu'il soit longtemps entre ses mains, et je voudrais bien vous tenir avec lui; vous trouveriez Genève bien changée; la raison y a fait des progrès dont on ne se doutait pas. Calvin n'y sera bientôt regardé que comme un cuistre intolérant.

Conservez bien votre santé; jouissez de l'étonnante révolution qui se fait partout dans les esprits, et vivez pour éclairer les hommes.

MMMMCDLXXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste; tout le monde demande la place de Montpéroux; tout le monde s'adresse à moi. Mme de La Chabalerie, sœur de M. de Chabanon, que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier, et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de Chabanon vous en aura déjà parlé; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce que d'obtenir pour son beau-frère cette place, que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'*Adélaïde* que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de Nemours est reconnu rival de son frère, au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de *Mérope* qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes

étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si brillant; car Mme de Schowalow avait prêté à Mme Denis pour deux cent mille écus de diamants, et a peu près autant à Mme de Florian, pour jouer la baronne dans *Nanine*. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. de Schowalow jouait Égisthe dans *Mérope*.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des Russes, près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre, et messieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets [1], sont de plaisants comédiens.

Respect et tendresse.

MMMMCDLXXXI. — A M. THOMAS.

22 septembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré [2], et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté longtemps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice; aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime il se trouve une approbation de deux docteurs : elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage; il est admirable malgré leur suffrage.

On ne lit plus Descartes, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah ! monsieur, que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé ! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes ! Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le czar Pierre. Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Éloge de Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la

1. Les *Actes de l'assemblée générale du clergé de France*, publiés en septembre 1765, contenaient la condamnation de l'*Essai sur l'histoire générale* (aujourd'hui *Essai sur les mœurs*), etc. (ÉD.)
2. *Éloge de Descartes*. (ÉD.)

mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie m'ont donné ! J'ai dans ma masure un homme qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie; c'est M. Damilaville, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurai, si vous daignez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talents et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami. VOLTAIRE.

MMMMCDLXXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 septembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami Fabry agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot pour le duc de Vendôme.

Je viens de lire le sublime *Éloge de Descartes*, par M. Thomas. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce Thomas; et ni Thomas d'Aquin, ni Thomas Didyme, ni Thomas de Cantorbéry, n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage, et le paquet contre-signé Praslin était resté chez ce pauvre Montpéroux pendant sa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidents ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si Lekain ne me fait pas tenir sa vieille *Adélaïde :* car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé Bazin, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, sans aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'État de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme Catherine sera très-courroucée, et moi je le suis aussi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conseil génevois que pour mes dîmes.

Voici un placet pour Lekain, sur lequel je vous demande votre protection.

MMMMCDLXXXIII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 26 septembre.

Vous entreprenez, monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que partout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé *le Code selon la raison*, comme si le *Digeste* était selon la folie; mais, dans ce code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous : on y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé; et les cas les plus graciables échappent à l'humanité du souverain.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de Correvon, magistrat de Lausanne; mais vous trouverez sûrement plus de lumière en vous que dans les jurisconsultes étrangers.

A l'égard des Sirven, M. de Lavaysse me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouse, portant permission à un juge subalterne d'effigier son prochain, n'est point regardée comme une confirmation de sentence. Voilà, je vous l'avoue, une singulière logomachie. Quoi! la permission de déshonorer un homme, et de confisquer son bien, n'est pas un jugement! Le parlement donne donc cette licence au hasard! Ou la sentence lui paraît juste ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la justice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaissance de cause. De bonne foi, est-ce une simple affaire de style d'ordonner la ruine et la honte d'une famille? Voilà un beau champ pour votre éloquence.

La rage d'accuser en Languedoc les pères de tuer les enfants subsiste toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier; le médecin va voyager; pendant son voyage, on accuse le père d'avoir assassiné son fils. On allait le condamner, lorsque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épisode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour savoir le nom de ce brave père.

Adieu, monsieur; j'ai le malheur de n'avoir vu ni Mme de Beaumont ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

MMMMCDLXXXIV. — A M. HENNIN.

Ferney, 29 septembre

Je suis outré, monsieur, de m'être défait des Délices, où j'ai eu le bonheur de vous voir; mais heureusement je suis encore votre voisin.

Jugez avec quelle joie j'ai appris que vous allez résider à Genève ! c'est un bénéfice simple tout fait pour un prêtre de la philosophie tel que vous êtes. Je suis devenu bien vieux et bien faible depuis votre voyage en ce pays-là. Mais mon cœur n'a point vieilli; il est pénétré pour vous de la même estime et de la même amitié. Je suis condamné à rester chez moi; mais j'espère être consolé quand je pourrai vous assurer des tendres et respectueux sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMCDLXXXV. — A CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

L'abeille est utile sans doute,
On la chérit, on la redoute,
Aux mortels elle fait du bien,
Son miel nourrit, sa cire éclaire :
Mais quand elle a le don de plaire,
Ce superflu ne gâte rien.

Minerve, propice à la terre,
Instruisit les grossiers humains,
Planta l'olivier de ses mains,
Et battit le dieu de la guerre.
Cependant elle disputa
La pomme due à la plus belle;
Quelque temps Pâris hésita,
Mais Achille eût été pour elle.

Madame, que Votre Majesté Impériale pardonne à ces mauvais vers; la reconnaissance n'est pas toujours éloquente : si votre devise est une abeille, vous avez une terrible ruche; c'est la plus grande qui soit au monde; vous remplissez la terre de votre nom et de vos bienfaits. Les plus précieux pour moi sont les médailles qui vous représentent. Les traits de Votre Majesté me rappellent ceux de la princesse votre mère[1].

J'ai encore un autre bonheur, c'est que tous ceux qui ont été honorés des bontés de Votre Majesté sont mes amis; je me tiens redevable de ce qu'elle a fait si généreusement pour les Diderot, les Dalembert, et les Calas. Tous les gens de lettres de l'Europe doivent être à vos pieds.

C'est vous, madame, qui faites les miracles; vous avez rendu Abranam Chaumeix tolérant, et s'il approche de Votre Majesté, il aura de l'esprit; mais pour les capucins, Votre Majesté a bien senti qu'il n'était pas en son pouvoir de les changer en hommes, depuis que saint François les a changés en bêtes. Heureusement votre Académie va former des hommes qui n'auront pas affaire à saint François.

Je suis plus vieux, madame, que la ville où vous régnez et que vous embellissez. J'ose même ajouter que je suis plus vieux que votre empire, en datant sa nouvelle fondation du créateur Pierre le Grand,

1. La princesse d'Anhalt-Zerbst. (ÉD.)

dont vous perfectionnez l'ouvrage. Cependant je sens que je prendrais la liberté d'aller faire ma cour à cette étonnante abeille qui gouverne cette vaste ruche, si les maladies qui m'accablent me permettaient, à moi pauvre bourdon, de sortir de ma cellule.

Je me ferais présenter par M. le comte de Schowalow et par madame sa femme, que j'ai eu l'honneur de posséder quelques jours dans mon petit ermitage. Votre Majesté Impériale a été le sujet de nos entretiens, et jamais je n'ai tant éprouvé le chagrin de ne pouvoir voyager.

Oserais-je, madame, dire que je suis un peu fâché que vous vous appeliez Catherine? les héroïnes d'autrefois ne prenaient point de noms de saintes : Homère, Virgile, auraient été bien embarrassés avec ces noms-là; vous n'étiez pas faite pour le calendrier.

Mais, soit Junon, Minerve, ou Vénus, ou Cérès, qui s'ajustent bien mieux à la poésie en tout pays, je me mets aux pieds de Votre Majesté Impériale, avec reconnaissance et avec le plus profond respect.

MMMMCDLXXXVI. — A M. Lekain.

Vous avez très-bien fait, mon cher Roscius, de m'envoyer la copie d'*Adélaïde*, et vous auriez beaucoup mieux fait de me l'envoyer dès les premières représentations; vous l'auriez déjà prête à imprimer, avec un discours préliminaire qui peut-être sera assez plaisant, et qui contribuera à votre débit.

La copie que vous m'envoyez est pleine de fautes; je les corrigerai de mon mieux, et je vous renverrai le tout dès que je croirai la pièce moins indigne de vos grands talents et de votre amitié. V.

MMMMCDLXXXVII. — A M. le comte d'Argental.

2 octobre.

A peine le petit prêtre a-t-il reçu les roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur-le-champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'Octave et de Julie. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'Octave un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plus tôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas.

.....Le temps ne fait rien à l'affaire.

Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra-comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends *Adélaïde*, et je la renverrai aussi avec sa préface, car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que Clairon eût manqué à mes anges, quand je

lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué Électre, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que j'en fus enquinaudé.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. Hennin. M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix; ce sera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de Saint-Foix, ne sachant pas si M. Hennin est à Paris.

Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques! voilà un étrange original; c'est bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de Jean-Jacques, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que ce qui plaît aux dames est plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur : « Il n'y a de bon que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres; » et j'ai surtout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes.

MMMMCDLXXXVIII. — A M. Thieriot.

4 octobre.

Mon ancien ami, je commence à être aussi paresseux que vous l'étiez, ou du moins à le paraître. Je comptais vous écrire par M. Damilaville; il a heureusement pour moi différé son retour à Paris de jour en jour. Je lui donne ma lettre; elle vous parviendra comme elle pourra. Deux choses me charment dans ce M. Damilaville, sa raison et sa vertu. Pourquoi faut-il qu'un homme de son mérite languisse dans la perception du vingtième? Voilà un métier bien indigne de lui.

Mlle Clairon va jouer à Fontainebleau, mais y aura-t-il un Fontainebleau? On dit que l'indisposition de Mgr le Dauphin dérange ce voyage. Nous autres, pauvres laboureurs du pied des Alpes, nous savons mal les nouvelles de la cour, et nous nous contentons de dire dans nos chaumières : *Sanitatem regi da, et sanitatem filio regis.*

Je ne connais plus du tout cette *Adélaïde* dont vous me dites tant de bien : il y a trente ans que je l'ai oubliée. Il plut alors au public de la condamner; il plaît au public d'aujourd'hui de l'applaudir, et il me plaît à moi de rire de ces inconstances. J'ai prié qu'on m'envoyât une copie de cette pièce, car je veux juger aussi à mon tour.

J'ai ici un jeune dragon, nommé M. de Pezay, qui fait des vers tout

pleins d'esprit et d'images. Il m'en a apporté de son ami M. Dorat, avec qui il loge à Paris; ce M. Dorat en fait aussi de charmants : cela ragaillardit ma vieillesse, que M. Damilaville soutient par sa philosophie. Je me trouve entre la raison et les grâces; vous ne seriez pas de trop assurément dans cette bonne compagnie-là.

Quand il y aura quelque chose qui sera digne que vous en parliez, je vous prie de ne pas m'oublier, et surtout de me dire comment votre santé se trouve des approches de l'hiver.

Avez-vous fait le mariage dont vous me parliez? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMCDLXXXIX. — A M. Colini.

4 octobre.

Mon cher ami, je suppose toujours que milord Abingdon, qui a eu le bonheur d'aller faire sa cour à Leurs Altesses Électorales, leur a rendu compte du triste état où il m'a vu. Ce n'est pas seulement la vieillesse qui m'accable, car il y a des vieillards qui ont encore de la force; mais je languis sous une complication de maladies qui ne me laissent aucun repos ni jour ni nuit, et qui me mènent au tombeau par un chemin fort vilain : ma seule consolation est de dicter quelquefois des fadaises, et de m'armer d'une philosophie inaltérable contre les maux qui me persécutent.

Je ne sais si Son Altesse Électorale a été informée qu'on fait à Paris une très-belle estampe de la famille des Calas. On a fait une espèce de souscription pour cette estampe : elle est prête. Je ne doute pas que Mgr l'électeur n'ait à Paris un ministre qui pourra souscrire en son nom, et lui faire parvenir le nombre d'estampes qu'il commandera; elle vaut un écu de six livres. Je n'ose prendre la liberté d'écrire à Monseigneur. Je ne me sens pas, dans l'état où je suis, assez d'esprit pour l'amuser, et je suis trop respectueusement attaché à sa personne pour l'ennuyer. Je vous prie instamment de me dire s'il prendra de ces estampes, et surtout de lui présenter les hommages du plus dévoué et du plus fidèle serviteur qu'il aura jamais.

MMMMCDXC. — De M. Dalembert.

Ce 7 octobre.

Vous avez donc cru, mon cher maître, ainsi que frère Damilaville, que j'avais enfin ma pension; détrompez-vous : il est vrai que l'Académie a fait en ma faveur une seconde démarche encore plus authentique et plus marquée, puisqu'elle ne l'a faite que d'après une lettre du ministre qui lui demandait une seconde fois son avis sur ce sujet, imaginant apparemment qu'elle serait assez absurde pour en changer. Elle a répondu comme Cinna :

> Le même que j'avais et que j'aurai toujours;
>
> Acte II, scène II.

et depuis le 14 d'auguste, qu'elle a fait cette réponse, le ministre n'a

encore rien dit. Il est vrai qu'il a eu le poing coupé[1], et c'est une raison; mais il s'est passé trois semaines et davantage entre la lettre de l'Académie et la coupure de son poing. Ce poing d'ailleurs n'est que le poing gauche, et on dit qu'il recommence à signer du droit. Nous verrons s'il en fera usage à ma satisfaction. Quoi qu'il en soit, je viens d'envoyer au *Journal encyclopédique* une petite lettre fort simple à ce sujet, où je dis simplement les faits sans me plaindre de personne.

En vérité, si vous ne m'assuriez ce que vous m'apprenez de Rousseau, j'aurais peine à le croire. Quoi! il a promis d'écrire contre Helvétius pour être admis à sa communion huguenote! En vérité, cela est incroyable. C'est bien le cas de dire comme Pourceaugnac : « Voilà bien des raisonnements pour manger un morceau. »

J'imagine que vous avez encore frère Damilaville, et je vous en fais mon compliment à l'un et à l'autre. Ma santé serait passable si je dormais mieux; il faut espérer que cela reviendra. Je suis actuellement dans les embarras et les dépenses d'un emménagement qui me donne beaucoup d'ennui et d'impatience; c'est ce qui fait que je ne vous dis que deux mots.

Adélaïde a eu beaucoup de succès, et continue à en avoir. Vous avez très-bien fait de redonner la pièce sous son ancien nom. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse mille fois.

MMMMCDXCI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui *Adélaïde*. On a remis sur-le-champ les roués en portefeuille, et on va reprendre cette *Adélaïde* en sous-œuvre, non sans faire des Welches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour des gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe Damilaville, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti, et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. Élie de Beaumont toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des Sirven. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle des Calas. Je connais notre public; il se refroidit bien vite; il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'Opéra-Comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager Élie. Il est nécessaire que le mémoire soit très-bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. Élie peut m'envoyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète

1. M. de Saint-Florentin, depuis duc de La Vrillière, avait eu le poignet emporté d'un coup de fusil à la chasse. (*Éd. de Kehl.*)

encore que tous les paquets à mon adresse me sont très-fidèlement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de Guillaume Rose, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi de Henri IV. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne, je crois que je suis actuellement parlementaire; mais ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour Roscius-Lekain?

Et nos dîmes, mes divins anges! et nos dîmes! Ayez pitié de nous.

MMMMCDXCII. — Au même.

11 octobre.

J'ignore si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à Lekain son *Adélaïde* avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi : mais faisons une réflexion. Les roués finissent à peu près comme *Adélaïde*. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces? n'est-il pas convenable que l'on reprenne *Adélaïde* au retour de Fontainebleau une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de Lekain? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la Comédie même, le jour de la dernière représentation; et, s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre est-elle vraie? On m'assure que M. le duc de Praslin veut se retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour désirer ce repos, qui doit être la récompense d'un long travail. Je serais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire si cette nouvelle est aussi fondée qu'on le dit. Je présume que Tronchin viendra bientôt à Paris prendre soin de la santé de M. le duc d'Orléans, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de Tronchin? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays et de trois cent mille automates armés, qui ont battu les Prussiens, batteurs des Autrichiens, etc., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine.

M. le comte de Schowalow, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre Catherine II et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible, elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parents de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru longtemps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par saint Michel.

MMMMCDXCIII. — A M. LEKAIN.

A Ferney, ce 11 octobre.

Mon cher Roscius, je fais partir par cet ordinaire votre *Adélaïde*, dûment corrigée. Il sera très-nécessaire qu'elle soit représentée à Fontainebleau avec les changements essentiels que j'y ai faits.

J'y joins une petite préface qui est assez piquante; je crois que cela se vendra bien.

Les frais auraient été trop considérables si je vous avais dépêché le paquet de Genève; mais le recevant par Lyon, vous aurez peu de frais à supporter, et je me flatte que l'édition vous dédommagera assez amplement.

Je vous prie, quand vous aurez un moment de loisir, de me parler un peu de vos fêtes de Fontainebleau.

Adieu, vous savez combien je vous aime. V.

P. S. La *Préface* consiste en une lettre de moi. Je laisse à votre amitié le soin de mettre un *Avertissement* tel qu'il vous plaira.

MMMMCDXCIV. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 octobre.

Vraiment, monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très-étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice, ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié Dieu en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

MMMMCDXCV. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 octobre.

J'ai vu, madame, votre Écossais, qui aurait droit d'être fier comme un Écossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver : je suis précisément comme Pollux, qui ne voyait le jour que six mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le président Hénault. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par sa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'est plus vrai : tous les êtres animés ne sont nés qu'à cette condition; mais il faut bien se souvenir que Cicéron, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent dans ses lettres, et quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. César, qui a conquis et gouverné votre pays des Welches, pensait de même, et ces deux messieurs valaient bien le P. Élisée.

En attendant, il faut s'amuser. Mme de Florian, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur Mlle de Lenclos, écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choses que vous savez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le *Dictionnaire philosophique*. Des méchants me l'ont imputé; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dangereux soit si commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue; vous en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant, à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une *Pucelle* pour vous amuser; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de Mme de Florian. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses moments à soi; et la vie est si courte, qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes.

situation, ni à mon goût, d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à la paix quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode[1], suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode; et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conseil, que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur-le-champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des Tronchin qui est conseiller d'État. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de Praslin en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toute ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, surtout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire *la Constitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien welche, pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine une loi de l'Église et de l'État. O Welches! ô Welches! vous n'avez pas le sens d'une oie.

Monsieur l'abbé le coadjuteur[2] m'a envoyé son portrait; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce Bellérophon écrasera la Chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin, mais, par tous les dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse.

Nota bene. Ou que M. de Praslin garde sa place, ou qu'il la donne à M. de Chauvelin; voilà mon dernier mot.

MMMMDXIII. — A M. DAMILAVILLE.

13 novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. Dalembert, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison : c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant[3] a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et gé-

1. *La Vérité.* (ÉD.) — 2. L'abbé de Chauvelin. (ÉD.)
3. Le duc de Choiseul. (ÉD.)

néreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. Dalembert, non-seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'Académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. Rousseau doit être actuellement à Potsdam; il reste à savoir si M. Dalembert doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la Sévigné : elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire tous les capucins, et elle a rendu Abraham Chaumeix tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire, c'est de donner de l'esprit à Abraham Chaumeix.

Auriez-vous trouvé Bigex à Paris? Pour moi, j'ai toujours mon capucin. Je fais mieux que l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque façon dédié : c'est une histoire courte, vive, et nette des troubles passés et des présents. Les citoyens y exposent de très-bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conseil; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et surtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde : c'est ainsi que j'en use; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. Needham pour vous les faire parvenir; ce ne sont que des plaisanteries[1]. Les choses auxquelles Bigex peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à Saint-Évremont[2], et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec[3]; il n'y en a qu'un seul exemplaire, qui est, je crois, entre les mains de Mme la duchesse d'Enville. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Église n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les

1. Les *Questions* ou *Lettres sur les miracles*. (ÉD.)
2. *Analyse de la religion chrétienne*. (ÉD.)
3. Le *Mandement de l'archevé ue de Novogorod*. (ÉD.)

lois. Si cela est, l'ouvrage est très-raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami ; tout notre ermitage vous fait les plus tendres compliments.

MMMMDXIV. — A M. DUPONT.

A Ferney, 15 novembre.

Mon cher Cicéron d'Alsace, que ne puis-je être utile à votre famille! Si le pays que vous habitez eût pu me convenir, j'aurais acheté le château d'Horbourg au lieu de celui de Ferney, et j'aurais bien trouvé le moyen de placer quelques-uns de vos enfants. Me voici depuis onze ans au pied des Alpes. La mort m'a privé de presque tous mes amis, les autres m'ont oublié ; il ne me reste que le regret de n'avoir pu servir un homme de votre mérite. Je me console par l'espérance que plusieurs princes d'Allemagne, dont vous serez le conseil, prendront soin de votre fortune.

Je suis actuellement un peu embarrassé. J'ai entrepris des bâtiments et des jardins, sur la parole positive que M. Jean Maire m'avait donnée qu'il me payerait avec la plus grande exactitude. Les rentes viagères exigent qu'on ne manque jamais l'échéance; il me fait un peu languir, et je suis obligé de renvoyer mes ouvriers, au hasard de voir l'hiver, qui est bien rude dans nos quartiers, détruire les ouvrages commencés pendant l'été. Je vous prie d'écrire un petit mot à M. Jean Maire pour l'engager à ne pas m'oublier. Je suppose qu'il n'a pas d'argent actuellement, mais il peut me fournir des lettres de change, en me faisant bon de l'escompte. Je lui ai proposé tous les tempéraments possibles; ayez la bonté de le faire souvenir sérieusement de ses engagements, et de lui faire sentir que l'accumulation des arrérages deviendrait pour lui aussi désagréable que l'est pour moi la privation de ce qui m'est dû.

Adieu, mon cher ami, on ne peut vous être attaché plus tendrement que je le suis. VOLTAIRE.

MMMMDXV. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles[1] qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète Grimm en demande quelques exemplaires ; je vous en envoie cinq. Ce ne sont là que des troupes légères qui escarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de Fréret[2], qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un

1. Les *Lettres* ou *Questions sur les miracles* (ÉD.).
2. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe.* (ÉD.)

corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide Dalembert, joignez-vous à mon cher Damilaville, courez sus aux fanatiques et aux fripons; plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abbadie autant que s'ils étaient Pères de l'Église; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de Choiseul a une âme noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de Protagoras.

Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que Saurin fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère [1]? à quoi tient donc le succès? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans; on représente encore la *Didon* de Pompignan. Grâce au ciel, je n'ai point fait *le Siége de Paris;* il y a pourtant là un certain évêque Goslin qui faisait une belle figure; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des Normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser Briasson de tenir sa promesse. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique.* Je commencerai par lire l'article *Vingtième.*

Nous vous embrassons tous.

MMMMDXVI. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 20 novembre.

Il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a près d'un mois que Mme la duchesse d'Enville voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à Mme Florian, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de Mme la duchesse d'Enville a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez, dans la lettre qui est jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des ministres d'État, pour des évêques, et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

1. On avait joué, le 6 novembre 1765, *l'Orpheline léguée*, comédie en trois actes et en vers libres de Saurin. (ÉD.)

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, encore plus que la philosophie. Heureux vos amis, madame, qui vous consolent, et que vous consolez! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort longtemps, et je me flatte que M. le président Hénault poussera encore loin sa carrière. Le chagrin, qui use l'âme et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante et quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits de Paris; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans; c'est avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme si j'étais jeune; chacun a ses illusions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingts, qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la saison, madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie; c'est dans mon cœur un sentiment de toute l'année.

Je ne sais s'il est vrai que M. le Dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et si cette crise pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaises humeurs, qu'on dit être dans les parlements et dans les évêques, eussent aussi une évacuation favorable; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, madame, et agréez mon tendre respect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami.

MMMMDXVII. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, 20 octobre au soir.

En écrivant et en riant aux anges, je supplie Mgr le duc de Praslin de jeter un coup d'œil sur le contenu; mais, s'il n'en a pas le temps, vite le paquet aux anges. Il s'agit de grandes affaires.

Je le supplie d'agréer l'attachement extrême et le respect de ce vieux Suisse qui ne vit que pour lui. V.

MMMMDXVIII. — DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 22 novembre.

On a enfin accordé, mon cher maître, non à mes sollicitations, car je n'en ai fait aucune, mais aux démarches réitérées de l'Académie, aux cris du public, et à l'indignation de tous les gens de lettres de l'Europe, la magnifique pension de trois à quatre cents livres (car elle ne sera pas plus forte pour moi) qu'on jugeait à propos de me faire attendre depuis six mois. Vous croyez bien que je n'oublierai de ma vie cet outrage atroce et absurde : je dis cet outrage, car le délai m'a plus offensé que n'aurait fait un prompt refus qui m'aurait vengé en déshonorant ceux qui me l'auraient fait. Vous avez pu voir dans le *Journal encyclopédique* la petite lettre que j'y ai fait insérer; elle fait un contraste bien ridicule (et bien avilissant pour ceux qui en sont l'objet) avec l'article du même journal mis en note au bas de cette lettre.

Si jamais j'ai été tenté de prendre mon parti, je puis vous dire que je l'ai été vivement dans cette occasion. Le roi de Prusse me mettait bien à mon aise par les propositions qu'il me faisait; mais j'ai résolu de ne me mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu. On dit que Rousseau va à Potsdam : je ne sais si la société du roi de Prusse sera de son goût; j'en doute, d'autant plus qu'il s'en faut de beaucoup que ce prince soit enthousiaste de ses ouvrages. Quant à moi, tout ce que je désirerais, ce serait d'être assez riche pour pouvoir me retirer dans une campagne, où je me livrerais en liberté à mon goût pour l'étude, qui est plus grand que jamais. L'affaiblissement de ma santé, les visites à rendre et à recevoir, la sujétion des académies auxquelles malheureusement ma subsistance est attachée, me rendent la vie de Paris insupportable. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que je ne vois nul moyen de parvenir à cet heureux état; il mettrait le comble à mon indépendance, pour laquelle j'ai plus de fureur que jamais. J'ai fait un supplément à la *Destruction des jésuites*, où les jansénistes, les seuls ennemis qui nous restent, sont traités comme ils le méritent : mais je ne sais ni quand, ni où, ni comment je dois le donner. Je voudrais bien servir la raison, mais je désire encore plus d'être tranquille. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer; et ceux même qui pensent comme nous nous persécutent. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

MMMMDXIX. — A M. DAMILAVILLE.

25 novembre.

Votre mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup; vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long-être. Notre Esculape-Tronchin ne guérit pas tout le monde : Mme la duchesse d'Enville pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la médecine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une, et à se passer de l'autre; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne fait aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlements n'auraient pas tant harcelé le roi et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod[1], dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre les entreprises du clergé.

Mais la santé de M. le Dauphin est un objet si intéressant, qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus*, et toutes les bulles du monde, ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

Mme Denis ne se porte pas trop bien; elle me charge de vous dire

1. Pseudonyme de Voltaire. (ÉD.)

combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. Diderot et Dalembert, quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour puisse les connaître, et rendre justice à leur mérite, qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très-paresseux Thieriot? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que Jean-Jacques est à Strasbourg, où il fait jouer *le Devin du village;* cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motiers-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés; je ne les vois les uns et les autres que pour leur inspirer la concorde : c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de Beaumont sur l'affaire des Sirven; elle me paraît toute prête; le temps est favorable; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDXX. — A M. Lekain.

Ce 25 novembre.

Je présume que M. Lekain aura attendu un temps plus favorable pour faire débiter la tragédie qu'il imprime; je viens de découvrir encore des vers répétés au troisième acte.

Il y a dans la scène deuxième de ce troisième acte :

> Vous acceptiez la main qui vous perça le flanc.

C'est Nemours qui parle; et Adélaïde lui dit, quelques vers après :

> Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
> Il m'ose offrir la main qui me perça le flanc.

Je retrouve dans une vieille copie :

> Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;
> Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est un devoir.

Cette version est sans doute la meilleure; des cartons ne sont pas une chose bien difficile, et il faut les préférer à des négligences insupportables.

Je fais mille remercîments à M. Lekain.

Je ne crois pas qu'il y ait eu des spectacles à Paris pendant les prières de quarante heures. S'il y a quelque chose de nouveau, je le supplie de vouloir bien en faire part à son ami V.

MMMMDXXI. — A M. Damilaville.

27 novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur Boursier, les deux petites facéties

de Neuchâtel[1]. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de Courteilles, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues; il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de Fréron.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cent cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter M. d'Argental. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés soient refroidis. M. Hennin, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très-instruit; il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. Jean-Jacques a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce Jean-Jacques. Vous connaissez, je crois, Cabanis, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce Cabanis a mis longtemps des bougies en sa vilaine petite verge; il l'a soigné, il l'a nourri longtemps. Jean-Jacques a fini par se brouiller avec lui comme avec M. Tronchin. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de Jean-Jacques.

Notre enfant, Mme Dupuits, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de *l'inf....*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de Sirven. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que, dans le fanatisme qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme Calas. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de Beaumont que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

MMMMDXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer dans *Adélaïde;* et ces deux vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à Lekain, laquelle je soumets à la protection de mes anges.

La seconde est une billevesée d'une autre espèce qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

1. Deux exemplaires de la *Collection des lettres sur les miracles.* (ÉD.)

Plusieurs membres du conseil de Genève et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodements. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et surtout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification qui me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de Saint-Foix, à M. le marquis de Chauvelin, à M. Hennin, et enfin à M. le duc de Praslin; mais non pas à M. Cromelin, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de Praslin approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. Hennin sera ici; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de Praslin a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlements, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod la Grande [1].

La maladie de M. le Dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante : ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très-humblement le bout de vos ailes.

MMMMDXXIII. — Au même.

28 novembre.

Je dois dire ou répéter à mes anges que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'est pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que

1. Allusion aux principes exposés dans son *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod la Grande.* (Éd.)

parce que plusieurs personnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. Hennin des notions préliminaires de l'état des choses. M. Fabry, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui est à peu près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les conversations que j'ai eues. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré assez juste, c'est qu'ayant proposé en général le nombre de sept cents citoyens pour exiger une assemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magistrats; par conséquent il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu que j'ai proposé, puisque l'assemblée générale n'est presque jamais composée que de treize cents tout au plus, et qu'il n'y a qu'un seul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à Lekain deviennent inutiles après l'édition faite d'*Adélaïde;* ainsi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracasseries de la Comédie seront finies comme celles de Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse.

MMMMDXXIV. — DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 17-28 novembre.

Monsieur, ma tête est aussi dure que mon nom est peu harmonieux; je répondrai par de la mauvaise prose à vos jolis vers. Je n'en ai jamais fait, mais je n'en admire pas moins pour cela les vôtres. Ils m'ont si bien gâtée, que je ne puis presque plus en souffrir d'autres. Je me renferme dans ma grande ruche; on ne saurait faire différents métiers à la fois.

Jamais je n'aurais cru que l'achat d'une bibliothèque m'attirerait tant de compliments : tout le monde m'en fait sur celle de M. Diderot. Mais avouez, vous à qui l'humanité en doit pour le soutien que vous avez donné à l'innocence et à la vertu dans la personne des Calas, qu'il aurait été cruel et injuste de séparer un savant d'avec ses livres.

Démétri, métropolite[1] de Novogorod, n'est ni persécuteur ni fanatique. Il n'y a pas un principe dans le *Mandement d'Alexis* qu'il n'avouât, ne prêchât, ne publiât, si cela était utile ou nécessaire : il abhorre la proposition des *deux puissances*. Plus d'une fois il m'a donné des exemples que je pourrais vous citer. Si je ne craignais de vous ennuyer, je les mettrais sur une feuille séparée, afin de la brûler si vous ne vouliez pas la lire.

La tolérance est établie chez nous : elle fait loi de l'État, et il est défendu de persécuter. Nous avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de persécution, se brûlent eux-mêmes; mais si ceux des autres pays en faisaient autant, il n'y aurait pas grand mal; le monde n'en serait que plus tranquille, et Calas n'aurait pas été roué. Voilà, mon-

1. Les métropolites ne diffèrent des autres évêques et archevêques que par une cape blanche; celui-ci l'a reçue pour m'avoir couronnée. (Cette apostille est de Catherine.) (ÉD.)

sieur, les sentiments que nous devons au fondateur de cette ville, que nous admirons tous deux.

Je suis bien fâchée que votre santé ne soit pas aussi brillante que votre esprit : celui-ci en donne aux autres. Ne vous plaignez point de votre âge, et vivez les années de Mathusalem, dussiez-vous tenir dans le calendrier la place que vous trouvez à propos de me refuser. Comme je ne me crois point en droit d'être chantée, je ne changerai point mon nom contre celui de l'envieuse et jalouse Junon ; je n'ai pas assez de présomption pour prendre celui de Minerve; je ne veux point du nom de Vénus, il y en a trop sur le compte de cette belle dame. Je ne suis pas Cérès non plus; la récolte a été très-mauvaise en Russie cette année : le mien au moins me fait espérer l'intercession de ma patronne là où elle est; et à tout prendre, je le crois le meilleur pour moi. Mais en vous assurant de la part que je prends à ce qui vous regarde, je vous en éviterai l'inutile répétition. CATERINE.

MMMMDXXV. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 29 novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde*. Je m'imagine que la maladie de M. le Dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si Mlle Clairon ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de La Harpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède [1]. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron [2], avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talents l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'*errata*. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne

1. Dans le *Gustave* de La Harpe, la scène était à Stockholm; dans le *Don Pèdre* de Voltaire, elle est à Tolède. (ÉD.)
2. *Gustave*, tragédie de Piron. (ÉD.)

plus mettre *Comédie française* en contre-seing sur vos lettres; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la Comédie française ou de la Comédie italienne; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que *le Temple*[1] vous fasse grand tort, si *Gustave Wasa* est beau et bien joué.

MMMMDXXVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ses réflexions sur Octave a la plus grande raison du monde; et que, si le génie du jeune homme égale la sagesse de ces conseils, l'ouvrage ne sera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il est.

Je suis, comme vous savez, le serviteur de M. Chabanon; je m'intéresse à ses succès; il doit savoir avec quel plaisir je recevrai sa *Virginie*. J'ai reçu *le Tuteur dupé* de M. de Lestandoux : je l'en remercierai incessamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour Lèkain : voilà pour tout ce qui regarde le *tripot*.

Comme mes anges daignent s'intéresser à la nièce de Corneille, il est juste que je leur dise que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère se porte bien, et toute la famille est aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à présent aux tracasseries de Genève.

Le secrétaire d'État est venu me remercier, de la part du conseil, de la manière impartiale et du zèle désintéressé avec lequel je me suis conduit. J'ai eu le bonheur jusqu'à présent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchise; mais je me suis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fusse à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma santé, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous savez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. Fabry, syndic des petits États de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été longtemps employé au règlement des limites avec la Suisse et Genève; il est chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. Hennin. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru désirer de travailler sur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. Hennin doit consommer; il a cru que ce service lui mériterait les récompenses qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de Praslin.

J'ai pensé, mes divins anges, que je devais lui faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue,

1. La mauvaise édition d'*Adélaïde Du Guesclin* donnée par Duchesne, qui avait pour enseigne *au Temple du Goût*. (ÉD.)

et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardents allumés par Jean-Jacques; cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de Praslin agréera ma conduite, et que M. Hennin n'en sera pas mécontent.

Si vous voyez M. le coadjuteur, je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Église gallicane, dont tous les parlements ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod la Grande[1]. La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres, qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux Suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

MMMMDXXVII. — A M. CAILHAVA[1].

Au château de Ferney, 30 novembre.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce; non-seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le Théâtre-Français s'enrichira de vos talents. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux-arts, que j'aime, sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

MMMMDXXVIII. — A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

J'ai lu *Thrasybule*[2], mon cher ami : il y a de très-bonnes choses et des raisonnements très-forts. Ce n'est pas là le style de Fréret; mais n'importe d'où vient la lumière, pourvu qu'elle éclaire. Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes, pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé; cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

1. Cailhava d'Estandoux, auteur du *Tuteur dupé* et du *Présomptueux à la mode*. (ÉD.)
2. Par Fréret. (ÉD.)

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur Boursier m'a dit vous avoir envoyé de Genève par M. de Courteilles vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge? Ma santé est actuellement fort mauvaise; je suis accoutumé à tous ces dérangements; ils n'affaiblissent pas assurément les tendres sentiments que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres Sirven à votre humanité bienfaisante.

MMMMDXXIX. — A M. CHRISTIN, FILS, AVOCAT A SAINT-CLAUDE.

2 décembre.

Il est si juste, monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi [1], que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire la *Bible* en langue vulgaire. Cette défense d'ailleurs était très-raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilletterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable?

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

MMMMDXXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 décembre.

Mes anges, je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. Fabry avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose : elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. Fabry, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. Hennin trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de Jean-Jacques Rousseau.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. Fabry, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président du Tillet, l'un des malades de M. Tronchin. C'est un homme lan-

1. Claude Guillon, gentilhomme franc-comtois, eut, en juillet 1629, la tête tranchée, pour avoir mangé du cheval un samedi. (ÉD.)

guissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le conseil, occupé de ses différends, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur Tronchin, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des Français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément, qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas longtemps que M. le prince Camille fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. Hennin, encouragé par la protection de M. le duc de Praslin, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dîmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de Praslin de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais à présent des objets plus importants et plus intéressants doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre.

MMMMDXXXI. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 décembre.

Je vous crois actuellement, monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite Dupuits a perdu le sien : elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une âme : père Adam, qui doit s'y connaître, et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch [1] prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus sincères compliments.

1. Dans un *Mandement* de 1764. (ÉD.)

MMMMDXXXII. — A M. Saurin.

4 décembre.

Je soupçonne, monsieur, qu'il en est à peu près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus aux premières représentations une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux à mon gré que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite et vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres compliments.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de Gilles Shakspeare[1]. C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié, elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

MMMMDXXXIII. — A M. Damilaville.

4 décembre.

Mon confrère Saurin, mon cher frère, m'a envoyé son *Orpheline léguée*, et je lui en fais mes remercîments par cette lettre que je vous adresse. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails; les vers sont bien faits, le style est aisé et agréable; et avec tout cela une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; sans cela, toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre[2] que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me faisait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. Peyssonnel, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns*, par Guignes, et je ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que

1. Dans la préface de son *Orpheline léguée*, Saurin parlait des *monstrueuses absurdités* des pièces de Shakspeare. (Éd.)

2. *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin.* (Éd.)

si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite vérole de Mme la duchesse de Boufflers. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite-vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle; mais ce serait un exemple unique entre vingt mille; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de Mme la maréchale de Luxembourg. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait assurément une réponse; mais je m'intéresserai toujours à elle, comme si elle répondait.

Adieu, madame; je vous aimerai toujours sans la plus légère diminution. Je souhaite que vous soyez la moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe.

MMMMCDXCVI. — A M. DALEMBERT.

16 octobre.

Mon cher et vrai et grand philosophe, Mme de Florian, qui retourne à Paris, vous dira combien vous êtes aimé à Ferney, et combien l'injustice qu'on vous fait nous a paru welche; mais, en récompense, on dit qu'on donne une pension à l'auteur du *Siége de Calais*, et à ceux du *Journal chrétien*. Il y a des choses bien humiliantes dans l'espèce humaine; mais il n'y en a point de plus honteuse que de voir continuellement les arts jugés par des Midas.

Votre aventure fait tort à la nation, ou plutôt à ceux qui la gouvernent par leurs premiers commis. Je rougis quand je songe qu'on vous a refusé chez vous la vingtième partie de ce qu'on vous a offert dans les pays étrangers. Le mérite, les talents, la réputation, seront-ils donc regardés comme les ennemis de l'État?

Quoi! vous ne voulez pas croire que Jean-Jacques, pour avoir la sainte communion huguenote, a promis « de s'élever clairement contre l'ouvrage infernal *De l'esprit*, qui, suivant le principe détestable de son auteur, prétend que sentir et juger sont une seule et même chose, ce qui est évidemment établir le matérialisme. » Cela est écrit et signé de la main de Jean-Jacques, et frère Damilaville vous apporte l'exemplaire d'où ces belles paroles sont tirées. En vérité les Welches valent encore mieux que les Génevois. Vous êtes un peu vengé à présent de ces déistes honteux; les prêtres sont dans la boue, et les citoyens dans un orage. Le conseil et les bourgeois sont divisés plus que jamais, et je crois que le conseil a tort, parce que des magistrats veulent toujours étendre leur pouvoir, et que le peuple se borne à ne vouloir pas être opprimé. Au milieu de toutes ces querelles, l'*inf*... est dans le plus profond mépris. On commence de tous côtés à ouvrir les yeux. Il y a certains livres dont on n'aurait pas confié le manuscrit à ses amis il y a quarante ans, dont on fait six éditions en dix-huit mois. Bayle paraît aujourd'hui beaucoup trop timide. Vous sentez bien que le fanatisme écume de rage, à mesure que le jour de la raison commence à luire. J'espère que du moins, cette fois-ci, les parlements combattront pour la philosophie sans le savoir. Ils sont forcés de sou-

tenir les droits du roi contre les usurpations des évêques. On ne s'était pas douté que la cause des rois fût celle des philosophes; cependant il est évident que des sages, qui n'admettent pas deux puissances, sont les premiers soutiens de l'autorité royale. La raison dit que les prêtres ne sont faits que pour prier Dieu; les parlements sont en ce point d'accord avec la raison.

Grâce aux préventions de leur esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous[1].

J'ai passé des jours délicieux avec frère Damilaville, et je voudrais vivre et mourir entre vous et lui. Ne pouvant remplir ce désir, je souhaite au moins que les sages de Paris soient unis entre eux.

Cinq ou six personnes de votre trempe suffiraient pour faire trembler l'*inf*... et pour éclairer le monde. C'est une pitié que vous soyez dispersés sans étendard et sans mot de ralliement. Si jamais vous faites quelque ouvrage en faveur de la bonne cause, frère Damilaville me le fera tenir avec sûreté; vous ne serez pas compromis par des bavards, comme vous l'avez été.

On mettra le nom de feu M. Boulanger à la tête de l'ouvrage. Vous êtes comptable de votre temps à la raison humaine. Ayez l'*inf*... en exécration, et aimez-moi; comptez que je le mérite par les sentiments que j'aurai pour vous jusqu'au jour où je rendrai mon corps aux quatre éléments; ce qui arrivera bientôt, car j'ai une faiblesse continue avec des redoublements.

MMMMCDXCVII. — A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

J'ai passé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reste les regrets; mais il me reste aussi la douceur du souvenir, et l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et Mme de Florian? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et Mme de Florian ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère, et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de Fréret[2], que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé; nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod[3].

1. *Britannicus*, acte V, scène I. (ÉD.)
2. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, qui circulait en manuscrit. (ÉD.)
3. Voyez le *Mandement du révérendissime Père en Dieu*. (ÉD.)

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que vous et vos amis vous répandiez dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats; car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis; tout juge de village voudrait être despotique : la rage de la domination est une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *Des délits et des peines*. A vue de pays cela me paraît philosophique; l'auteur est un frère.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périssent les infâmes préjugés, qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vivent la raison et la probité, qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf*...! Adieu, encore une fois, au nom de Confucius, de Marc Antonin, d'Épictète, de Cicéron et de Caton.

MMMMCDXCVIII. — A M. DE LA HARPE.

19 octobre.

J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette *Adélaïde du Guesclin*, longtemps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler[1] la jeunesse. Songez que si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Welches, qui ont approuvé une Électre[2] amoureuse d'un Itys, qui ont préféré la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui ont méprisé *Athalie* pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces, où les présidents des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de Fréron. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la Gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans *Warwick*, et vos ailes sont bonnes.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Mme Denis vous fait mille compliments.

MMMMCDXCXIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange; mais c'est quand je le peux. Votre dernière lettre du 19 octobre, qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points

1. La tragédie de *Pharamond*, par La Harpe, n'avait point eu de succès. (ÉD.)
2. Dans l'*Electre* de Crébillon. (ÉD.)

d'*Adélaïde*. Vous verrez, par la feuille suivante[1], que mon devoir est rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent :

Il faut à son ami montrer son injustice,

sont déjà restitués, et je les ai envoyés à Lekain, à qui je vous prie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme *il faut à son ami montrer son injustice*, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant partie contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie? Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats et de débaucher des manufacturiers; mais je vous assure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par Catherine est directement contre les lois divines, humaines, et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué, que M. le comte de Schowalow, très-intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les Tronchin et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédants du XVIe siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; Mme Denis fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucune, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendants même, se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

Mme la comtesse d'Harcourt se fera porter dans un lit à la suite de Tronchin. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangars ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, et il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent[2] qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de Mme d'Harcourt. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? comment laisser ma petite Corneille grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir : « Ce sera pour l'année qui vient; » belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

Je soupçonne que si M. le duc de Praslin se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis et de jouir de ses belles possessions, M. de Chauvelin vous consolera. Il est parti bien brusquement

1. Un feuillet contenant des corrections, et joint à la lettre. (ÉD.)
2. Daumart. (ÉD.)

de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes masures; mais il m'a mandé qu'il était très-pressé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Welches gâtent tout, ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon Français, *quoi qu'on dit*[1]; je suis affligé des sottises que font certains corps; ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange: Mme Denis vous fait mille tendres compliments, et vous savez combien je vous idolâtre.

Que devient Mme d'Argental pendant votre absence?

MMMMD. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, le 28 octobre.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant:
Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose!

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Montrouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté françaises. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : *O mon ami! écrivez-moi;* mais je vous dis : *Ah! mon ami, vous m'avez oublié net.*

MMMMDI. — A M. LE PRINCE DE GALITZIN.

Octobre.

Monsieur, j'ai trop d'obligations à Sa Majesté Impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie, autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire quelques femmes de Genève et du pays de Vaud, pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue, que j'aurais secondé cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

1. *Femmes savantes*, acte III, scène II. (ÉD.)

M. le comte de Schowalow a déjà rendu compte à Votre Excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de Bulau, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à Votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun Génevois ni à aucune Génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation, dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de Choiseul même a eu la bonté de souffrir que les capitaines génevois au service de France ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse.

Le petit conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice; mais Votre Excellence sait bien que, dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de Bulau l'affront intolérable dont M. le comte de Schowalow se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville; et, sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de Schowalow et à d'autres mon respect, ma reconnaissance, et mon attachement pour Sa Majesté l'impératrice. Ces sentiments, gravés dans mon cœur, seront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de Praslin, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MMMMDII. — A M. Lekain.

A Ferney, le 1er novembre.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24 octobre, et vous devez avoir reçu à présent, par M. d'Argental, tout ce que j'ai pu faire pour votre bretonne *Adélaïde*. Je ne l'ai pas actuellement sous les yeux : les maçons et les charpentiers se sont emparés de ma maison, et mes vers m'ennuient.

Je vous prie de me mander si vous êtes actuellement bien employé à Fontainebleau, si Mlle Clairon y a paru, et si elle y paraîtra; si on a joué *Gertrude*, et *Ce qui plaît aux dames*[1].

1. *La Fée Urgèle, ou Ce qui plaît aux dames*, comédie (de Favart et Voisenon) tirée du conte de Voltaire intitulé : *Ce qui plaît aux dames*, avait été repre-

Je ne peux m'imaginer que Mgr le Dauphin soit en danger [1], puisqu'on donne continuellement des fêtes. Sa santé peut être altérée, mais ne doit point donner d'alarmes. Mandez-moi, je vous prie, s'il assiste au spectacle, et s'il a vu votre *Adélaïde*; je dis la vôtre, car c'est vous seul qui l'avez ressuscitée.

Adieu, je vous embrasse, et je vous prie de me dire des nouvelles, si vous avez le temps d'écrire.

Ce 2 novembre.

Comme on allait porter ma lettre à Genève, j'ai retrouvé quelques lambeaux de cette *Adélaïde*, que j'ai si longtemps négligée.

1° Je suppose qu'on a rayé dans votre copie ces quatre vers du troisième acte :

Mais bientôt abusant de ma reconnaissance,
Et de ses vœux hardis écoutant l'espérance,
Il regarda mes jours, ma liberté, ma foi,
Comme un bien de conquête, et qui n'est plus à moi.

Ces quatre vers sont bons à être oubliés.

2° Je trouve, dans ce même troisième acte, à la dernière scène, ces vers dans un couplet de Coucy :

Faites au bien public servir votre disgrâce.
Eh bien! rapprochez-les, unissez-vous à moi.

Je suppose qu'à la scène v et dernière du quatrième acte, vous tombez dans un fauteuil lorsque Coucy dit :

Il ne se connaît plus, il succombe à sa rage;

mais je ne crois pas que ce jeu de l'acteur doive être indiqué dans la pièce.

Voilà, mon cher ami, tout ce que je puis vous dire sur une pièce qui ne méritait pas l'honneur que vous lui avait fait.

Nous avons des pluies continuelles; si la saison n'est pas plus belle à Fontainebleau, vos fêtes doivent être assez tristes.

MMMMDIII. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, A PARIS.

A Ferney, 1er novembre.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi longtemps M. et Mme de Florian, et M. de Florianet [2].

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve M. le Dauphin; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier Dieu. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mande-

sentée à Fontainebleau le 26 octobre 1765, et le fut à Paris, le 4 décembre. (ÉD.)

1. Il mourut le 20 décembre. (ÉD). — 2 L'auteur d'*Estelle*. (ÉD.)

ments; les unes seront très-bien reçues de Dieu, et les autres fort mal du public. M. Tronchin est parti pour Paris; nous verrons si on le consultera. Mme d'Harcourt le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que Daumart, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections; je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques. Jean-Jacques voulait tout brouiller; et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a de part et d'autre des gens de mérite, mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin Robert, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder Sganarelle et sa femme.

Je me flatte que Mme de Florian est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cigogne.

Mes compliments, je vous prie, à votre beau-frère[1] et à votre beau-fils[2]. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître Dagobert Ysabeau.

Adieu, monsieur; je vous embrasse vous et madame votre femme, sans cérémonie, et de tout mon cœur.

MMMMDIV. — A M. DE LA BORDE, PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 novembre.

Savez-vous, monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle *Adélaïde*, enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à *Pandore*[3]; il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. Tronchin ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. *Pandore* n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle, et une musique variée : il est plein de duos, de trios, et de chœurs; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant Bayle et Diderot; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. Jupiter y joue d'ailleurs un assez indigne rôle; il ne lui manque que deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé Royer, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressusciterez pas ce Royer, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

1. L'abbé Mignot. (ÉD.)—2. Hornoy. (ÉD.)
3. La Borde mit en musique cet opéra de Voltaire. (ÉD.)

J'avoue, monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de Lulli, parce qu'on se lasse de tout, parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui sachent y mettre de l'âme; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne; et je suis comme le sénateur Pococurante[1], qui ne pouvait souffrir un châtré faisant, d'un air gauche, le rôle de César ou de Caton.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui; la grand'messe et les opéras font leur gloire. Ils ont des faiseurs de doubles croches, au lieu de Cicérons et de Virgiles; leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i*, et en *u*.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très-médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les premiers actes; il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel[2] en musique, vous sentez bien, monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Éden tout comme il vous plaira; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'Orléans régent, mit à la fin de sa lettre :

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, monsieur, tout ce qui vous plaira; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très-humblement soumis au musicien; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. Thomas; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec Pierre le Grand[3], je le prierais d'animer Pandore de ce feu de Prométhée dont il a une si bonne provision; mais la vôtre vous suffira; le peu que j'en avais n'est plus que cendres; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide*[4] ou à celui de *Castor et Pollux*[5].

1. Personnage de *Candide*. (ÉD.)
2. L'opéra de *Pandore*. (ÉD.)
3. Thomas composait son poëme intitulé *Le Czar Pierre Ier*. (ÉD.)
4. Quinault. (ÉD.) — 5. Bernard. (ÉD.)

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

MMMMDV. — A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légèreté, la vanité, le mauvais goût. Votre Platon est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanais; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit quelque chose à ce sujet qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infâme* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais; cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des Calas. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné n'était pas fait pour votre belle âme.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de Laleu quand il vous plaira.

M. le comte de Latour du Pin m'écrivit sur-le-champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espèce que vous connaissez.

On dit que *Ce qui plaît aux dames* a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissements de la cour; mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse, cela me prouve évidemment que M. le Dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent

leurs opéras-comiques, dont la musique sera probablement fort aigre; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec[1]; je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode. Cela était bon du temps de M. et de Mme Dacier. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon; je crois que les meilleures se trouvent chez Fréret[2], rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera passer un hiver bien agréable; mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands, qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons faiseurs; mais le bon l'emportera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contents.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infâme.

MMMMDVI. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que Mme la duchesse d'Enville a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de Schowalow pour M. de Florian, et un paquet pour Mme du Deffand, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plus tôt que vous pourrez

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés; les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Inn; nous voilà séparés du reste du monde, mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. Tronchin ira s'établir à Paris; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de M. le Dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je

1. *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod la Grande.* (ÉD.)
2. Les confitures de Fréret dont parle ici Voltaire sont la *Lettre de Thrasybule à Leucippe.* (ÉD.)

m'imagine toujours que le péril n'est pas pressant, puisque les spectacles continuent à Fontainebleau.

Je n'ai point vu Mlle Clairon sur la liste des plaisirs; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra-comique, le parlement, et le clergé. Tout cela sera fort amusant; mais si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. Diderot et Damilaville.

Je ne sais si vous savez que Jean-Jacques Rousseau a été lapidé[1] comme saint Étienne, par des prêtres et des petits garçons de Motiers-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes; mais le bruit de ce martyre n'est pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds[2].

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlements. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand-écuyer de Cyrus la charge de votre secrétaire des commandements. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. Beaumont, non pas à Beaumont l'archevêque, mais à Beaumont le philosophe, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des Calas et des Sirven. L'affaire des Sirven me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des Calas : il n'y a eu malheureusement personne de roué; ainsi nous avons besoin que Beaumont répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se défissent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère nièce; vous devez recevoir ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous faisons mille compliments à tout ce qui vous entoure, mari, fils et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on peut en goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

MMMMDVII. — A LA MÊME.

Ferney, 8 novembre.

Vous croiriez peut-être, ma chère nièce, que je ne vous ai point écrit, et vous auriez tort, avec toute l'apparence d'avoir raison, attendu qu'il y a depuis quelques jours un gros paquet pour vous chez Mme la duchesse d'Enville, qui a la bonté de s'en charger. Elle devait partir demain; mais toutes les rivières sont débordées, toutes les montagnes sont éboulées, tous les carrosses sont noyés, et personne ne part. Il

1. Le 1er septembre, et dans la nuit du 5 au 6 septembre. (ÉD.)
2. Matthieu, x, 14. (ÉD.)

est même fort douteux que M. Tronchin aille à Paris cet hiver. Je vous mandais que Mme la comtesse d'Harcourt se faisait transporter dans un tiroir, mais il n'en est plus rien.

On disait aussi dans votre grande ville qu'on avait envoyé un courrier à M. Tronchin, et qu'il allait à Fontainebleau; il n'y a pas un mot de vrai. Il se pourrait bien aussi qu'il ne fût pas vrai que M. de Castilhon, avocat général au parlement d'Aix, eût prononcé le discours qu'on débite sous son nom à Paris. Le mieux qu'on puisse faire, en plus d'un genre, est d'attendre le Boiteux[1], et de ne rien croire du tout; croyez cependant très-fermement que je vous aime de tout mon cœur, vous, le grand écuyer de Cyrus, et vos deux conseillers.

MMMMDVIII. — A M. DALEMBERT.

A Ferney, 9 novembre.

Vous avez dû recevoir la lettre où je vous parlais de la souscription des Calas; on m'a envoyé de plusieurs endroits le discours prétendu de M. de Castilhon. Je ne peux croire qu'un magistrat ait prononcé un discours si peu mesuré. Il y a des choses vraies : on aura sans doute brodé le fond. Trop de véhémence nuit quelquefois à la meilleure cause; et comme dit fort bien Arlequin, le lavement trop chaud rejaillit au nez de celui qui le donne.

M. Tronchin n'a point reçu de courrier de Fontainebleau, comme on le disait, et je vois toujours qu'on fait M. le Dauphin plus malade qu'il ne l'est. Le public est exagérateur, et ne voit jamais en aucun genre les choses comme elles sont. Il est vrai que les médecins en usent de même, ainsi que les théologiens. La plupart de ces messieurs ne voient la vérité ni ne la disent.

Si vous voyez M. Thomas, je vous prie de l'assurer que je lui ai dit la vérité quand je lui ai écrit. Mme la duchesse d'Enville m'a fait l'honneur de me parler de la lettre d'un évêque grec[2]; je ne l'ai point encore vue; c'est apparemment quelque plaisanterie, car tout est à la grecque à présent. L'impératrice de Russie m'a envoyé une belle boîte d'or tout à la grecque.

Adieu, mon cher ami : je suis accablé de lettres cette poste.

MMMMDIX. — DE M. L'ABBÉ DE VOISENON.

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard.
Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.

1. Le Temps. (ÉD.
2. *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod la Grande.* (ÉD.)

Il vous a choisi pour son maître;
Vos richesses lui font honneur.
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages, et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tomberez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller.

Il vous enverra incessamment *la Fée Urgèle :* il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici : la cour est le Châtelet du Parnasse; et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage; voilà sa caution la plus sûre.

Adieu, mon plus ancien ami; je ne cesserai de l'être que lorsque le parlement rappellera les jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié à lire.

MMMMDX. — A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 novembre.

Je fais passer ma réponse, monsieur, par madame votre sœur[1], que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. Delille[2], mais souvenez-vous que c'est en attendant votre *Virginie*.

Nardi parvus onyx eliciet cadum.
Hor., lib. IV, od. XII, v. 17.

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances, mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet; et quand on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve : on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. Delille n'est pas dans ce cas; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué Catherine. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chasser tous les capucins de la Russie; elle dit qu'Abraham Chaumeix est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra

1. Mme de La Chabalerie. (ÉD.)
2. *Épître sur les Voyages*, qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille. (ÉD.)

jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare Pierre Ier a créé. Je suis persuadé que dans six mois on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel : les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, monsieur, vivez gaiement sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir *Virginie*. Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque : elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très-humble, très-obéissant serviteur et confrère.

MMMMDXI. — A M. TRONCHIN-CALENDRIN,
CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

13 novembre.

Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentants, la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keate, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève [1]; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial, et ami de la paix; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché à vous, à vos parents, à vos amis, et à la constitution du gouvernement.

Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentiments, qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zéle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le conseil d'État contre lui. On ne se tromperait pas moins si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que, s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement nos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris

1. L'ouvrage de G. Keate avait paru en 1761. La traduction française est intitulée *Abrégé de l'histoire de Genève et de son gouvernement ancien et moderne*, traduit de l'anglais par A. Lorowich, avec quelques notes du traducteur; Londres (Genève), 1774, in-8°. (ÉD.)

leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées : cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'État, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération et des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus conciliants me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs, et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentiments pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

MMMMDXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 novembre.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très-docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi difficile que de faire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève. Non-seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de Fleury regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de Lautrec arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens: que le petit conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouïe jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentements réciproques entre les citoyens et le conseil subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma

Briasson doit m'envoyer[1]. Il ne songe pas qu'en le faisant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si Dieu est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savants; et pourvu que les autres aiment Jésus-Christ en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que Newton et Marsham.

Bonsoir, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

MMMMDXXXIV. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 décembre.

Voulez-vous savoir, monsieur, l'effet que fera *Virginie?* envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices: l'une est ma nièce Denis, l'autre ma fille Corneille; j'ai deux ou trois acteurs sous la main qui ne gâteront point votre ouvrage; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait : or jugez, si Despréaux se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur doit acheter une belle terre dans mon voisinage; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'Académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises, il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir.

1. Les volumes de l'*Encyclopédie*. (ÉD.)

MMMMDXXXV. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE[1].

A Ferney, 4 décembre.

Mes maladies, qui me persécutent, monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux, qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. Mme Denis et Mme Dupuits sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. Mme Dupuits s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures: j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenote; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père Adam lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talents, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens; le bon est rare partout en tout genre. Vous trouverez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'ermitage où l'on vous regrette.

Agréez les respects de V.

MMMMDXXXVI. — DU P. PAULIAN.

A Avignon, ce 4 décembre.

Monsieur, il est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que la troisième édition du *Dictionnaire*[2] que vous me demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce *Dictionnaire*, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes et Newton*. S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il mérite par cela même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. PAULIAN,
Ancien professeur de physique au collége d'Avignon, de la compagnie de Jésus.

1. Le marquis de Villevieille est mort à Paris le 11 mai 1825, dans un âge très-avancé. Le *Journal de Paris* des 10 et 14 juillet 1778 contient deux lettres sur la *Zulime* de Voltaire qui portent la signature de Villevieille, mais qui passaient pour être de Condorcet. (*Note de M. Beuchot.*)

2. *Dictionnaire de physique.* (ÉD.)

MMMMDXXXVII. — A M. LEKAIN.

7 décembre.

Mon cher ami, vous aurez sans doute le crédit de faire mettre deux cartons à cette pauvre *Adélaïde :* le libraire ne pourra refuser de prendre cette peine, que j'ai offert de payer.

Les deux fautes dont je me plains sont capitales, et peuvent faire très-grand tort à un ouvrage que vous avez fait valoir.

Le premier carton doit être à la page 30.

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire;
Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Il faut mettre à la place :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire;
On la veut, on en traite, et dans tous les partis
Vous serez prévenu, je vous en avertis.
Passez-les en prudence, etc.

Le second carton doit être à la page 39, où il se trouve deux vers répétés dans la même scène :

Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
Il m'ose offrir la main qui vous perça le flanc.

Il faut mettre à la place :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;
Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Je vous demande en grâce d'exiger ces deux cartons. Si le libraire les refuse, exigez du moins qu'on fasse un *errata*, dans lequel ces deux corrections se trouvent. Vous sentez à quel point ma demande est juste. Celui qui a glissé dans ma pièce ce détestable vers inintelligible :

Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux,

ne m'a pas rendu un bon service.

Mandez-moi, je vous prie, quand vous jouez *Gustave*[1].

On m'a écrit que si Mgr le Dauphin se porte mieux, il y aura encore des spectacles à Fontainebleau; mais j'en doute beaucoup.

Je crois M. d'Argental à la cour; c'est pourquoi je vous adresse cette lettre en droiture.

Adieu; vous savez combien je vous suis tendrement dévoué. V.

MMMMDXXXVIII. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Béni soit Dieu, monsieur! vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions; couronnez-les en faisant de *J. Meslier* ce que vous avez

1. *Gustave Wasa*, tragédie de La Harpe. (ÉD.)

fait de la *Lettre sur Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien, dans le pays que j'habite, qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur Tronchin craint pour les jours de M. le Dauphin; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord; tout le monde est dans les plus vives alarmes; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver longtemps le fils et le père! Adieu, monsieur; nous faisons les mêmes vœux pour toute votre famille.

MMMMDXXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux *Épîtres familières* de Cicéron; et je dois vous dire : « Si vous vous portez mal, j'en suis très-affligé; pour moi, je me porte mal. » La différence entre nous, c'est que vous êtes un jeune chêne qui essuyez une tempête, et que moi je suis un vieux arbre qui n'a plus de racines. Tronchin ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout seul par votre régime : c'est là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il se peut pourtant que votre grosseur à la gorge n'ayant pas suppuré, l'humeur ait reflué dans le sang : en ce cas, vous seriez obligé de joindre à votre régime quelques détersifs légers. Peut-être que la petite sauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les aliments et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé ma vie, et je ne connais point de médecin supérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher Beaumont trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera sûrement triompher l'innocence des Sirven comme celle des Calas.

On dit qu'il s'est déjà présenté soixante personnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne; en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre P. Adam; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul Génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur faisant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. Hennin, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez

moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'Argental sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de Praslin en est instruit; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

MMMMDXL. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.
SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR, QU'IL AVAIT FAIT GRAVER.

A Ferney, le 11 décembre.

J'ouvre une caisse, monsieur; j'y vois, quoi? moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très-bien que

Ce Danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans mon champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'était l'Amour
S'amusant à peindre un satyre
Avec les crayons de La Tour.

Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela fera soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disait à Titus :

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.
Acte II, scène IV.

Je pourrais vous dire :

Écrivez-moi souvent, et ne me peignez point.

Mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre, et je pardonne au graveur.

On prétend que vous avez des affaires et des procès; qui terre n'a pas souvent a guerre, à plus forte raison qui terre a.

.....Di tibi formam,
Di tibi divitias dederunt, artemque fruendi.
Hor., lib. I, ep. IV.

Ajoutez-y surtout la santé, et ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être et à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon, vous me négligerez; si vous en êtes dehors, vous

vous souviendrez, monsieur, d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers[1], et je ne vous démentirai jamais.

MMMMDXLI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 décembre.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages; ce séjour doit être fort malsain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris; la maladie de M. le Dauphin doit porter partout la tristesse. Cependant voilà une comédie de Sedaine[2] qui réussit et qui vous amuse; celle de Genève ne finira pas sitôt. Je crois, entre nous, que le conseil s'est trop flatté que M. le duc de Praslin lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles; mais le dernier surtout sera très-épineux, et demandera toute la sagacité de M. Hennin. Je lui remettrai mon mémoire et la consultation de votre avocat : cet avocat me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services ni auprès des magistrats ni auprès des citoyens; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève; il faut que M. Hennin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de Praslin me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*[3]. Cela est un peu contre la maxime de l'Évangile; cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de Praslin, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlements puissent avoir le crédit de soutenir dans ce moment-ci les lois, la nation, et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de

1. Voici les vers de Villette au bas du portrait de Voltaire.

Ses talents l'ont déifié,
L'Europe moderne l'honore;
Jadis à ses autels elle eût sacrifié.
Ce qui flatte mon cœur, et m'est plus cher encore,
Il eut pour moi de l'amitié. (ÉD.)

2. *Le Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes et en prose, jouée le 2 décembre 1765. (ÉD.)

3. C'est l'inverse de ce qu'on lit dans Matthieu, x, 34 : *Non veni pacem mittere, sed gladium*. (ÉD.)

leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie! vive Catherine, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même.

MMMMDXLII. — A M. FAVART.

Ferney, par Genève, 14 décembre.

Je croyais, monsieur, être guéri de la vanité à mon âge; mais je sens que j'en ai beaucoup avec vous. Non-seulement vous avez flatté mon amour-propre en parlant de la bonne *Gertrude*, mais j'en ai encore davantage en lisant votre *Fée Urgèle*, car je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous. Tout ce que vous faites me semble aisé à reconnaître; et lorsque je vois à la fois finesse, gaieté, naturel, grâces, et légèreté, je dis que c'est vous, et je ne me trompe point. Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable; l'opéra aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans Quinault. Si quelque chose pouvait me faire regretter Paris, ce serait de ne pas voir vos jolis spectacles, qui ragaillardiraient ma vieillesse; mais j'ai renoncé au monde et à ses pompes. Vous n'avez pas besoin du suffrage d'un Allobroge enterré dans les neiges du mont Jura. Quand il y aura quelque chose de votre façon, ayez pitié de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

MMMMDXLIII. — A M. HENNIN.

Au château de Ferney, 17 décembre.

Si je pouvais sortir, monsieur, je serais venu me mêler dans la foule de ceux qui vous ont vu arriver, le rameau d'olivier à la main. Mon âge et mes maladies me retiennent chez moi en prison. J'ai bu aujourd'hui à votre santé dans ma masure de Ferney avec M. Roger. Quand vous serez las des cérémonies et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable de venir chercher la sobriété et la tranquillité à Ferney. Je vous remettrai un *mémoire*[1] de deux avocats de Paris sur les tracasseries de Genève, et vous verrez que l'ordre des avocats en sait moins que vous. M. d'Argental devait le remettre à M. de Saint-Foix pour vous le donner, mais vous êtes parti précipitamment. Je vais le faire copier, et je serais très-flatté d'avoir l'honneur de vous entretenir en vous remettant l'original.

Quand vous aurez quelques ordres à me donner, vous pouvez les envoyer aux Rues-Basses, chez M. Souchai, marchand drapier, près du *Lion d'or*.

Mme Denis vous fait mille compliments. Nous ne pouvons vous exprimer à quel point nous sommes enchantés de nous trouver dans votre voisinage.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. VOLTAIRE

1. De Voltaire. (ÉD.)

MMMMDXLIV. — A M. DAMILAVILLE.

Genève, 20 décembre.

J'obéis à vos ordres, monsieur; je vous envoie les deux lettres de M. Covelle, que j'ai trouvées avec beaucoup de peine. Si je trouve les deux autres que vous demandez, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir, supposé que vous ayez reçu les premières.

M. Évrard m'a dit que vous aviez été malade; j'y prends la part la plus sensible, ainsi que tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir à Genève. On nous a dit aujourd'hui que M. de Voltaire ne se portait pas trop bien : il s'est donné beaucoup de peine pour accommoder nos petits différends avant que nous eussions M. Hennin. Les magistrats et les citoyens lui en ont témoigné la plus grande satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, J. L. BOURSIER.

MMMMDXLV — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hennin les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M. Hennin conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidents, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne faisait ce pauvre petit Montpéroux.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de Praslin enverra M. le marquis de Castries. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. Hennin, étant déjà très au fait du sujet des dissensions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin c'est une idée qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de Praslin.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris sur les affaires de la puissante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager Cromelin à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice; et cela est si vrai, que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève; venons à l'autre *tripot*. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'*Adélaïde du Guesclin*, que Lekain m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aie pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber *Phèdre* et *Athalie* :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour attraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez Lekain, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur Quinault[1], et sur qui on voudra; mais je prie Lekain instamment de faire mettre à la fin de l'édition, en *errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénoûment, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très-bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tous genres peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il a fait à ma poitrine et à mes yeux!

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de Praslin la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. Hennin.

Respect et tendresse.

MMMMDXLVI. — A M. Hennin.

A Ferney, 21 décembre.

J'écris à M. d'Argental, monsieur. Je lui dis que je vous ai remis le *mémoire* de ses avocats. Ils n'ont consulté que l'étiquette. Ils se trompent sur quelques usages de Genève. Vous accorderez la justice avec les convenances.

Comme je dis à M. d'Argental tout ce qui me passe par la tête, je propose que vous soyez nommé médiateur. Je ne trouve rien de plus

1. Quinault-Dufresne était retiré du théâtre depuis 1741; mais c'était lui qui avait en 1734, créé le rôle de Vendôme, et il pouvait avoir fait ou fait faire des corrections dans la pièce. Les deux vers que Voltaire blâme dans cette lettre étaien, acte II, scène VII, où les interlocuteurs sont Vendôme et Coucy. (*Note de M. Beuchot.*)

à sa place. Vous êtes sur les lieux; vous êtes au fait; on a confiance en vous. Vous monterez la machine comme médiateur, vous la ferez aller ensuite comme résident. Vous serez l'arbitre du petit État où vous êtes ministre, jusqu'à ce qu'on vous donne des emplois plus importants. Je ne vois nulle difficulté à cette nomination. Un résident de France vaut bien un ministre de Berne. Vous croyez bien qu'en écrivant dans cette vue à M. d'Argental, je suis loin de vous compromettre; que je donne cette idée comme une de mes imaginations que notre ancienne amitié me met en droit de lui confier. Enfin c'est une niche que je vous ai faite, et dont je vous avertis, afin que vous puissiez parer les coups que je vous porte, s'il vous en prend envie.

Si quelque jour vous faites l'honneur au vieux solitaire de venir dîner dans sa retraite, je vous promets moins de monde. Vous verrez des cœurs français aussi enchantés de vous pour le moins que les cœurs génevois, et beaucoup plus sensibles.

Mille respects. V.

MMMMDXLVII. — Au même.

Ferney, 22 décembre.

Eh bien! je vous disais donc, monsieur, que je suis dans mon lit, environné de neige; que je voudrais de tout mon cœur pouvoir venir vous demander à dîner, et que Mme Denis voudrait pouvoir venir arranger vos meubles; que je vous crois cent fois plus propre à concilier tout qu'aucun lieutenant général des armées du roi; que vous êtes très-aimable; que je persiste dans mes souhaits plutôt que dans mon avis; que Jean-Jacques Rousseau n'est ni le plus habile ni le plus heureux des hommes; que les deux partis pourraient bien avoir un peu tort; que la meilleure médiation est de les faire boire ensemble; que la paix est rare chez les hommes; qu'après avoir essayé bien des choses, on trouve que la retraite est ce qu'il y a de mieux; et que dans ma retraite ce qu'il y aura de mieux pour moi, ce sera que vous vouliez bien l'honorer quelquefois de votre présence, quand vos affaires, ou plutôt les affaires d'autrui, vous le permettront; qu'enfin je suis entièrement à vos ordres tant que je végéterai au pied du mont Jura.

MMMMDXLVIII. — A M. Damilaville.

A Ferney, 25 décembre.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar;* « Des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter. » Comment voulez-vous que Mme du Deffand ait ces *Mélanges* dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que Mme du Deffand a une lettre sur Mlle de Lenclos; c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait avec la dernière instance de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux

partis n'ont point promis de prendre les armes : il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe, et se passera avec la plus grande tranquillité; et, si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. Boursier m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'Hélvétius a dû être bien étonné du prix que Jean-Jacques a mis à sa communion huguenote.

MMMMDXLIX. — A M. Hennin.

A Ferney, 27 décembre.

Je suis très-persuadé, monsieur, qu'il y a plusieurs dames à Genève qui aimeraient mieux partager votre lit jonquille que de vous le disputer. Nous ne sommes pas trop dignes actuellement de vous coucher; mais si quelque vieille emporte votre lit, daignez venir dormir chez nous.

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covelle le fornicateur[1], cela est d'un très-bon augure; c'est le premier des hommes, car il fait des enfants à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin, comme si c'était du chambertin; d'ailleurs grand politique et n'ayant pas le sens commun.

Comment voulez-vous, monsieur, que les citoyens élisent des magistrats? on vend des échaudés à la nouvelle élection, et des biscuits au pouvoir négatif. Ces deux branches de commerce doivent être respectées. Vous vous amuserez doucement et gaiement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout.

Si vous avez envie, monsieur, d'avoir une maison de campagne, il y en a une auprès de Ferney, qu'un architecte a bâtie, et qu'il doit peindre à fresque; tous les plafonds sont en voûtes plates de briques; il y a du terrain pour entourer toute la maison de jardins; on a déjà bâti une petite écurie, on peut faire vis-à-vis de ces écuries un logement pour des domestiques. Je crois que tout cela serait à bon marché, et sûrement à meilleur marché qu'auprès de Genève.

Vous voyez, monsieur, que je cherche mon intérêt. Vous sentez combien il me serait doux de vous avoir l'été dans notre voisinage. Ajoutez à ces raisons que, dans tout le territoire de la parvulissime république, on est épié de la tête aux pieds, et qu'on est l'éternel objet de la curiosité publique.

Recevez mes tendres respects. V.

1. Il est le principal personnage de la *Guerre civile de Genève*. (Éd.)

Quand vous aurez, monsieur, quelques ordres à me donner, ayez la bonté de me les envoyer le soir, ou avant les dix heures du matin, chez M. Souchai, marchand, aux Rues-Basses, près du *Lion d'or*. Je les recevrai toujours.

MMMMDL. — A M. THIERIOT.

28 décembre.

Mon ancien ami, vous allez donc être physiquement grand-père; je ne le suis que moralement, nous élevons tout doucement la marmotte que Mme Dupuits nous a faite. Je n'aime que les anciennes lois romaines qui favorisent la liberté de l'adoption. J'ai été heureux bien tard dans ce monde; mais enfin je l'ai été, et peu de gens en diront autant d'eux.

Voici ma réponse à votre belle dame qui s'amuse à faire des romans. Je ne la cachète point avec un petit pain, parce qu'on dit que cela n'est pas honnête pour la première fois; je ne la cachète point avec de la cire, parce qu'un cachet sous l'enveloppe de frère Damilaville serait tâté par les doigts de messieurs de la poste, inconvénient qu'il faut toujours éviter. Ayez donc la bonté de cacheter la lettre à Mme de La Martinière Benoist, et de la faire rendre.

Il faut que le chocolat soit une bonne chose, s'il vous a rendu des yeux, des oreilles, et un estomac; moi, qui n'ai plus rien de tout cela, je vais donc prendre du chocolat aussi; mais comme je suis plus vieux de quatre ans que vous, je doute que le chocolat me fasse le même bien. Achevons doucement notre carrière, en foulant aux pieds les préjugés, en riant des sots, et en fuyant les fanatiques.

MMMMDLI. — A M. DAMILAVILLE.

28 décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de M. le Dauphin[1] arrêtera pour quelque temps la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événements qui font la douleur publique, et laissent pour quelques jours leurs vains débats et leurs folles querelles.

Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. Tronchin à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de Tronchin.

Il y a un *Traité des superstitions*[2] qui paraît depuis peu : s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir dans un

1. Il était mort le 20 décembre. (ÉD.)
2. *Essai sur les erreurs et les superstitions anciennes et modernes*, par J. L. Castillon. (ÉD.)

mois le gros ballot que Briasson a déjà fait partir; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous et de M. Fréron, et de Bigex. M. Boursier prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des Sirven. Il me paraît nécessaire que M. de Beaumont rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des Calas, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigoths. Cela peut non-seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

MMMMDLII. — A M. ***, OFFICIER DE MARINE[1].

Il est vrai que j'ai hasardé un *Essai sur l'histoire générale*, qui n'est qu'un tableau des malheurs que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays, s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si dans ce tableau général on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui régnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat du Finistère est tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événements, et la nation anglaise se trompe très-souvent. Je sais au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et comme vous étiez, monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada, ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre, et quoique vous n'eussiez affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers moments de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque de trente-quatre vaisseaux de guerre il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*, il y en eut peu,

1. On croit que c'est M. de Vaudreuil. (*Ed. de Kehl.*)

et j'en ai vu une. Je verrais sans doute avec plus de plaisir, monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet *Essai sur l'histoire générale*. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissants qu'ils sont, ne le sont point assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation, si vous voyez, monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut de beaucoup que cet *essai historique* soit un temple de la Gloire; mais s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre, etc.

MMMMDLIII. — A MADAME DE TRÉVÉNEGAT.

Madame de Trévénegat s'est adressée à un malade pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur depuis environ cinquante ans; mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à César, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont madame de Trévénegat parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes; que ce n'est pas là son affaire; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à madame de Trévénegat une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de bien se porter, et lui présente ses respects.

MMMMDLIV. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, mademoiselle, que la belle Oldfield, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que Mlle Lecouvreur, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakspeare. Nous n'avons pas encore parmi

nous la fête de Molière. Louis XIV, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'Opéra devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre XVIe siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape Léon X et au génie des prélats Bibiena, La Casa, Trissino. Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes[1]. Deux évêques faisaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissements aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal Mazarin; mais voyez comme tout change : les cardinaux Dubois et Fleury, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la foire. Nous sommes devenus plus réguliers; nos mœurs sont sans doute plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Église contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites, qui faisaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, mademoiselle, aux grands savants qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les dieux par les cérémonies les plus saintes : que fit le sénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa[2]. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables Français, mais il y a aussi des Welches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre; mais vous savez que la société subsiste de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentiments d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

1. L'Estoile, Boisrobert, Colletet, Rotrou, P. Corneille. (ÉD.)
2. Voyez *Tite-Live*, livre VII, chapitre II. (ÉD.)

MMMMDLV. — A M. D'ALBERTAS.

Monsieur le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand Mme la présidente saura cela, elle se fâchera; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira : « Si mon mari fait voyager de petits Suisses, j'en ferai voyager de grands; « et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vite beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point: et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un Suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui; *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour connaître les Suisses; *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un Suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vite vos torts, *car* c'est le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et surtout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plus tôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin; et, pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit Suisse, *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

MMMMDLVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Mon cher ange, il y a plus d'un d'Éon et plus d'un Vergy : lisez et jugez. Voyez s'il n'est pas de l'intérêt du ministère et du bien public d'imposer silence à ces malheureux, qui vivent de calomnies, et qui osent se dire gens de lettres. Je m'en rapporte à la bonté, à la prudence et au zèle éclairé de M. le duc de Praslin.

Dites-moi donc comment vous vous portez, mes divins anges. Votre thermomètre est-il à dix degrés au-dessous de la glace, comme le nôtre? Je perds les yeux, les oreilles, la poitrine, les pieds, les mains, et la tête; mais il me reste toujours un cœur fait pour vous adorer.

Au nom de Dieu, quand le doux temps viendra, comme dit Pluche, venez avec lui pour être le médiateur de Genève. Vous savez que cette fourmilière importune le roi, et demande un ministre qui règle le pas des fourmis. Tout cela, en vérité, est le comble du ridicule. Il y a deux mois que ces pauvres gens pouvaient s'accorder très-aisément; deux ou trois sottises, à la tête desquelles est l'orgueil, les ont brouillés plus que jamais. Il serait difficile de dire bien précisément pourquoi; et je crois que les médiateurs seraient bien étonnés qu'on les eût fait

venir pour de semblables bagatelles. Mais enfin venez, vous qui êtes le plus aimable et le plus conciliant de tous les hommes, comme le plus juste. Que cette aventure me produise le bonheur de ma vie; vous verrez madame votre tante, en chemin, et cette visite ne sera peut-être pas inutile.

Quand vous serez à Genève, vous recevrez vos paquets de Parme plus tôt qu'à Paris. Vous ferez aussi bien les affaires avec M. le duc de Praslin par lettres que de bouche. Vous êtes, d'ailleurs, déjà au fait des tracasseries génevoises; enfin, je ne vois point d'homme plus propre que vous pour ce ministère. Je suis convaincu qu'il ne tient qu'à vous d'être nommé; et si vous ne l'êtes pas, je ne vous le pardonnerai de ma vie. Berne et Zurich enverront des magistrats; il faut que la France en fasse autant.

J'ajoute à toutes ces raisons un point bien important, c'est qu'on aura la comédie à Genève pendant la médiation, pour préparer les esprits à la concorde et à la gaieté. Enfin voilà probablement la seule occasion que j'aurai d'embrasser mon ange avant ma mort.

Voici une lettre [1] d'un mauvais plaisant de Neuchâtel, que je vous envoie pour vous tenir en joie. On m'assure dans le moment que le roi de Prusse est très-malade; cela pourrait bien être: il m'écrivit, il y a un mois, que je l'enterrerais, tout cacochyme et tout vieux que je suis; mais je n'en crois rien, ni lui non plus.

Je pense que l'affaire des dîmes est accrochée, comme on dit en style de dépêches; il n'y a pas grand mal. Je suis rempli de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance pour toutes les bontés de M. le duc de Praslin, et confus des peines qu'il a daigné prendre. Lorsque j'ai vu que les Génevois n'étaient plus occupés sérieusement que de la prééminence de leurs rues hautes sur leurs rues basses, et qu'ils étaient résolus de fatiguer le ministère de France pour savoir si le conseil des vingt-cinq a le pouvoir négatif ou non dans tous les cas, j'ai jugé à propos de faire avec mon curé ce que le conseil génevois aurait dû faire avec les citoyens : j'ai fait un très-bon accommodement avec le curé; il m'a rendu maître de tout, et, Dieu merci, je n'ai plus de procès qu'avec Fréron.

J'étais curieux, avec juste raison, de savoir ce que contenait cette vieille demi-page. Le mot d'infâme a toujours signifié le jansénisme, secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le presbytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les jésuites, ce qui devient incroyable; mais cependant c'est ce qui est. Si le roi sait mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des sujets très-loyaux.

L'idée de faire imprimer le tout par Cramer m'était venue par deux raisons : la première, que j'évitais le honteux désagrément de passer par les mains de la police, qui peut-être se serait rendue difficile sur l'histoire des proscriptions [2], depuis les vingt-trois mille Juifs égorgés

1. Une des *Lettres sur les miracles*. (ÉD.)
1. Il s'agit du petit écrit *Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions*. (ÉD.)

pour un veau, jusqu'aux massacres commis par les camisards des Cévennes. La seconde raison est que sur l'inspection d'une feuille imprimée, je corrige toujours vers et prose. Les caractères imprimés parlent aux yeux bien plus fortement qu'un manuscrit. On voit le péril bien plus clairement; on y court, on fait de nouveaux efforts, on corrige, et c'est ma méthode.

Je renonce cependant à ma méthode favorite pour satisfaire un libraire de Paris, qui est un véritable homme de lettres, fort au-dessus de sa profession, et dont je veux me faire un ami.

M. le duc de Praslin vous aura sans doute envoyé tout le manuscrit avant que vous receviez ma lettre, et vous serez en état de juger en dernier ressort. Je vous supplie très-instamment de passer au petit ex-jésuite ces vers de Fulvie :

Après m'avoir offert un criminel amour,
Ce protée à ma chaîne échappa sans retour.

Acte I, scène I.

J'ai eu dessein d'exprimer les débauches qui régnaient à Rome dans ces temps illustres et détestables; c'est le fondement des principales remarques. Je veux couler à fond la réputation d'Auguste; j'ai une dent contre lui depuis longtemps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux que lui. Quoi! l'aimable Ovide exilé en Scythie! ah, le barbare! Brutus, où étais-tu?

Où êtes-vous, mes divins anges? Il fait froid : que je me fourre sous vos ailes.

MMMMDLVII. — A M. HENNIN.

1er janvier 1766.

Toute la masure de Ferney souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des *Trois Grâces*[1] le jour qu'il prononça son discours. C'est être payé dans la monnaie qu'on a frappée. Il couche dans le lit de Mme de Montpéroux. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. Nous le félicitons de tous ses triomphes.

A Ferney, premier jour de l'an, jour où il fait un froid de diable.

MMMMDLVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier.

Eh mon Dieu! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur[2]? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Génevois désirent passionnément un magistrat.

1. Le tableau des *Trois Grâces*, par Carle Vanloo, le chef-d'œuvre de ce peintre, dont M. Hennin avait fait l'acquisition. (ÉD.)
2. Médiateur pour la France dans les affaires de Genève. (ÉD.)

Vous verrez, par l'imprimé ci-joint [1], qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques: je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne, et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très-grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition : on sort à présent de cette fange; mais, croyez-moi, il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle.

Voici des vers [2], mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine; voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève!

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Praslin et à M. le marquis de Chauvelin? Je me mets sous vos ailes.

MMMMDLIX. — A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 3 janvier.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. Dalembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles; je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle âme. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infâme pièce de Palissot [3]. Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur; qui a fait de très-beaux vers [4], même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même

1. La *Collection des lettres sur les miracles*. (ÉD.)
2. *Épître à Henri IV, sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince, pendant la maladie du Dauphin*. (ÉD.)
3. *Les Philosophes*, comédie jouée en 1760. (ÉD.)
4. Le duc de Choiseul s'était donné pour l'auteur de l'ode contre le roi de Prusse. (ÉD.)

autant que nous; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très-fidèle de la lettre à Mme du Deffand, dont quelques fragments ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies, quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à Mme du Deffand : vous savez en pareil cas combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers [1] avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot [2] trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

MMMMDLX. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 janvier.

C'est vous, mon cher enfant, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la statue de Henri IV, pour lui demander la guérison du Dauphin. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens [3]. Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poésie allobroge, venant du pied du mont Jura, et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable Henri IV sur sainte Geneviève; ma passion pour ce grand homme m'a peut-être emporté trop loin : je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

Mon saint à moi, c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Au milieu des guerres de la Fronde, il fut également respecté des deux partis. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemy. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre. Il était si humble de cœur, qu'il refusait aux jours solennels de porter les superbes or-

1. *L'Épître à Henri IV.* (ÉD.) — 2. Architecte du Pantheon. (ÉD.)
3. *L'Épître à Henri IV.* (ÉD.)

nements qu'avait donnés Médicis, bien différent de François de Sales, qui écrivait à Mme de Chantal : « Ma chère sœur, j'ai dit ce matin la messe avec la belle chasuble que vous m'avez brodée. »

MMMMDLXI. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci[1] :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux;
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
Tu l'as trop mérité : c'est toi, c'est ton courage

à la place des trois qui commencent ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très-grande obligation. Je ne veux me brouiller ni avec sainte Geneviève ni avec ses moines.

MMMMDLXII. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

6 janvier.

J'ai lu presque toute l'histoire de l'usurpatrice Isabelle, du fripon de Ferdinand, de l'insolent Ximenès, et du grand Christophe Colomb. J'en suis extrêmement content, et j'en fais mon compliment à M. l'abbé.

Comme je ne veux pas me brouiller entièrement avec un autre abbé, qui est celui de Sainte-Geneviève, j'ai adouci quelques vers qui regardaient sa sainte. Cette leçon-ci me paraît plus honnête que l'autre, et c'est celle à laquelle je me tiens.

MMMMDLXIII. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève : en voici une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait longtemps ce qu'il a pu pour les apaiser; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie; ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du Czar Pierre et de J. J. Rousseau* est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat insocial*[2] que Pierre Ier n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le *Dialogue sur les anciens et les modernes* est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie

1. Dans l'*Épître à Henri IV*. (ÉD.) — 2. Livre II, chapitre VIII. (ÉD.)

de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention; et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche[1]. Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, BOURSIER[2].

MMMMDLXIV. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 janvier.

S'il y a, monsieur, des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam, qui dit la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très-informe); il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore[3]; les Génevois, qui se connaissent en vers moins que lui, ont imprimé ce rogaton; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grâce, monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice.

J'ai lu le petit écrit intitulé *le Droit négatif*[4]; il paraît mériter attention. Il me semble que la seule chose dans laquelle on s'accorde au pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de ma main; les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects. V.

MMMMDLXV. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 8 janvier.

Non, il n'est point de plus plaisant vieillard que vous. Vous avez conservé toute la gaieté et l'aménité de votre jeunesse. Votre lettre sur les miracles m'a fait pouffer de rire. Je ne m'attendais pas à m'y trouver, et je fus surpris de m'y voir placé entre les Autrichiens et les cochons[5]. Votre esprit est encore jeune; et tant qu'il restera tel, il n'y a rien à craindre pour le corps. L'abondance de cette liqueur qui circule dans les nerfs et qui anime le cerveau prouve que vous avez encore des ressources pour vivre.

1. Libraire de Neuchâtel, en Suisse. (ÉD.) — 2. C'est-à-dire Voltaire. (ÉD.)
3. L'*Épître à Henri IV*. (ÉD.)
4. Le droit négatif était le droit qu'avait le petit conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le conseil général, soit pour interpréter les lois obscures, soit pour maintenir les lois enfreintes. (ÉD.)
5. C'est dans la quatorzième de ses *Lettres sur les miracles* que Voltaire parle du roi de Prusse sous le titre de comte de Neuchâtel, et de la métamorphose des compagnons d'Ulysse. (ÉD.)

Si vous m'aviez dit, il y a dix ans, ce que vous dites en finissant votre lettre, vous seriez encore ici. Sans doute que les hommes ont leurs faiblesses, sans doute que la perfection n'est point leur partage: je le ressens moi-même, et je suis convaincu de l'injustice qu'il y a d'exiger des autres ce qu'on ne saurait accomplir, et à quoi soi-même on ne saurait atteindre. Vous deviez commencer par là, tout était dit; et je vous aurais aimé avec vos défauts, parce que vous avez assez de grands talents pour couvrir quelques faiblesses.

Il n'y a que les talents qui distinguent les grands hommes du vulgaire. On peut s'empêcher de commettre des crimes; mais on ne peut corriger un tempérament qui produit de certains défauts, comme la terre la plus fertile, en même temps qu'elle porte le froment, fait éclore l'ivraie. L'*inf*... ne donne que des herbes venimeuses : il vous est réservé de l'écraser avec votre redoutable massue, avec le ridicule que vous répandez sur elle, et qui porte plus de coups que tous les arguments. Peu d'hommes savent raisonner, tous craignent le ridicule.

Il est certain que ce que l'on appelle honnêtes gens en tout pays commence à penser. Dans la superstitieuse Bohême en Autriche, ancien siége du fanatisme, les personnes de mise commencent à ouvrir les yeux. Les images des saints n'ont plus ce culte dont elles avaient joui autrefois. Quelques barrières que la cour oppose à l'entrée des bons ouvrages, la vérité perce nonobstant toutes ces sévérités. Quoique les progrès ne soient pas rapides, c'est toutefois un grand point que de voir un certain monde qui déchire le bandeau de la superstition.

Dans nos pays protestants on va plus vite; et peut-être ne faudrait-il plus qu'un siècle pour que les animosités qui naquirent des parties *sub utraque et sub una*, et la Sorbonne, soient entièrement éteintes. De ce vaste domaine du fanatisme il ne reste guère que la Pologne, le Portugal, l'Espagne, et la Bavière, où la crasse ignorance et l'engourdissement des esprits maintiennent encore la superstition.

Pour vos Génevois, depuis que vous y êtes, ils sont non-seulement mécroyants, ils sont encore devenus tous de beaux esprits. Ils font des conversations entières en antithèses et en épigrammes. C'est un miracle par vous opéré. Qu'est-ce que ressusciter un mort, en comparaison de donner de l'imagination à qui la nature en a refusé? En France, aucun conte de balourdise qui ne roule sur un Suisse; en Allemagne, quoique nous ne passions pas pour les plus découplés, nous plaisantons cependant la nation helvétique. Vous avez tout changé. Vous créez des êtres où vous résidez : vous êtes le Prométhée de Genève. Si vous étiez demeuré ici, nous serions à présent quelque chose. Une fatalité qui préside aux choses de la vie n'a pas voulu que nous jouissions de tant d'avantages.

A peine eûtes-vous quitté votre patrie, que la belle littérature y tomba en langueur; et je crains que la géométrie n'étouffe en ce pays le peu de germe qui pouvait reproduire les beaux-arts. Le bon goût fut enterré à Rome dans les tombeaux de Virgile, d'Ovide, et d'Horace : je crains que la France, en vous perdant, n'éprouve le sort des Romains.

Quoi qu'il arrive, j'ai été votre contemporain. Vous durerez autant que j'ai à vivre, et je m'embarrasse peu du goût, de la stérilité, ou de l'abondance de la postérité.

Adieu; cultivez votre jardin, car voilà ce qu'il y a de plus sage.

FÉDÉRIC.

MMMMDLXVI. — A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 janvier.

Monsieur, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous avez daigné faire de *la Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnements servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une petite partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos ïambes latins; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentiments de mon estime, mes sincères remercîments, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

MMMMDLXVII. — A M. CHRISTIN.

10 janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte

que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentiments sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu[1] pour avoir mangé gras très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste, car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous faisons tous les plus sincères compliments.

MMMMDLXVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de Praslin ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion qui est devenue chez moi dominante de vous voir médiateurs à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et au conseil de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. Hennin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, sans qu'on puisse reprocher à M. Hennin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hennin paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas le conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le conseil général des quinze-cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénoûment.

Plusieurs citoyens, y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez

1. Claude Guillon, Franc-Comtois, décapité en 1629. (ÉD.)

moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat tel que je l'avais lu il y a plus d'un mois à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité, et de mon amour pour la paix.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'État de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé Mme la maréchale de Luxembourg, et peut-être M. le prince de Conti; et ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissension qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits : un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Vestphalie, aux dépens de l'Église. Je suis comme le vieux Caton, qui disait toujours au sénat : « Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage.* »

Respect et tendresse.

MMMMDLXIX. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet [1] m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage, vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce au théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue qu'il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est là ce qui fait

1. *Virginie.* (ÉD.)

réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelquefois barbare, mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amants; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentiments romains de cette digne fille; qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentiments. Je voudrais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire; un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentiments d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les compliments inutiles.

MMMMDLXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai *tripot*, non celui de Genève, mais celui de la Comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Ferney; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intétêt, sans vraisemblance, sans beauté; on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque *le Siége de Calais* a réussi; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la faisant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hennin, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Génevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là

à se supporter les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez Mme de Groslée; vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hennin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich : vous les dirigeriez; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Praslin; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue; la mienne est de mourir comme le bon vieillard Siméon, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

MMMMDLXXI. — A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'État de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Fréron et les Pompignan, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, Montmolin, etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces *lettres;* mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en par-

lait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos États de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables : ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme : ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent, à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne, père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette; je ne réponds pas de sa conduite : il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers : il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

MMMMDLXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument quo vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hennin vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le *tripot* de Genève, et les députés de Zurich et de Berne, désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusils tirés, et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer longtemps de M. le duc de Praslin; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. Hennin vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter, à Paris, les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Praslin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hennin signera après vous, non-seulement le traité, mais l'établissement de la Comédie. Ce qui reste dans Genève de pédants et de cuistres du XVIe siècle perdra ses mœurs sauvages : ils deviendront tous Français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs; ils dépendront de la France, en conservant leur liberté.

M. Hennin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise ; il est plein d'esprit et de grâces, très-instruit, conciliant, laborieux, et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite[1] vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très-content de sa conduite dans la province. Il n'a nulle part ni au *Dictionnaire philosophique*, ni aux *Lettres* des sieurs Covelle et Baudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Fréron, mais que l'innocence ne craint rien; que non-seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

MMMMDLXXIII. — Au même.

17 janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéraments que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentiments dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hennin la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hennin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Praslin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur; M. Hennin le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de Praslin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables.

1. Voltaire voulait donner, comme étant d'un jésuite, sa tragédie du *Triumvirat*. (Éd.)

et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage; et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres[1] qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je ne puis pas répondre que la fréronnaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante-douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentiments, et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal.

Respect et tendresse.

MMMMDLXXIV. — Au même.

20 janvier.

Voilà donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes générales réussisse; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Praslin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux

1 Les *Lettres sur les miracles*. (Éd.)

plaisanteries de M. Baudinet et de M. Montmolin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du XVIe siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parce qu'ils avaient condamné *le Vicaire savoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis mille sept cents soixante-six ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation, dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits, et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchants; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Praslin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hennin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Praslin; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie; ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du XVIe siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons lui et moi sous les ailes de nos anges.

MMMMDLXXV. — A M. DALEMBERT.

20 janvier.

Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes un sage, et Jean-Jacques est un fou; il a été fou à Genève, à Paris, à Motiers-Travers, à Neuchâtel; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse, et mourra fou. Or la folie fait grand tort à la philosophie, et c'est de quoi j'ai le cœur navré.

Je vous envoie les plats vers dont vous me parlez[1]; ils sont encore

1. L'*Épître à Henri IV*. (ÉD.)

moins plats que tous ceux qu'on a faits et fera sur ce sujet. Mon maudit aumônier, ex-jésuite imbécile, les avait portés à Genève, et on les a imprimés. J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver, parce que je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir préféré Henri IV à sainte Geneviève. Henri IV n'a fait que sauver le royaume; il n'a été que l'exemple des rois; et sainte Geneviève, qui servait un boulanger, le vola à bonne intention. J'avoue donc mon extrême faute d'avoir donné la préférence à mon Henri sur ma Geneviève. Brûlez mes vers, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quoi donc! est-ce que frère Damilaville ne vous a pas dit qu'un certain duc[1], ministre, avait sollicité votre pension, ne sachant pas si elle était forte ou faible? Il faut pourtant que vous le sachiez; il faut que vous sachiez encore que, tout duc et tout ministre qu'il est, il a fait de très-belles et très-généreuses actions. Il a eu le malheur de protéger Palissot, j'en conviens; mais Palissot était le fils d'un homme qui avait fait les affaires de sa maison en Lorraine.

Le grand point, c'est que les sages ne soient pas persécutés, et certainement ce ministre ne sera jamais persécuteur. Dieu nous préserve des bigots! ce sont ces monstres-là qui sont à craindre.

Vous ne me mandez point ce que vous faites, où vous êtes, comment va votre santé, si vous êtes content, si vous resterez à Paris, si vous travaillez à quelque ouvrage; je m'intéresse pourtant très-vivement à tout cela.

Les tracasseries de Genève m'amusent; mais je suis si malade qu'elles ne m'amusent guère. Je m'en vais mon grand chemin de l'autre monde, ce pays dont jamais aucun voyageur n'est revenu, comme dit Gilles Shakspeare. Faut-il que je meure sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de la mer? cela serait bien cruel. Adieu; je ne sais qui avait plus raison de Démocrite ou d'Héraclite dans le meilleur des mondes possibles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDLXXVI. — A M. DAMILAVILLE.

20 janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à Mme Calas, par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven! Le véritable Élie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout[2].

Platon[3] était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de*

1. Le duc de Choiseul. (ÉD.)
2. Sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à Dalembert après la mort de Clairaut. (ÉD.)
3. Diderot. (ÉD.)

la philosophie. Quant il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage, dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé *le Vicaire savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poëme de *la Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée? Comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me résigne, et je vous aime. *Écr. l'inf....*

MMMMDLXXVII. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

22 janvier.

J'ai fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*[1]. Elle m'a fait un très-grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais si la petite Geneviève de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers, M. Dupuits et père Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux

1. *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, par Mignot, frère de Mme Florian et neveu de Voltaire. (ÉD.)

ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire : il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades, qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et Mme de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu, et petits-neveux.

MMMMDLXXVIII. — A CATHERINE II.

24 janvier.

Madame, la lettre dont Votre Majesté Impériale m'honore m'a tourné la tête; elle m'a donné des patentes de prophète; je ne me doutais pas que l'archevêque de Novogorod se fût en effet déclaré contre le système absurde des *deux puissances*. J'avais raison sans le savoir, ce qui est encore un caractère de prophétie. Les incrédules pourront m'objecter que cet archevêque ne s'appelle pas Alexis [1], mais Démétri. Je pourrai répondre avec tous les commentateurs qu'il faut de l'obscurité dans les prophéties, et que cette obscurité rend toujours la vérité plus claire. J'ajouterai qu'il n'y a qu'à changer *Alex* en *Démé*, et *is* en *tri*, pour avoir le véritable nom de l'archevêque. Il n'y aura certainement que les impies qui puissent ne se pas rendre à des preuves si évidentes.

Je suis si bon prophète que je prédis hardiment à Votre Majesté la plus grande gloire et le plus grand bonheur. Ou les hommes deviendront entièrement fous, ou ils admireront tout ce que vous faites de grand et d'utile. Cette prédiction même vient un peu, comme les autres, après l'événement.

Il me semble que si cet autre grand homme, Pierre Ier, s'était établi dans un climat plus doux que sur le lac Ladoga, s'il avait choisi Kiovie, ou quelque autre terrain plus méridional, je serais actuellement à vos pieds, en dépit de mon âge. Il est triste de mourir sans avoir admiré de près celle qui préfère le nom de Catherine aux noms des divinités de l'ancien temps, et qui le rendra préférable. Je n'ai jamais voulu aller à Rome; j'ai senti toujours de la répugnance à voir des moines dans le Capitole, et les tombeaux des Scipions foulés aux pieds des prêtres; mais je meurs de regret de ne point voir des déserts changés en villes superbes, et deux mille lieues de pays civilisés par des héroïnes. L'histoire du monde entier n'a rien de semblable; c'est la plus belle et la plus grande des révolutions: mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord.

Dalembert a bien tort de n'avoir pas fait le voyage, lui qui est en-

1. Voltaire avait publié, en octobre 1765 un *Mandement* supposé *de l'archevêque de Novogorod la Grande*, dans lequel il donnait à cet archevêque le nom d'Alexis. (ÉD.)

core jeune. Il a été piqué de la petite injustice qu'on lui faisait; mais l'objet, qui est fort mince, ne troublait point sa philosophie. Tout cela est réparé aujourd'hui. Je crois que l'*Encyclopédie* est en chemin pour aller demander une place dans la bibliothèque de votre palais.

Que Votre Majesté Impériale daigne recevoir avec bonté ma reconnaissance, mon admiration, mon profond respect. *Feu l'abbé Bazin.*

MMMMDLXXIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons, pour ne pas venir à Genève, extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de Mme de Groslée; mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que, le jour de sainte Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite, et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poëte; les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère ausi dangereuse qu'absurde des *deux puissances?* L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non-seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostou, qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre : « La tolérance est établie chez nous; elle fait loi de l'État, et il est défendu de persécuter. »

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer Glaciale! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le and Tronchin; je vous répondrai : « Personne, ou le premier venu; » la est absolument égal à mon âge; mon mal n'est que la faiblesse ec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne gué-ait pas ce mal-là; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature. Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu ire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que ıvais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui ire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce r'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Con-at social* très-insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* ıns son *Émile;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être taqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opi-ion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève, que j'avais en-ıgé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre ean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux élices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il ous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non-seulement plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le lus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démen-r solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à ette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnè-ent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers état e notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils urent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'ac-user de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce uthentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas éta-lie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; e ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

MMMMDLXXX. — A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de 'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais sûrement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Galitzin en renfermait ıne de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque le Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois[1] contre la chimère absurde des *deux puissances*. Elle me dit qu'un évêque de Rostou, qui avait prêché les *deux puissances*, a été con-

1. Voici le passage de la lettre de Catherine. M. Beuchot l'a publié pour la première fois dans son édition.

« Les sujets de l'Église souffrant des vexations souvent tyranniques, aux-quelles les fréquents changements de maîtres contribuaient encore beaucoup, se revoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Élisabeth, et ils étaient à mon

damné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Tronchin ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les nos 18 et 19. Fauche n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables, et de tous les honnêtes gens éclairés. *Écr. l'inf....*

MMMMDLXXXI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. Covelle et Baudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Baudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez, de plus, que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Baudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne, et que l'on commence même à penser en Bohême et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour depuis Moscou jusqu'en Suisse.

avénement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé, et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques-uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe des *deux puissances*. Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'impératrice Élisabeth. On s'était contenté de lui imposer silence. Mais son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine. »

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviève ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin, car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste; il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton, et l'inoculation de la petite vérole; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Tronchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville; on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le *tripot* de Genève. Respect et tendresse.

MMMMDLXXXII. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 janvier.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie : vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse, ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au delà du tombeau; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre, et vous avez dû voir par ma dernière avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous, il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous sera atttaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis

toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des États et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité[1] dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que de toutes les amitiés la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent : je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre âme se peint tout entière dans tout ce qui vous passe par la tête; c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte. Tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parce que j'aime le vrai : en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec sainte Geneviève.

MMMMDLXXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

J'ai vu ce buste d'ivoire[2], mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout à fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête.

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guillyn, qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guillyn, en y fourrant

1. Dalembert. (ÉD.)
2. Buste de Voltaire, par un ouvrier de Saint-Claude. (ÉD.)

Jeanne d'Arc, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guillyn, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter! Portez-vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *écr. l'inf....*

MMMMDLXXXIV. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 janvier.

J'ai tardé bien longtemps à vous répondre, monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux, et sur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue est de dicter mes sentiments. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et Mme de La Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi : mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille de Corneille, père, fille et petite-fille; vous trouverez Mme Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites, car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie*. Nous raisonnerons de tout cela quand j'aurai la force de raisonner; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends, et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

MMMMDLXXXV. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1er février.

Sire, je vous fais très-tard mes remercîments; mais c'est que j'ai été sur le point de ne vous en faire jamais aucun. Ce rude hiver m'a presque tué; j'étais tout près d'aller trouver Bayle, et de le féliciter d'avoir eu un éditeur [1] qui a encore plus de réputation que lui dans plus d'un genre; il aurait sûrement plaisanté avec moi de ce que Votre Majesté en a usé avec lui comme Jurieu; elle a tronqué l'article *David*. Je vois bien qu'on a imprimé l'ouvrage sur la seconde édition de Bayle. C'est bien dommage de ne pas rendre à ce David toute la justice qui lui est due; c'était un abominable Juif, lui et ses psaumes. Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux, qui, à mon gré, fait de

1. Il venait de paraître un *Extrait du dictionnaire de Bayle, avec une préface*, Berne (Berlin), 1766, deux volumes, in-8. C'est un choix des *articles les plus philosophiques dans lesquels M. Bayle a supérieurement réussi*. Ce choix avait été fait par Frédéric, auteur de la préface intitulée *Avant-propos*, et qui est le panégyrique de Bayle. (*Note de M. Beuchot.*)

meilleurs vers. Celui-là ne fait point danser les collines comme des béliers, et les béliers comme des collines[1]. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants contre la muraille[2], au nom du Seigneur; il ne parle point éternellement d'aspics et de basilics. Ce qui me plaît surtout de lui, c'est que, dans toutes ses épîtres il n'y a pas une seule pensée qui ne soit vraie; son imagination ne s'égare point. La justesse est le fonds de son esprit; et en effet, sans justesse il n'y a ni esprit ni talent.

Je prends la liberté de lui envoyer[3] un caillou du Rhin pour un boisseau de diamants. Voilà les seuls marchés que je puisse faire avec lui.

Les dévotes de Versailles n'ont pas été trop contentes du peu de confiance que j'ai en sainte Geneviève; mais le monarque philosophe prendra mon parti.

Puisque les aventures de Neuchâtel l'ont fait rire, en voici d'autres[4] que je souhaite qui l'amusent. Comme ce sont des affaires graves qui se passent dans ses États, il est juste qu'elles soient portées au tribunal de sa raison.

Il y a en France un nouveau procès tout semblable à celui des Calas[5]; et il paraîtra dans quelque temps un mémoire signé de plusieurs avocats, qui pourra exciter la curiosité et la sensibilité. On verra que nos papistes sont toujours persuadés que les protestans égorgent leurs enfants pour plaire à Dieu. Si Sa Majesté veut avoir ce mémoire, je la supplie de me faire dire par quelle voie je dois l'adresser. J'ignore s'il faut le mettre à la poste, ou le faire partir par les chariots d'Allemagne.

MMMMDLXXXVI. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1er février.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux; ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven, je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation; il parafera toutes les pages, ses filles les paraferont aussi; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, monsieur, que je paye tous les avocats qui voudront rece-

1. Psaume CXIII, verset 4. (ÉD.) — 2. Ps. CXXXVI, v. 9. (ÉD.)
3. L'*Épître à Henri IV*. (ÉD.)
4. On venait de brûler *l'Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury*, dont l'avant-propos est de Frédéric. (ÉD.)
5. L'affaire de Sirven. (ÉD.)

voir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont à la vérité bien sots et bien fous, mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressants. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art, vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

MMMMDLXXXVII. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière. Il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage. J'en suis très-inquiet, mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très-importants sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire. Je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

MMMMDLXXXVIII. — AU MÊME.

2 février.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes : c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remercîments au généreux M. de Beaumont : je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai

incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnements, et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Génevois sont toujours très-tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différents. Depuis les grenouilles et les rats, qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très-languissant. J'ai besoin du repos de l'âme. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres dont en effet quelques-unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

MMMMDLXXXIX. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse, par la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

MMMMDXC. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, 3 février.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout à fait en vie; mes dernières volontés sont que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de La Harpe et de Chamfort. Je vous serai très-obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur

le mauvais goût; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille; de trouver le roman de *Julie* détestable au nez des dames qui l'admiraient en bâillant, etc. etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cimetière. Pompignan se ferait enterrer sur le maître autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux!

MMMMDXCI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de La Voute pour les comédiens. Je les supplie très-humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très-habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très-bons politiques; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant? On dit M. le chevalier de Beauteville malade; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles[1]. M. Cromelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé M. le duc; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Élie de Beaumont. Je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven; vous m'aiderez.

Respect et tendresse.

MMMMDXCII. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 février.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien; je vous dois autant de remercîments que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

1. C'est-à-dire dans la querelle des Génevois. (ÉD.)

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infâmes à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre II du livre II du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelle bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains, ce que sont, chez les Welches, Charondas, Rebuffe, et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infâmes ceux qui déclamèrent des tragédies et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit rapporté au livre II du *Digeste* parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentinien, qu'on trouve au titre IV du livre Ier du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leurs corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodora, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3° La loi du même Code, au titre *De lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infâmes, et les chasse de la ville. Cela prouverait-il que l'Académie des sciences est déclarée infâme par les lois romaines? Il est évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes*, ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente que, par la loi de Théodore, d'Arcadius, et d'Honorius, *Si quis in publicis porticibus*, etc. (livre II, titre XXXVI), il n'est défendu qu'*aux pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs*. La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui faisaient profession de l'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles

avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques : ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette institution vient de Minos; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presque à chaque page, regarde[1] comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége, et il fallut toute l'éloquence de Démosthène (dans sa seconde Olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur et acteur; Paulus, acteur, fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux, que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très-faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talents de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Térence, Épictète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talents à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huerne a pu dire que « Roscius n'était pas citoyen romain; que Cicéron, son orateur adverse, employa contre lui les lois de la république, sa naissance, et la vénalité des spectacles, et que Roscius n'eut rien de solide à lui opposer. » Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse? qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? Cicéron dit que Roscius fut toujours très-libéral et très-généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce là un esclave? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talents sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres

1. *Esprit des lois*, livre III, chapitre III. (ÉD.)

qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. Cette mode barbare passa en Italie; de là nos mystères; et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon welche furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre*, etc.; cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens; une telle déclaration serait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le prouva jamais; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte; vous le rectifierez. J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens, ne sont pas ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie; certainement cette infamie qu'on objecte n'est qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier, et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentiments de votre, etc.

MMMMDXCIII. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson! On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille compliments à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Élie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestants et à l'impératrice de l'Église grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges*, et que je vous envoie pour en régaler Élie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

MMMMDXCIV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

J'ai reçu hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Baral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'Élie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon âme; les tragédies, les comédies, le *tripot*, ne me sont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'Élie fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au Grand Turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de La Voute, en faveur du *tripot*. Je crois qu'il réussira; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques? Je les croirai bien fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration: *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien*. Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand j'ai reçu une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin, qui demande une collecte pour nos soldats qui sont à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme; il demande environ huit cent mille francs pour deux cents esclaves, cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie, cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

MMMMDXCV. — A M. CONSTANT DORVILLE [1].

A Ferney, 11 février.

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire[1]; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à Mme la comtesse de Bouttourlin,

1 *Pensées philosophiques de Voltaire*. (ÉD.)

et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien, que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des Fréron, et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée? c'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siècle a ses vices dominants; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai, que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux[1] qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé Desfontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute Philosopher* du célèbre Berkeley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorants et plus méchants que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si Mme de Bouttourlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof, que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haye; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre, etc.

MMMMDXCVI. — A M. DAMILAVILLE.

12 février.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire *Vingtième*, et j'en suis bien âché; *Vingtième* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je

1. Abraham Chaumeix, auteur des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. (ÉD.)

vous envoie une lettre pour un M. Dorville que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne âme à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil? je les lui payerais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch. Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article *Dieu* un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Lévesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

MMMMDXCVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangements qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de Génevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Praslin qu'il ait la bonté de me recommander à M. l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hennin, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république; que le petit conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables : mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil général selon ses caprices.

Il est très-vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de Praslin, fixeront les cas où le conseil général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garants de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hennin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil général demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des vingt-cinq, joint au conseil des deux-cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; M. l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne, et le bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort; et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il est très-vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des grâces que Sa Majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit; nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquents et considérables; les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non-seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hennin et M. Fabry croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable : je l'avoue; mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes, et mon très-respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié*. Addison prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : « Louis XIV et Mgr mon maître ont toujours vécu

en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

MMMMDXCVIII. — A M. HENNIN.

Ferney, 15 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.
Malherbe, paraph. du Ps. CXLV.

Il n'y aura ni vers ni âme. M. Racle viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est; mais si l'esprit est prompt, la chair est faible, je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis que vous buviez; nous avons bu à votre santé au bruit de ce tintamarre. Quand les médiateurs suisses viendront, les Génevois ne tireront pas leur poudre aux moineaux. On dit que ces médiateurs sont d'une taille énorme, et que le syndic L'Agneau leur passera entre les jambes.

Il est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressants. Nous en avons un très-grand d'avoir l'honneur de vous voir. V.

MMMMDXCIX. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 février.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi, mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux :

et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo, qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde[1], lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau, et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

MMMMDC. — A M. DAMILAVILLE.

21 février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième*[2]. C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J. B. Colbert. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'af-

1. La collection des *Lettres sur les miracles*. (ÉD.)
2. Les articles *Vingtième* et *Population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger. (*Éd. de Kehl.*)

faires avec les traitants, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sulli n'avait point de Louvois qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très-bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière, à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un recueil de *Mélanges littéraires*, en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi; et il envoyait en France des suppléments de *Corneille*, et d'autres œuvres permises. On s'est trompé : on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

MMMMDCI. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 25 février.

J'aurais été fâché de vous savoir sitôt en la compagnie de Bayle. Hâtez-vous lentement à faire ce voyage, et souvenez-vous que vous faites l'ornement de la littérature française dans ce siècle, où les lettres humaines commencent à dépérir. Mais vous vivrez longtemps : votre vieillesse est comme l'enfance d'Hercule. Ce dieu écrasait des serpents dans son berceau; et vous, chargé d'années, vous écrasez l'*inf*....

Vos vers sur la mort du Dauphin sont beaux. Je crois qu'ils ont attaqué sainte Geneviève mal à propos, parce que la reine et la moitié de la cour ont fait des vœux ridicules, au cas que le Dauphin en réchappât. Vous n'ignorez pas sans doute la sainte conversation de l'évêque de Beauvais avec Dieu, qui lui répondit : « Nous verrons ce que nous avons à faire. »

Dans un temps où les évêques parlent à Dieu, et où les reines font des pèlerinages, les ossements des bergères l'emportent sur les statues des héros, et on plante là les philosophes et les poëtes. Les progrès de la raison humaine sont plus lents qu'on ne le croit. En voici la véritable cause : presque tout le monde se contente d'idées vagues des choses; peu ont le temps de les examiner et de les approfondir. Les uns, garrottés par les chaînes de la superstition dès leur enfance, ne

veulent ou ne peuvent les briser; d'autres, livrés aux frivolités, n'ont pas un mot de géométrie dans leur tête, et jouissent de la vie sans qu'un moment de réflexion interrompe leurs plaisirs. Ajoutez à cela des âmes timides, des femmes peureuses; et ce total compose la société. S'il se trouve donc un homme sur mille qui pense, c'est beaucoup. Vous et vos semblables écrivez pour lui; le reste se scandalise, et vous damne charitablement. Pour moi, qui ne vous scandalise point, je ferai mon profit honnête du mémoire des avocats, et de toutes les bonnes pièces que vous voudrez m'envoyer.

Je crois qu'il faut que toute la correspondance de la Suisse passe par Francfort-sur-le-Mein pour nous parvenir. Je n'en suis cependant pas informé au juste. Ah! si du moins vous aviez fait quelque séjour à Neuchâtel, vous auriez donné de l'esprit au modérateur et à sa sainte séquelle[1]. A présent ce canton est comme la Béotie, en comparaison de Ferney et des lieux où vous habitez, et nous comme les Lapons. N'oubliez pas ces Lapons; ils aiment vos ouvrages, et s'intéressent à votre conservation. FÉDÉRIC.

MMMMDCII. — A M. DAMILAVILLE.

26 février

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population;* j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans *le Vingtième*. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talents; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond, que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune, qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent, pour sujet de leurs prix, d'en trouver la cause et le remède. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375 000 âmes; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration, du temps de César, le tout se montait à 365 000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras; dites les

1. Le pasteur Petit-Pierre. (ÉD.)

choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante; je n'ai plus d'estomac: il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Écr. l'inf....*

MMMMDCIII. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mon colonel, mon protecteur Messala, c'est pour le coup que je me jette très-sérieusement à vos pieds; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'est vous qui avez marié Mlle Corneille, et qui avez tiré son père de la misère, par les générosités du roi et les vôtres, et celles de Mme la duchesse de Grammont.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant; que le nombre des habitants est triplé ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin, qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des Génevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rousseau seul a troublé la paix de Genève et la mienne; Jean-Jacques, le précepteur des rois et des ministres, qui a imprimé, dans son *Contrat* insocial, « qu'il n'y a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues[1] » Jean-Jacques, qui veut que l'héritier du royaume épouse la fille du bourreau[2], si elle est jolie; Jean-Jacques, qui s'imagine follement que j'avais engagé le conseil de Genève à le proscrire; Jean-Jacques, qui s'appuya d'un colonel réformé au service de Savoie et pensionnaire d'Angleterre, nommé M. Pictet, pour commencer, sur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un si impertinent sujet de discorde, n'ont osé avouer cette turpitude à M. le chevalier de Beauteville; et moi, qui ne peux sortir, et qui passe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu instruire M. l'ambassadeur de ces fadaises, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de Montpéroux, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'État pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens, vinrent me trouver : je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. Hennin arriva; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

1. *Contrat social*, livre III, chap. VI. (ÉD.) — 2. *Émile*, livre V. (ÉD.)

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'État. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries genevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de Beauteville votre décrépite marmotte, qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'âme.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien.

Ah! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de Beauteville à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous à l'amiable; mais....

MMMMDCIV. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 février.

Il faut d'abord, monsieur, vous avouer que j'ai communiqué à M. le duc de Praslin l'idée de faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je lui ai mandé que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en faisant valoir votre approbation. Je ne me mêle point des affaires d'autrui; mais c'est ici la mienne. La terre de Ferney deviendrait très-considérable, si la proposition réussissait. M. le duc de Praslin l'approuve; il est fait pour penser comme vous. Il serait très-important, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi bien que Mme Denis, si vous aviez la bonté de venir dîner à Ferney quelqu'un de ces

jours avec M. Jaco Tronchin, et M. Lullin le secrétaire d'État. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Cromelin suivra dans cette affaire, car il faudra que ce soit la république qui demande la faveur que le ministère lui destine; et il y a encore une petite difficulté très-légère à aplanir. Cette négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le conseil ne sente toute l'obligation qu'il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. Lullin et moi pour un petit malentendu; mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république, et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le *Droit négatif*. Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage; cela m'est impossible. V.

Pouvez-vous venir dimanche?

MMMMDCV. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1er mars.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très-certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infâmes. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique, et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus;* il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *corpore ridetur ipso* (dit Cicéron, *de Oratore*).

Ne pouriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? Ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos?* On déclare les mathématiciens infâmes sous les empereurs romains; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon la célèbre Andreini, qui fut enterrée avec beaucoup de

pompe? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies surtout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je soumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remercîments ainsi que les sentiments de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

MMMMDCVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau, pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens, qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes; et si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'*Histoire de François Ier*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son histoire, je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard, qui demeure rue du Cimetière Saint-André des Arcs? Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de La Voûte celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Praslin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. Hennin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de Praslin. Les Génevois ne sont point aubains en France; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses. Il n'y a pas longtemps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la terre de Tournay, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers; et s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et surtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général les Génevois n'aiment point la France; et le moyen de les ramener, ce serait de leur procurer des établissements en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Cromelin sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Praslin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif, qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Praslin, qui par là deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs, qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du *tripot*. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots, et du fracas. M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie* et *Éponine;* il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général *houroux;* sans cela on ne tient rien.

Respect et tendresse.

MMMMDCVII. — De M. Dalembert.

A Paris, ce 3 mars.

Il y a un siècle, mon cher et illustre maître, que je ne vous ai demandé de vos nouvelles et donné des miennes. Vous voulez savoir comment je me porte? médiocrement, avec un estomac qui a bien de la peine à digérer : ce que je fais? bien des choses à la fois, géométrie, philosophie, et littérature; je travaille à la dioptrique (non pas à celle de l'abbé de Molières, qui prouvait par la dioptrique la vérité de la religion chrétienne); à différents éclaircissements que je prépare sur mes éléments de philosophie, et dans lesquels je touche délicatement à des matières délicates; à un supplément assez intéressant pour l'ouvrage *Sur la destruction des jésuites;* enfin à quelques autres broutilles : voilà mes occupations. Vous voulez savoir si j'irai m'établir en Prusse? non, assurément; ni ma santé, ni mon amour pour l'indépendance, ni mon attachement pour mes amis, ne me le permettent : si je resterai à Paris? oui, tant que j'y serai forcé par mon peu de fortune, qui me rend nécessaire l'assiduité aux Académies. Mais, si je devenais plus à mon aise, j'irais m'enfermer dans quelque campagne, où je vivrais seul, heureux, et affranchi de toute espèce de contrainte. Vous devez juger par cette manière de penser que je suis bien éloigné du mariage, quoique les gazettes m'aient marié. Eh! mon Dieu! que deviendrais-je avec une femme et des enfants? la personne à laquelle on me marie (dans les gazettes) est à la vérité une personne respectable par son caractère[1], et faite, par la douceur et l'agrément de sa société, pour ren-

1. Mlle de Lespinasse. (Éd.)

dre heureux un mari; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien; et il n'y a entre nous ni mariage ni amour, mais de l'estime réciproque, et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison qu'elle, où il y a d'ailleurs dix autres locataires; voilà ce qui a occasionné le bruit qui a couru. Je ne doute pas d'ailleurs qu'il n'ait été appuyé par Mme du Deffand, à laquelle on dit que vous écrivez de belles lettres (je ne sais pas pourquoi). Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage; mais elle voudrait faire croire qu'il y a autre chose. Une vieille et infâme catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes; heureusement elle est bien connue, et crue comme elle le mérite.

Je ne sais pas si le ministre dont vous parlez est tel que vous dites: ce que je sais, c'est qu'à la mort de Clairaut il a mieux aimé partager entre deux ou trois polissons une pension que Clairaut avait sur la marine que de me la donner, quoique je fusse seul en état de remplacer Clairaut. Il est vrai que je ne l'ai pas demandée; j'étais trop sûr d'être refusé, et je ne me plains ni ne m'étonne qu'on ne soit pas venu me chercher; mais je suis sûr qu'on lui a parlé pour moi, et qu'il a donné à d'autres; ce qui prouve, comme on dit, *la bonne amitié des gens*. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur. On dit que le professeur Euler quitte Berlin : j'en serais fâché; c'est un homme fort maussade, mais un très-grand géomètre. Nous sommes accablés d'oraisons funèbres faites par des évêques et des abbés. Dieu veuille que l'Europe, la philosophie, et les lettres ne fassent la vôtre de longtemps!

MMMMDCVIII. — A M. DAMILAVILLE.

5 mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Ève, et qu'au sortir du sermon Ève le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave* de La Harpe. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à Mlle de Lespinasse? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre, dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV* par Collé. Quoique je n'aime point à voir Henri IV en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle; mais surtout *écr. l'inf....*

MMMMDCIX. — DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 11 mars.

Ce n'est point un jésuite, mon cher et illustre ami, qui vous remettra cette lettre de ma part; quelque aguerri que vous deviez être à voir cette robe, puisque vous en nourrissez un depuis dix ans, je ferais scrupule de vous surcharger de pareille marchandise. Ce n'est donc point un jésuite, mais beaucoup mieux à tous égards, que je vous prie de recevoir et d'accueillir; c'est un barnabite italien, nommé le P. Frisi, mon ami depuis longtemps, et digne d'être le vôtre, grand géomètre qui a remporté plusieurs prix dans les plus célèbres académies de l'Europe, excellent philosophe, malgré sa robe, et dont je vous annonce d'avance que vous serez très-content. Il s'en retourne à Milan, où il est professeur de mathématiques, après avoir passé près d'un an à Paris, aimé et estimé de tous nos amis communs. Avant que de rentrer dans le séjour de la superstition autrichienne et espagnole, il a désiré d'en voir le fléau, qui n'est pas pour faire peur à mon barnabite. Il a voulu voir mieux encore, l'ornement et la gloire de la littérature française, ou plutôt européenne; car un homme tel que vous n'appartient pas au pays des Welches, où il est persécuté, tandis qu'on l'admire ailleurs. Le P. Frisi a pour compagnon de voyage un jeune seigneur milanais de beaucoup d'esprit, que je vous recommande ainsi que lui. Je me flatte, mon cher philosophe, que vous voudrez bien les recevoir l'un et l'autre comme deux personnes de beaucoup de mérite, et pour lesquelles j'ai beaucoup d'amitié et d'estime. Adieu, mon cher maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez besoin d'indulgences, mes deux voyageurs pourront vous en ménager, car ils ont quelque crédit à la cour du saint-père, qui, par parenthèse, pourrait bientôt faire banqueroute; ainsi ceux qui veulent des absolutions doivent se dépêcher. *Iterum vale, et me ama.*

MMMMDCX. — A M. DALEMBERT.

12 mars.

Mon très-cher philosophe, si vous vous étiez marié, vous auriez très-bien fait; et, en ne vous mariant pas, vous ne faites pas mal: mais, de façon ou d'autre, faites-nous des Dalembert. C'est une chose infâme que les Frérons pullulent, et que les aigles n'aient point de petits. Je me doute bien que votre dioptrique ne ressemble pas à celle de l'abbé Molières; vous n'êtes pas fait pour voir les choses comme lui.

Si vous avez quelque air d'un Molière, c'est de Jean-Baptiste Poquelin; vous en avez la bonne plaisanterie, et je crois qu'il y paraîtra dans le petit supplément que vous préparez pour ces renards de jésuites, et pour ces loups de jansénistes.

C'est assurément un grand malentendu qu'un ministre qui a beaucoup d'esprit n'ait pas été au-devant de votre mérite, et qu'il ait laissé cet honneur aux étrangers. Je crois qu'il avait grande envie de se raccommoder avec vous; mais vous n'êtes pas homme à faire les avances.

Je sers actuellement mon quartier de Tirésie. Mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, et je pourrais bien être aveugle encore quelques semaines. Nous avons ici M. de Chabanon : il est musicien, poëte, philosophe, et homme d'esprit; il fait de vous le cas qu'il en doit faire. Nous avons tous été fort contents de la réponse de notre protecteur[1] à messieurs du parlement; cette pièce nous a paru noblement pensée et noblement écrite; et si l'auteur n'était pas notre protecteur, je le voudrais pour mon confrère.

Je me flatte que votre ami M. de La Chalotais sortira brillant comme un cygne de la bourbe où on l'a fourré; il a trop d'esprit pour être coupable.

Vous savez que le parlement d'Angleterre a révoqué son timbre; je ne pense pas qu'il raccommode celui de Jean-Jacques. Adieu, mon très-cher philosophe; je me flatte que la personne avec qui vous vivez est philosophe aussi, et je fais des vœux pour que le nombre s'en augmente. Ne m'oubliez pas auprès de M. Turgot, s'il est à Paris. Je me sens beaucoup de tendresse pour les penseurs.

MMMMDCXI. — A M. DAMILAVILLE.

12 mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. Boulanger, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances. L'article *Unitaire*[2] est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens: ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très-beau présent en m'envoyant la réponse du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble, et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'Académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif?* c'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il fe-

1. Le roi, protecteur de l'Académie. (ÉD.)
2. Cet article est de Naigeon. (ÉD.)

rait des Dalembert, et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Le petit discours qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

MMMMDCXII. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 12 mars.

Quatre personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé: c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume; que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que s'il n'était pas protecteur de l'Académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde: ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit, tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est trop loin d'avoir l'esprit juste; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très-mal. Vous savez sans doute que le livre *de la Prédication*, ou contre la prédication, est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Hornoy. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant saint Augustin, dans son sermon 125: « Quarante jours figurent évidemment la vie présente; dix jours la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi. » Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

MMMMDCXIII. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mars.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis, lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de

même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre : je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfants : aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister : aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame? Il me semble qu'elle est consolante; elle détruit toute superstition, elle rend l'âme tranquille; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une âme éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusements et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'âme. Il me vient très-souvent entre mes rideaux des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame; conservez au moins votre santé; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une âme selon mon cœur, à laquelle je serai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

MMMMDCXIV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé,

Et tout rempli du dieu qui l'agitait sans doute [1].

Il m'apporta son drame; je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place, et ce qui me paraissait froid auparavant me faisait une très-grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur, et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et faisait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'âme; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Mme Denis fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. « Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulants. — Ah! madame! — Qu'ils soient forts sans être durs. — Eh mais! est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture: il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, madame; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, monsieur; car, dans cet intervalle, il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas. »

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net; et M. de La Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Praslin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce [2] que le roi a jouée au parlement: elle réussit beaucoup dans l'Europe. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

MMMMDCXV. — A M. DAMILAVILLE.

19 mars.

M. de Laleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le

1. Racine, *Iphigénie*, acte V, scène VI. (ÉD.)
2. Le discours du roi au parlement, du 3 mars 1766. (ÉD.)

mémoire de notre prophète Élie: il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie. Daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. de Laleu.

Oh! que j'aime votre philosophie agissante et bienfaisante! Il y a dans le discours de M. de Castillon un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit: il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV*[1]; je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer *le Philosophe sans le savoir*[2]? J'ai bien de la peine à écrire de ma main. Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé.

Voici une petite lettre pour Laleu, et une autre pour Briasson, qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*; les souscripteurs l'ont-ils? maître Baudet s'oppose-t-il à la publication? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*. Il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

MMMMDCXVI. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS, SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

A Ferney, 19 mars, par la commodité de M. Souchai, marchand de drap au *Lion d'or*, à Genève.

Quand je n'avais que soixante ans, monsieur, vous m'auriez vu venir à cheval au-devant de M. l'ambassadeur; mais j'en ai soixante-douze passés, et il y a plus d'un an que je ne suis pas en état de sortir de ma chambre; je m'adresse à vous hardiment pour faire agréer mes excuses et mon respect. Je prends cette liberté avec vous, parce que je vous ai obligation. On m'a dit, monsieur, que c'est à vous que je dois quelques anecdotes tirées du dépôt des affaires étrangères : de plus, M. de Chabanon, qui est très-véridique, m'assure que vous m'honorez de quelque bonté; je vous supplie de me la conserver, et de me procurer celle de Son Excellence. Si j'avais de la santé, je viendrais vous présenter cette double requête, et vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE, *gentilhomme ordinaire du roi.*

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé. (ÉD.)
2. Comédie de Sedaine. (ÉD.)

M. de Chabanon dit encore que vous daignerez venir dans ma cabane, quand vous serez las de vous crever à Genève. Gardez-vous bien de me faire cet honneur avant deux heures. Demandez à M. Hennin.

MMMMDCXVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

24 mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont, pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse : on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes contents de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du *tripot;* vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du *tripot*, ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.

MMMMDCXVIII. — A M. DAMILAVILLE.

24 mars.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit *Discours contre le fanatisme*, qu'on prétend envoyer à quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le mémoire du prophète Élie. Ce mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *Unitaire*[1], mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

MMMMDCXIX. — A M. MARIOTT, A LONDRES.

A Ferney, 28 mars.

Votre lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

1. Il est de Naigeon. (ÉD.)

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population, et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le Grand-Turc, les rois d'Israel, et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'État de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté; et voilà encore une drôle de chasteté, que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'Onan et les filles aux pâles couleurs!

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue, que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

MMMMDCXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous, que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, Mme Denis et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme; il liquide les affaires de sa famille; il paye toutes les dettes de son père et de sa mère; il se conduit en homme très-sage, lui qui est à peine majeur; et notre bonhomme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, Mme Denis, M. Dupuits, et moi, de vous importuner d'une pareille affaire; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous, qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie? Non-seulement Pierre a dépensé en superfluité tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Évreux, dont il s'est dégoûté sur-

e-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur lans le temps qu'il a passé à Ferney; il ne parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir ju'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariai sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées :

Sur M. Tronchin.....	600 liv.	1400 liv.
Pension des fermiers généraux...	400 liv.	
Sa place à Évreux.....	160 liv.	
Sur M. Dupuits.....	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore cinq cents livres de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour cinq mille cinq cents livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer ? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Évreux : qui la payera? Il faudra bien qu'il la revende à perte, comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bonhomme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois; mais pour les cinq mille cinq cents livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'envoyer chercher, et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme ? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila*, et *Suréna*, ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre.

Respect et tendresse.

MMMMDCXXI. — A MADEMOISELLE CLAIRON

Ferney, 30 mars.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de Villepinte; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir

de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de vous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire [1].

Adieu, mademoiselle; je vous supplie de vouloir faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

MMMMDCXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons, mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage : il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius-Lekain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hennin; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et très-accommodant; mais je doute qu'il veuille

1. M. de Voltaire sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins sans doute pour engager Mlle Clairon à remonter sur le théâtre. (*Éd. de Kehl.*)

se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider ?

La nouvelle milice excite de grands mécontentements dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine. Mon aîné est un peu vétillard; mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

MMMMDCXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

1er avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace, qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes; cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'Œcolampade. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemy. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait

un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de La Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur[1].

Je n'ai point reçu le panégyrique[2] fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrètement le *Dictionnaire des sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle? faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant, fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le payement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires[3] que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie[4]. Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive :

Sequitur *pede Pœna claudo.*
Hor., lib. III, od. II.

Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des maroufles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret[5]. On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Hornoy; vous irez la voir; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très-cher ami, je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

MMMMDCXXIV. — Au même.

4 avril.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. Dalembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une *lettre* adressée *à M. d'Auch*, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Éloge de M. le Dauphin*. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt

1. Sa tragédie de *Gustave* venait de tomber. (Éd.)
2. *Éloge de Louis, Dauphin*, 1766, in-12. (Éd.)
3. De la *Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Auch, J. F. Montillet.* (Éd.)
4. J. F. Montillet, archevêque d'Auch. (Éd.)
5. *L'Examen des apologistes de la religion chrétienne.* Ce livre, publié sous le nom de Fréret, est de Lévesque de Burigny. (Éd.)

en a fait les trois quarts. Votre ami[1] était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? au nom de qui l'examine-t-on? qui sont les examinateurs? quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie[2] que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très-cher philosophe.

MMMMDCXXV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien[3] de François Ier qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre, et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi : je puis à peine le servir : ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe, mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Génevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas affaire des Génevois; mais les temps peuvent changer ; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que M. l'ambassadeur, et je croirais avoir tort; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de Praslin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'*Éloge de M. le Dauphin*, par M. Thomas. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet, le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés, non-seulement pour une lettre de remercîments que je dois à M. Thomas, mais pour un petit paquet que M. Dalembert attend? Figurez-vous mon embarras; je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures, que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même.

1. Diderot. (ÉD.) — 2. *Le Philosophe sans le savoir*, de Sedaine. (ÉD.)
3. Gaillard. (ÉD.)

N. B. M. Dalembert ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est, je crois, près de Bellechasse. Encore une fois, pardon.

MMMMDCXXVI. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 5 avril.

Je n'oublierai jamais, monsieur, le discours de M. Thomas ; mais j'ai oublié sa demeure, et d'ailleurs je ne peux m'adresser qu'à vous pour le remercier. De tous ceux qui ont fait l'éloge du Dauphin, il est le seul qui m'ait fait connaître ce prince. Je n'ai vu que des mots dans tout ce que j'ai reçu de Paris, en prose et en vers, sur ce triste événement. La première chose qu'il faut faire quand on veut écrire, c'est de penser; M. Thomas ne s'exprime éloquemment que parce qu'il pense profondément.

A propos de penseur, puis-je vous supplier, monsieur, de présenter mes respects à Son Excellence? Elle donne des indigestions à tout Genève avant de lui donner une paix inaltérable; j'ose me flatter que quand nous aurons des feuilles, et que vous aurez le temps de prendre l'air, vous voudrez bien donner la préférence à l'air de Ferney; ce n'est pas assez de faire du bien à des hérétiques, il faut encore consoler les vieux catholiques malades. Je compte hardiment sur vos bontés et sur celles de M. Hennin.

Daignez, monsieur, être sans cérémonie avec votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMDCXXVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

J'ai montré au petit apostat la lettre de mes anges, et leurs judicieuses observations. En vérité ce pauvre jeune homme est à plaindre. « Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points; mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle, lorsque je me meurs de la consomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéresser dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui se vengent n'arrachent point le cœur; c'est quand on se venge de ce qu'on adore qu'on fait des impressions profondes, et qu'on enlève les suffrages; deux personnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartements, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Écrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyez mes cinq chambres[1], afin que je les dore à fond. »

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et néces-

1. Les cinq actes de la tragédie du *Triumvirat*. (ÉD.)

saire! On a bien de la peine avec les Welches, mais à la fin on vient à bout d'eux

Il y a deux exemplaires à Genève d'un maudit livre intitulé *la France détruite par M. le duc de*[1].... Je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il se vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges avec mon culte ordinaire.

MMMMDCXXVIII. — A M. DAMILAVILLE

A Genève, 13 avril.

Nous avons reçu, monsieur, votre lettre du 6 avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela sera très-important pour nos affaires, auxquelles vous daignez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de Voltaire, qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, et Montmolin[2]. En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très-authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur-le-champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très-sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre M. le chancelieur et M. de Fresne, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de Choiseul reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de Praslin les garde, nous sommes également reconnaissants envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différends. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contents des médiateurs, et surtout de M. le chevalier de Beauteville, qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres[3] très-instruit qui aime les arts : il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothèque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieu-

1. C'est un pamphlet contre le duc de Choiseul. (ÉD.)
2. La *Collection des lettres sur les miracles*. (ÉD.) — 3. Hennin. (ÉD.)

sement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble[1] qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons Dieu des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu : il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des leçons.

Il est bien certain que les pèlerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que si à Naples les seigneurs donnaient à Dieu la préférence qu'ils donnent à saint Janvier, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide; mais si quelqu'un s'avisait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degrés; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit : il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, monsieur; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. Nous désirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes avec les sentiments les plus inaltérables, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs. les frères BOURSIER.

MMMMDCXXIX. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 15 avril.

Je retrouve dans mes paperasses, monsieur, une lettre qui vous appartient et que je croyais vous avoir rendue; j'ai l'honneur de vous la renvoyer, en vous faisant mon compliment de condoléance de la perte que vous faites de M. le duc de Praslin[2], et en vous félicitant sur le retour de M. le duc de Choiseul. Il faut avoir une tête d'or et une santé de fer pour entrer à la fois dans les départements de la guerre et des affaires étrangères: s'il ne tombe pas malade, il m'étonnera beaucoup. Je vous supplie de me mettre aux pieds de M. le gouverneur de Saint-Omer; je suis bien languissant, mais je serais fâché de mourir sans

1. Servan. (ÉD.)
2. Le duc de Praslin venait de quitter le ministère des affaires étrangères pour prendre celui de la marine, et le duc de Choiseul, ministre de la guerre, venait d'être chargé, en outre, des affaires étrangères. (ÉD.)

vous avoir vus encore une fois l'un et l'autre oublier sous mes rustiques toits vos crevailles et vos affaires.

Mille tendres respects.

MMMMDCXXX. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talents, mais vous aurez de la gloire par votre conduite. Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom, m'a paru, par sa lettre, un drôle de prêtre : c'est tout ce que j'en sais.

La petite tracasserie avec M. Dupuits doit être entièrement finie : je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médit dans le salon. M. Dupuits est en Franche-Comté : il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés; et comme il sait mieux l'orthographe que madame sa femme, il ne manquera pas de vous écrire dès qu'il sera de retour.

Au reste, mademoiselle, je crois que, dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction, sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de Louis XIV est passé; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

Mme Denis vous fait mille tendres compliments. Je ne vous parle pas de mes sentiments pour vous; je n'ai pas assez d'éloquence.

MMMMDCXXXI. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrége les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec des entrepreneurs vous faisant le détail de leur équipement et de tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le Sextus Pompée[1] de mon petit ex-jésuite

1. Personnage de la tragédie du *Triumvirat*. (ÉD.)

était un très-grand marin; il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau tant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

Mlle Clairon me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de Louis XIII. On ne songe pas, ce me semble, que du temps de Louis XIII les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infâmes ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de Beauteville, tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est Pradon. Pour le peu que j'ai vu M. de Beauteville, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. Hennin est fort fâché de la retraite de M. le duc de Praslin et de celle de M. de Saint-Foix. M. de Taulès, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de Chabanon avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit *Triumvirat*, qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de Caveyrac, le jour de la Saint-Barthélemy. Je lui ai proposé de donner les *Vêpres siciliennes* pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des *Nouveaux mélanges* de Cramer. Je me suis mis à rire à ces mots : « L'âme immortelle a donc son berceau entre ces deux trous! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries. »

J'ai demandé à Cramer quel était l'original qui avait écrit tout cela. Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Mme Denis et moi nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre[1]. M. Dupuits n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté.

1. Pierre Corneille, père de Mme Dupuits. (Éd.)

sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très-avisée.

MMMMDCXXXII. — A M. MARMONTEL.

23 avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain*[1], et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec Mme Geoffrin? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent, car étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Égypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*[2], ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos *Contes* que tous ces fatras.

Mme Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

MMMMDCXXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades; consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

1. Marmontel a publié presque en même temps son *Bélisaire* et sa traduction de la *Pharsale*. (ÉD.)

2. Ouvrage posthume de Boulanger, refait sur le manuscrit original par le baron d'Holbach, avec un précis de la vie de l'auteur, par Diderot. (ÉD.)

Mlle Clairon ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'*Éloge du Dauphin;* mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voie évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que Descartes et Gassendi ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. Boursier, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. Boursier vous aime de tout son cœur; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Écr. l'inf....*

MMMMDCXXXIV. — A M. Hennin.

25 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que la santé de M. le duc de Praslin ne tiendrait pas longtemps à la nécessité de parler d'affaires, quand il fallait prendre un lavement; il faut qu'un malade soit le maître de son temps. Mais comment M. le duc de Choiseul pourra-t-il suffire aux détails des deux ministères les plus assujettissants? Il faudra que ses journées soient aussi longues que la nuit d'Alcmène [1]. Je suis effrayé de la seule idée de ce travail. Quand aurons-nous des feuilles? quand aurai-je le bonheur de vous revoir?

MMMMDCXXXV. — A M. Damilaville.

28 avril.

J'étais donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de Fréret, qui est, dit-on, achevé d'im-

1. Jupiter prolongea la durée de la nuit qu'il passa chez Alcmène. (Éd.)

primer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très-bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au Châtelet, les procureurs et les notaires, soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière ? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé partout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer M. le vice-chancelier par des clameurs injustes : ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des Calas et le mémoire de notre prophète Élie pour Sirven. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. de Laleu vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les Sirven seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

MMMMDCXXXVI. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 28 avril.

Je vois, monsieur, que le derrière de Son Excellence n'est pas si bon que sa tête; j'apprends qu'on lui a fait une opération qu'il a soutenue avec son courage ordinaire; je m'adresse toujours à vous pour lui faire parvenir les témoignages de mon respect et de ma sensibilité. Il doit savoir combien tout le monde s'intéresse à sa santé : il goûte le plaisir d'être aimé; c'est un bonheur que vous partagez avec lui. Continuez-moi, monsieur, des bontés qui me sont bien chères, et daignez vous souvenir quelquefois d'un pauvre vieillard cacochyme qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre longtemps avec vous

MMMMDCXXXVII. — A M. SERVAN, AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence, et la philosophie, ont faits dans ce siècle. On n'écrivait point ainsi autrefois; et

à présent les avocats généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés; je ne parle pas de Toulouse, où le fanatisme règne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les Jeux floraux; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même; la France arrive tard, mais elle arrive; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordinaire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur source. Elle s'oppose à quelques irrégularités, mais elle souffre qu'on paye quatre-vingt mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce; elle tolère les annates; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du saint-siége; enfin, elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites; elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. Orphée, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il faisait danser; non, mais il adoucissait les tigres :

Mulcentem tigres, et agentem carmine quercus.
Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 510.

La philosophie fait aimer la vertu, en faisant détester le fanatisme; et, si je l'ose dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très-humbles remercîments. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de Gaulmin, imprimé en Allemagne il y a cent ans; mais il y aura sûrement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse, jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est païen. *Sursum corda. ite missa est*, sont les formules des mystères de Cérès. Toute l'histoire de Moïse est prise, mot pour mot, de celle de Bacchus. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *de la Prédication* est de l'abbé Coyer, qui voulait[1] mettre dans des boutiques les Montmorenci et les Châtillon, et qui

1. Dans *la Noblesse commerçante*. (Éd.)

veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, monsieur, un petit mot du roi de Prusse qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas *la Philosophie de l'histoire*, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MMMMDCXXXVIII. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

30 avril

Mon cher monsieur, le frère d'Auzières et le sieur Bourlier, natifs, viennent à moi, ainsi que syndics à qui j'ai prêté de l'argent, conseillers qui ont fait de bons marchés avec moi, citoyens à tête chaude et autres, y sont venus. J'ai prêché la paix à tous, et je suis toujours resté en paix chez moi; tout ceci est une comédie dont vous venez faire le dénoûment. D'Auzières[1] est en prison, et vous protégez les malheureux; je ne connais point les rubriques de la ville de Calvin, et je ne veux point les connaître. Une vingtaine de natifs est venue me trouver, comme les poissardes de Paris, qui me firent autrefois le même honneur; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très-bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même; c'est apparemment que messieurs des vingt-cinq sont plus grands seigneurs que le roi; j'ignore si les poissardes ont plus de priviléges que les natifs. Mais je vous demande votre protection pour de pauvres diables qui ne savent ce qu'ils font. Ce n'est pas des perruques carrées que je parle, c'est des natifs. Tout en riant, honorez ces bonnes gens de vos bontés compatissantes, et conservez-moi les vôtres.

MMMMDCXXXIX. — AU MÊME.

Ferney, 1er mai.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à me faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cimetière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*.

Voilà mon état, mon cher monsieur; ce n'est pas ma faute *si Jean-Jacques Rousseau s'imagina que le docteur Tronchin* et moi nous ne trouvions pas son roman d'*Héloïse* assez bon. Souvenez-vous bien que voilà l'unique origine des petits troubles de Genève. Souvenez-vous bien, quand vous voudrez rire, que Jean-Jacques s'étant imaginé en-

1. Georges d'Auzières, sorti de prison, vint chercher un asile à Ferney, et obtint une des maisons que Voltaire avait fait construire et vendait en rentes viagères à cinq, six, ou sept pour cent. (*Note de M. Beuchot.*)

core que nous avions ri des *baisers âcres*, et du *faux germe*, et de la proposition de marier l'héritier du royaume à la fille du bourreau, *s'imagina* de plus que tous les Tronchin et quelques conseillers s'étaient assemblés chez moi pour faire condamner Jean-Jacques, qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli. Souvenez-vous bien, je vous en prie, que le colonel Pictet écrivit une belle lettre qui n'avait pas le sens commun, dans laquelle il accusait le conseil d'avoir transgressé toutes les lois, de concert avec moi; que le conseil fit emprisonner le colonel, qui depuis a reconnu son erreur; que les citoyens alors se plaignirent de la violation de la loi, et que tous les esprits s'aigrirent. Quand je vis toutes ces querelles, je quittai prudemment les Délices, en vertu du marché que j'avais fait avec le conseiller Mallet, qui m'avait vendu cette maison quatre-vingt-sept mille livres, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille quand je la quitterais.

Ayez la bonté de remarquer que pendant tout le temps que j'ai occupé les Délices, je n'ai cessé de rendre service aux Génevois. J'ai prêté de l'argent à leurs syndics; j'ai tiré des galères un de leurs bourgeois; j'ai fait modérer l'amende d'un de leurs contrebandiers; j'ai fait la fortune d'une de leurs familles; j'ai même obtenu de M. le duc de Choiseul qu'il daignât permettre que les capitaines génevois au service de la France ne fissent point de recrues à Genève, et j'ai fait cette démarche à la prière de deux conseillers qui me furent députés. Voilà les faits, et les lettres de M. le duc de Choiseul en sont la preuve. Je ne lui ai jamais demandé de grâces que pour les Génevois. Ils sont bien reconnaissants.

A la mort de M. de Montpéroux, trente citoyens vinrent me trouver pour me demander pardon d'avoir cru que j'avais *engagé le conseil à persécuter Rousseau*, et pour me prier de contribuer à mettre la paix dans la république. Je les exhortai à être tranquilles. Quelques conseillers vinrent chez moi, je leur offris de dîner avec les principaux citoyens et de s'arranger gaiement. J'envoyai un *mémoire* à M. d'Argental pour le faire consulter par des avocats. Le *mémoire* fut assez sagement répondu, à mon gré. M. Hennin arriva, je lui remis la minute de la consultation des avocats, et je ne me mêlai plus de rien. Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir un compliment ennuyeux qu'ils voulaient faire, disaient-ils, à MM. les médiateurs; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai leur compliment. Ils me montrèrent ensuite un mémoire qu'ils voulaient présenter; je leur dis qu'il ne valait rien. et qu'il fallait s'adresser au conseil.

J'ignore qui a le plus de tort, ou le conseil, ou les bourgeois, ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches, et depuis l'arrivée de M. Hennin je n'ai pas écrit un seul mot à M. le duc de Praslin sur Genève.

A l'égard de M. Ouspourguer, j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner Daubigny de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies; mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes

vos bontés celle de m'excuser auprès de MM. les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de M. l'ambassadeur. Pardonnez-moi ma longue lettre, et aimez le vieux bonhomme

VOLTAIRE.

MMMMDCXL. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 2 mai.

Vous faites très-bien, monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Hornoy. La nature est retardée partout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme qui juge, sur le *Panégyrique du Dauphin*, que l'abbé Coyer est un athée, est apparemment une place aux Petites-Maisons, et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de Beauteville me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois; ils ne sont bons Français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cul des citoyens.

Il n'y a pas longtemps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Hornoy, mon cher monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de Lally, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brahmes mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de Lally et celui des Sirven, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de La Chalotais. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus Languedochien que jamais; mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitents blancs, bleus, et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure, et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque rien à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Hornoy, messieurs; jouissez en paix d'une heureuse

tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir!

MMMMDCXLI. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 mai.

Vous aimez, monsieur, à citer juste; et moi qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites qu'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocats de Paris[1], lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs. Mais aussi je n'ai pas tort quand je dis que, dans le même mémoire, on trouve ces paroles : « On peut considérer que les citoyens et bourgeois sont souverains conjointement avec tous les conseils quand ils sont assemblés en corps de république. »

Ce que vous me dîtes à notre dernière entrevue me laissa, comme vous le croyez bien, le poignard dans le cœur. Je me voyais accusé cruellement par-devant le grand juge des anecdotes, M. le chevalier de Taulès; toute ma réputation d'amateur de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux *mémoire à consulter* que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que des théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire était si mal griffonné, que ni vous, ni M. le chevalier de Taulès, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la cour que M. Thomas était athée, parce qu'il a loué M. le Dauphin de n'être pas persécuteur; on n'a ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontez-moi donc avec moi-même, et vous verrez combien mon cœur est à vous.

MMMMDCXLII. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, près de Genève, 5 mai.

Madame, votre département dans le ministère est toujours de faire du bien. Je ne puis vous séparer de M. le duc, votre frère.

Souffrez donc que je vous supplie, madame, de lire cette lettre, qui n'est point une lettre du bureau des affaires étrangères, mais du bureau des bienfaits. J'ose vous prier de la lui faire lire quand il ne travaille point, supposé qu'il y ait de tels moments.

Soyez toujours ma protectrice auprès de mon protecteur.

Nous sommes à vos pieds, Marie Corneille et moi, son vieux père adoptif.

Agréez, madame, le profond respect et la reconnaissance de votre très-humble, très-obéissant, et très-obligé serviteur, VOLTAIRE.

1. Ce *Mémoire* était de Voltaire. (ÉD.)

MMMMDCXLIII. — A M. SERVAN.

9 mai.

Enfin, monsieur, on a retrouvé Moïse sous un tas de fumier, et il s'est sauvé des mains des muletiers, comme de celles de Pharaon. Les *Conjectures sur la Genèse*[1] sont actuellement dans ma bibliothèque; mais je vous assure que je fais plus de cas du discours que vous avez la bonté de m'envoyer. L'auteur a dû se complaire dans son œuvre, *et voir que cela était bon;* mais il est trop modeste pour le dire, et moi je suis trop véridique pour lui cacher ce que j'en pense

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien honorer mon petit cabinet de livres de tout ce qui partira de votre plume; j'ai des recueils qui assurément ne vaudront pas celui-là. Je vous avouerai franchement que je ne connais, parmi les discours prononcés au parlement de Paris, rien qui mérite d'être lu, excepté deux ou trois discours de M. Daguesseau : tout ce qu'on a fait depuis lui est sec et mal écrit; tout ce qu'on a fait auparavant est de l'éloquence de Thomas Diafoirus. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'en qualité de provincial, j'aimais fort à voir le bon goût renaître en province. Vous et moi nous sommes Allobroges : je m'intéresse à vos succès comme compatriote; et, en cette qualité, je vous demande la continuation de vos bontés. Autrefois la cour donnait le ton à Paris, et Paris aux provinces; il me paraît que c'est à présent tout le contraire, à cela près qu'il n'y a plus de ton à Versailles : je ne suis pas, au reste, comme les autres vieillards qui vantent toujours ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse; je vous jure que je n'ai vu que des sottises; le bon temps était le siècle de Louis XIV, dont je n'ai vu que la lie. Cependant il faut être juste : j'avoue qu'il n'y a en France aujourd'hui aucun grand talent, dans quelque genre que ce puisse être, pas même à l'Opéra-Comique, qui est devenu le spectacle de la nation; mais, en récompense, il y a beaucoup de philosophie, et voilà ce qui me console.

Soyez toujours, monsieur, ma plus grande consolation, et comptez sur la tendre et respectueuse estime de, etc. VOLTAIRE.

MMMMDCXLIV. — A M. DAMILAVILLE.

12 mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe des Calas au chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, Mme Calas et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je leur envoie. On se plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseaux mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi, je suis si content d'avoir cette famille sous mes yeux, que je pardonne tout, et que je trouve tout bien.

Je console, autant que je puis, les Sirven; je leur fais espérer qu'ils auront incessamment le mémoire qui les justifie. Vous voyez sans doute quelquefois M. Élie, et vous avez eu la bonté de lui dire combien

1. C'est le titre d'un ouvrage d'Astruc. (ÉD.)

je m'intéresse à sa santé. J'ai peine à croire qu'il ne réussisse pas dans cette affaire. Je pense toujours que le conseil lui sera favorable. On n'est pas, ce me semble, assez content des parlements, pour craindre celui de Toulouse; et je ne crois pas qu'une compagnie qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni son commandant[1] ni son premier président[2], doive avoir à la cour un crédit immense.

Je trouve que le sieur Le Breton a fait une haute sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque le clergé s'assemblait. Le ministère a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple*[3] avait indisposé beaucoup le ministère; je ne le crois pas; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article.

Je suis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième*[4] n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand Colbert. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés; mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs dans le même temps. Le grand malheur de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV. La guerre injuste et ridicule de 1762 obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentiments; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'État qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de Colbert à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées; tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

Vous ne me parlez point de Bigex; vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de Lally? M. de Florian ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philosophe Dalembert. Bonsoir, mon cher frère; buvez à ma santé avec Platon.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis. Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des Calas. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun com-

1. Le duc de Fitz-James. (ÉD.) — 2. Bastard. (ÉD.) — 3. Par Jaucourt. (ÉD.)
4. Ces articles sont de Damilaville. (ÉD.)

merce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous.

MMMMDCXLV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mai.

L'un de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'âme immortelle placée entre les deux trous prodigieusement ridicule.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du *Triumvirat;* mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ses notes, que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédants; mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que La Harpe n'en a pas pu trouver cinquante de son beau *Gustave Vasa.* L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément que Mlle Dubois se forme, et que M. de Chabanon lui donne un beau rôle; mais il ne sait pas où est M. de Chabanon; il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été pendant quelque temps avocat consultant; j'ai toujours conseillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les nâtifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs, et le conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conseil, bourgeois, et natifs, que n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dîmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

Peut-être que M. le duc de Praslin parle quelquefois avec M. le duc de Choiseul des tracasseries génevoises. En ce cas, je le supplie

de vouloir bien me recommander ou me faire recommander à M. le chevalier de Beauteville. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car non-seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de dissension dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de Beauteville, mais surtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître; ce tempérament est si convenable; il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme Parmesan[1]; vous êtes puissance d'Italie. Henri IV vous a ôté le marquisat de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Praslin approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de Choiseul. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris; je crois que c'est une sage précaution du ministère, qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a dans ce livre d'excellents articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien, mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

MMMMDCXLVI. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 12 mai.

Je suis, monsieur, comme les vieux philosophes grecs, qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux.

1. D'Argental était ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de France. (Éd.)

C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de Louis XIV, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talents; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des Racine, ni des Molière, ni des La Fontaine, ni des Boileau, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philosophie. Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et La Fontaine est mort comme un sot. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

Je vous suis très-obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon, qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

MMMMDCXLVII. — A M. Hennin.

17 mai.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une drôle de lettre de M. le duc de Choiseul. Il me mande qu'il est comme le cocher de *l'Avare*, qui met tantôt sa souquenille, et tantôt son tablier. Comment peut-on avoir le temps d'avoir de l'esprit et de badiner, quand on a de si lourds fardeaux à porter? mais, vous autres ministres, vous êtes supérieurs aux affaires. C'est ce qui fait que je me mets plus que jamais aux pieds de Son Excellence, que je supplie M. de Taulès de ne me pas oublier, et que je compte que vous n'abandonnerez pas Ferney.

MMMMDCXLVIII. — A M. le maréchal duc de Richelieu.

A Ferney, 17 mai.

Je reçois la lettre du 1er de mai, dont mon héros m'honore. M. le chevalier de Beauteville m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, monseigneur, de pouvoir toujours courir! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route!

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux-arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de Mlle Clairon, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle faisait valoir mes sottises; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de Louis XIII en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunica-

tion, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de Satan. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre Lally. Je le connaissais pour un Irlandais un peu absurde, très-violent, et assez intéressé; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable; s'il l'avait été, serait-il revenu en France? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuse : ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoyent des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des fables d'Ésope qui priait Hercule de lui prêter sa massue pour écraser ses puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre humain; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois; mais conservez-moi des bontés qui adoucissent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les passe, pénétré pour vous de respect et du plus tendre attachement.

MMMMDCXLIX. — A M. Damilaville.

17 mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les souscripteurs ne pensent pas aussi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*, qu'on disait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé : je suis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de Beaumont et ses affaires retardent le mémoire de Sirven, et j'ai bien peur que tant de délais ne soient funestes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur dans les maladies qui accablent ma vieillesse. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Histoire de Henri IV*, qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui est donc ce M. de Bury qui compare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macédoine, et qui ose dire que notre illustre de Thou n'est qu'un pédant satirique? est-ce qu'on ne fera point justice de cet impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice!

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Écr. l'inf....*

MMMMDCL. — A M. HENNIN.

A Ferney, 18 mai.

Venez, monsieur, reconnaître au plus tôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de M. l'ambassadeur; je m'informe tous les jours de sa santé; et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez-vous bien (si vous m'aimez) de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taulès.

J'ai déjà fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignoré sans lui[1]. Si sa belle mémoire veut encore m'aider, le *Siècle de Louis XIV* ne s'en trouvera pas plus mal. Je ne me mêle, Dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siècle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à monsieur l'ambassadeur sur sa santé, je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma nièce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

Adieu, monsieur; toute ma petite famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir. V.

MMMMDCLI. — A M. DAMILAVILLE.

21 mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérants.

Le buste en ivoire d'un homme très-tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie de Henri IV*, par un M. de Bury, qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à Philippe, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à Pharaon. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface contre le président de Thou. Nous avons trouvé un vengeur[2] : un de mes amis s'est chargé de la cause de de Thou contre Bury. Il a inséré dans cette défense quelques anecdotes assez curieuses. Je crois que cet ou-

1. Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole, fait en très-grand secret par Louis XIV et l'empereur Léopold dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VIII. (ÉD.)

2. Voltaire lui-même, dans son opuscule intitulé *Le président de Thou justifié*. (ÉD.)

vrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur Merlin.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du *Philosophe ignorant*. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui faisait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire; mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Génevois que de remplacer Mlle Clairon à Paris.

Croyez-vous qu'en effet Mme Calas vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour son défenseur et celui de Sirven. Nos pauvres Sirven trouveront la pitié du public bien épuisée; mais enfin nous serons contents si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à Dumolard.

J'attends les mémoires pour et contre Lally, et le factum pour M. de La Luzerne. J'attends surtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

MMMMDCLII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

J'aime beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de Fulvie. Il y avait longtemps qu'il était embarrassé de cette Fulvie et de ce petit Pompée, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avions sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contents des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation de votre avocat, je la remis à M. Hennin dès le moment de son arrivée; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment; mais quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons

les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir; mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de MM. de Praslin et de Choiseul, dont je vous ai l'obligation, et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires; et quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. Baudinet et de M. Covelle; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très-affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie.

MMMMDCLIII. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous a envoyé, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, la défense de l'illustre de Thou contre les accusations du sieur Bury. Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer, vous pourriez la faire parvenir au *Journal encyclopédique*, en l'envoyant contre-signée à un M. Rousseau, auteur de ce journal, à Bouillon. Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat, et un très-bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déjà mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Dumolard, et une autre pour mon cher Beaumont. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien[1] à Paris? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne pas les avoir fait tirer à la milice, au lieu des enfants des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des factums qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

1. On voit, par la lettre MMMMDCLXV, que le père gardien s'était tué. (ÉD.)

MMMMDCLIV. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 23 mai.

Le couvent de Ferney a souvent recours à M. le chevalier de Taulès pour savoir des nouvelles de M. l'ambassadeur, s'il est entièrement guéri, s'il mange, s'il digère, s'il dort, s'il se promène. Nous nous intéressons à sa santé plus que tous les Génevois ensemble, dussent-ils en être jaloux. Mme Denis compte avoir l'honneur de le voir dès qu'elle pourra sortir. Pour moi, monsieur, qui n'ai pas mis d'habit depuis trois mois, je suis privé du plaisir de remplir mes devoirs. Vous savez combien il me serait doux de profiter de vos moments de loisir, et de puiser dans vos conversations des connaissances nouvelles. Ne doutez pas des sentiments respectueux que je conserverai pour vous toute ma vie.

MMMMDCLV. — A M. DAMILAVILLE.

26 mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection complète de mes œuvres. Le libraire en question s'appelle La Combe. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

MMMMDCLVI. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 mai.

Sextus Pompée[1] était secrétaire d'État de la marine; par conséquent il a le droit de s'adresser à monseigneur le duc de Praslin; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très-tendre et très-profond respect.

Ce billet est très-bref; mais à grands seigneurs peu de paroles.

MMMMDCLVII. — A M. LA COMBE, LIBRAIRE A PARIS.

A Ferney, 26 mai.

J'ai été si charmé, monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de Patru pour celle des Estienne; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des Cramer, ce serait peut-être rendre

1. Personnage de la tragédie du *Triumvirat*. (ED.)

service à la littérature. J'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre : en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux et quelques additions assez curieuses. Comptez, monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer par des services l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie[1] ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, monsieur ; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir; mais je suis si vieux, qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

MMMMDCLVIII. — A M. Colini.

A Ferney, 28 mai.

Voici le temps, mon cher ami, où j'éprouve les regrets les plus vifs. Mon cœur me dit que je devrais être à Schwetzingen, et aller voir tantôt votre belle bibliothèque, tantôt votre cabinet d'histoire naturelle. Mais il y a deux ans que je ne sors plus de ma chambre, et c'est beaucoup que je sorte de mon lit. La fin de ma vie est douloureuse; ma consolation est dans les bontés de Mgr l'électeur, dont je me flatterai jusqu'au dernier moment.

Il y a longtemps que vous ne m'avez écrit. Votre bonheur est apparemment si uniforme, que vous n'avez rien à m'en apprendre de nouveau. Votre cour est gaie et tranquille; il n'en est pas de même à Genève. Votre auguste maître sait rendre ses sujets heureux, et les Génevois ne savent pas l'être. Il est plaisant qu'il faille trois puissances[2] pour les accommoder au sujet d'une querelle d'auteur. Leurs tracasseries m'ont amusé d'abord, et ont fini par m'ennuyer. Adieu, mon ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

1. *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages concernant la versification française, les différents genres de poésie et de style poétique.* (Éd.)

2. La France, le canton de Berne, et celui de Zurich. (Éd.)

MMMMDCLIX. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. Damilaville; vous me ferez un très-grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre Lally; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce Lally s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitants de Pondichéri; mais il n'y a dans tous ces mémoires ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée, comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'*Eudoxie*[1] ou *Eudocie :* vos talents et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée; vous faites de sang-froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDCLX. — A M. THIERIOT.

30 mai.

Mon cher et ancien ami, je vous fais mon sincère compliment sur votre nouveau traité avec les puissances du Nord. Tâchez de jouir longtemps des avantages que cette bonne fortune vous procure. Vous avez le département le plus agréable du monde, *levia carmina et facile versus*. Je souhaite que vos beaux esprits de Paris vous fournissent une ample matière ; mais votre santé me donne autant d'inquiétude que votre nouvelle correspondance me fait de plaisir. Prenez garde à votre hydrocèle, imposez-vous un régime qui vous mette en état de courir pour chercher des nouvelles. Lorsque vous ne pourrez point écrire, je vous conseillerais de vous munir d'un homme qui écrirait sous votre dictée, afin que la correspondance ne fût pas interrompue. Je ne pourrai guère vous aider dans votre ministère; nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses. Il vient de paraître un ouvrage bien plat contre M. Dalembert, M. Hume, et les encyclopédistes[2]; j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il

1. *Eudoxie*, tragédie de Chabanon, en cinq actes et en vers. (ÉD.)
2. *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, etc., par Vernet. (ÉD.)

est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. Il n'est question dans Genève que des tracasseries pour lesquelles on a fait venir trois plénipotentiaires. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDCLXI. — A M. DAMILAVILLE.

30 mai.

Je me console, vendredi au soir, d'un très-vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé, par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard à Paris;

2° La défense du président de Thou, dont il est bon de faire retentir tous les journaux, et dont il convient surtout d'envoyer copie au journal de Bouillon;

3° Le recueil complet [1], que je suppose envoyé chez M. Chabanon;

4° Un autre recueil complet, en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat-libraire La Combe, quai de Conti;

5° Un autre, relié, pour M. Thomas.

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Élie pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me paraît victorieux; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires, qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très-rares; mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt *Lettres* [2] de MM. Covelle, Baudinet, et compagnie; on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer

1. Un exemplaire de la collection des *Œuvres de Voltaire*. (ÉD.)
2. La *Collection des lettres sur les miracles*. (ÉD.)

à La Combe deux petits volumes. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre; l'exemplaire vous sera très-exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thieriot. Aimez-moi.

MMMMDCLXII. — AU MÊME.

2 juin.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque pour compléter mon *Lally*, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très-rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je ne sais ce que c'est que la lettre sur Jean-Jacques. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette vieille romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs : ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour La Combe.

On me fait espérer un *Fréret* de Hollande; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous : la diligence de Lyon à Meyrin est très-expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue, qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste; l'original est bien languissant : il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

MMMMDCLXIII. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que, si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris; ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut re-

gretter; c'était un Écossais, homme de qualité, nommé Lesley. Il est homme de lettres, et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère Élisée, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, monsieur; je vais écrire au premier secrétaire; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris.

MMMMDCLXIV. — A M. DE CHABANON.

2 juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie par M. Tabareau votre très-belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques : la principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentiments du cœur humain dans le rôle d'Eudoxie; tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvements tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces pièces que la singularité des événements multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir; tout dépendra du style et de la chaleur des sentiments. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous six mois, vous trouverez au bout de ce temps des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

MMMMDCLXV. — A M. DAMILAVILLE.

13 juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président de Thou. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à Fréret. Si ce livre est d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne coup sur coup ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à Lally, je suis très-sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéri.

Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion

il était coupable. La France, encore une fois, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour Protagoras.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentiments ne diminuent point. *Écr. l'inf....*

MMMMDCLXVI. — A M. DALEMBERT.

13 juin.

Vous aurez pu savoir, mon cher philosophe, par la *Lettre de Covelle*, quelle a été l'absurde insolence du nommé Vernet, digne professeur en théologie. Je sais que vous dédaignerez à Paris les coassements des grenouilles du lac de Genève; mais elles se font entendre chez toutes les grenouilles presbytériennes de l'Europe, et il est bon de les écraser en passant.

Je ne sais pas qui sont les auteurs qui travaillent actuellement au *Journal encyclopédique;* ce journal est très-maltraité dans le libelle du professeur. Voyez si vous pouvez lui faire donner quelques coups de fouet dans ce journal. Pour moi, je me dispose à faire une justice exemplaire de la personne dudit huguenot, lorsqu'il viendra sur mes terres catholiques. Je ne souffrirai pas qu'il attaque impunément notre saint-père le pape, et vous, et frère Hume, et frère Marmontel, et même faux frère Rousseau, et la comédie.

Vous avez peut-être vu le livre attribué à Fréret, qu'on dit être d'un capitaine au régiment du roi. Ce capitaine est plus savant que dom Calmet, et a autant de logique que Calmet avait d'imbécillité. Ce livre doit faire un très-grand effet; j'en suis émerveillé, et j'en rends grâces à Dieu. Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally, et de son gros cou, que le fils aîné de M. l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai? Je connaissais beaucoup cet Irlandais, et j'avais eu même avec lui des relations fort singulières en 1746. Je sais bien que c'était un homme très-violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point traître. L'arrêt ne dit point qu'il ait été concussionnaire. Cet arrêt lui reproche vaguement des vexations; et ce mot de vexations est si indéterminé, qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste.

La France est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés. Les parlements crient contre le despotisme; mais ceux qui font mourir des citoyens, sans dire précisément pourquoi, sont assurément les plus despotiques de tous les hommes.

Savez-vous quand finira l'assemblée du clergé, et quand on débitera l'*Encyclopédie?* j'imagine qu'elle paraîtra quand l'assemblée sera disparue.

Est-il vrai qu'on fait beaucoup de niches à Mlle Clairon? est-il vrai qu'on fait ce qu'on peut pour trouver admirable une nouvelle actrice[1] par qui on prétend qu'elle sera remplacée?

1. Mlle Sainval aînée avait débuté sur le Théâtre-Français le 5 mai 1768, et se retira en 1779. (ÉD.)

Vous avez lu sans doute, en son temps, la *Prédication* de l'abbé Coyer[1]. Ne trouvez-vous pas qu'il prend bien son temps pour louer Genève? La moitié de la ville voudrait écraser l'autre, et les deux moitiés sont bien basses et bien sottes devant les médiateurs. Adieu, mon très-cher et très-aimable philosophe; quand vous aurez un moment de loisir, répondez à mes questions, et aimez-moi.

Croyez-vous que la *préface* de l'*Abrégé de l'histoire de l'Église* soit de mon ancien disciple?

MMMMDCLXVII. — A M. LE BARON GRIMM.

Ferney, 13 juin.

Je demande une grâce à mon cher prophète : c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes de baume qu'elles ont versé sur les blessures des innocents infortunés. J'attends de jour en jour un factum de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très-sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge : il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais, dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe[2].

MMMMDCLXVIII. — A FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Ferney, 21 juin.

Monseigneur, les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche m'ont privé longtemps de l'honneur de renouveler mes hommages à Votre Altesse Sérénissime. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentiments qui encouragent les miens. J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre, et un cœur aussi généreux, protégeraient une cause qui est celle du genre humain.

Permettez, monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné aider les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à tous les esprits tolérants et à toutes les âmes sensibles.

Je suis persuadé que Votre Altesse Sérénissime sera touchée après avoir lu seulement la page qui expose le malheur des Sirven. Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre cette affaire comme celle des Calas. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moin-

1. *De la Prédication.* (ÉD.) — 2. Mme d'Épinai. (ÉD.)

dre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je les venir implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos États! Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

MMMMDCLXIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Mon âme est entièrement réformée à la suite de mes anges; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation;

.....Le temps ne fait rien à l'affaire;

et si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes, que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits, qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de Praslin et M. de Chauvelin ont été contents. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du *Siége de Calais*, ni sur celui qu'aura la comédie de *Henri IV*. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de Fontenelle[1]. Il paraît un livre intitulé *Examen critique des apologistes*, etc., par Fréret. Je ne suis pas bien sûr que Fréret en soit l'auteur, mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que dans dix ans la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlements. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné Lally; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et

1. Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir. (ÉD.)

contre ne sont que des injures. Enfin je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés; il y a dans cette jurisprudence welche une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire; et je suis si malingre, que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentiments ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres.

MMMMDCLXX. — A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être : c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques-unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neuchâtel. Je vous envoie, en attendant, la lettre sur Jean-Jacques que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée. Je me flatte que j'aurai incessamment le mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infatigable de l'innocence. Le petit discours qu'on a préparé pour seconder ce mémoire n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parents le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *des Délits et des peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV*[1] sur le théâtre de Paris? son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres compliments à Platon, je vous en prie.

MMMMDCLXXI. — DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 26 juin.

Je savais bien, mon cher et illustre maître, que le nommé Vernet, au cou tord ou tors[1], avait publié incognito des lettres contre vous, contre moi, et contre bien d'autres; mais j'ignorais qu'il voulût les ressusciter; elles étaient si bien mortes, ou plutôt elles étaient mort-nées. Quoi qu'il en soit, j'aurai soin de ce jésuite presbytérien, et je ne manquerai pas de lui dire un mot d'honnêteté à la première occasion;

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé. (ÉD.)
Dalembert fait allusion à une note plaisante de la *Lettre curieuse*. (ÉD.)

mais un mot seulement, parce qu'il n'en mérite pas davantage, et que je ne veux pas tout à fait demeurer en reste avec un honnête prêtre comme lui : *Ne prorsus insalutatum dimittam.*

A propos de latin, quoique cela ne vienne pas à ce que nous disons, dites-moi, je vous prie (j'ai besoin de le savoir, et pour cause), si c'est vous, comme je le crois, qui avez fait les deux vers latins qui sont à la tête de votre *Dissertation sur le feu*, et si le second est *cuncta fovet* ou *cuncta parit.*

J'ai actuellement entre les mains le livre de Fréret, ou, si vous le voulez, d'un capitaine au régiment du roi, ou de qui il vous plaira. Si ce capitaine était au service de notre saint-père le pape, je doute qu'il le fît cardinal, à moins que ce ne fût pour l'engager à se taire; car ce capitaine est un vrai Cosaque, qui brûle et qui dévaste tout. C'est dommage que l'assemblée du clergé finisse, elle aurait beau jeu pour demander que le capitaine Fréret fût mis au conseil de guerre pour être ensuite livré au bras séculier, et traité suivant la douceur des ordonnances de notre mère la sainte Église.

Quoi qu'il en soit, ce livre est, à mon avis, un des plus diaboliques qui aient encore paru sur ce sacré sujet, parce qu'il est savant, clair, et bien raisonné. On dit qu'il y a un curé de village d'auprès de Besançon[1] qui y avait fait une réponse; mais que, toutes réflexions faites, on l'a prié de la supprimer, parce que la défense était beaucoup plus faible que l'attaque.

Le bâillon de Lally a révolté jusqu'à la populace, et l'énoncé de l'arrêt a paru bien absurde à tous ceux qui savent lire. Je suis persuadé, comme vous, que Lally n'était point traître, car l'arrêt n'aurait pas manqué de le dire ; et trahir les intérêts du roi ne signifie rien, puisque c'est trahir les intérêts du roi que de frauder quelques sous d'entrée; ce qui, à mon avis, ne mérite pas la corde. Je crois bien que ce Lally était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau. Les voleurs du Canada étaient bien plus dignes de la hart: mais ils avaient des parents premiers commis, et Lally n'avait pour parents que des prêtres irlandais, à qui il ne reste d'autres consolations que de dire forces messes pour lui. Quoi qu'il en soit, qu'il repose en paix, et que ses respectables juges nous y laissent!

Je n'ai point vu l'actrice nouvelle[2] par qui on prétend que Mlle Clairon sera remplacée ; mais j'entends dire qu'elle a en effet beaucoup de talent, d'âme, et d'intelligence; qu'elle n'a que des défauts qui se perdent aisément, mais qu'elle a toutes les qualités qui ne s'acquièrent point. Pour Mlle Clairon, elle a absolument quitté le théâtre, et a très-bien fait; il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible; et il ne faut pas rester dans un état que tout concourt à avilir. Elle a pourtant joué dans une maison particulière le rôle d'Ariane.

1. N. S. Bergier, curé de Flangebouche, en Franche-Comté, publia sa *Réponse* en 1767. (Éd.)
2. Mlle Sainval aînée. (Éd.)

pour le prince de Brunswick, qui en a été enchanté. Ce prince de Brunswick a été ici fort goûté et fort fêté de tout le monde, et il le mérite. Il y a un gros prince de Deux-Ponts qui a commandé dans la dernière guerre l'armée de l'Empire, et qui durant la paix protége Fréron et autres canailles.

Ledit prince trouve très-mauvais qu'on accueille le prince de Brunswick et qu'on ne le regarde pas, lui gros et grand seigneur, héritier de deux électorats, et surtout, comme vous voyez, amateur des gens de mérite; c'est que, par malheur, le prince de Brunswick a de la gloire, et que le gros prince de Deux-Ponts n'en a point.

Oui, j'ai lu dans son temps la *Prédication* de l'abbé Coyer, et je crois qu'après la prédication même c'est un des livres les plus inutiles qui aient été faits.

Je crois aussi que la *préface* de l'*Histoire de l'Église* est de votre ancien disciple; il y a des erreurs de fait, mais le fond est bon. Quant à l'ouvrage, il est maigre, mais il est aisé de lui donner de l'embonpoint dans une seconde édition; et c'est un corps de bon tempérament qui ne demande qu'à devenir gros et gras. Je présume qu'il le deviendra; la carcasse est faite, il n'y a plus qu'à la couvrir de chair. Dans ces sortes d'ouvrages c'est beaucoup que d'avoir le cadre, et un nom tel que celui-là à mettre au bas, parce qu'on n'ose pas brûler, à peine de ridicule, les cadres qui portent des noms pareils.

Adieu, mon cher et illustre maître; vous devez avoir vu l'abbé Morellet, ou *Mords-les*, qui sûrement ne vous aura point mordu, et que vous aurez bien caressé, comme il le mérite. Vous avez vu aussi M. le chevalier de Rochefort, qui est un galant homme, et qui m'a paru aussi enchanté de la réception que vous lui avez faite qu'il l'est peu du séjour de Versailles et de la société des courtisans. *Iterum vale.* Je vous embrasse de tout mon cœur. Réponse, je vous prie, sur les deux vers latins; j'en suis un peu pressé. J'oubliais de vous dire que Mlle Clairon a déjà rendu le pain bénit; voilà ce que c'est que de quitter le théâtre.

MMMMDCLXXII. — A M. DALEMBERT.

26 juin.

Mon digne et aimable philosophe, je l'ai vu ce brave *Mords-les*, qui les a si bien mordus; il est du naturel des vrais braves, qui ont autant de douceur que de courage; il est visiblement appelé à l'apostolat. Par quelle fatalité se peut-il que tant de fanatiques imbéciles aient fondé des sectes de fous, et que tant d'esprits supérieurs puissent à peine venir à bout de fonder une petite école de raison? c'est peut-être parce qu'ils sont sages; il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes; ils se contentent de rire des erreurs des hommes, au lieu de les écraser. Les missionnaires courent la terre et les mers; il faut au moins que les philosophes courent les rues; il faut qu'ils aillent semer le bon grain de maison en maison. On réussit encore plus par la prédication que par les écrits des Pères. Acquittez-vous de ces deux grands devoirs, mon cher frère; prêchez et écrivez,

combattez, convertissez, rendez les fanatiques si odieux et si méprisables, que le gouvernement soit honteux de les soutenir.

Il faudra bien à la fin que ceux à qui une secte fanatique et persécutrice a valu des honneurs et des richesses se contentent de leurs avantages, qu'ils se bornent à jouir en paix, et qu'ils se défassent de l'idée de rendre leurs erreurs respectables. Ils diront aux philosophes : « Laissez-nous jouir, et nous vous laisserons raisonner. » On pensera un jour en France comme en Angleterre, où la religion n'est regardée par le parlement que comme une affaire de politique; mais, pour en venir là, mon cher frère, il faut du travail et du temps.

L'Église de la sagesse commence à s'étendre dans nos quartiers, où régnait, il y a douze ans, le plus sombre fanatisme. Les provinces s'éclairent, les jeunes magistrats pensent hautement; il y a des avocats généraux qui sont des anti-Omer. Le livre attribué à Fréret, et qui est peut-être de Fréret, fait un bien prodigieux. Il y a beaucoup de confesseurs, et j'espère qu'il n'y aura point de martyrs. Il y a beaucoup de tracasseries politiques à Genève; mais je ne connais pas de ville où il y ait moins de calvinistes que dans cette ville de Calvin. On est étonné des progrès que la raison humaine a faits en si peu d'années. Ce petit professeur de bêtises, nommé Vernet, est l'objet du mépris public. Son livre contre vous et contre les philosophes est le plus inconnu des livres, malgré la prétendue troisième édition. Vous sentez bien que la *Lettre curieuse de Robert Covelle*, que je vous ai envoyée, n'est calculée que pour le méridien de Genève, et pour mortifier ce pédant. Il a un frère qui possède une métairie dans ma terre de Tournay, il y vient quelquefois : je compte avoir le plaisir de le faire mettre au pilori dès que j'aurai un peu de santé; c'est une plaisanterie que les philosophes peuvent se permettre avec de tels prêtres, sans être persécuteurs comme eux.

Il me semble que tous ceux qui ont écrit contre les philosophes sont punis dans ce monde : les jésuites ont été chassés; Abraham Chaumeix s'est enfui à Moscou; Berthier est mort d'un poison froid; Fréron a été honni sur tous les théâtres, et Vernet sera pilorié infailliblement.

Vous devriez, en vérité, punir tous ces marauds-là par quelqu'un de ces livres moitié sérieux, moitié plaisants, que vous savez si bien faire. Le ridicule vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes, et personne ne la manie mieux que vous. C'est un grand plaisir de rire en se vengeant. Si vous n'écrasez pas l'*inf....*, vous avez manqué votre vocation. Je ne peux plus rien faire. J'ai peu de temps à vivre : je mourrai, si je puis, en riant; mais, à coup sûr, en vous aimant.

MMMMDCLXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'Omer veut persécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des Pères qui puisse avoir fait l'*Examen critique des apo-*

logistes. J'avoue que le livre est sage et modéré; tout critique doit l'être : mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord Bolyngbroke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable. Il fait, ce semble, passer son enthousiasme dans l'âme du lecteur. Il examine d'abord de sang-froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de Cicéron et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que Mlle Sainval[1] a réellement du talent. Il est à souhaiter qu'elle soutienne le théâtre, qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. Grimm. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les Sirven. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les Sirven et moi nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à Fréret doit en tenir lieu pour longtemps : il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse, vous et les vôtres!

MMMMDCLXXIV. — A M. THIERIOT.

26 juin.

Mon cher et ancien ami, j'aurais plus de foi à votre régime qu'à l'eau de M. Vyl. La véritable eau de santé est de l'eau fraîche, et tous ceux qui prétendent faire subsister ensemble l'intempérance et la santé sont des charlatans. Une meilleure recette est celle qu'on vous envoie de Brandebourg tous les trois mois[2]. Votre arrangement me paraît très-bien fait et très-adroit; il n'y a personne auprès de votre correspondant qui puisse l'avertir qu'on lui donne du vieux pour du nouveau. Il serait à souhaiter que le public donnât dans le même panneau, et qu'il relût nos auteurs du bon temps, au lieu de se gâter le goût par les misérables nouveautés dont on nous accable.

Vous êtes sans doute informé du nouveau livre qui paraît sous le nom de *Fréret;* c'est un excellent ouvrage qui doit déjà être connu en Allemagne. Les citations sont aussi fidèles que curieuses, les preuves claires, et le raisonnement si vigoureux, qu'il n'y a qu'un sot qui puisse y répliquer. Les *Lettres sur les miracles* de Baudinet et de Covelle ne sont point encore connues en France.

Si je trouve dans mes paperasses quelques petits morceaux qui puissent figurer dans vos envois, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais à présent je suis si occupé de l'édition in-quarto que les Cramer font de mes anciennes sottises, je suis si enseveli dans des tas de papiers, que je ne peux rien débrouiller; mais quand je serai défait

1. Mlle Sainval l'aînée. (ÉD.)
2. Le payement de ce que lui donnait le roi de Prusse, dont il était le correspondant littéraire. (ÉD.)

de cet embarras désagréable, je chercherai tous les matériaux qui pourront vous convenir. Nous comptons avoir incessamment un des neveux de votre correspondant. J'aime bien autant les voir chez moi que de les aller chercher chez eux. Nous avons eu l'abbé Morellet; c'est un homme très-aimable, très-instruit, très-vertueux. Voilà comme les vrais philosophes sont faits, et ce sont eux qu'on veut persécuter! Adieu, mon cher ami; vivez tranquille et heureux.

MMMMDCLXXV. — A M. DALEMBERT.

1er juillet.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit[1].

Oui, mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi. Je suis comme l'évêque de Noyon[2], qui disait dans un de ses sermons: « Mes frères, je n'ai pris aucune des vérités que je viens de vous dire ni dans l'Écriture, ni dans les Pères; tout cela part de la tête de votre évêque. »

Je fais bien pis; je crois que j'ai raison, et que le feu est précisément tel que je le dis dans ces deux vers. Votre Académie n'approuva pas mon idée, mais je ne m'en soucie guère. Elle était toute cartésienne alors, et on y citait même les petits globules de Malebranche; cela était fort douloureux. Je vous recommande, mon cher frère et mon maître, les Vernet dans l'occasion.

Vous m'enchantez de me dire que Mlle Clairon a rendu le pain bénit; on aurait bien dû la claquer à Saint-Sulpice. Je m'y intéresse d'autant plus, moi qui vous parle, que je rends le pain bénit tous les ans avec une magnificence de village que peut-être le marquis Simon Le Franc n'a pas surpassée. Je suis toujours fâché que le puissant auteur de la belle *Préface* ait pris martre pour renard, en citant saint Jean. Les pédants tireront avantage de cette méprise, comme Cyrille se prévalut de quelques balourdises de l'empereur Julien; et de là ils concluront que les philosophes ont toujours tort.

Nous aurons incessamment dans notre ermitage un prince[3] qui vaut un peu mieux que le protecteur[4] de Catherin Fréron.

Êtes-vous homme à vous informer de ce jeune fou nommé M. de La Barre, et de son camarade, qu'on a si doucement condamnés à perdre le poing, la langue, et la vie, pour avoir imité Polyeucte et Néarque? On me mande qu'ils ont dit, à leur interrogatoire, qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par la lecture des livres des encyclopédistes.

J'ai bien de la peine à le croire; les fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations. La chose

1. Le feu est partout, il emplit toute la nature; par lui tout est produit, ranimé, divisé, uni, alimenté. (ÉD.)
2. Clermont-Tonnerre. (ÉD.)
3. Le prince de Brunswick. (ÉD.) — 4. Le prince de Deux-Ponts. (ÉD.)

est importante. Tâchez d'approfondir un bruit si odieux et si dangereux.

M. le chevalier de Rochefort m'a bien consolé de tous les importuns qui sont venus me faire perdre mon temps dans ma retraite. Dieu merci, je ne les reçois plus; mais quand il me viendra dès hommes tels que M. le chevalier de Rochefort, qui me parleront de vous, mes moments seront bien employés avec eux. Je viens de voir aussi un M. Bergier[1], qui pense comme il faut; il dit qu'il a eu le bonheur de vous voir quelquefois, et il ne m'en a pas paru indigne.

N'oubliez pas, je vous en supplie, Polyeucte et Néarque; mais surtout mandez-moi si vous êtes dans une situation heureuse, et si vous vous consolez des niches qu'on fait tous les jours à la philosophie.

MMMMDCLXXVI. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1er juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfaisant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très-obligé de ces *Ruines de la Grèce*[2]. Je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de M. Fréret[3], secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothèque; il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

Mme Denis est très-touchée de votre souvenir. Agréez, monsieur, mes tendres respects, que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez Henri IV, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de Thou[4] contre le sieur de Bury, auteur d'une nouvelle *Vie de Henri IV*.

1. Frère de Bergier le théologien. (ÉD.)
2. *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérés du côté de l'histoire et de l'architecture, par Julien-David Leroy*, 1758, in-folio. (ÉD.)
3. *Examen critique*, etc. (ÉD.) — 4. *Le Président de Thou justifié*, etc. (ÉD.)

MMMMDCLXXVII. — A M. DAMILAVILLE.

1er juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés[1], dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres de nos encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu, et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de Socrate; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leurs folies que par leurs talents.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'Holbach; son nom est, je crois, Bergier. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que Mlle Clairon a rendu le pain bénit, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de Brunswick vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puisque Fréron et Omer se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Écr. l'inf....*

MMMMDCLXXVIII. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 3 juillet.

Voulez-vous bien, monsieur, que je vous adresse cette réponse que je dois à M. Thomas? Je crois que je l'aime autant que vous l'aimez, sans que je l'aie jamais vu. Vous êtes dans le temple de la Discorde, tandis que je suis dans celui de la Paix; mais je quitterais volontiers mon temple pour venir vous embrasser dans le vôtre, si j'avais une heure de santé. Donnez-moi la consolation, je vous en prie, de présenter mes respectueux hommages à M. l'ambassadeur; je me flatte que sa santé est entièrement raffermie, et qu'il a, comme vous, un corps digne de son âme; la mienne, toute languissante qu'elle est, vous est bien véritablement attachée.

MMMMDCLXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

4 juillet.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées

1. Le chevalier de La Barre et Moisnel. (ÉD.)

qu'à les dicter; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophète Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne : c'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet.

Je vous avais déjà dit que j'avais vu frère Bergier et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux. Avez-vous vu la préface du roi de Prusse? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue.

L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

MMMMDCLXXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Mon divin ange, voici un homme plus heureux que moi. C'est un de mes compatriotes des déserts de Gex, qui a l'honneur de paraître devant vous; c'est le syndic de nos grands États, c'est le maire de la capitale de notre pays, qui a deux lieues de large sur cinq de long; c'est le subdélégué de Mgr l'intendant, c'est celui qui a posé les limites de la France avec l'auguste république de Genève. M. le duc de Praslin lui avait promis d'orner sa poitrine d'une figure de saint Michel[1] terrassant le diable; il soupire après ce rare bonheur, et moi j'attends mes roués. Vous avez vu sans doute M. de Chabanon; je me mets aux pieds de Mme d'Argental.

MMMMDCLXXXI. — A M. LULLIN, CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENÈVE.

A Ferney, 5 juillet

Monsieur, parmi les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur Jean-Jacques Rousseau, et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessein de sévir contre le sieur Rousseau, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugements portés contre le citoyen et contre le sieur Jean-

1. Le cordon de Saint-Michel. (ÉD.)

Jacques Rousseau ont été les deux premiers objets des plaintes des représentants : c'est là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil et à tout Genève que s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aie parlé ou fait parler contre le sieur Rousseau, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infâme que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur Jean-Jacques Rousseau de Suisse. Je vous envoie, monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

MMMMDCLXXXII. — A MADAME GEOFFRIN, A VARSOVIE.

5 juillet.

Vous êtes, madame, avec un roi qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à Sa Majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi, le petit écrit ci-joint. Ceux qui secourent les Sirven, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. J'ai l'honneur d'être, etc.

MMMMDCLXXXIII. — A MADAME D'ÉPINAI.

6 juillet. Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur[1]; s'il y a un corps qui ait besoin

1. Allusion à la prétention qu'avait le parlement de Paris de s'appeler tuteur des rois. (ED.)

de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible [1] des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu [2] dans le même corps, qui a été bien élevé, et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemy; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre : il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi je dois être languissant : aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

MMMMDCLXXXIV. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 juillet.

C'est moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous dans ma retraite les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est Antoine qui voudrait recevoir Paul. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos ermites vous aiment, tous chantent vos louanges, et désirent passionnément votre retour.

Le livre de Fréret [3] est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de du Marsais et de Chénelart [4] ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivants, et même à de bons vivants, les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accuse e pajon lodi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédants; et ces pédants irrités poursuivent avec rage de pauvres innocents qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien

1. La condamnation du chevalier de La Barre et du chevalier d'Étallonde, (ÉD.) — 2. L'abbé Mignot. (ÉD.)
3. L'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*. (ÉD.)
4. Chénelart est probablement un nom sous lequel Voltaire voulait faire passer quelque opuscule. Quant à du Marsais, il s'agit de l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont il a souvent été question. (ÉD.)

que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit, en plein parlement, que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens; on les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais eu rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. Damilaville les payera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusements, vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des ermites qui vous seront très-tendrement attachés.

MMMMDCLXXXV. — A M. Damilaville.

7 juillet.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démence [1] à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais; j'ai trop à dire.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques, et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres.

MMMMDCLXXXVI. — A M. Hennin.

A Ferney, 8 juillet.

Tout malade que je suis, mon cher monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince [2] victorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, M. l'ambassadeur l'est aussi, vous l'êtes aussi.

Pouvons-nous sans indiscrétion, Mme Denis et moi, supplier Son Excellence de vouloir bien nous protéger de sa présence, et d'amener M. le prince de Brunswick? Nous leur donnerons du lait de nos vaches, du miel de nos abeilles, et des fraises de notre jardin. Négociez cette

1. Parmi les livres trouvés chez le chevalier de La Barre se trouvait le *Dictionnaire philosophique*, qu'on mit sur le bûcher qui consuma ses restes. (Éd.)
2. Le prince de Brunswick. (Éd.)

affaire avec Son Excellence; mettez-moi à ses pieds; dites-lui qu'après qu'il se sera crevé avec le prince par sa trop bonne chère, il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la campagne, respirer un air pur, et oublier les tracasseries génevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettez-moi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté, secourez-moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués. V.

MMMMDCLXXXVII. — DE CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 29 juin (9 juillet).

Monsieur, la lueur de l'étoile du Nord n'est qu'une aurore boréale.

Les bienfaits répandus à quelques centaines de lieues, et dont il vous plaît de faire mention, ne m'appartiennent pas : les Calas doivent ce qu'ils ont reçu à leurs amis; M. Diderot, la vente de sa bibliothèque au sien; mais les Calas et les Sirven vous doivent tout. Ce n'est rien que de donner un peu à son prochain de ce dont on a un grand superflu; mais c'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Ces deux causes vous attirent la vénération due à de tels miracles. Vous avez combattu les ennemis réunis des hommes : la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges, et la partie du pouvoir qui repose entre les mains des uns et des autres. Il faut bien des vertus et des qualités pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez : vous avez vaincu.

Vous désirez, monsieur, un secours modique pour les Sirven : le puis-je refuser? me louerez-vous de cette action? y a-t-il de quoi? En partant de là, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'on ignorât ma lettre de change. Si cependant vous pensez que mon nom, tout peu harmonieux qu'il est, fasse quelque bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je me remets à votre prévoyance, et vous me nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas. J'ai mes raisons pour le croire. Mes aventures avec l'évêque de Rostou ont été traitées publiquement, et vous en pouvez, monsieur, communiquer le mémoire à votre gré, comme une pièce authentique.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'imprimé qui accompagnait votre lettre. Il est bien difficile de réduire en pratique les principes qu'il contient. Malheureusement le grand nombre y sera longtemps opposé. Il est cependant possible d'émousser la pointe des opinions qui mènent à la destruction des humains. Voici mot à mot ce que j'ai inséré, entre autres choses, à ce sujet dans une instruction au comité qui refondra nos lois :

« Dans un grand empire qui étend sa domination sur autant de peuples divers qu'il y a de différentes croyances parmi les hommes, la faute la plus nuisible au repos et à la tranquillité de ses citoyens serait l'intolérance de leurs différentes religions. Il n'y a même qu'une sage

tolérance également avouée de la religion orthodoxe et de la politique qui puisse ramener toutes les brebis égarées à la vraie croyance. La persécution irrite les esprits; la tolérance les adoucit et les rend moins obstinés; elle étouffe ces disputes contraires au repos de l'État et à l'union des citoyens. »

Après cela suit un précis du livre de l'*Esprit des lois*, *Sur la magie*, etc., qu'il serait trop long de rapporter ici. Il y est dit tout ce qu'on peut dire pour préserver d'un côté les citoyens des maux que peuvent produire de pareilles accusations, sans cependant troubler de l'autre la tranquillité des croyances, ni scandaliser les consciences des croyants. J'ai cru que c'était l'unique voie praticable d'introduire le cri de la raison, que de l'appuyer sur le fondement de la tranquillité publique, dont chaque individu sent continuellement le besoin et l'utilité.

Le petit comte de Schowalow, de retour dans sa patrie, m'a fait le récit de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à tout ce qui me regarde. Je finis par vous en marquer ma gratitude. CATERINE.

MMMMDCLXXXVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir; quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués[1], et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé *Barneveldt*[2]? Avez-vous vu M. de Chabanon? êtes-vous contents de son plan[3]?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les Félix[4] qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les Polyeucte et les Néarque[5]. Je conviens que les Polyeucte et les Néarque ont très-grand tort; ce sont de grands extravagants: mais les Félix n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, surtout après avoir lu l'excellent traité *des Délits et des peines*[6]. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va souper.

Respect et tendresse.

1. La tragédie du *Triumvirat*. (ÉD.)
2. Cette tragédie de Lemierre venait en effet d'être imprimée, quoiqu'on en eût interdit la représentation. Elle fut jouée, pour la première fois, le 30 juin 1790. (ÉD.)
3. De sa tragédie d'*Eudoxie*. (ÉD).
4. Personnage de la tragédie de *Polyeucte*. (ÉD.)
5. Les chevaliers de La Barre et d'Étallonde. (ÉD.)
6. Par Beccaria. (ÉD.)

MMMMDCLXXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Mon cher frère, Polyeucte et Néarque[1] déchirent toujours mon cœur; il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de Collé[2] : je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après une funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre[3] que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécents, comme *la Chandelle d'Arras*[4], *le Compère Matthieu*[5], *l'Espion chinois*[6]; et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'État; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de Beaumont ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des Sirven. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides?

Adieu, mon cher ami; adoucissez, par vos lettres, la tristesse où je suis plongé.

MMMMDCXC. — A M. HENNIN.

Jeudi matin.

Ma foi, monsieur, les beaux esprits se rencontrent. Vous ne me dites point que MM. les plénipotentiaires avaient employé la même formule que moi chétif, quand je vous montrai mon édit émané contre le col tord ou tors[7]. Si on lui donne une attestation de vie et de mœurs, il sera de ces gens qu'on pend avec leur grâce au cou. Avez-vous vu le gendre du roi d'Angleterre aujourd'hui? avez-vous vu le grand kan des Cosaques? comment me tirerai-je d'un hitman et d'un prince héréditaire? Si vous ne venez à mon secours avec M. le chevalier de Taulès, qui est de la taille du grand kan, je suis perdu. Mettez-moi toujours aux pieds de Son Excellence, et ayez pitié du pauvre vieillard qui vous aime de tout son cœur.

1. Le chevalier de La Barre et le chevalier d'Étallonde. (ÉD.)
2. *La Partie de chasse de Henri IV*. (ÉD.)
3. Le *Dictionnaire philosophique*. (ÉD.).
4. Poëme en dix-huit chants, par l'abbé du Laurens. (ÉD.)
5. Roman du même auteur. (ÉD.) — 6. Ouvrage de Goudar. (ÉD.)
7. Vernet. (ÉD.)

MMMMDCXCI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 14 juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin : dites-lui que je pense comme lui; dites-lui que la pièce inspire je ne sais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle est un peu dans le goût anglais; qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on pense d'Auguste et d'Antoine, et que d'ailleurs elle est assez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire : je ferai mon possible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée : c'est la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grâce, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de La Barre et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par Belleval. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinants penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourments, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie? Que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de de la famille d'Ormesson. Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais sûrement elles me feront mal; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques, mais j'en suis très-affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire *le Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi surtout qui vous adore autant que je hais, etc., etc., etc., etc.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la consultation des avocats: il n'y a qu'à la mettre dans le paquet de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

MMMMDCXCII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux eaux de Rolle, le 14 juillet.

Êtes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle? vous en êtes bien capable. Je vous en révérerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. Damilaville doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que notre jurisprudence criminelle est encore bien barbare! Ne vous découragez point, mon cher Cicéron, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les Sirven, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et quant aux Sirven, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés; c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

MMMMDCXCIII. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 14 juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la *Relation*[1] que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu[2] d'Abbeville? la première idée qui vient est que cet élu est un grand réprouvé, mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt? ne l'aurai-je point, cette consultation?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblessse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes, et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que si Sa Majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce; elle est juste et bienfaisante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de Beaumont copie de la *Relation*, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé *les Délits et les peines?*

1. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre.* (ÉD.)
2. Il s'appelait Belleval. (ÉD.)

MMMMDCXCIV. — A M. La Combe.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je ne crois point du tout, monsieur, que cette pièce [1] puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres : ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Il paraît depuis peu une *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens* [2]. Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin, près de Genève.

MMMMDCXCV. — A M. Damilaville.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière, qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à La Combe. Mes amis savent sans doute que je suis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs; qu'il avait mis le scorpion dans son sein, et qu'il en avait été piqué; que le procès avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire. »

MMMMDCXCVI. — A M. Hennin.

Ange de paix, voici un Génevois qui vous donnera de quoi faire votre métier de bienfaisance. Tandis que vous cherchez à peupler le pays de Gex de protestants, on les en chasse; on ravit le bien patrimonial d'une famille. C'est par charité chrétienne, à la vérité; mais c'est contre les lois mêmes de Louis XIV, qui ne sont pas si sévères que les déprédateurs fiscaux. Permettez que je recommande à vos bontés, à votre protection, et à vos conseils, le porteur de ma requête.

On dit qu'une jolie et brave Lyonnaise a rossé trois citoyens. Le porteur n'est pas du nombre; elle lui aurait donné un baiser.

MMMMDCXCVII. — Au même.

Mercredi matin à huit heures, à Ferney, (... juillet).

Figurez-vous donc, monsieur, qu'hier mardi, M. le prince de Brunswick m'écrit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon ermi-

1. Le *Triumvirat*. (Éd.) — 2. Par Ameilhon. (Éd.)

;e. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, et de ıoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'a-z mandé des pompes, je vous prie de vouloir bien venir avec M. de ulès pour me bouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que jeune héros me mande qu'il est engagé pour des crevailles avec l'ambassadeur, et qu'il ne viendra que demain! Je n'ose plus sup-er Son Excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campa-e. Qu'il se crève, qu'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra; il le maître, et je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites-moi la grâce nstruire un pauvre vieux ermite de vos marches et de vos plaisirs. Votre grand diable de Cosaque, qui dit avoir la poitrine perdue, est fort bon homme. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

MMMMDCXCVII *bis*. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Vous présumez mieux de moi que je ne le fais moi-même; vous me upçonnez d'être l'auteur d'un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* et de préface. Cela n'est guère plausible. Un homme sans cesse occupé de ıerres ou d'affaires n'a pas le temps d'étudier l'histoire ecclésiastique. ıi plus fait de manifestes durant ma vie que je n'ai lu de bulles. J'ai mbattu des croisés, des gens avec des toques bénites, que le saint-re avait fortifiés dans le zèle qu'ils marquaient pour me détruire; ais ma plume, moins téméraire que mon épée, respecte les objets l'une longue coutume a rendus vénérables. Je vois avec étonnement, ır votre lettre, que vous pourriez choisir une autre retraite que la ıisse, et que vous pensez au pays de Clèves. Cet asile vous sera ou-ırt en tout temps. Comment le refuserais-je à un homme qui a tant it d'honneur aux lettres, à sa patrie, à l'humanité, enfin à son siè-e? Vous pouvez aller de Suisse à Clèves sans fatigue; si vous vous nbarquez à Bâle, vous pouvez faire ce voyage en quinze jours sans esque sortir de votre lit.

J'ai lu avec plaisir la petite brochure que vous m'avez envoyée; elle ra plus d'impression qu'un gros livre : peu de gens raisonnent, au eu que chaque individu est susceptible d'émotion à la narration sim-le d'un fait. Il ne m'en fallait pas tant pour assister ces malheureux ue le fanatisme prive de leur patrie dans le royaume le plus policé e l'Europe; ils trouveront des secours et même un établissement, s'ils veulent, qui pourra les soustraire aux atrocités de la persécution et ux longues formalités d'une justice que peut-être on ne leur rendra as. Voilà ce que je puis faire et ce que je m'offre d'exécuter, tant en ıveur de l'auteur de *la Henriade* que de sa nièce, de son jésuite Adam, t de son hérétique Sirven. Je prie le ciel qu'il les conserve tous dans a sainte garde.

1. Les Sirven. (ÉD.)

MMMMDCXCVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté, et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très-grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger, et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens [1] qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de Tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareils cas; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris! Je m'arrête, car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

MMMMDCXCIX. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 juillet.

Votre ami, monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. Souchai, à Genève, tant pour les affaires de Bugey que pour le vingtième.

Nous vous supplions très-instamment, M. Frégote et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. Souchai, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sûreté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un

1. Il y avait cinq accusés, le chevalier de La Barre, Moisnel, Douville de Maillefeu, Dumaisniel de Saveuse, et d'Étallonde de Morival; le premier et le dernier avaient été condamnés à être brûlés, mais d'Étallonde était contumax. La Barre seul fut exécuté. (ÉD.)

mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers Mignot et d'Hornoy, qui vous donneront sans doute les éclaircissements nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièrement, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs, J. L. B. et compagnie[1].

MMMMDCC. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des *Ruines de la Grèce*, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation[2] qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si Sa Majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des Calas, des Sirven, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune, qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'âme. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. Démocrite doit rire de nos folies; mais Héraclite doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'ermitage où vous m'avez vu, pour recevoir le prince de Brunswick. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, monsieur, qui pensez comme le prince de Brunswick. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

1. Ce qui signifie J. L. Boursier et compagnie. (ÉD.)
2. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. (ÉD.)

MMMMDCCI. — De M. Dalembert.

16 juillet.

Avez-vous connu, mon cher maître, un certain M. Pasquier, conseiller de la cour, qui a de gros yeux, et qui est un grand bavard? on a dit de lui que sa tête ressemblait à une tête de veau, dont la langue était bonne à griller. Jamais cela n'a été plus vrai qu'aujourd'hui; car c'est lui qui, par ses déclamations, a fait condamner à la mort des jeunes gens qu'il ne fallait mettre qu'à Saint-Lazare. C'est lui qui a péroré, dit-on, contre les livres des philosophes, qu'il a pourtant dans sa bibliothèque, et qu'il lit même avec plaisir, comme le lui a reproché une femme de ma connaissance; car il n'est point du tout dévot, et c'est lui qui, du temps de M. de Machault, fit contre le clergé une assez plate levée de bouclier dans une assemblée de chambres. Quoi qu'il en soit, je ne sais ce que les jeunes écervelés condamnés par nos seigneurs ont dit à leur interrogatoire; mais je sais bien qu'ils n'ont trouvé dans aucun livre de philosophie les extravagances qu'ils ont faites, extravagances, au reste, qui ne méritaient qu'une correction d'écoliers; car le plus âgé n'a pas vingt-deux ans, et le plus jeune n'en a que seize. On vous aura sans doute envoyé le bel arrêt qui les condamne, arrêt digne du siècle du roi Robert. Vous verrez la belle kyrielle des crimes qu'on leur reproche, et qui ne sont que des sottises de jeunes gens libertins et échauffés par la débauche. En vérité il est abominable de mettre à si bon marché la vie des hommes. Il y a ici un religieux italien[1], homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, et qui dit qu'à l'inquisition de Rome ces jeunes fous auraient tout au plus été condamnés à un an de prison. Au reste, le seul de ces jeunes gens qui ait été exécuté (car les autres sont en fuite) est mort avec un courage, ou, ce qui est encore mieux, un sang-froid digne d'une meilleure tête. Il a demandé du café, en disant qu'*il n'y avait pas à craindre que cela l'empêchât de dormir*. Le bourreau a voulu se joindre au confesseur pour l'exhorter, il a prié le bourreau de *se borner à son ministère :* il lui a seulement recommandé de ne le point faire souffrir, et de lui bien placer la tête; et ses derniers mots, étant à genoux et les yeux bandés, ont été : *Suis-je bien comme cela?* Vous savez qu'on a brûlé, conjointement avec lui, le *Dictionnaire philosophique*, où il n'a assurément rien trouvé de toutes les platitudes dont on l'accuse, d'avoir passé devant une procession sans ôter son chapeau, d'avoir dit des grossièretés sur des burettes, d'avoir donné des coups de canne à un crucifix de bois, et autres sottises semblables. Je ne veux plus parler de tout cet auto-da-fé si honorable à la nation française, car cela me donne de l'humeur, et je ne veux que me moquer de tout.

Frère *Mords-les* est arrivé, il y a deux jours, enchanté du séjour qu'il a fait chez le respectable patriarche des Alpes. Il dit qu'il vous a trouvé plongé dans les lectures les plus édifiantes, entouré de *Bibles* et de

1. Le nonce du pape. (Éd.)

Pères de l'Église, et qu'il vous a procuré un grand secours, celui d'une *Concordance de la Bible*, ouvrage de génie, dont il dit que vous n'aviez jamais entendu parler. Pour moi, il y a longtemps que j'avais l'honneur de connaître cette rapsodie digne de Pasquier-Quesnel et de Pasquier Tête de veau.

J'oubliais vraiment de vous parler d'une grande nouvelle : c'est la brouillerie de Jean-Jacques et de M. Hume. Je me doutais bien qu'ils ne seraient pas longtemps amis; le caractère féroce de Jean-Jacques ne le permettait pas : mais je ne m'attendais pas à la noirceur dont M. Hume l'accuse. Vous savez sans doute de quoi il s'agit. M. Hume a demandé une pension du roi d'Angleterre pour Rousseau, du consentement de ce dernier; il l'a obtenue avec beaucoup de peine; il s'est pressé de lui écrire cette bonne nouvelle; Rousseau lui a répondu, en l'accablant d'injures, qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer, qu'il ne voulait ni de la pension du roi, ni de l'amitié de M. Hume, et qu'il renonçait à tout commerce avec lui. On peut dire de M. Hume, comme dans la comédie : « Voilà un bourgeois bien payé de ses bons services. » Ce qu'il y a de fâcheux pour Jean-Jacques, c'est que tous les gens raisonnables croiront M. Hume, quand il dit qu'il avait le consentement de Rousseau pour cette pension; mais Rousseau le niera, et il trouvera aussi des gens qui le croiront; car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. Il paraît que son plan a été de laisser agir M. Hume, en lui donnant un simple consentement verbal, et de refuser ensuite la pension avec éclat, pour se faire des amis dans le parti de l'opposition; se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et envers la nation, pourvu que Jean-Jacques ait des partisans, et fasse parler de lui. Le bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour.

Il se prépare à donner toute cette histoire au public. Que de sottises vont dire à cette occasion tous les ennemis de la raison et des lettres! les voilà bien à leur aise : car ils déchireront infailliblement ou Rousseau ou M. Hume, et peut-être tous les deux.

Pour moi, je rirai, comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur. Adieu, mon maître.

P. S. J'oubliais de vous dire un mot de Socin Vernet; j'en aurai soin, ne vous mettez pas en peine. Cela ne m'empêche pas de vous le recommander. J'espère le rendre ridicule sous tous les méridiens.

MMMMDCCII. — A M. DALEMBERT.

18 juillet.

Frère Damilaville vous a communiqué sans doute la *Relation* d'Abbeville, mon cher philosophe. Je ne conçois pas comment des êtres pensants peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai honte d'être même sur la frontière. En vérité voici le temps de rompre ses liens, et de porter ailleurs l'horreur dont on est pénétré. Je n'ai pu parvenir à recevoir la consultation des avocats; vous l'avez vue sans doute, et vous avez frémi. Ce n'est plus le temps de plaisanter; les bons mots ne conviennent point aux mas-

sacres. Quoi! des Busiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans! et cela malgré l'avis de dix juges intègres et humains! et la nation le souffre! A peine en parle-t-on un moment, on court ensuite à l'Opéra-Comique; et la barbarie, devenue plus insolente par notre silence, égorgera demain qui elle voudra juridiquement; et vous surtout qui aurez élevé la voix contre elle deux ou trois minutes. Ici Calas roué, là Sirven pendu, plus loin un bâillon dans la bouche d'un lieutenant général; quinze jours après, cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint-Lazare. Qu'importe l'avant-propos du roi de Prusse? Apporte-t-il le moindre remède à ces maux exécrables? est-ce là le pays de la philosophie et des agréments? c'est celui de la Saint-Barthélemy. L'inquisition n'aurait pas osé faire ce que des juges jansénistes viennent d'exécuter. Mandez-moi, je vous en prie, ce qu'on dit du moins, puisqu'on ne fait rien. C'est une misérable consolation d'apprendre que des monstres sont abhorrés, mais c'est la seule qui reste à notre faiblesse, et je vous la demande. M. le prince de Brunswick est outré d'indignation, de colère, et de pitié. Redoublez tous ces sentiments dans mon cœur par deux mots de votre main, que vous enverrez, par la petite poste, à frère Damilaville. Votre amitié, et celle de quelques êtres pensants, est le seul plaisir auquel je puisse être sensible.

La méprise de l'avant-propos consiste en ce qu'on suppose que ces paroles, *In principio erat*, etc., ont été falsifiées. Ce sont les deux passages sur la Trinité qui ont été interpolés dans l'épître de Jean[1]. Quelle pitié que tout cela! on perd à déterrer des erreurs un temps qu'on emploierait peut-être à découvrir des vérités.

N. B. Le théologien Vernet s'est plaint au conseil de Genève qu'on se moquait de lui; le conseil lui a offert une attestation de vie et de mœurs, comme quoi il n'avait pas volé sur les grands chemins, ni même dans la poche. Cette dernière partie de l'attestation paraissait bien hasardée.

MMMMDCCIII. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 juillet.

Je ne sais où vous êtes, monseigneur; mais quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux: vous serez touché de cette *Relation* qu'on m'a envoyée[2]. Je suis persuadé que, si on avait été

1. Voltaire veut parler des versets 7 et 8 du chapitre v de la première épître de saint Jean, où l'on dit: « ... tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus; et hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, et aqua, et sanguis; et hi tres unum sunt. » (ÉD.)

2. *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 juillet.*

... Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé Belleval, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancourt, fille de M. de Brou, lorsque deux jeunes gentilshommes, parents de l'abbesse, nommés de La Barre, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux

informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment est entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilége fut commise dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à six mois de prison, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux de suites dangereuses, et dont la punition est arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence plutôt que vers la cruauté.

Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de pareilles horreurs; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

frères dans les mousquetaires. Le plus jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse; on y soupait, on y passait une partie de la nuit.

Le sieur Belleval, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de La Barre avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de La Barre d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le saint sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très-répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines; le bruit fut si grand, que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville, pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins; il les menaça, il les fit trembler; il se servit de toutes les armes de la religion; enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner; il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudents complices du chevalier de La Barre, il trouva le fils du délateur Belleval à la tête.

Belleval désespéré fit évader son fils avec le sieur d'Étallonde, fils du président de Bancour, et le jeune d'Ouville, fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de La Barre, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur Moisnel son ami.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer, et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

MMMMDCCIV. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 juillet.

En vérité, monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse[1]

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage, et il y en aura plus d'une. L'avant-propos est violent; cet avant-propos est du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'Évangile de Jean. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'Évangile qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'histoire est de l'abbé de Prades; il a besoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La *Rela-*

La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant Moisnel répondit plus sagement que La Barre. Celui-ci se perdit lui-même; vous savez le reste.

Je me trouvai samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de La Barre et Moisnel, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre Belleval, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait Belleval; il est sorti d'Abbeville, et on ne sait où il est.

Nota bene. Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de La Barre a été seul exécuté; on continue le procès du sieur Moisnel. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

Après avoir donné cette note, qui est de Voltaire, M. Beuchot ajoute ce qui suit :

Dans une copie qui m'a été communiquée, le *nota bene* offre deux variantes que voici :

« *Nota bene.* Le chevalier de La Barre a été condamné par le parlement de Paris en confirmation, etc..... Le chevalier de La Barre a été exécuté. On a brûlé avec lui ses livres, qui consistaient dans les *Pensées philosophiques* de Diderot, le *Sofa* de Crébillon, des *Lettres sur les miracles*, le *Dictionnaire philosophique*, deux petits volumes de Bayle, un *Discours de l'empereur Julien*, grec et français; un *Abrégé de l'histoire de l'Église* de Fleury, et l'*Anatomie de la messe*. On continue le procès du sieur Moisnel. Les autres sont condamnés à être brûlés vifs. Plusieurs avocats ont signé, etc. »

Cette version me paraît toute vraisemblable. Les deux petits volumes de Bayle sont l'*Extrait* fait par le roi de Prusse (voyez lettre MMMMDLXXXV). Le *Discours de l'empereur Julien* est celui que Voltaire fit réimprimer en 1769. l'*Abrégé de l'histoire de l'Église* est celui dont il est aussi parlé dans la lettre MMMMDLXXXV; l'*Anatomie de la messe* est un livre du XVIe siècle.

1. Les pilules de Prusse sont l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. (ÉD.)

tion que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas au moins de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressants.

Je souhaite passionnément, monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de Vauvenargues. Vous me consolerez de sa perte, et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

MMMMDCCV. — A M. DAMILAVILLE.

19 juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour Protagoras[1], est pour vous comme pour lui; il est écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que Protagoras ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de longtemps. Je vous répète toujours la même chose, je vous fais toujours la même prière. La consultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des Sirven, ce sont là mes deux pôles. On m'assure que celui qui est mort n'avait pas dix-sept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'est aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction sera bien cruelle; mais si j'ai la consultation des avocats, je recevrai au moins quelque consolation. Je sais que c'est après la mort le médecin; mais cela peut du moins sauver la vie à d'autres. L'assassinat juridique des Calas a rendu le parlement de Toulouse plus circonspect; les cris ne sont pas inutiles, ils effrayent les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse.

MMMMDCCVI. — AU MÊME.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 21 juillet.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère, mais ma douleur, ma colère, et mon indignation, redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre, que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays[2] où je pourrai faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la vraie religion s'éta-

1. Dalembert. (ÉD.) — 2. Le pays de Clèves. (ÉD.)

blisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont, le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au *Lion d'or*.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir!

MMMMDCCVII. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 juillet.

Vous voyez bien, monsieur le prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan, c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans avoir d'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des Calas; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle âme; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire: les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
Racine, *Mithridate*, act. III, sc. I.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement.

MMMMDCCVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Un Génevois, nommé Ballexserd, qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir par leur protection une audience de M. le duc de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront : ce sera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de Chauvelin; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aie la consultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne sommes pas heureux en consultations. Celle de l'avocat qui joue si bien la comédie n'a point réussi; celle qui devait porter les juges à l'humanité n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la consultation de Beaumont pour les Sirven ne vient point. Les horreurs du fanatisme qui vous environnent semblent avoir glacé la main d'Élie; il me paraît au contraire qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugements injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de Socrate; et Socrate a moins de mérite que lui : car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe jour et nuit. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas : il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

MMMMDCCIX. — A M. DALEMBERT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 23 juillet.

Oui vraiment je le connais, ce mufle de bœuf, et ce cœur de tigre, qui mérite par ses fureurs ce qu'il a fait éprouver à l'extravagance; et vous voulez prendre le parti de rire, mon cher Platon! il faudrait prendre celui de se venger, ou du moins quitter un pays où se com-

mettent tous les jours tant d'horreurs. N'auriez-vous pas déjà lu la *Relation* ci-jointe? Je vous prie de l'envoyer à frère Frédéric, afin qu'il accorde une protection plus marquée et plus durable à cinq ou six hommes de mérite qui veulent se retirer dans une province méridionale de ses États[1], et y cultiver en paix la raison, loin du plus absurde fanatisme qui ait jamais avili le genre humain, et loin des scélérats qui se jouent ainsi du sang des hommes. L'extrait de la première relation est d'une vérité reconnue : je ne suis pas sûr de tous les faits contenus dans la seconde; mais je sais bien qu'en effet il y a une consultation d'avocats; et si je puis, par votre moyen, parvenir à l'avoir, vous ferez une œuvre méritoire. Je sais que vous n'êtes pas trop lié avec le barreau; mais voilà de ces occasions où il faut sortir de sa sphère. L'abbé Morellet, M. Turgot, pourraient vous procurer cette pièce. Vous pourriez me la faire tenir par Damilaville, qui la cherche de son côté.

Pourquoi faut-il n'avoir que de telles armes contre des monstres qu'il faudrait assommer! C'est bien dommage, encore une fois, que Jean-Jacques soit un fou, et un méchant fou; sa conduite a fait plus de tort aux belles-lettres et à la philosophie que le *Vicaire savoyard* ne leur fera jamais de bien.

Non, encore une fois, je ne puis souffrir que vous finissiez votre lettre en disant : *Je rirai*. Ah! mon cher ami, est-ce là le temps de rire? riait-on en voyant chauffer le taureau de Phalaris? Je vous embrasse avec rage.

MMMMDCCX. — A M. Damilaville.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Mon indignation, mon horreur, augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage; vous devez en avoir vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon. Il faudrait tâcher de prendre un parti[2]; et si vous me donnez votre parole, je vous réponds du succès, je dis même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grâce de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentiments sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

MMMMDCCXI. — A M. Diderot.

23 juillet.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais

1. Le pays de Clèves. (Éd.)
2. Il s'agissait de quitter la France et d'aller s'établir à Clèves. (Éd.)

de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau, et à portée de tout [1]. L'Uranienbourg [2] de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

MMMMDCCXII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les Sirven et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le *Recueil des ordonnances*, et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1666 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagants infortunés, je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de La Luzerne [3]. Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération, et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

MMMMDCCXIII. — A M. LEKAIN.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 25 juillet.

Mon cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement [4] dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abbeville excite en moi une telle indignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies que vous jouez : elles sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talents, et l'ami de votre personne. Ces deux sentiments me sont trop chers, pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon cœur. V.

1. Le pays de Clèves. (ÉD.)
2. C'est le nom d'un palais qu'avait fait construire et qu'habitait Tycho-Brahé, dans une île du détroit du Sund, entre Elseneur et Copenhague. (ÉD.)
3. Dans un procès au civil, où Élie de Beaumont avait publié un *mémoire*. (ÉD.)
4. La tragédie du *Triumvirat*. (ÉD.)

MMMMDCCXIV. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 25 juillet.

J'ai reçu, monsieur, les *Ruines* d'Athènes, et père Adam celles de mon visage. Vous nous comblez de présents. Une nouvelle visite mettrait le comble à tant de bontés. Si jamais vous allez dans vos terres, daignez regarder Ferney comme une terre qui vous appartient sur la route.

Votre cœur a été touché, sans doute, de la *Relation* que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. On n'a guère profité de l'excellent livre *des Délits et des peines;* on ne connaît pas les proportions. Vous voyez par le lieu dont je date que ma santé n'est pas trop bonne : elle diminue tous les jours, et l'âge augmente. On quitterait la vie sans regret s'il n'y avait pas des âmes telles que la vôtre, qui réparent par leur vertu aimable les horreurs qu'on voit de tous côtés.

Toute ma petite famille vous fait les plus tendres compliments. Père Adam vous donne sa bénédiction, et vous renouvelle ses plus sincères hommages. V.

MMMMDCCXV. — DE MADAME GEOFFRIN.

A Varsovie, 25 juillet.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre, monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original :

« J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la raison qui s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. Quand je ferai une statue de l'Amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la Bienfaisance : vous êtes la mienne depuis longtemps, et votre fils ne vous refuserait pas, quand même ce que Voltaire me demande ne m'honorerait pas autant. »

Comme c'est à vous, monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! eh bien ! l'âme, le cœur, l'esprit, et les agréments de celui-ci, auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venue chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue, et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentiments me rend digne, monsieur, de vous louer et de vous respecter. Sa Majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

MMMMDCCXVI. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à Sirven. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin Élie produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. Platon pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez très-sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser Élie. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour Sirven, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à Élie, et une grande consolation pour Sirven.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné qui est mort avec plus de courage que Socrate; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir.

« Le chevalier de La Barre a soutenu les tourments et la mort sans

aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur Belleval dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis Belleval en pièces, s'il n'y avait pas eu main-forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal Le Camus, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes; car il avait communié un cochon avec une hostie; et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal, et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons, et pour n'avoir pas ôté son chapeau. » BOURSIER, chez M. Souchai, au *Lion d'or*.

MMMMDCCXVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un Ballexserd, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de Choiseul; mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre; que même on manque violemment de respect dans ce libelle à M. l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce Ballexserd; mais il me semble que, dans les circonstances présentes, et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de Choiseul est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Génevois, et je ne voudrais pas que vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être on serait mécontent. Je retire donc très-humblement ma requête; mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des Polyeuctes et des Néarques. Je vous envoie un petit extrait des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet en toile cirée adressé à Meyrin par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc., m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, Mme Dupuits et moi : elles ne nous feront nul bien; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie.

Respect et tendresse.

MMMMDCCXVIII. — A M. THIERIOT.

26 juillet.

Mon ancien ami, voici de quoi animer votre correspondance avec Frédéric; il vaut mieux que cette *Relation* lui vienne par vous que par moi.

J'ai été très-touché qu'il ait envoyé cinq cents livres aux Sirven, à ma seule prière, et qu'il ait fait passer ce petit bienfait par mes mains. Cela me fait oublier tout le reste.

Vous frémirez en lisant la *Relation* que je vous envoie. Ne dites ni n'écrivez que cette relation vient de M. de Florian et de moi.

MMMMDCCXIX. — A M. HENNIN.

Voici une grande diablesse de virtuose vénitienne qui vient vous demander votre protection au saut du lit. Elle chante, elle rimaille, elle.... Que ne fait-elle point? Je suis indigne d'elle. Si elle peut vous amuser, vous m'appellerez Bonneau.

Elle voudrait concerter chez vous.

Mille tendres respects. V.

MMMMDCCXX. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parce que de cinq accusés il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violents démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique avec une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés mêmes. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parents de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc de tous les côtés l'amour qui est la cause d'un si grand malheur; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés; et cette action est probablement d'un soldat ivre de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régiments. L'une est intitulée, *la Madelène;* et l'autre, *la Saint-Cyr.*

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très-constant que de vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Hornoy ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune La Harpe? Il vaut mieux faire des tragédies que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très-tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

MMMMDCCXXI. — A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, monsieur, entre mes deux nièces cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de La Barre; il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang-froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce; au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès; mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDCCXXII. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place, et dans la même résolution. Il y a un homme puissant[1] dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des âmes fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire; je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *des Délits et des peines*. On dit que ce *commentaire* paraîtra bientôt; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous, et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé, encore une fois, qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac et de tant d'autres, de fortifier tant de bons arti-

1. Le roi de Prusse. (ÉD.)

cles, et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très-bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

MMMMDCCXXIII. — A M. DALEMBERT.

30 juillet.

Ma rage vous embrasse toujours tendrement, mon cher et aimable philosophe. Il m'a tant passé d'horreurs par les mains depuis quelques jours, que je ne sais plus ce que je vous ai écrit. Vous ai-je mandé que j'avais obtenu de frère Frédéric une gratification pour les Sirven? Cette goutte de baume sur tant de blessures faites à la raison et à l'innocence, m'a un peu soulagé, mais ne m'a pas guéri. Je suis honteux d'être si sensible et si vif à mon âge. Je m'afflige du tremblement de terre à Constantinople, tandis que vous examinez gaiement combien il faut de parties sulfureuses pour renverser une ville dont les dimensions sont données. Je pleure les gens dont on arrache la langue, tandis que vous vous servez de la vôtre pour dire des choses très-agréables et très-plaisantes. Vous digérez donc bien, mon cher philosophe; et moi je ne digère pas. Vous êtes encore jeune, et moi je suis un vieux malade; pardonnez à ma tristesse. Je viens de voir dans la *Gazette de France* un article du tonnerre qui a pulvérisé une vieille femme; et le tonnerre n'est point tombé sur les juges d'Abbeville! comment cela peut-il se souffrir?

Si vous savez quelque chose sur Polyeucte et Néarque[1], daignez m'en écrire un petit mot aux eaux de Rolle.

J'ai vu le mémoire des huit avocats; il dit peu de chose, il ne m'apprend rien, et me laisse dans ma rage.

Les plénipotentiaires viennent de commencer leurs opérations à Genève, en déclarant Jean-Jacques Rousseau un calomniateur infâme. Un parti vient de faire un libelle abominable contre tous les particuliers de l'autre parti. On cherche à pendre l'auteur du libelle. Vernet a fait un nouveau mémoire, mais il ne trouve personne qui veuille l'imprimer; les libraires y ont été déjà attrapés.

Vivez gaiement, mon grand philosophe. Mais pourquoi les gens qui pensent ne vivent-ils pas ensemble?

MMMMDCCXXIV. — A M. DAMILAVILLE.

30 juillet.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que j'avais reçu toutes vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey, et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait

1. La Barre et d'Étallonde. (ÉD.)

point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg-en-Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres compliments.

J'attends, monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez eu la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture[1]. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si longtemps à établir cette manufacture nécessaire.

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement, et par écrit, que Jean-Jacques Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat, par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie : d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos compliments, je vous prie, à M. Tonpla[2]. Votre très-humble et très-obéissant serviteur BOURSIER.

MMMMDCCXXV. — A M. THIERIOT.

Ferney, 31 juillet.

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, mon ancien ami, et vous devez en avoir reçu une de moi du 26. Je souhaite que le paquet que vous me destinez soit un peu gros; il n'y a qu'à l'envoyer par la diligence de Lyon à Neyrin : tout arrive sûrement par cette voie, presque aussi promptement que par la poste. Je croyais qu'on vous avait envoyé les trois volumes des *Mélanges*; je vais tout à l'heure recommander au libraire de vous les faire parvenir sans délai. Le livre de Fréret est autre chose que cette *Lettre de Thrasybule*. C'est un assez gros volume in-octavo, imprimé en Allemagne depuis quelques mois; il est intitulé *Examen critique des apologistes*. On dit que c'est un excellent livre, plein de recherches curieuses et de raisonnements vigoureux; les connaisseurs en font un très-grand cas. Je vous serai très-obligé de me faire avoir la critique de Thomas[3], la *Cacomonade* et l'*Histoire des jésuites*[4]. J'ai le mémoire des sept avocats[5] : il ne me paraît pas si intéressant que les extraits que vous enverrez sans doute à votre correspondant : surtout gardez-vous de nommer celui qui fait tenir ces extraits. La personne dont vous vous plaignez est inébranlable dans la fermeté de ses sentiments, et met dans l'amitié une chaleur toujours active. Elle aura peut-être été effarouchée d'un peu de tiédeur ou de mollesse qu'on vous reproche quel-

1. L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes. (ÉD.)
2. Anagramme de Platon, nom qui désigne Diderot. (ÉD.)
3. *Examen d'un discours de M. Thomas, qui a pour titre :* Éloge de Louis, Dauphin de France. (ÉD.)
4. Ouvrages de Linguet. (ÉD.)—5. Voltaire lui-même. (ÉD.)

quefois, et de cette insensibilité apparente qui vous fait oublier vos amis pendant plusieurs mois; mais il faut pardonner à vos maladies. Nous prenons toujours les eaux en Suisse avec Mlle Corneille. Je crois vous avoir mandé que votre correspondant a donné cinq cents francs aux Sirven. Je m'étais trompé, c'est cent écus d'Allemagne; mais c'est toujours un bienfait honorable dont ils doivent être reconnaissants. Je vous souhaite une meilleure santé qu'à moi, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'aimerai toujours mon ancien ami.

MMMMDCCXXVI. — A M. DAMILAVILLE.

1er augusie.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugey. La douleur de la mort de M. de Balarre[1], causée par de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation et qu'à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique, dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infâme calomniateur? Voilà la qualification qu'il reçoit à la fois de la France et des deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments. Votre très-humble, etc. BOURSIER et compagnie.

MMMMDCCXXVII. — AU MÊME.

4 auguste.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondants de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Allemagne pour l'établissement en question. Je suis toujours très-persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet; mais si la chose était une fois en train, ni ses maladies, ni sa mort ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand[2] à qui on s'est adressé a eu la petite indiscré-

1. Le chevalier de La Barre (ÉD.) — 2. Le roi de Prusse. (ÉD.)

tion d'en dire quelque chose à un jeune homme[1] qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails; on ne lui avait point recommandé le secret; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoy que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très-bien s'accorder avec les autres; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris: car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des sciences et des arts* soit donné de longtemps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le projet de réduire cet ouvrage, et de l'imprimer en pays étranger, est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise! je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet[2]. Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres compliments. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton[3] et ensuite celui du Languedochien[4].

Adieu, monsieur; on vous aime bien tendrement.

BOURSIER et compagnie.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire, en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur : l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

MMMMDCCXXVIII. — A M. TARGE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, le 4 auguste.

En réponse, monsieur, à la lettre dont vous m'honorez, du 25 juillet, je dois vous dire qu'il est très-vrai que j'envoyai, en 1757, à l'amiral Bing, quelques mois avant sa mort, le témoignage que M. le maréchal de Richelieu avait rendu à sa conduite. M. le maréchal avait été témoin du combat naval donné fort près du pont : j'envoyai sa lettre originale à M. l'amiral Bing. Je l'avais vu à Londres en 1726; mais je ne crus pas devoir lui rappeler notre connaissance; je crus que je le servirais mieux en paraissant être ignoré de lui; mon paquet tomba dans les mains du feu roi d'Angleterre, qui l'ouvrit, et qui eut la générosité de l'envoyer à l'amiral.

La lettre de M. le maréchal de Richelieu fut présentée au conseil de guerre; elle fit pencher quelques juges en faveur de l'accusé; mais la loi était précise contre lui, rien ne put le sauver. L'amiral, avant sa mort, recommanda sur le tillac, à son secrétaire, de m'écrire qu'il

1. Le fils du médecin Tronchin. (ÉD.)
2. Voyez la *Lettre d'un membre du conseil de Zurich.* (ÉD.)
3. La Chalotais. (ÉD.) — 4. Sirven. (ÉD.)

mourait mon obligé, et de m'envoyer tous les écrits qui contenaient sa justification.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur cette cruelle aventure. Il semble que ma destinée ait été de prendre le parti de ceux que des juges, ou prévenus ou trop sévères, ont inhumainement condamnés. L'*Histoire d'Angleterre*, à laquelle vous travaillez, monsieur, offre plus d'un exemple de ces jugements sanguinaires; et, quelque histoire qu'on lise, l'humanité gémit toujours. J'espère que la lecture de votre ouvrage sera un de mes plus grands plaisirs dans la retraite où je finis mes jours.

J'ai l'honneur d'être, VOLTAIRE.

MMMMDCCXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

6 auguste.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'âme. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentiments de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui font sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe[1] ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains qui pensent entièrement comme vous. L'un d'eux offrait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très-utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir; que les hommes ne veulent pas assez; que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur Sirven, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les Sirven. Il ne tiendra qu'à M. de Beaumont de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, monsieur, déterrer le mémoire de M. de Gennes, en faveur de M. de La Bourdonnais, vous me rendriez un très-grand service. Nous avons ici un jurisconsulte[2] qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations; celui de M. de La Bourdon-

1. Le baron d'Holbach. (ÉD.) — 2. Voltaire lui-même. (ÉD.)

nais doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentiments que vous nous connaissez, monsieur, votre, etc. BOURSIER et compagnie.

MMMMDCCXXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 6 auguste.

Le petit prêtre a reçu les roués[1]; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'Opéra-Comique à la Grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus des tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très-touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très-bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentiments d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave et le jeune Pompée*, dans sa lettre du 22 juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique :

Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment. Est-ce du ressentiment d'Octave dont vous voulez parler, madame, ou du ressentiment du sénat de Rome? c'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juste, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugements.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le *Mémoire* écrit avec un cure-dent[2] lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé, et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays. Respect et tendresse.

MMMMDCCXXXI. — A M. DALEMBERT.

7 auguste.

Vous pensez bien, mon vrai philosophe, que mon sang a bouilli quand j'ai lu ce mémoire[3] écrit avec un cure-dent; ce cure-dent grave pour l'immortalité. Malheur à qui la lecture de cet écrit ne donne pas la fièvre! Il doit au moins faire mourir d'apoplexie le..., et le..., et le.... N'admirez-vous pas les sobriquets que le sot peuple donne à de

1. La copie du *Triumvirat*. (ÉD.) — 2. Ceux de La Chalotais. (ÉD.)
3. *Mémoires de M. de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne.* (ÉD.)

certaines gens? C'est donc de tous les côtés à qui se couvrira d'horreur et d'infamie. Je vous plains d'être où vous êtes. Vous pouvez me dire : *Ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies.*

Vous avez des liens, des pensions, vous êtes enchaîné; pour moi, je mourrai bientôt, et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître il y a bientôt soixante-treize ans. Je vous demande en grâce d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec votre pinceau. J'ai de fortes raisons pour qu'il sache à quel point on doit nous mépriser. Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches. On gémit, on se tait, on soupe, on oublie. Je vous remercie par avance des coups de foudre dont vous écrasez les jansénistes. Il est bon de marcher sur le basilic [1] après avoir foulé le serpent. Donnez-vous le plaisir de pulvériser les monstres sans vous commettre. Genève est une pétaudière ridicule, mais du moins de pareilles horreurs n'y arrivent point. On n'y brûlerait pas un jeune homme pour deux chansons faites il y a quatre-vingts ans. Rousseau n'est qu'un fou et un plat monstre d'orgueil. Adieu, je vous révère avec justice, et je vous aime avec tendresse.

Gardons pour nous notre douleur et notre indignation; gardons-nous le secret de nos cœurs.

MMMMDCCXXXII. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, 7 auguste.

Mon neveu [2] m'a écrit qu'il se proposait de visiter en passant le philosophe de Ferney. Je lui envie le plaisir qu'il a eu de vous entendre. Mon nom était de trop dans vos conversations; et vous aviez tant de matières à traiter, que leur abondance ne vous imposait pas la nécessité d'avoir recours au philosophe de Sans-Souci pour fournir à vos entretiens.

Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves : je ne m'y oppose point; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits.

La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique : mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis? faut-il heurter de front des préjugés que le temps a consacrés dans l'esprit des peuples? Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter à la croyance établie? Quiconque ne veut point remuer est rarement persécuté. Souvenez-vous de ce mot de Fontenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je penserais plus d'une fois avant de l'ouvrir. »

Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé; et si votre parlement a sévi contre ce malheureux jeune homme qui a frappé le signe que les chré-

1. Psaume XC, verset 13. (ÉD.) — 2. Le duc de Brunswick. (ÉD.)

tiens révèrent comme le symbole de leur salut, accusez-en les lois du royaume[1]. C'est selon ces lois que tout magistrat fait serment de juger; il ne peut prononcer la sentence que selon ce qu'elles contiennent; et il n'y a de ressource pour l'accusé qu'en prouvant qu'il n'est pas dans le cas de la loi.

Si vous me demandiez si j'aurais prononcé un arrêt aussi dur, je vous dirais que non, et que, selon mes lumières naturelles, j'aurais proportionné la punition au délit. Vous avez brisé une statue, je vous condamne à la rétablir : vous n'avez pas ôté le chapeau devant le curé de la paroisse qui portait ce que vous savez, eh bien ! je vous condamne à vous présenter quinze jours consécutifs sans chapeau à l'église : vous avez lu les ouvrages de Voltaire; oh çà! monsieur le jeune homme, il est bon de vous former le jugement; pour cet effet, on vous enjoint d'étudier la *Somme* de saint Thomas et le guide-âne de M. le curé. L'étourdi aurait peut-être été puni plus sévèrement de cette manière qu'il ne l'a été par les juges; car l'ennui est un siècle, et la mort un moment.

Que le ciel ou la destinée écarte cette mort de votre tête, et que vous éclairiez doucement et paisiblement ce siècle que vous illustrez! Si vous venez à Clèves, j'aurai encore le plaisir de vous revoir, et de vous assurer de l'admiration que votre génie m'a toujours inspirée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

MMMMDCCXXXIII. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 8 auguste.

Votre Vigne et votre Laurier sont très-ingénieux, mon cher président. Votre académie devient de jour en jour plus brillante; il faut espérer que ces établissements feront beaucoup de bien aux provinces; ils accoutumeront les hommes à penser, et à sacrifier les préjugés aux vérités. Les Jeux Floraux n'ont guère contribué qu'à perpétuer dans Toulouse le mauvais goût; mais des prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

Il y a, dans le recueil de l'Académie des belles-lettres de Paris, des mémoires qu'on cite dans toute l'Europe : mais tous les compliments faits à l'Académie française sont oubliés, et c'est bien tout ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours; et ce n'est pas seulement parce que j'ai bientôt soixante-treize ans, c'est parce que je suis ne extrêmement faible.

Ipse fecit nos, et non ipsi nos.

1. Il n'existait aucune loi en France d'après laquelle on pût condamner le chevalier de La Barre; et ce qui le prouve, c'est que depuis vingt ans aucun des membres du tribunal que cet arrêt a couvert d'opprobre n'a osé la citer; mais il est vrai qu'ils en ont supposé l'existence : ce qui prouve ou une ignorance honteuse de la législation, ou un fanatisme porté jusqu'à la démence. (*Ed. de Kehl.*)

Mme Denis, qui se porte bien, fera les honneurs à M. le marquis de La Tour-du-Pin, et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'âge.

Je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de La Marche.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Le Goux. Conservez-moi surtout vos bontés.

MMMMDCCXXXIV. — A M. DAMILAVILLE.

9 auguste.

Je vous prie, monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'*à M. Boursier, chez M. Souchai, au Lion d'or, à Genève.* Mes associés sont toujours dans les mêmes sentiments. Il y a des blessures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit : les plus petits liens arrêtent les plus grandes résolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de La Chalotais, il aurait touché Sa Majesté, au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique, et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins, comme vous, un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais comme on dit que ce sont des enfants de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais.

BOURSIER *et compagnie.*

MMMMDCCXXXV. — AU MÊME.

Aux eaux de Rolle, 11 auguste.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaigu, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n° 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur

atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à MM. Diderot, Tronchin, Hume, Dalembert, et tant d'autres; sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un Montmolin, sa noble promesse d'écrire contre M. Helvétius; toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge, n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses États. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. Boursier, votre ami, nous est venu voir aux eaux, où nous sommes toujours; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture, et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla, et il doute fort que ce Hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très-grands avantages : mais on voit les choses de loin, sous des points de vue si différents, qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires, que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent [1] dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que M. de Beaumont travaillait pour les Sirven. Puisse mon baume ne point s'aigrir!

Adieu; mon âme embrasse la vôtre.

MMMMDCCXXXVI. — De M. Dalembert.

A Paris, ce 11 auguste.

Il n'y a rien de nouveau, que je sache, mon cher et illustre maître, sur l'atroce et absurde affaire d'Abbeville. On dit seulement, mais ce n'est qu'un ouï-dire, que le jeune Moisnel, qui était resté en prison, et qui a seize ans, a été condamné par les Torquemada d'Abbeville à être blâmé : sur quoi je vous prierai d'abord d'observer la cruauté de ce jugement, qui déclare infâme un pauvre enfant digne tout au plus d'être fouetté au collége; et puis de voir la singulière gradation du jugement que ces Busiris en robe, comme vous les appelez très-bien, ont prononcé contre des jeunes gens tous également coupables; le premier, brûlé vif; le second, décapité; le troisième, blâmé; j'espère que le quatrième sera loué. Je ne veux plus parler de cette exécration, qui me rend odieux le pays où elle s'est commise.

1. La Chalotais. (Éd.)

Vous saurez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces marauds, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de La Chalotais. Il est transféré à Rennes, et apparemment sera bientôt jugé. Son mémoire lui a concilié tout le public, et rend ses persécuteurs bien odieux. Laubardemont de Calonne surtout (car on l'appelle ainsi) ne se relèvera pas de l'infamie dont il est couvert; c'est ce que j'ai entendu dire aux personnes les plus sages et les plus respectables.

Une autre sottise (car nous sommes riches en ce genre) qui occupe beaucoup le public, c'est la querelle de Jean-Jacques et de M. Hume. Pour le coup, Jean-Jacques s'est bien fait voir ce qu'il est, un fou et un vilain fou, dangereux et méchant, ne croyant à la vertu de personne, parce qu'il n'en trouve pas le sentiment au fond de son cœur, malgré le beau pathos avec lequel il en fait sonner le nom; ingrat, et, qui pis est, haïssant ses bienfaiteurs (c'est de quoi il est convenu plusieurs fois lui-même), et ne cherchant qu'un prétexte pour se brouiller avec eux, afin d'être dispensé de la reconnaissance. Croiriez-vous qu'il veut aussi me mêler dans sa querelle, moi qui ne lui ai jamais fait le moindre mal, et qui n'ai jamais senti pour lui que de la compassion dans ses malheurs, et quelquefois de la pitié de son charlatanisme? Il prétend que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole, que je ne connais même pas, et à qui je n'ai jamais parlé. Jean-Jacques est une bête féroce qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux, et toucher qu'avec un bâton. Vous ririez de voir les raisons d'après lesquelles il a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis. M. Hume a parlé contre lui en dormant; il logeait à Londres, dans la même maison, avec le fils de Tronchin; il avait le regard fixe, et surtout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfaisance fût sincère. Adieu, mon cher maître; que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles!

Je vous embrasse *ex animo*.

MMMMDCCXXXVII. — A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 11 auguste.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin, c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non-seulement votre ouvrage est couronné, mais il est bon; et non-seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime[1].

Hornoy et Ferney seront donc vos deux sommets du mont Parnasse: vous passerez l'automne dans l'un, et l'hiver dans l'autre; vous serez également bien reçu partout.

Mme Denis s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous

1. Vers de La Harpe, dans sa pièce couronnée par l'Académie française en 1766, et intitulée *le Poëte*. (ÉD.)

faisons les plus sincères compliments, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

MMMMDCCXXXVIII. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 auguste.

Je compte que vous aurez déjà reçu ma réponse à votre avant-dernière lettre. Je ne puis trouver l'exécution d'Abbeville aussi affreuse que l'injuste supplice de Calas. Ce Calas était innocent; le fanatisme se sacrifie cette victime, et rien dans cette action atroce ne peut servir d'excuse aux juges. Bien loin de là, ils se soustraient aux formalités des procédures, et ils condamnent au supplice sans avoir des preuves, des convictions, des témoins.

Ce qui vient d'arriver à Abbeville est d'une nature bien différente. Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, surtout le respect que tout citoyen doit aux lois, obligent donc de ne point insulter au culte reçu, et d'éviter le scandale et l'insolence. Ce sont ces lois de sang qu'on devrait réformer, en proportionnant la punition à la faute; mais tant que ces lois rigoureuses demeureront établies, les magistrats ne pourront pas se dispenser d'y conformer leur jugement.

Les dévots en France crient contre les philosophes, et les accusent d'être la cause de tout le mal qui arrive. Dans la dernière guerre, il y eut des insensés qui prétendirent que l'*Encyclopédie* était cause des infortunes qu'essuyaient les armées françaises. Il arrive pendant cette effervescence que le ministère de Versailles a besoin d'argent, et il sacrifie au clergé, qui en promet, des philosophes qui n'en ont point, et qui n'en peuvent donner. Pour moi, qui ne demande ni argent ni bénédictions, j'offre des asiles aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages et qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend; car toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je désirerais que les hommes fussent raisonnables, et surtout qu'ils fussent tranquilles.

Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie; son caractère doit être la douceur et la modération. Elle doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance; elle doit démontrer la rigueur excessive d'une loi faite dans un temps grossier et ignorant; mais il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait.

Socrate n'adorait pas les *Deos majores et minores gentium;* toutefois il assistait aux sacrifices publics. Gassendi allait à la messe, et Newton au prône.

La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments, qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation.

Je parie que vous pensez, en lisant ceci : « Cela est bien allemand, cela se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées. »

Nous sommes, il est vrai, une espèce de végétaux en comparaison des Français : aussi n'avons-nous produit ni *Jérusalem délivrée*, ni *Henriade*. Depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens en nous égorgeant, nous le sommes restés; à quoi peut-être a contribué notre ciel toujours chargé de nuages, et les frimas de nos longs hivers.

Enfin prenez-nous tels que nous sommes : Ovide s'accoutuma bien aux mœurs des peuples de Tomes; et j'ai assez de vaine gloire pour me persuader que la province de Clèves vaut mieux que le lieu où le Danube se jette par sept bouches dans la mer Noire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

MMMMDCCXXXIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on suppose. J'en serais très-capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'est que le roi de Prusse m'ayant mandé qu'il donnerait aux Sirven un asile dans ses États, je lui ai fait un petit compliment; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu sa préface de l'*Abrégé de l'histoire de l'Église*; c'est une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il est assez aisé d'empêcher la raison de naître; mais quand une fois elle est née, il n'est pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués[1]; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous faisons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute son

1. La tragédie du *Triumvirat*. (ÉD.)

exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes, et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des âmes comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de Chauvelin combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le *Mémoire de M. de La Chalotais* a faite dans Paris?

MMMMDCCXL. — A FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

15 auguste.

Monseigneur, M. de Vinci m'avertit que Votre Altesse Sérénissime ajoute à ses œuvres de charité celle de venir guérir demain un malade vers les deux heures. Vous avez cru sans doute que le plaisir rendait la vie : vous ne vous êtes pas trompé.

MMMMDCCXLI. — A M. DAMILAVILLE.

16 auguste.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'auguste, avec le mémoire concernant le procès; et votre correspondant remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire, qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées, et dont nous espérions ample détail.

La manufacture[1] réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencements aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit *Mémoire* assez mal imprimé de M. de La Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges. Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avions à Rennes, il y a quatre ans[2].

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, avec M. et Mme Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je

1. L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes. (ÉD.)
2. Allusion au compte rendu. (ÉD.)

suis en mon particulier, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER.

MMMMDCCXLII. — AU MÊME.

18 auguste.

Ils en ont menti, les vilains Welches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sûreté dans cette lettre : c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des Chartreux*, que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non-seulement aux fureurs des méchants, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de Jaucourt, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jehan Chauvin, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle, qu'on outrage! Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infâme persécution qui nous opprime.

Je dois être très-mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentiments. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens : ils étaient frères, ils faisaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. Boursier sur la manufacture, sur M. Tonpla, sur toutes les choses qu'il entendra à demi-mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère : *Écr. l'inf....*, car c'est l'*inf....* qui nous *écr.* Voici un petit mot pour le prophète Élie.

MMMMDCCXLIII. — A M. LE CHEVALIER DE TAULES.

Lundi matin 18 auguste, à Ferney.

Vous êtes, monsieur, un digne compatriote de Henri IV, franc, loyal, bienfaisant, bon à montrer aux amis et aux ennemis; comptez que vous êtes selon mon cœur. Je suis bien fâché que vos comités vous prennent tout entier. Si vous pouvez quelquefois vous échapper pour venir philosopher avec un solitaire, vous ferez une bonne œuvre dont je vous aurai bien de l'obligation. Je ne vous ai encore vu qu'en grande compagnie, et jamais à mon aise; je suis pénétré de vos bontés, je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous le dire à tête reposée. Mme Denis joint ses prières aux miennes; nous vous sommes également dévoués.

Mille tendres respects,

MMMMDCCXLIV. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

10 août, comme disent les Welches, car ailleurs on dit auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire[1] a l'air d'un oiseau; elle s'en retourne à tire-d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante, et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de La Barre m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non-seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des Calas n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus avilissantes et les plus odieuses.

Je ne suis pas étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheu-

1. Mme de Saint-Julien. (ÉD.)

reuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les Calas, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un asile dans ses États, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de Brunswick faisait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les États du roi de Prusse; chose dont je suis très-éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Souabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterai même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très-embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force; mais je n'en ai eu jusqu'à présent nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre dans l'arrêt qui condamne le chevalier de La Barre, qu'il faisait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique;* il n'avait jamais lu ce livre. Le procès-verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant *le Portier des Chartreux*, et l'*Ode à Priape* de Piron; ils récitaient les *Litanies du c..;* ils faisaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de La Barre, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très-faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très-homme de bien; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis longtemps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à Fréron.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale : c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quicon-

que fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je suis devenu chenille.

Vivez heureux, et vivez longtemps : voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de Brunswick se désespérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardents et mon très-respectueux hommage, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire à M. de Saint-Florentin, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces? Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles. Je vous le demande en grâce.

MMMMDCCXLV. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 20 auguste.

J'ai reçu, mon cher Cicéron, une lettre du 8 août (puisque les Welches ont fait *août* d'*auguste*); cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur-le-champ dressé des petits mémoires pour M. le duc de Praslin, M. le duc de Choiseul et M. de Saint-Florentin, que Mme de Saint-Julien, parente de M. le duc de Choiseul, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *monsieur*. Fi! que cela est horrible de se rétracter! Je ne veux pas vous en croire; je m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. Damilaville, dont Mme de Saint-Julien a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de La Luzerne n'ait pas pleinement gagné son procès. je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les Sirven, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer, il y a quelques mois, me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'État, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre

barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les Calas qui ait eu de la réputation en Europe; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher Cicéron. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

MMMMDCCXLVI. — A M. DAMILAVILLE.

20 auguste.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit par Mme de Saint-Julien, sœur de M. le marquis de La Tour-du-Pin, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de Choiseul. Elle est venue avec monsieur son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de Beaumont. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. Boursier, pour qui vous avez toujours eu les mêmes bontés : il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture; il est toujours dans les mêmes sentiments. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zèle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il désirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr, qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il se plaint beaucoup d'un de ses camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de La Bourdonnais; il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu; vos sentiments sont ma plus chère consolation.

MMMMDCCXLVII. — AU MÊME.

Du 23 auguste.

Mon cher frère, je ne sais rien. Tout est-il oublié? Que dit-on? Un petit paquet pour vous et pour M. de Beaumont ne partira pas sitôt; mais il partira. L'incluse, à laquelle je vous prie de donner cours, est pour un homme qui est honnête malgré sa profession. Je ne peux pas écrire aujourd'hui fort au long, parce que je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

MMMMDCCXLVIII. — A M. DALEMBERT.

25 auguste.

Le roi de Prusse, mon cher philosophe, me mande qu'il aurait condamné ces cinq jeunes gens à marcher quinze jours chapeau bas, à

chanter des psaumes, et à lire quelques pages de la *Somme* de saint Thomas. Gardez-vous bien de dire à qui il a écrit ce jugement de Salomon. Il faut qu'on tourne les yeux vers le Nord, le Midi n'a que des marionnettes barbares. Vous savez qu'on vient de donner en Scythie le plus beau, le plus galant, le plus magnifique carrousel qu'on ait jamais vu; mais on n'y a brûlé personne pour n'avoir pas ôté son chapeau. Je suis fâché que vous ne soyez pas là. Tout ce que j'apprends de votre pays fait hausser les épaules et bondir le cœur. Je crois que vous verrez bientôt le mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous en serez plus content que de celui des Calas.

Je recommande les Sirven à votre éloquence. Parlez pour eux à ceux qui sont dignes que vous leur parliez; échauffez les tièdes : c'est une belle occasion d'inspirer de l'horreur pour le fanatisme.

Si vous avez oublié l'ami Vernet, voici une occasion de vous souvenir de lui. On dit que cette autre tête de bœuf dont la langue doit être fumée mugit beaucoup contre moi. En avez-vous ouï dire quelque chose? Je brave ses beuglements et ceux des monstres qui peuvent crier avec lui. J'ai peu de temps à vivre, mais je ne mourrai pas la victime de ces misérables. Je mourrai en souhaitant que la nature fasse naître beaucoup de Français comme vous, et qu'il n'y ait plus de Welches.

Je voulais vous envoyer une facétie sur Vernet, je ne la retrouve point; la perte est médiocre.

Ah! mon cher maître! que les philosophes sont à plaindre! Leur royaume n'est pas de ce monde, et ils n'ont pas l'espérance de régner dans un autre.

Monstres persécuteurs, qu'on me donne seulement sept ou huit personnes que je puisse conduire, et je vous exterminerai.

MMMMDCCXLIX. — A M. DAMILAVILLE.

25 février.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'est que tout est prêt pour l'établissement de la manufacture. Plus d'un prince en disputerait l'honneur; et, des bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, Platon trouverait sûreté, encouragement et honneur. Il est inexcusable de vivre sous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper sous le fanatisme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraser ce monstre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir seulement deux disciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de santé et de vie; ma peur est de mourir avant d'avoir rendu service.

Vous apprendrez peut-être avec plaisir le jugement qu'a rendu le roi de Prusse contre le chevalier de La Barre et ses camarades. Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chansons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques mauvais livres, ils li-

ront deux pages de la *Somme* de saint Thomas. Voilà un arrêt qui paraît tout à fait juste. On donne de tous côtés aux Welches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave Élie.

Voici un petit mot de lettre pour M. Dalembert ; il m'ouvre son cœur, et M. Diderot me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut!* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre humain sera à la fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à Élie s'il est vrai que ce bœuf de Pasquier mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux surtout avoir l'ancien mémoire pour M. de La Bourdonnais ; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité, et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre humain.

Adieu, mon cher frère ; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Écr. l'inf...*, *écr. l'inf...*, *écr. l'inf....*

MMMMDCCL. — A M. Le Clerc de Montmerci.

25 auguste.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en Apollon. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays m'ont rendu si triste, il y a si peu de sûreté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu longtemps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre ; les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raison en paix, je vous prierais d'y venir ; et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez surtout sur mon amitié inaltérable.

MMMMDCCLI. — A Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.

A Ferney, le 25 auguste.

Monseigneur, pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils à ne remercier Votre Altesse Sérénissime qu'en lui écrivant ! pourquoi suis-je privé de la consolation de vous faire ma cour ! J'ai été pénétré au fond du cœur de voir en vous un prince philosophe. La justesse de votre esprit et la vérité de vos sentiments m'ont charmé. Votre façon

de penser semble réparer les actions tyranniques que la superstition a fait commettre à tant de princes. Vous êtes éclairé et bienfaisant. Que de princes ne sont ni l'un ni l'autre ! mais en récompense ils ont un confesseur, et ils gagnent le paradis en mangeant le vendredi pour deux cents écus de marée.

Votre Altesse Sérénissime m'a attaché à elle; je ne souhaite de la santé que pour m'aller mettre à ses pieds. Je ne vais jamais à la ville de Calvin : mais je veux aller à la capitale d'un prince qui connaît Calvin, et qui le méprise. Puisse la nature m'en donner la force comme elle m'en donne le désir.

Votre Altesse Sérénissime m'a paru avoir envie de voir les livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. Il en paraît un intitulé *le Recueil nécessaire*. Il y a surtout dans ce recueil un ouvrage de milord Bolyngbroke, qui m'a paru ce qu'on a jamais écrit de plus fort contre la superstition. Je crois qu'on le trouve à Francfort; mais j'en ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si elle le souhaite, soit par la poste, soit par les chariots. Cette dernière voie est fort longue, l'autre est un peu coûteuse. J'attendrai ses ordres. Je suis, etc.

MMMMDCCLII. — De Frédéric II, roi de Prusse.

Je crois que vous avez déjà reçu les lettres que je vous ai écrites sur le sujet des émigrants. Il ne dépend que des philosophes de partir, et d'établir leur séjour dans le lieu de mes États qui leur conviendra le mieux. Je n'entends plus parler de Tronchin, je le crois parti; et supposé qu'il soit encore ici, cela ne le rendra pas plus instruit de ce qui se passe chez moi et de ce que je vous écris. Quant à ceux de Berne, je suis très-résolu à les laisser brûler des livres, s'ils y trouvent du plaisir, parce que tout le monde est maître chez soi; et qu'importe à nous autres qu'ils brûlent M. de Fleury? N'avez-vous pas fait passer par les flammes les cantiques de Salomon, pour les avoir mis en beaux vers français? Lorsque les magistrats et les théologiens se mettent en train de brûler, ils jetteraient la *Bible* au feu, s'ils la rencontraient sous leurs mains. Toutes ces choses qui viennent d'arriver aux Calas, aux Sirven, et en dernier lieu à Abbeville, me font soupçonner que la justice est mal administrée en France, qu'on se précipite souvent dans les procédures, et qu'on s'y joue de la vie des hommes. Le président Montesquieu était prévenu pour cette jurisprudence qu'il avait sucée avec le lait; cela ne m'empêche pas d'être persuadé qu'elle a grand besoin d'être réformée, et qu'il ne faut jamais laisser aux tribunaux le pouvoir d'exécuter des sentences de mort, avant qu'elles n'aient été revues par des tribunaux suprêmes, et signées par le souverain. C'est une chose pitoyable que de casser des arrêts et des sentences, quand les victimes ont péri; il faudrait punir les juges et les restreindre avec tant d'exactitude, qu'on n'eût pas désormais de pareilles rechutes à craindre. Sancho Pança était un grand jurisconsulte; il gouvernait sagement son île de Barataria; il serait à souhaiter que les présidiaux eussent toujours sa belle sentence sous les yeux; ils respecteraient au moins davantage la vie des malheu-

reux, s'ils se rappelaient qu'il vaut mieux sauver un coupable que de condamner un innocent. Si je me le rappelle bien, c'est à Toulouse[1] où il y a une messe fondée pour la pie qui couvre encore de honte la mémoire des magistrats inconsidérés qui firent exécuter une fille innocente, accusée d'un vol qu'une pie apprivoisée avait fait; mais ce qui me révolte le plus est cet usage barbare de donner la question aux gens condamnés, avant de les mener au supplice : c'est une cruauté en pure perte, et qui fait horreur aux âmes compatissantes qui ont encore conservé quelque sentiment d'humanité. Nous voyons encore chez les nations que les lettres ont le plus polies, des restes de l'ancienne férocité de leurs mœurs. Il est bien difficile de rendre le genre humain bon, et d'achever d'apprivoiser cet animal, le plus sauvage de tous. Cela me confirme dans mon sentiment, que les opinions n'influent que faiblement sur les actions des hommes; car je vois partout que leurs passions l'emportent sur le raisonnement. Supposons donc que vous parvinssiez à faire une révolution dans la façon de penser, la secte que vous formeriez serait peu nombreuse, parce qu'il faut penser pour en être, et que peu de personnes sont capables de suivre un raisonnement géométrique et rigoureux. Et ne comptez-vous pour rien ceux qui par état sont opposés aux rayons de lumière qui découvrent leur turpitude? ne comptez-vous pour rien les princes auxquels on a inculqué qu'ils ne règnent qu'autant que le peuple est attaché à la religion? ne comptez-vous pour rien ce peuple, qui n'a de raison que les préjugés, qui hait les nouveautés en général, et qui est incapable d'embrasser celles dont il est question, qui demandent des têtes métaphysiques et rompues dans la dialectique, pour être conçues et adoptées? Voilà de grandes difficultés que je vous propose, et qui, je crois, se trouveront éternellement dans le chemin de ceux qui voudront annoncer aux nations une religion simple et raisonnable.

Si vous avez quelque nouvel ouvrage dans votre portefeuille, vous me ferez plaisir de me l'envoyer; les livres nouveaux qui paraissent à présent font regretter ceux du commencement de ce siècle. L'histoire[2] de l'abbé Velly est ce qui a paru de meilleur; car je n'appelle pas des livres tout ce tas d'ouvrages faits sur le commerce et sur l'agriculture, par des auteurs qui n'ont jamais vu ni vaisseaux ni charrues. Vous n'avez plus de poëtes dramatiques en France, plus de ces jolis vers de société dont on voyait tant autrefois. Je remarque un esprit d'analyse et de géométrie dans tout ce qu'on écrit; mais les belles-lettres sont sur leur déclin; plus d'orateurs célèbres, plus de vers agréables, plus de ces ouvrages charmants qui faisaient autrefois une partie de la gloire de la nation française. Vous avez le dernier soutenu cette gloire; mais vous n'aurez point de successeurs. Vivez donc longtemps, conservez votre santé et votre belle humeur; et que le dieu du goût, les muses, et Apol-

1. C'était à Rouen. MM. Théodore Baudouin (sous le nom de Daubigny) et Caignez ont fait jouer, en 1815, un mélodrame intitulé *la Pie voleuse*. Ils ont placé la scène à Palaiseau. (ÉD.)

2. L'*Histoire de France*, commencée par Velly, a été continuée par Villaret, puis par Garnier, qui n'a pas achevé le règne de Charles IX. (ÉD.)

lon, par leur puissant secours, prolongent votre carrière, et vous rajeunissent plus réellement que les filles de Pélée n'eurent intention de rajeunir leur père ! J'y prendrai plus de part que personne. Au moins, ayant parlé d'Apollon, il ne m'est plus permis, sans commettre un mélange profane, de vous recommander à la sainte garde de Dieu.

MMMMDCCLIII. — A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres[1] très-ennuyeuses, écrites, il y a vingt-deux ans, par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non-seulement parce qu'elles me sont nécessaires, mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages. Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchants. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais avec quelque impatience.

MMMMDCCLIV. — DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 29 auguste.

Je ne sais trop où vous prendre, mon cher maître; mais je vous écris à tout hasard à Ferney. M. le chevalier de Rochefort m'avait chargé d'un paquet pour vous, qui contenait le *mémoire* des avocats sur l'affaire d'Abbeville, et un petit mot de lettre; mais comme frère Damilaville me dit qu'il vous avait déjà envoyé le *mémoire*, j'ai gardé le paquet, que j'ai remis à M. le chevalier de Rochefort. Je ne sais rien de nouveau sur les suites de l'assassinat juridique commis à Abbeville par un arrêt des *pères de la patrie*, sinon que ces pères de la patrie en sont aujourd'hui l'excrément et les tyrans, aux yeux de tous ceux qui ont conservé le sens commun. Ce qui occupe à présent nos Welches, ce sont deux affaires d'un genre fort différent : celle de M. de La Chalotais, et celle du trop fameux Jean-Jacques, qu'on punirait bien et qu'on attraperait bien en ne parlant point de lui. M. Hume vient de m'envoyer une longue lettre de ce drôle (car il ne mérite pas d'autre nom), qui excite tour à tour l'indignation et la pitié en la lisant; c'est le commérage et le cailletage le plus plat joint à la plus vilaine âme. Je crois qu'il se-

1. Les lettres de Rousseau à M. du Theil. (ED.)

rait bon qu'elle fût imprimée. Imaginez-vous que ce maraud m'accuse aussi d'être de ses ennemis, moi qui n'ai d'autre reproche à me faire que d'avoir trop bien parlé et trop bien pensé de lui. Je l'ai toujours cru un peu charlatan, mais je ne le croyais pas un méchant homme. Je suis bien tenté de lui faire un défi public d'administrer les preuves qu'il a contre moi; ce défi l'embarrasserait beaucoup : mais en vaut-il la peine?

A l'égard de M. de La Chalotais, il paraît que tous les gens du métier conviennent que toutes les règles ont été violées dans la procédure qu'on a faite contre lui; et que le roi, si plein de bonnes intentions, a été bien indignement et bien odieusement trompé dans cette affaire. Toute la France en attend la décision; et, en attendant, ses persécuteurs sont l'objet de l'exécration publique. Adieu, mon cher maître; la colère me rend malade, et m'empêche de vous en écrire davantage. Portez-vous bien, dormez (c'est ce que j'ai bien de la peine à faire), digérez de votre mieux (je ne parle pas de ce qui se fait, car cela est impossible à digérer), et surtout aimez-moi toujours.

MMMMDCCLV. — A MADAME D'ÉPINAI.

Ferney, 30 auguste.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés! qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie! qu'ils jouissent d'une vie heureuse, en plaignant le genre humain! Le prophète me l'avait bien dit, que les étoiles du Nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du Nord. On pourrait tirer une ligne droite de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Éternel, et j'ai dit à la Raison : « Quand gouverneras-tu le Midi et l'Occident? » Elle m'a répondu qu'elle demeurait six mois de l'année à *la Chevrette*[1] avec l'Imagination et les Grâces, et qu'elle s'en trouvait très-bien; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrait jamais; et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

MMMMDCCLVI. — A M. DE CHABANON.

30 auguste.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne saurais m'accoutumer à voir des singes métamorphosés

1. Maison de campagne de Mme d'Épinai. (ÉD.)

en tigres; *nomo sum*, cela suffit pour justifier ma douleur. Je vois avec plaisir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît, vous en sentez tout le vide, il est effrayant pour quiconque pense. Vous avez heureusement deux consolations toujours prêtes, la musique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera, car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration, et ne la jamais chercher.

Vous souvenez-vous que vous m'aviez parlé de Mme de Scallier? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon ermitage avec son mari; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans son carrosse; elle en joua à vous rendre jaloux, si vous pouviez l'être; ensuite elle se mit à chanter, et chanta comme Mlle Le Maure; et tout cela avec une bonté, avec un air si aisé et si simple, que j'étais transporté. C'était Mme de Scallier elle-même avec son mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de Mme de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que Mme de Scallier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir : si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talents et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un *Artaxerxe*[1] qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra-comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra-comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille, mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de Racine, ni une comédie de Molière.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que Mlle Clairon pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie, mais j'aime bien autant sa société que ses talents. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle pense et ce qu'elle dit vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, surtout les vers nouveaux.

Toute ma famille vous remercie tendrement de votre souvenir; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentiments que vous m'avez inspirés pour toute la vie.

1. Tragedie de Lemierre. (ÉD.)

MMMMDCCLVII. — A M. DAMILAVILLE.

31 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencements sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. Tonpla de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un très-grand bien, et que l'utile y serait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir; la protection dont on vous a parlé est sûre.

Le petit voyage que je propose peut se faire dans un grand secret; et M. Tonpla, allant à Lyon, *sous le nom de M. Tonpla*, ou sous celui de monsieur son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très-intéressantes. Nous aurons du drap de Van-Robais, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. Sirven me charge de vous présenter ses très-humbles remercîments. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays : on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu, et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. Votre très-humble et très-obéissant serviteur, BOURSIER.

MMMMDCCLVIII. — A M. LA COMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer des livres; passe encore si vous les aviez imprimés. Epargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la pièce [1] m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragédie. Je ne puis penser qu'une pièce de théâtre sans intérêt se fasse jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la pièce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la représentation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux, dans une tragédie, un beau vers qu'une belle estampe. Enfin je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentiments d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

1. Le *Triumvirat*. (ÉD.)

MMMMDCCLIX. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Breslau, le 1er septembre.

Vous avez vu, par ma lettre précédente, que des philosophes paisibles doivent s'attendre d'être bien reçus chez moi. Je n'ai point vu le fils de l'Hippocrate moderne, et ne lui ai point parlé. Je ne sais ce qui peut être transpiré du dessein de vos philosophes; je m'en lave les mains. Je suis ici dans une province où l'on préfère la physique à la métaphysique; on cultive les champs, on a rebâti huit mille maisons, et l'on fait des milliers d'enfants par an, pour remplacer ceux qu'une fureur politique et guerrière a fait périr.

Je ne sais si, tout bien considéré, il n'est pas plus avantageux de travailler à la population qu'à faire de mauvais arguments. Les seigneurs et le peuple, occupés des soins de leur rétablissement, vivent en paix; et ils sont si pleins de leur ouvrage, que personne ne fait attention au culte de son voisin. Les étincelles de haine de religion, qui se ranimaient souvent avant la guerre, sont éteintes; et l'esprit de tolérance gagne journellement dans la façon de penser générale des habitants. Croyez que le désœuvrement donne lieu à la plupart des disputes. Pour les éteindre en France, il ne faudrait que renouveler le temps des défaites de Poitiers et d'Azincourt; vos ecclésiastiques et vos parlements, fortement occupés de leurs propres affaires, ne penseraient qu'à eux, et laisseraient le public et le gouvernement tranquilles. C'est une proposition à faire à ces messieurs; je doute toutefois qu'ils l'approuvent.

Vos ouvrages sont répandus ici, et entre les mains de tout le monde. Il n'y a point de peuple, point de climat où votre nom ne perce, point de société policée où votre réputation ne brille.

Jouissez de votre gloire, et jouissez-en longtemps. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

MMMMDCCLX. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er septembre.

Comptez, monsieur, que mon cœur est pénétré de vos bontés. Je ne savais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. Damilaville. Pardonnez à la faiblesse de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la sensibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funestes, mais ma sensibilité n'est point indiscrète. Il y a des pays et des occasions où il faut savoir garder le silence. Mon cœur ne s'ouvre que sur les sentiments de la reconnaissance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne souhaite plus que de vous revoir encore; et si je peux l'espérer, je me tiendrai très-heureux.

J'ai appris de M. le duc de La Vallière qu'il prenait la maison de Jansen; ce qui est sûr, c'est qu'il l'embellira, et que ceux qui y souperont avec lui passeront des moments bien agréables. Oserais-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire souvenir de moi M. le duc de La Vallière et M. le prince de Beauvau, si vous les voyez? Je me sou-

viens que M. le duc d'Ayen m'honorait autrefois de ses bontés. Vous serez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui faisaient des tragédies; mais je les crois plus brillants encore en campagne qu'au Parnasse. Je suis obligé de finir trop vite ma lettre, le courrier part dans ce moment.

Je vous suis attaché pour ma vie.

MMMMDCCLXI. — A M. LE RICHE, DIRECTEUR ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES DOMAINES DU ROI, ETC., A BESANÇON.

5 septembre.

La personne, monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur Fantet[1], vous remercie très-sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très-bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie! Non-seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des âmes dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnements. Il est vrai que sous Louis IV on a imprimé, *ad usum Delphini*, le poëme de Lucrèce contre toutes les religions, et les œuvres d'Apulée. M. l'abbé d'Olivet, quoique Franc-Comtois, a dédié au roi les *Tusculanes* de Cicéron, et le *de Natura deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur Fantet de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfants pour l'exemple.

J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme qui mourait de faim fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Église, puisque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut ethnicus et publicanus*.

Je me recommande aux prières des saintes femmes, qui ne manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom au bas des

1. Libraire à Besançon. (ÉD.)

justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt, lorsqu'il sera rendu.

MMMMDCCLXII. — A M. DAMILAVILLE.

5 septembre.

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues *Lettres* imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet. Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court qu'il est devenu tout à fait fou en Angleterre, physiquement fou; qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il faudrait, par représailles, mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices.

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais. Je suis toujours très-affligé et très-malade.

Voici une lettre pour Protagoras, dont je vous prie de mettre l'adresse.

MMMMDCCLXIII. — AU MÊME.

8 septembre.

J'ai bien des choses à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de Beaumont m'eut écrit qu'il fallait demander M. Chardon pour rapporteur, je n'eus rien de plus pressé que de faire ce qu'il me prescrivait, tout malade et tout languissant que je suis. Vous savez quelle est mon activité dans ces sortes d'affaires; vous savez que ma maxime est de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parce que je ne suis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire est de ne pas réitérer ma demande. Je vous supplie de le dire à M. de Beaumont.

Je suis déjà tout consolé, et Sirven l'est comme moi, si l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce sera beaucoup pour lui si l'on imprime seulement le mémoire de M. de Beaumont. Il est si convaincant et si plein d'une vraie éloquence, qu'il fera également la gloire de l'auteur et la justification de l'accusé. Le public éclairé, mon cher ami, est le souverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à ses arrêts, si nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La seconde prière que je vous fais, c'est de m'envoyer le factum pour feu M. de La Bourdonnais.

J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce Robinet qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas; car l'auteur de *la Nature* sait le grec; et ce Robinet, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs, qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur Robinet. Enfin ce Robinet est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

Vous savez qu'il a fait imprimer dans son infâme recueil la *Lettre* que je vous écrivis *sur les Sirven* l'année dernière. Ne sachant pas votre nom, il vous appelle *M. D'amoureux :* il dit, dans une note, « qu'il a restitué un long passage que le censeur n'avait pas laissé subsister dans l'édition de Paris. » Ce passage, qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et J. J. Rousseau. Il me fait dire « qu'il y a une grande dame de Paris qui aime Jean-Jacques comme son tou-tou. » Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style : mais cette grande dame pourrait être très-fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de Robinet est encore par là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout homme public est condamné aux bêtes ; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveu. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. Robinet sont chargées.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement dans Paris des choses que les âmes vertueuses et sensibles n'oublieront pas. Je voudrais qu'on aimât assez la vérité pour exécuter le projet proposé à M. Tonpla. Est-il possible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider ensemble une si belle cause?

Adieu, mon très-cher ami. *Écr. l'inf....*

MMMMDCCLXIV. — A M. LE COMTE D'ESTAING.

Ferney, 8 septembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, et les instructions qui l'accompagnent, m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance. Si j'avais été assez heureux pour recevoir plus tôt ces mémoires, j'aurais eu la satisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la justice qui leur est due. Je ne suis instruit qu'après trois éditions; mais si je vis assez pour en voir une nouvelle, je vous

réponds bien du zèle avec lequel je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaissances égalent votre bravoure. Je n'ai pas osé compromettre votre illustre nom dans l'histoire des malheurs de Pondichéri et du général Lally. Le journal du blocus, du siége, et de la prise de cette ville, insinue que c'est à vous, monsieur, que Chanda-Saeb demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand vizir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt, qui a condamné un lieutenant général des armées du roi pour avoir trahi les intérêts de l'État et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison; et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire.

Je suis persuadé, monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plus tôt pour préparer l'expédition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinssent avec tous les égards et tous les empressements qu'ils vous devaient. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec M. Ulloa. Je veux croire, pour leur excuse, que ceux qui vous retinrent à Plymouth ne connaissaient pas encore votre personne.

Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de pouvoir mettre dans leur jour les choses que vous avez daigné me confier; mais, s'il se trouvait quelque occasion d'en faire usage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion sur l'arrêt porté contre M. de Lally, et sur la conduite qu'on tenait à Pondichéri. Soyez très-persuadé que je vous garderai le secret.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, etc.

MMMMDCCLXV. — De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.

Weissenstein, le 9 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec bien du plaisir. J'ai quitté Ferney avec bien du chagrin, et j'aurais volontiers voulu profiter plus longtemps de la douce satisfaction de m'entretenir avec un ami dont je fais tout le cas possible, et qu'il mérite. Je suis charmé que vous soyez content de ma façon de penser. Je tâche, autant qu'il

m'est possible, de me défaire des préjugés; et si en cela je pense différemment du vulgaire, c'est aux entretiens que j'ai eus avec vous, et à vos ouvrages, que j'en ai l'unique obligation. Que je serais au comble de la satisfaction si je pouvais me flatter de vous voir ici! J'aurais soin que vous y trouviez toutes les aisances possibles, et moi et toute ma cour serions charmés d'aller au-devant de tout ce qui pourrait vous être agréable. Ne me refusez point, monsieur, si cela est possible, ce plaisir.

Je n'aime point Calvin; il était intolérant, et le pauvre Servet en a été la victime : aussi n'en parle-t-on plus à Genève, comme s'il n'avait jamais existé. Pour Luther, quoiqu'il ne fût pas doué d'un grand esprit (comme on le voit dans ses écrits), il n'était point persécuteur, et il n'aimait que le vin et les femmes.

Notre foire a été des plus brillantes, et vos deux tragédies de *Brutus* et d'*Olympie*, que j'ai fait représenter avec la toute pompe nécessaire, lui ont donné le plus grand lustre.

Continuez-moi toujours votre amitié, et soyez bien persuadé des sentiments d'estime, d'amitié, et de considération que j'ai pour vous, et qui ne finiront qu'avec la vie. FÉDÉRIC.

MMMMDCCLXVI. — A M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 septembre.

Vous souviendrez-vous, monsieur, qu'à l'occasion de votre *Dissertation sur la langue italienne*, j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous et de vous répondre? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amsterdam, sous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient plusieurs de mes lettres, presque toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée[1], ministre d'État, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, monsieur, du mien, et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'explique sur la valeur de ce général.

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu du héros de la Valteline, etc. »

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que quelques *prétendus* connaisseurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu du héros de la Valteline, lorsque ayant vu son armée en déroute par la terreur panique de nos alliés à Rosbach, qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu ayant aperçu, etc. »

Cet article aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non

1. M. le prince de Soubise. (*Éd. de Kehl.*)

moins falsifiée : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude toujours trop tôt et trop bien instruite du mal et du bien. »

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité. Je crois nécessaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, jusqu'à ceux-ci, *du mal et du bien*, n'est point dans la lettre que je vous écrivis; qu'il y est absolument contraire, et falsifié de la manière la plus lâche et la plus odieuse. Je recevrai avec une extrême reconnaissance cette justice que vous me devez; et le prince qui est intéressé à cette calomnie sera instruit de l'honnêteté et de la sagesse de votre conduite, dont vous avez déjà donné des preuves.

Recevez celles de mon estime, et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

MMMMDCCLXVII. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

9 septembre.

M. le chevalier de Rochefort, monsieur le duc, ranime ma très-languissante vieillesse, en m'apprenant que vous me conservez toujours vos anciennes bontés. J'en suis d'autant plus flatté, qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge, et votre belle collection de livres rares et inlisibles. On dit que vous achetez la cabane de Jansen, dont vous allez faire un palais délicieux, selon votre généreuse coutume. Si les bâtiments, les jardins, la chasse, les bibliothèques choisies, éprouvent votre inconstance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légèreté, mais votre cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philosophe; j'entends, s'il vous plaît, philosophe épicurien. Le jardin de Jansen, qui n'était qu'un potager, deviendra dans vos mains le vrai jardin d'Épicure. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en serez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis : ce qui est au fond la véritable vie.

Vous souvenez-vous, monsieur le duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années, sur ce M. Urceus Codrus, que nous avions pris pour un prédicateur? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton est inséré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *Sermones festivi*, au lieu de *déterré* les *Sermones festivi*. On y prétend qu'un *marchand* a fait la comédie de *la Mandragore*, et *marchand* est là pour *Machiavel*. Ces inepties assez nombreuses ne sont pas la seule falsification dont on doive se plaindre : on a interpolé dans toutes ces lettres des articles très-impertinents et très-insolents.

Jugez, si on imprime aujourd'hui de tels mensonges, quand ils sont

aisés à découvrir, quelle était autrefois la hardiesse des copistes, lorsqu'il était très-malaisé de découvrir leurs impostures. On a fait de tout temps ce qu'on a pu pour tromper les hommes : encore passe si on se bornait à les tromper; mais on fait quelquefois des choses plus affreuses et plus barbares sur lesquelles je garde le silence.

Comme je suis mort pour les plaisirs, je dois l'être aussi pour les horreurs; et j'oublie ce que la nation peut avoir de frivole et d'exécrable, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit tas de boue; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos bontés seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je rendrai mon existence aux quatre éléments.

Agréez mon très-tendre respect.

MMMMDCCLXVIII. — A M. Blin de Sainmore.

A Ferney, le 9 septembre.

Vous m'avez écrit quelquefois, monsieur, et je vous ai répondu autant que ma santé et la faiblesse de mes yeux ont pu le permettre. Je me souviens que je vous envoyai, en 1762, des vers fort médiocres, en échange des vers fort bons que vous m'aviez adressés.

On me mande qu'un homme de lettres, nommé M. Robinet, actuellement en Hollande, a rassemblé plusieurs de mes lettres toutes défigurées, parmi lesquelles se trouve ce petit billet en vers dont je vous parle. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'instruire de la demeure de M. Robinet, qu'on m'a dit être connu de vous. Je vous prie aussi de me dire quand nous aurons le *Racine*, pour lequel j'ai souscrit entre vos mains. Je suis bien vieux et bien malade, et je crains de mourir avant d'avoir vu cette justice rendue à celui que je regarde comme le meilleur de nos poëtes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MMMMDCCLXIX. — De M. Dalembert.

Ce 9 septembre.

C'est en effet, mon cher et illustre maître, un jugement de Salomon que celui dont vous me parlez. Nos pères de la patrie sont à bien des siècles de ce jugement-là. Heureusement tous les magistrats ne sont pas aussi absurdes. La cour des aides, qui, à la vérité, est présidée par M. de Malesherbes, vient d'en donner la preuve. Un nommé Broutel, qui, avec les trois ou quatre marauds de la sénéchaussée d'Abbeville, avait principalement influé dans la condamnation de ces malheureux écervelés, a voulu être président de l'élection, qui est un autre tribunal, et qui, ainsi que toute la ville, a pris en horreur les juges de la sénéchaussée : l'élection n'en a point voulu; il en a appelé à la cour des aides, qui, au rapport de M. Goudin, homme de mérite, instruit et très-éclairé, a débouté tout d'une voix ce maraud de sa demande.

Cette aventure est une faible consolation pour les mânes du pauvre décapité, mais c'en est une pour les gens raisonnables qui ont encore leur tête sur leurs épaules. Je ne sais pas bien exactement si la tête de veau[1] a parlé contre vous à ses confrères les singes ; on prétend au moins qu'il a dit qu'il ne fallait pas s'amuser à brûler des livres, que c'était les auteurs que Dieu demandait en sacrifice : ces tigres voudraient encore nous ramener au temps des druides, qui offraient à leurs dieux des victimes humaines. Vous saurez pourtant que la plupart des conseillers de la classe du parlement de Paris sont honteux de ce jugement, que plusieurs en sont indignés, et le disent à très-haute voix, entre autres le président comte abbé de Guébriant, qui regrette beaucoup de ne s'être pas trouvé ce jour-là à la grand'chambre, et qui est persuadé qu'il lui aurait épargné cette infamie. Vous saurez de plus qu'un conseiller de Tournelle, de mes amis et de mes confrères dans l'Académie des sciences[2], a empêché, il y a peu de temps, que la Tournelle ne rendît encore un jugement pareil dans une affaire semblable, et a fait mettre l'accusé hors de cour.

Adieu, mon cher maître; l'abbé de La Porte, qui fait un almanach des gens de lettres, m'a chargé de vous demander à vous-même votre article, contenant votre nom, les titres que vous voulez prendre, ceux de vos ouvrages que vous avouez, ceux même qu'on *vous attribue*, c'est-à-dire que vous avez faits sans les avouer, etc. *Iterum vale.*

MMMMDCCLXX. — A M. DAMILAVILLE.

Du 10 septembre.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais ; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. O que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla ! Je suis accablé des idées les plus tristes. Les injures des hommes ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Écrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bonsoir, mon ami, supportons la vie comme nous pourrons.

MMMMDCCLXXI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 septembre.

J'ai toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. Fabry, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissants États, subdélégué de Mgr l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a pas rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de

1. Pasquier. (ÉD.) — 2. Dionis du Séjour. (ÉD.)

Courteilles. Il contient un *Commentaire du livre* italien *des Délits et des peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment; et si l'infâme obstination du parlement visigoth de Toulouse contre les Calas fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des Sirven me paraît très-importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau; mais les jeunes gens flottants et indécis apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le *Dictionnaire philosophique*, livre, après tout, qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je serai toujours en droit de désavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue; et ceux que j'ai faits sont d'un bon citoyen. J'ai soutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années; j'ai fait le seul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'histoire du *Siècle de Louis XIV* n'est pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *messieurs* qu'ils n'y réussiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à présent pour ne songer qu'aux Sirven; le plaisir de les servir me console. Je n'étais point instruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur; je croyais qu'on le nommait dans le conseil du roi; c'est la faute de M. de Beaumont de ne m'avoir pas instruit. J'écris à Mme la duchesse d'Enville, qui est actuellement à Liancourt, pour la supplier de demander M. Chardon à M. le vice-chancelier. M. de Beaumont insiste sur M. Chardon. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'est indifférent. Je trouve la cause des Sirven si claire, la sentence si absurde, et toutes les circonstances de cette affaire si horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un seul homme au conseil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouse persiste à condamner la mémoire de Calas. Il a préféré l'intérêt de son indigne amour-propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les Sirven, condamnés comme les Calas, allassent se remettre entre les mains de pareils juges? la famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur le suffrage de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles âmes : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse.

MMMMDCCLXXII. — De Frédéric II, roi de Prusse.

A Sans-Souci, le 13 septembre.

Vous n'avez pas besoin de me recommander les philosophes; ils seront tous bien reçus, pourvu qu'ils soient modérés et paisibles. Je ne peux leur donner ce que je n'ai pas. Je n'ai point le don des miracles, et ne puis ressusciter les bois du parc de Clèves, que les Français ont coupés et brûlés; mais d'ailleurs ils y trouveront asile et sûreté.

Il me souvient d'avoir lu, dans ce livre brûlé dont vous me parlez, qu'il était imprimé à Berne; les Bernois ont donc exercé une juridiction légitime sur cet ouvrage. Ils ont brûlé des conciles, des controverses, des fanatiques, et des papes; à quoi j'applaudis fort, en qualité d'hérétique. Ce ne sont que des niaiseries, en comparaison de ce qui vient de se passer à Abbeville. Rôtir des hommes passe la raillerie; jeter du papier au feu, c'est humeur.

Vous devriez, par représailles, faire un *auto-da-fé* à Ferney, et condamner aux flammes tous les ouvrages de théologie et de controverse de votre voisinage, en rassemblant autour du brasier des théologiens de toute secte, pour les régaler de ce doux spectacle. Pour moi, dont la foi est tiède, je tolère tout le monde, à condition qu'on me tolère, moi, sans m'embarrasser même de la foi des autres.

Vos missionnaires dessilleront les yeux à quelques jeunes gens qui les liront ou les fréquenteront. Mais que de bêtes dans le monde qui ne pensent point! que de personnes livrées au plaisir, que le raisonnement fatigue! que d'ambitieux occupés de leurs projets! sur ce grand nombre, combien peu de gens aiment à s'instruire et à s'éclairer! Le brouillard épais qui aveuglait l'humanité aux xe et xiiie siècles est dissipé; cependant la plupart des yeux sont myopes; quelques-uns ont les paupières collées.

Vous avez en France les *convulsionnaires;* en Hollande on connaît les *fins;* ici les *piétistes*. Il y aura de ces espèces-là tant que le monde durera, comme il se trouve des chênes stériles dans les forêts, et des frelons près des abeilles.

Croyez que si des philosophes fondaient un gouvernement, au bout d'un demi-siècle le peuple se forgerait des superstitions nouvelles, et qu'il attacherait son culte à un objet quelconque qui frapperait les sens; ou il se ferait de petites idoles, ou il révérerait les tombeaux de ses fondateurs, ou il invoquerait le soleil, ou quelque absurdité pareille l'emporterait sur le culte pur et simple de l'Être suprême.

La superstition est une faiblesse de l'esprit humain; elle est inhérente à cet être : elle a toujours été, elle sera toujours. Les objets d'adoration pourront changer comme vos modes de France; mais que m'importe qu'on se prosterne devant une pâte de pain azyme, devant le bœuf Apis, devant l'arche d'alliance, ou devant une statue? Le choix ne vaut pas la peine; la superstition est la même, et la raison n'y gagne rien.

Mais de se bien porter à soixante-dix ans, d'avoir l'esprit libre, d'être encore l'ornement du Parnasse à cet âge, comme dans sa première jeunesse, cela n'est pas indifférent. C'est votre destin : je souhaite que vous

en jouissiez longtemps, et que vous soyez aussi heureux que le comporte la nature humaine. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

MMMMDCCLXXIII. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 septembre.

Je ne sais, madame, si j'écris au chasseur, ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde; il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney; et M. le duc de Choiseul a dû vous en faire tenir une de moi qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchante. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agréments.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer sur mon petit théâtre *Henri IV*[1], *le Roi et le Fermier*[2], *Rose et Colas*[3], *Annette et Lubin*[4]. J'ai reconnu dans cette pièce M. l'abbé de Voisenon : c'est la meilleure de toutes, à mon gré; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes; je suis amoureux de votre âme, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre à votre départ de Ferney une petite requête pour M. de Saint-Florentin, en faveur d'une malheureuse famille huguenote. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant; la mère a été enfermée, les enfants réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir; ce tiers a été usurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de Saint-Florentin, j'ose vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de Richelieu à vous. M. de Saint-Florentin est difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très-belle action si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, madame, mon très-sincère respect et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé. (ÉD.)
2. Opéra-comique de Sedaine et Monsigny. (ÉD.)
3. Opéra-comique des mêmes auteurs. (ÉD.)
4. Opéra-comique de Mme Favart et Martini. (ÉD.)

MMMMDCCLXXIV. — A M. NANCEY, CORDELIER A DIJON.

14 septembre.

Saint François d'Assise, monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français, et moi j'en suis très-édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talents, vous y trouverez tous les encouragements possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en serais l'heureux témoin, si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remercîments, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc

MMMMDCCLXXV. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Dimanche matin, 14 septembre.

Si j'existais, monsieur, vous savez que je passerais une partie de mes jours à faire ma cour à Son Excellence, et à tâcher de mériter votre amitié. Je n'ai plus qu'une demi-existence tout au plus. Vous, monsieur, qui avez un corps digne de votre âme, vous qui pouvez faire tout ce que vous voulez, je vous demande en grâce que vous vouliez dîner à Ferney le jour où vous serez le moins occupé. J'ai reçu une lettre charmante qui était, je crois, dans le paquet de M. l'ambassadeur. V. t. h. e. t. o. s. VOLTAIRE.

P. S. Le plus tôt que je pourrai avoir l'honneur de vous parler sera le mieux.

MMMMDCCLXXVI. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 septembre.

Quand j'eus l'honneur d'écrire à mon héros, par Mme de Saint-Julien, j'étais bien triste, bien indigne de lui; mais il n'y avait que deux jours qu'elle était à Ferney; elle y resta encore quelque temps, et elle adoucit mes mœurs. Ne trouvez-vous pas que Mme de Saint-Julien a quelque chose de Mme du Châtelet? elle en a l'éloquence, l'enfantillage, et la bonté, avec un peu de sa physionomie. Je la prends pour ma patronne auprès de vous. Il faut qu'elle s'unisse à moi pour obtenir votre protection en faveur d'une famille de vos anciens sujets. En vérité, ces d'Espinas, pour qui je vous ai présenté un mémoire, sont dignes de toute votre pitié. Vingt-trois ans de galères pour avoir donné à souper sont une chose un peu dure; jamais souper ne fut si cher. Voilà toute une famille réduite à la plus honteuse misère : elle redemande son bien; il n'y a rien de plus juste. Et ne dois-je pas me flatter qu'une âme aussi généreuse que la vôtre daignera faire cette bonne œuvre? Recommandez ces infortunés à M. de Saint-Florentin, je vous en conjure. Ma position est cruelle : je me trouve nécessairement entouré des persécutés qui fondent autour de moi : les d'Espinas, les Calas, les Sirven m'environnent; ce sont des roues, des potences, des

galères, des confiscations; et les chevaliers de La Barre ne m'ont pas mis de baume dans le sang.

Quand vous aurez quelque moment de loisir, monseigneur, je vous demanderai en grâce de lire le factum en faveur de Sirven; il va être imprimé; c'est une affaire qui concerne une province dont vous êtes encore béni tous les jours. Vous verrez un morceau véritablement éloquent, ou je suis fort trompé.

J'ai eu l'insolence de faire venir chez moi une troupe de comédiens qui ont joué très-bien *Henri IV* avec *Annette et Lubin*. C'est dommage qu'Annette n'ait pas de musique, car la comédie est charmante. Pour *Henri IV*, j'aurais voulu qu'il eût eu un peu plus d'esprit; mais le nom seul d'Henri IV m'a ému. Il suffit souvent d'un nom pour le succès. Il y a dans cette troupe une actrice qui joue, à mon gré, un peu mieux que Mlle Dangeville, quoiqu'elle ne soit pas si jolie. Dieu vous donne acteurs et actrices à la Comédie-Française!

Nous allons avoir Mme de Brionne et Mme la princesse de Ligne; où me fourrerai-je? J'étais enchanté d'avoir Mme de Saint-Julien.

Je me mets à vos pieds avec la tendresse la plus respectueuse.

MMMMDCCLXXVII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

15 septembre.

Je ne crois pas, monsieur, qu'on puisse reculer sur M. Chardon. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu donnés: j'avais écrit à M. le duc de Choiseul; il me mande qu'il est ami de M. Chardon, et qu'il va le proposer à M. le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de Choiseul protégera les Sirven comme il a protégé les Calas; c'est une belle âme, je ne le connais que par des traits de générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des Sirven commencée; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde Mme de Beaumont se poursuit pendant les vacations; c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux.

MMMMDCCLXXVIII.—A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Ce petit billet, pour M. de Beaumont, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. Chardon.

Je crois que l'affaire ira bien sous la protection de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin, de M. et de Mme d'Argental, et de Mme la duchesse d'Enville.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. Tonpla ne ferait-il pas ce petit voyage? cela serait digne de lui ; il aurait le plaisir du mystère; ce serait Antoine qui irait voir Paul.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle est excellente, elle a joué *Henri IV*, et *Annette et Lubin;* le nom seul de Henri IV m'émeut, et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi *le Roi et le Fermier*, avec *Rose et Colas;* cela a été joué supérieurement : il y a surtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse ; votre amitié me console lus que les fêtes. *Écr. l'inf....*

MMMMDCCLXXIX. — A M. DALEMBERT.

16 septembre.

Mon cher et grand philosophe, vous saurez que j'ai chez moi un jeune conseiller au parlement, mon neveu, qui s'appelle d'Hornoy. La terre d'Hornoy est à cinq lieues d'Abbeville. C'est par le moyen d'un de ses plus proches parents qu'on est venu à bout de honnir ce maraud de Broutel. Il broutera désormais ses chardons; et voilà du moins cet âne rouge incapable de posséder jamais aucune charge : c'est, comme vous dites, une bien faible consolation. Je voudrais que vous fussiez à Berlin ou à Saint-Pétersbourg; mais vous êtes nécessaire à Paris : que ne pouvez-vous être partout!

Quand vous écrirez à celui[1] qui a rendu le jugement de Salomon ou de Sancho-Pança, certifiez-lui, je vous prie, que je lui suis toujours attaché comme autrefois, et que je suis fâché d'être si vieux.

Le procureur général de Besançon[2], dont la tête ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle dont la langue est si bonne à cuire[3], fit mettre en prison ces jours passés un pauvre libraire[4] qui avait vendu des livres très-suspects. Il n'y allait pas moins que de la corde par les dernières ordonnances. Le parlement a absous le libraire tout d'une voix, et le procureur général a dit à ce pauvre diable : « Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges. »

La discorde règne toujours dans Genève, mais la moitié de la ville ne va plus au sermon. Je demande grâce à l'abbé de La Porte; je ne sais plus ni ce que je suis, ni ce que j'ai fait; il faudra que je me recueille.

Il pleut des Fréret, des Dumarsais, des Bolyngbrocke. Vous savez que, Dieu merci, je ne me mêle jamais d'aucune de ces productions; je ne les garde pas même chez moi; je les rends quand je les ai parcourues. C'est une chose abominable qu'on aille quelquefois fourrer mon nom dans tous ces caquets-là; mais il y aura toujours de méchantes langues. Prenez toujours le parti de l'innocence : je vous embrasse très-tendrement. Les philosophes ne sont guère tendres, mais je le suis.

1. Frédéric. (ÉD.) — 2. Il se nommait Doroz. (ÉD.) — 3. Pasquier. (ÉD.)
4. Fantet. (ÉD.)

MMMMDCCLXXX. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 septembre.

Dieu vous maintienne, monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon ermitage à votre retour! Dans le temps que M. le gazetier d'Utrecht et M. le courrier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, je faisais jouer *Henri IV* par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant Henri IV; il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend Mme la comtesse de Brionne vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes : cela est digne d'un grande écuyère.

M. Duclos sera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philosophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les statues se présentent dans ce pays-là, et les hommes se cachent.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. Duclos sera un beau jour pour moi.

MMMMDCCLXXXI. — A M. DAMILAVILLE.

16 septembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécise, à M. de Montesquieu ou à moi, sont ajoutées à l'ouvrage, et sont d'un autre caractère. La lettre à M. Deodati, sur son livre *de l'Excellence de la langue italienne*, est falsifiée bien odieusement; car, au lieu des justes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince[1] à qui tout le monde rend cette justice, on y fait une satire très-amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux; un simple désaveu ne suffit pas. L'infâme éditeur est allé au-devant de mes dénégations. Il dit dans son avertissement que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées vivent encore; il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. Deodati; j'en ai déjà un autre[2]; mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très-instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. D'amoureux;

1. Le prince de Soubise. (Éd.)
2. Du duc de La Vallière. (Éd.)

que cette lettre n'a jamais été écrite à M. D'amoureux, mais à vous; que cette lettre est très-falsifiée; que tout le morceau de la page 181 est supposé; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur à l'occasion de cette lettre est calomnieuse.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince, indignement attaqué dans la lettre à M. Deodati, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très-certain que c'est ce M. Robinet, éditeur de mes prétendues *Lettres*, qui a fait imprimer celles-ci; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très-aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce Robinet, qui se vante de connaître la *Nature*, et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'Autrey. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. Tonpla; mais que Tonpla ayant écrit quelques *Réflexions* philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise; mais je n'ai jamais ouï dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose jusque dans les moindres détails.

Je me porte fort mal, et je serai très-fâché de mourir sans avoir vu Tonpla. Vous savez qu'un de ces malheureux juges qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris comme il le méritait. Ce scélérat, nommé Broutel, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parents de mon neveu d'Hornoy le conseiller, à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le *mémoire* de M. de Calonne; il est en effet approuvé par le roi [1]; ainsi M. de Calonne est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés, qui sont fort différents des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archifou [2], qui se plaint si amèrement de l'outrage qu'on lui a fait, en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner, et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un *commentaire* [3] sur le petit livre de Beccaria, dont on dit beaucoup de bien; il est fait par un jeune avocat de Besançon; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques; celle des Sirven m'occupe uniquement. Je vous ai

1. Le roi avait écrit de sa main, au bas du mémoire de Calonne : « Je vous autorise à faire imprimer ce mémoire, etc. » (Éd.)
2. J. J. Rousseau. (Éd.) — 3. Il est de Voltaire. (Éd.)

mandé l'excès des bontés de M. le duc de Choiseul, et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de Lucien[1], et j'avais lu le plus beau de ses dialogues. Ce Lucien-là valait mieux que Fontenelle. J'ai une très-grande idée du traducteur.

Ah! mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre Tonpla et vous! *Écr. l'inf....*

MMMMDCCLXXXII. — A M. DE LA HARPE.

17 septembre.

Mon cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien j'ai été affligé d'une aventure dont vous avez entendu parler à Hornoy; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence : comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs, je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de Chamfort m'a envoyé sa pièce académique. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très-digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste; vous me rajeunirez, et vous m'égayerez. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDCCLXXXIII. — A M. THIERIOT

19 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été très-touché de votre lettre. La société a ses petits orages comme les affaires; mais tous les orages passent. Votre correspondant me mande qu'on a rebâti huit mille maisons en Silésie. Cela prouve qu'il y avait eu huit mille maisons de détruites, et huit mille familles désolées, sans compter les morts et les blessés. Voilà les vrais orages, le reste est le malheur des gens heureux.

J'ai été un peu consolé en apprenant que la cour des aides a versé l'opprobre à pleines mains sur le nommé Broutel, l'un des juges les plus acharnés d'Abbeville. Ce malheureux était en effet incapable de juger, puisqu'il avait été rayé du tableau des avocats. Le jugement était donc contre toutes les lois. Un vieux jaloux, avare et fripon, a été le premier mobile de cette abominable aventure, qui fait frémir l'humanité. Voilà encore de vrais orages, mon ancien ami; il faut cultiver son jardin. Je ne voulais qu'un jardin et une chaumière :

Di melius fecere, bene est; nihil amplius opto.

1. Par l'abbé Morellet. Ce projet n'eut point de suite. (ÉD.)

Je viens d'être bien étonné; M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, m'apporte deux actes de son opéra de *Pandore;* je m'attendais à de la musique de cour : nous avons trouvé, Mme Denis et moi, du Rameau. Peut-être nous trompons-nous, mais ma nièce s'y connaît bien : pour moi, je ne suis qu'un ignorant.

J'ai une chose à vous apprendre, c'est que feu Mgr le Dauphin, dans sa dernière maladie, lisait *Locke* et *Malebranche.*

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Où logez-vous à présent?

MMMMDCCLXXXIV. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Tout ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très-obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée. Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de Calas de s'immortaliser en demandant pardon aux Calas, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de Choiseul, et de la noblesse de son âme : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. Chardon pour rapporteur des Sirven; il sera notre juge comme il l'a été des Calas; soyez très-sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfaisant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. Marin, celle de M. Deodati, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de Soubise a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues lettres sera sans doute dans sa bibliothèque, s'il n'y est déjà. M. le prince de Soubise le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter; il verra les justes éloges que je lui ai donnés tournés en infâmes satires; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi.

Ce n'est point Blin de Sainmore qui est l'éditeur de ce libelle; c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres secrètes.*

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au-devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de Blin de Sainmore. On a accusé Robinet; je ne l'accuse ni ne l'accuserai : je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu partout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

Les protestants se plaignent beaucoup de notre ami M. de Beaumont, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestants, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des Calas. J'aurais voulu qu'il eût insisté davantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne

nuise à son factum pour les Sirven, et ne refroidisse beaucoup; mais enfin tout mon désir est qu'il réussisse dans les deux affaires, auxquelles je prends un égal intérêt.

Je ne sais comment vous êtes avec Thieriot; je ne sais où il demeure; je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer par les postes étrangères des brochures de Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très-bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M. de La Borde, qui met *Pandore* en musique; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, Mme Denis et moi, à de la musique de cour[1], et nous avons trouvé des morceaux dignes de Rameau. Tout cela n'empêche pas que je n'aie Belleval et Broutel[2] extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères Barnabé, Thaddée, et Timothée. *Écr. l'inf....*

MMMMDCCLXXXV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai longtemps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce monstre de Broutel a été une goutte de baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie, que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéras-comiques: j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très-supérieure, à mon gré, à Mlle Dangeville; mais ce n'est pas en beauté : elle est pourtant très-bien sur le théâtre. Elle a, par-dessus Mlle Dangeville, le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellents; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbeviliennes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi *Henri IV*: vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de *la Henriade*.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de Choiseul; en vérité, c'est une belle âme. Lui et M. le duc de Praslin sont de l'ancienne chevalerie; mais je doute que M. Pasquier en soit.

1. J. B. de La Borde était valet de chambre du roi. (ÉD.)
2. L'un dénonciateur, l'autre juge du chevalier de La Barre. (ÉD.)

Le petit *Commentaire sur les Délits et les peines*, d'un avocat de Besançon, réussit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Besançon un procureur général qui est un bœuf: le parlement lui fait souvent l'affront de nommer le greffier en chef pour faire les fonctions de procureur général dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours passés, chez un libraire qui vendait ce que les sots appellent de mauvais livres; il le fit mettre en prison, et requit qu'on le fît pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756; car les Welches ont aussi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire absous, et le bœuf, en mugissant, dit au libraire: « Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges. »

Voilà de beaux exemples! O Welches! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les Sirven; mes anges l'ont-ils vu? Je crois que je me consolerais de tout, si je gagnais ce procès: non, je ne me consolerais point; le monde est trop méchant.

J. J. Rousseau est un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de La Borde, qui met en musique le péché originel, sous le nom de *Pandore*. Le bon de l'affaire, c'est que M. le Dauphin lui avait proposé cet opéra quelques mois avant sa mort.

Respect et tendresse.

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de *Pandore;* je vous assure qu'il y en a d'excellents.

MMMMDCCLXXXVI. — A M. LA COMBE.

19 septembre.

Je persiste dans mon opinion, monsieur. Je crois que vous faites très-bien de n'imprimer que peu d'exemplaires de la tragédie[1] de mon ami; elle n'est point théâtrale; elle ne va point au cœur; il en convient lui-même. Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens qui aiment l'antiquité. Encore une fois, il n'est pas juste que vous fassiez un présent pour un ouvrage qui peut ne vous produire aucune utilité. On trouvera d'autres façons de faire une galanterie à la personne[2] à qui on destinait ce présent. Il est vrai que si l'édition peu nombreuse que vous faites réussissait contre mon attente, mon ami vous fournirait un morceau assez curieux concernant la littérature et le théâtre, que vous pourriez joindre au reste de l'ouvrage: alors, si vous étiez content du succès de la seconde édition, vous pourriez donner au comédien qu'on vous indiquerait la petite rétribution dont vous parlez. Au reste, je ne crois pas que le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée permette qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las, je crois, des anciens Romains: on ne se pique plus de déclamer les vers comme on faisait du temps de Baron; on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence: ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. Voilà bien des raisons pour vous en-

1. Le *Triumvirat*. (ÉD.) — 2. Lekain. (ÉD.)

gager à ne tirer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître : c'est un homme retiré qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajoute qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez de mon goût, et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner; mais on aura grand tort assurément, et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Adieu, monsieur; je suis infiniment touché de tous les sentiments que vous me témoignez.

MMMMDCCLXXXVII. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 septembre.

J'ai reçu, monsieur, la traduction de l'*Exorde des lois de Zaleucus*, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité : il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un Dieu suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Épicure qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre humain : la piété et la vertu sont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes : c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

J'ai vu, ces jours passés, M. Boursier, qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous; il ne m'a pas dit ce que c'était : tout ce que je sais, c'est qu'il vous est attaché comme moi. Soyez bien persuadé, monsieur, des tendres sentiments de votre, etc.

MMMMDCCLXXXVIII. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

MMMMDCCXXXIX. — A. M. CHRISTIN.

22 septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention; mais les âmes sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Église* qu'on attribue à un certain prince[1] : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander à M. de G.... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. Le Riche, qui est le Beaumont de la Franche-Comté, et le protecteur de l'innocence. Faites mes tendres compliments, je vous prie, à M. de G...., et revenez voir vos amis le plus tôt que vous pourrez.

MMMMDCCXC. — A M. ***.

A Ferney, le 22 septembre.

Je suis très-éloigné de penser, monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus respectables du royaume, en substituant des satires infâmes aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte : vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne de votre probité de lui remontrer son crime, et de l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage : imprimer ainsi des lettres d'autrui, c'est être à la fois voleur et faussaire.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié ; j'y ai répondu par les mêmes sentiments. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments que j'ai toujours eus pour vous, votre, etc.

MMMMDCCXCI. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 septembre.

Ennuyez-vous souvent, madame, car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais : j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartements où je voudrais vous recevoir ; j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parce qu'un père, une mère, et deux filles, remplis de vertu, et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le désespoir.

1. Ce n'est que l'avant-propos qui est du roi de Prusse. (ÉD.)

C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M. de Beaumont a fait pour cette famille, aussi respectable qu'infortunée. Il sera bientôt imprimé. Je prie M. le président Hénault de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle âme de M. le duc de Choiseul nous protége; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien; car, quoi qu'en dise Jean-Jacques, nous avons de très-honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé par le prince de Soubise, et par M. le duc de Praslin, que par le parlement de Toulouse.

Il faudrait, madame, que je fusse aussi fou que l'ami Jean-Jacques pour aller à Vesel. Voici le fait : Le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des Sirven, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vesel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. Tronchin, qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit Tronchin, qui ne pense pas que j'ai soixante-treize ans, et que je ne peux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse; il le manda à son père; ce père l'a dit à Paris; les gazetiers en ont beaucoup raisonné

Et voilà.... comme on écrit l'histoire.
Charlot, act. I, sc. VII.

Puis fiez-vous à messieurs les savants.
La Pucelle, ch. X, v. 107.

Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que le roi de Prusse m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : « Sire, on les avait donc détruites; il y avait donc huit mille familles désespérées. Vous autres rois, vous êtes de plaisants philosophes! »

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire; et Mme la maréchale de Luxembourg ne peut pas croire que j'aie jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire savoyard*. Jean-Jacques ne le croit pas lui-même; mais il est comme *Chianpot-la-Perruque*, qui disait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de La Barre a été causée par le tendre amour? savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé Belleval, amoureux de l'abbesse de Villancourt, et maltraité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe? Ma nièce de Florian, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu M. le Dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie? J'ai appris, avec bien de

l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de *Mahomet* par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés.

Je crois que M. le président Hénault a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de Brunswick. Il y a un roi de Pologne philosophe qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Russie?

Je m'aperçois que ma lettre est un éloge de têtes couronnées; mais, en vérité, ce n'est pas fadeur, car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'est venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de La Borde, qui fait de la musique, et à qui M. le Dauphin avait conseillé de mettre en musique l'opéra de *Pandore*. C'est de tous les opéras, sans exception, le plus susceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles, qui sont dans mes *OEuvres*, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite musique de cour et de ruelle; je l'ai fait exécuter : j'ai entendu des choses dignes de Rameau. Ma nièce Denis en est tout aussi étonnée que moi; et son jugement est bien plus important que le mien, car elle est excellente musicienne.

Vous en ai-je assez conté, madame? vous ai-je assez ennuyée? suis-je assez bavard? Souffrez que je finisse en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus sincère respect.

MMMMDCCXCII. — A M. DAMILAVILLE.

24 septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique *Déclaration* sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du *Pauvre diable*[1] a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminées, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornifleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage qu'on insérera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami Élie[2]. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. Chardon; je crois que M. le duc de Choiseul trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. Le Noir[3], qui est, dit-on, le meilleur criminaliste du royaume : sa voix sera

1. Voltaire lui-même. (ÉD.) — 2. Pour les Sirven. (ÉD.)
3. Lieutenant général de police. (ÉD.)

d'un très-grand poids; et nous courons beaucoup de risque s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. Boulanger. Ce Boulanger pétrissait une pâte que tous les estomacs ne peuvent pas digérer : il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. Boulanger-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi bien que La Métrie, du Marsais, Fréret, Bolyngbroke, et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de Cicéron; j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte que le petit ballot est parti. Mes compliments à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embrasse mille fois. *Écr. l'inf....*

MMMMDCCXCIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, je vous supplie de présenter mes tendres respects à M. le duc de Praslin. Je suis pénétré des sentiments de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui souhaite une santé affermie; c'est la seule chose qui peut lui manquer, et c'est celle sans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il est vrai que j'ai un beau sujet[1]; mais c'est une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge de près de soixante-treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit que j'étais comme le chevalier Condom, qui s'est fait une grande réputation pour avoir procuré du plaisir à la jeunesse, quand il ne pouvait plus en avoir.

La Harpe et Chamfort viennent chez moi à la fin de l'automne, ainsi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre?

Je ne hais pas absolument les roués; je trouve qu'ils se font lire, et qu'il n'y a pas un seul moment de langueur. Je trouve qu'elle est fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaisir au théâtre, si Mlle Clairon jouait Fulvie; Mlle Le Couvreur, Julie; Baron, Auguste; et Lekain, Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques tels que Cicéron, Lucrèce, Sénèque, Épictète, Pline, Lucien en faisaient contre les superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût; je vis chez des Welches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur *Rose et Colas*, et qui ne lit point le *de Natura deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une sagesse hardie, qui n'est pas celle des Welches, mais qui est celle des Montaigne, des Charron, des La Mothe-le-Vayer, des Bayle, je défie qu'on me prouve jamais que j'aie la moindre part à ces témérités phi-

1. Les *Scythes*. (ÉD.)

losophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries welches; mais je me suis consolé en songeant combien il y a de Français aimables, à la tête desquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voie paraître en Hollande tantôt un excellent ouvrage de Fréret[1], tantôt un moins bon, mais pourtant assez bon, de Boulanger[2]; tantôt un autre éloquent et terrible de Bolyngbroke[3]. On a réimprimé *le Vicaire savoyard*, dégagé du fatras d'*Émile*, avec quelques ouvrages du consul de Maillet[4]. Toute la jeunesse allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchisme universel, depuis Bade jusqu'à Moscou. Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est pas ma faute si ce siècle est éclairé, et si la raison a pénétré jusque dans les cavernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je suis seulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le setier. J'ai bâti une église, et j'y entends la messe : je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'assassiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs, quand on m'assassinerait à soixante-treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes assassins, et j'aurais plus rendu de services aux hommes que maître Pasquier. Mais j'espère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S. Que dites-vous de Mme la comtesse de Brionne, qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Versailles à Paris? elle voulait venir incognito; je l'en défie. Est-ce qu'elle serait philosophe?

MMMMDCCXCIV. — A M. La Combe.

A Ferney, 26 septembre.

Je suis obligé, monsieur, de recourir à votre témoignage pour confondre une singulière imposture. Un éditeur s'est avisé de recueillir quelques-unes de mes lettres qui ont couru dans Paris. Elles sont toutes falsifiées, et presque toutes les falsifications sont des outrages odieux faits aux personnes les plus considérables du royaume. Ce recueil est imprimé à Amsterdam, sous le nom de Genève. Il est connu dans toute l'Europe, hors à Paris, où il est justement prohibé.

Il y a dans ce recueil une lettre que je vous écrivis en 1763, au sujet de la reine Chrstine. Je vous prie de me dire si les paroles suivantes sont effectivement[5] dans l'original que vous pouvez avoir :

« La réputation de son père était si grande, qu'on aurait tenu compte

1. *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* (Éd.)
2. *L'Antiquité dévoilée.* (Éd.)
3. L'*Examen important*, etc., par Voltaire. (Éd.)
4. C'est par plaisanterie que Voltaire nomme ici le consul de Maillet auteur du *Telliamed.* (Éd.)
5. Elles n'y étaient pas. (Éd.)

à cette princesse de toutes les sottises attachées à son sexe, et même du mal qu'elle n'aurait pas osé faire à ses sujets. Il faut être né bien dépravé et bien stupide, pour ne pas briller sur le trône, et pour ne point s'immortaliser par de bonnes actions, plus faciles à faire que les grandes et belles actions. Quoi qu'il en soit, ce livre est toujours un monument précieux qui pourrait servir d'exemple à d'autres princes qui auraient la folle gloriole d'abdiquer. »

Je ne crois pas m'être servi d'expressions si plates et si ridicules. Presque tout le reste de la lettre imprimée est très-indignement défiguré. Je vous prie de m'envoyer un certificat dans lequel vous fassiez éclater votre juste indignation contre le faussaire. On ne peut réprimer le brigandage de la librairie qu'en le dévoilant. Je vous serai obligé de m'envoyer les feuilles de la pièce[1] que vous imprimez. Je souhaite que cet ouvrage soit accueilli avec quelque indulgence, afin que l'auteur puisse joindre à la seconde édition quelques morceaux de littérature qu'il m'a confiés, et qui me paraissent très-curieux. Je vous prie de compter pour jamais sur l'estime et l'amitié qui m'attachent à vous.

MMMMDCCXCV. — A M. DAMILAVILLE.

26 septembre.

Vous semblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne fasse quelque difficulté sur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la sens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat avec les autres, que j'enverrai à tous les journaux; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me semble que nous sommes dans le siècle des faussaires; mais mon étonnement est que les faussaires soient si maladroits. Comment peut-on insérer, dans des lettres déjà publiques, des impostures si atroces et si aisées à découvrir? Ce qui me fâche beaucoup, c'est que ces lettres se vendent à Genève. Mme la comtesse de Brionne, qui daigne venir à Ferney, ne sera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle? elle y trouvera sa maison outragée.

Je ne sais où prendre ce M. Deodati, qui me doit un témoignage authentique de la vérité : c'est à lui qu'est écrite la lettre si indignement falsifiée. Je n'ai point reçu de réponse à la lettre que je lui ai écrite : il faut ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être obligé de m'adresser à M. le lieutenant de police. Je connais votre cœur, mon cher ami; vous mettrez de l'empressement à trouver ce Deodati, et à lui faire remplir son devoir. Voilà une fort sotte affaire; mais la plupart des affaires de ce monde sont fort sottes; on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. Chardon pour rapporteur. J'ignore les senti-

1. Le *Triumvirat*. (ÉD.)

ments présents de M. de Beaumont sur ce choix; mais le point principal est l'impression de son mémoire. Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement, pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place : c'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait.

J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations. Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingtième*[1], vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à Dieu.

Adieu, mon cher ami; je suis bien malade. Je vous répète que je serai très-fâché de mourir sans avoir vu Platon, et surtout sans vous avoir revu avec lui. Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent. *Écr. l'inf....*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire La Combe? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et La Combe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bonsoir, mon très-cher ami.

MMMMDCCXCVI. — A MADAME D'ÉPINAI.

26 septembre.

Si vous êtes chèvre, madame, il n'y a personne qui ne veuille devenir bouc; mais vous m'avouerez que de vieux singes, devenus tigres, sont une horrible espèce. Comment se peut-il faire que les êtres pensants et sensibles ne cherchent pas à vivre ensemble dans un coin du monde, à l'abri des coquins absurdes qui le défigurent? Je jouis de cette consolation depuis quelques années; mais il y a des êtres qui me manquent : j'aurais voulu vivre surtout avec vous et vos amis. Il est vrai que le petit nombre de sages répandus dans Paris peut faire beaucoup de bien en s'élevant contre certaines atrocités, et en ramenant les hommes à la douceur et à la vertu. La raison est victorieuse à la longue; elle se communique de proche en proche. Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent volumes : peu de gens lisent, mais tout le monde converse, et le vrai fait impression.

Vetre petit Mazar, madame, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève : je ne sors jamais; j'étais très-malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin il est parti, à mon très-grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en faisant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéras-comiques pour ma convalescence; toute la troupe de Genève, au nombre de cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir. Vous croyez bien que l'auteur de *la Henriade* a fait jouer *Henri IV*. Nous avons

1. L'article est de Damilaville. (ÉD.)

tous pleuré d'attendrissement et de joie quand nous avons vu la petite famille se mettre à genoux devant ce bon roi. Tout cela est consolant, je l'avoue; mais il y a trop de méridiens entre vous et moi : mon malheur est que mon château n'est pas une aile du vôtre; c'est alors que je serais heureux. Mme Denis pense comme moi; permettez-nous d'embrasser M. Grimm. Adieu, madame; vivez heureuse. Agréez mon très-tendre respect.

MMMMDCCXCVII. — A M. VERNES.

Septembre.

Voici, monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des Sirven. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de Beaumont est déjà signé par plusieurs avocats; nous avons déjà demandé un rapporteur; M. le duc de Choiseul nous protége; il m'écrit ces propres mots de sa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : « Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a fait souffrir qu'une famille; mais la dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle. »

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de Choiseul est une belle âme, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de Vernet[1], si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont Ézéchiel faisait son déjeuner. Quant à Jean-Jacques, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chianpot-la-Perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques moments, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

MMMMDCCXCVIII. — A M. DAMILAVILLE.

1er octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de Beaumont, que je vous supplie de lire.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des Sirven. Il y a un parti violent contre lui : on a surtout prévenu les deux Tronchin. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle contre les protestants mêmes qu'il a défendus; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des Sirven, je le vois évidemment : mais plus nous

1. *Lettres critiques d'un voyageur anglais.* (ÉD.)

attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de Beaumont est à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par Merlin.

J'ai enfin reçu le *Certificat* de M. Deodati ; j'aurai celui de La Combe par le premier ordinaire. Il est essentiel de confondre la calomnie : en brisant une de ses flèches, on brise toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de m'imputer. Il faudrait que je ressemblasse à Esdras, et que je dictasse jour et nuit, pour faire la dixième partie des écrits dont l'imposture me charge. On poursuit avec acharnement ma vieillesse ; on empoisonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre ressource que dans la vérité ; il faut qu'elle paraisse du moins aux yeux des ministres ; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues *Lettres*. C'est un service qu'il m'aura rendu, et qui pourra servir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philosophes.

On a annoncé le livre de Fréret dans la *Gazette* d'Avignon. On y dit à la vérité, que le livre est dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse aussi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poste, le factum de M. de La Roque contre M. de Beaumont ; car je veux absolument juger ce procès au tribunal de ma conscience.

MMMMDCCXCIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

8 octobre.

Vraiment, mes adorables anges, je ne suis pas étonné que le prophète Élie de Beaumont ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les Sirven ; la raison en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. Damilaville lui avait déjà donné quelque argent de ma part ; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis ; mais enfin il s'est trouvé que Beaumont avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des Calas se chargeât jamais d'une cause équivoque : celle des Sirven lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous savez, un procès très-intéressant au nom de sa femme ; mais je tremble encore pour ce procès-là. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestants, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non-seulement dans l'affaire des Calas, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats de soutenir ainsi le pour et le contre pourra lui

faire grand tort, et en fera sûrement à la cause des Sirven : cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille Sirven la protection de plusieurs princes étrangers; je leur ai écrit que le factum était prêt : s'il ne paraît pas, ils seront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé.

Je ne le suis pas moins que vous n'ayez pas reçu le *Commentaire sur les Délits et les peines*, par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. Janel a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste; mais cette brochure est très-sage, elle me paraît instructive; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent; on les laisse tous arriver sans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de Courteilles, et que l'on prive un conseiller d'État d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres, qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. du Clairon, qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou consul à Amsterdam : il est auteur d'une tragédie de *Cromwell*, qu'il a dédiée à M. le duc de Praslin. Je ne veux pas croire qu'il soit trop instruit du mystère de cette abominable édition; mais je crois qu'il peut aisément se procurer des lumières sur l'éditeur.

M. le prince de Soubise, et plusieurs autres personnes d'une grande distinction, sont très-outragés dans ces lettres. Il est nécessaire que je mette au moins dans les journaux un avertissement qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureusement les preuves sont nettes et claires; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, qu'un faussaire a défigurées. J'espère que M. du Clairon, qui est sur les lieux, voudra bien me donner des éclaircissements sur cette manœuvre infâme. Je lui écris qu'ayant, comme lui, M. le duc de Praslin pour protecteur, j'ai quelque droit d'espérer ses bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection; que le livre est imprimé par Marc-Michel Rey, imprimeur de J. J. Rousseau, à Amsterdam; que Jean-Jacques y est loué, et les hommes les plus respectables chargés d'outrages; que je le supplie de vouloir bien me donner sur cette œuvre d'iniquité les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de Praslin permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

MMMMDCCC. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de notre héros; et le cardinal de Tencin, chez qui vous pissâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme[1] est arrivé dans mon couvent; je l'y ai fait moine sur-le-champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite[2] qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire[3] qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur.

J'abuse de votre générosité, monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignerez-vous l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté d'implorer vos bontés pour les d'Espinas, gens de très-bon lieu, nés avec du bien, appartenant aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à souper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le mémoire que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; souffrez que je vous en présente un second[4]. Vous me demanderez de quoi je me mêle de solliciter toujours pour des huguenots; c'est que je vois tous les jours ces infortunés, c'est que je vois des familles dispersées et sans pain, c'est que cent personnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il est impossible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous res-

1. Il s'appelait Claude Galien, et se conduisit si mal chez Voltaire, que celui-ci le renvoya honnêtement en le plaçant chez M. Hennin, résident de France à Genève. (ÉD.)

2. Le P. Adam. (ÉD.) — 3. Wagnière. (ÉD.)

4. *Affaires des religionnaires. Vivarais; intendance de Languedoc.*

Jean Pierre Espinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroisse de Saint-Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à souper et à coucher dans sa maison à un ministre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu sa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, se trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfants réduits à la mendicité, remontre très-humblement à Sa Majesté que son bien ayant été confisqué pendant vingt-six ans, à condition que la troisième partie en serait distraite pour l'entretien de ses enfants, jamais lesdits enfants n'ont joui de cette grâce. Il conjure Sa Majesté de daigner lui accorder la possession de son patrimoine, pour soulager sa vieillesse et sa famille.

semblez en tout au duc de Bellegarde, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'imposait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon respect et mon attachement, qui ne finiront qu'avec ma vie.

MMMMDCCCI. — A M. GAY DE NOBLAC.

Au château de Ferney, près Genève, 9 octobre.

Les maladies qui affligent ma vieillesse, monsieur, ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4 septembre : je n'en suis pas moins sensible à toutes les choses obligeantes que vous me dites, et que je voudrais bien mériter; je les dois aux bontés dont M. le maréchal de Richelieu, votre gouverneur, m'honore. Je ne suis pas assez vain pour croire les mériter, mais je suis assez reconnaissant pour être honteux de vous avoir remercié si tard.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMDCCCII. — A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçue le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses États. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit de sa main, porte ces propres mots : *Que la tolérance est d'accord avec la religion et avec la politique.* Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres États. Vous savez que nous ne nous piquions ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres personnes; et, quand je les aurai, je ferai un petit mémoire pour le passé, le présent et l'avenir. La justification est si claire, que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effaroucher les ennemis des lettres.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de La Bourdonnais, avec tout ce que j'attends.

Je suis très-curieux, je l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume. On dit que c'est un chef-d'œuvre d'impertinence.

L'intérêt que vous prenez à M. et à Mme de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le factum de son adverse partie? un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de La Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de La Borde; mais l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de La Borde devait aller de Ferney en Anjou.

O qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchants et loin des obstacles! comme on est bridé et garrotté de tous côtés!

Avez-vous des nouvelles d'Élie? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère; vos lettres sont ma plus grande consolation.

MMMMDCCCIII. — A M. DALEMBERT.

15 octobre.

Mon vrai philosophe, Jean-Jacques est un maître fou, et aussi fou que vous êtes sage. La lettre de M. Hume me prouve que les Anglais ne sont point du tout hospitaliers, puisqu'ils n'ont pas donné une place dans Bedlam à Jean-Jacques. Ce petit bonhomme aurait été enchanté d'y être logé, pourvu qu'on eût mis son nom sur la porte, et que les gazettes en eussent parlé. Au moins les folies de cette espèce ne font pas grand mal; mais nous en avons eu à Toulouse et à Paris d'une espèce plus dangereuse. Les fous atrabilaires, les furieux, sont plus remarqués dans notre nation que dans toute autre. Je m'imagine que mon ancien disciple[1] vous a écrit ce qu'il en pensait; il est admirable sur ce chapitre. Je le crois enfin devenu tout à fait philosophe. Je me trompe fort, ou plus il vieillira, plus il sera humain et sage. Je voudrais savoir si vous écrivez toujours à une certaine dame qui donne des carrousels[2]; elle donne quelque chose de mieux; elle a minuté de sa main un édit sur la tolérance universelle. L'Église grecque n'était pas plus accoutumée que la latine à ce dogme divin. Si elle continue sur ce ton, elle aura plus de réputation que Pierre le Grand.

Ne pourriez-vous point me dire ce que produira, dans trente ans, la révolution qui se fait dans les esprits, depuis Naples jusqu'à Moscou? je n'entends pas les esprits de la Sorbonne ou de la halle, j'entends les honnêtes esprits.

Je suis trop vieux pour espérer de voir quelque chose, mais je vous recommande le siècle qui se forme.

Adieu, je me console en vous écrivant, et vous me rendrez heureux quand vous m'écrirez.

MMMMDCCCIV. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Mon cher ami, j'ai lu le factum de M. Hume[3]: cela n'est écrit ni du style de Cicéron, ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées; il faut que les choses soient, ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle.

1. Frédéric II. (ÉD.) — 2. Catherine II. (ÉD.)
3. *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* (ÉD.)

Je vous répéterai toujours qu'il est bien triste pour la raison que Rousseau soit fou : mais enfin Abbadie l'a été aussi. Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier.

Je pense que la publicité de cette querelle ne servirait qu'à faire tort à la philosophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que Rousseau eût été un homme sage; mais cela n'est pas dans sa nature; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon : c'est assez, ce me semble, que tous les gens de lettres lui rendent justice; et d'ailleurs sa plus grande punition est d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de Beaumont, à Launay, chez M. de Cideville, où je le crois encore, et réchauffer son zèle pour les Sirven? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il serait comblé de gloire, et toute l'Europe le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an; le factum n'a point paru; on commence à croire que je me suis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible qu'il soit si difficile de faire du bien ? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. Boursier attend le mémoire de M. Tonpla, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur[1] est toujours bien disposé; il m'écrit souvent pour l'établissement projeté; mais je vois bien que M. Boursier manquera d'ouvriers. Il est vieux et infirme, comme moi; il aurait besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt[2], avec liberté et protection; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

J'ai deux personnes à encourager, Boursier[3] et Sirven : l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. Marin, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un recueil de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausanne : on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. Marin a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous ? c'est un tribut qu'il faut que je paye à une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon désir, je voudrais me cacher avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde; c'est là mon roman, et mon malheur est que ce roman ne soit pas une histoire. Il y a une vérité qui me console, c'est que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez; avec cela on n'est pas si à plaindre.

Voici un billet pour frère Protagoras[4]; je le recommande à vos bontés.

1. Frédéric II. (ÉD.) — 2. A Clèves. (ÉD.) — 3. Voltaire lui-même. (ÉD.)
4. Dalembert. (ÉD.)

MMMMDCCCV. — A M. HENNIN.

Notre hôpital, monsieur, est très-sensible à votre charité. Maman[1] est affligée d'un *rhumatisme*, et ne peut faire aucun *exercisme*. Pâté[2] est accouchée d'un faux germe, comme certaine Julie du sieur Jean-Jacques; mais elle n'en est que plus belle. Cornélie-Chiffon est garde-malade. Je suis en bonnet de nuit. Père Adam trotte. Nous sommes tous également pénétrés de vos bontés. Mettez mon cadavre et ce qui me reste d'âme aux pieds de M. l'ambassadeur. Mille tendres et respectueux remercîments. V.

MMMMDCCCVI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Mes divins anges, si mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me sens un peu mieux, quand je songe que ma petite Duranci est devenue une Clairon. J'eus très-grande opinion d'elle, lorsque je la vis débuter sur des tréteaux en Savoie, aux portes de Genève, et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire souvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je suis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour se faire valoir; c'est ressusciter un mort après quatre-vingt-dix ans : *Pulchérie* est, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de Corneille. Je sens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf; mais quand on prend un habit neuf il ne faut pas le prendre de bure.

Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'Académie française[3]. On dit qu'il sera remplacé par Thomas; il aura besoin de toute son éloquence pour faire l'éloge d'un homme si mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le *Commentaire sur les Délits et les peines* par la voie de M. Marin? l'enveloppe de M. de Sartine n'est-elle pas, dans ces cas-là, une sauvegarde assurée? On suppose alors, avec raison, que ces livres envoyés au secrétaire de la librairie, lui sont adressés pour savoir si on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prescrirez. Je pourrais me servir de la voie de M. le chevalier de Beauteville, mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de Fréret fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette espèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés : on ne leur fera pas lâcher prise : chaque secte a ses fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté; j'attends paisiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de se jeter dans le Rhône, parce qu'avec son ar-

1. Mme Denis. (ÉD.)
2. Voltaire donnait ce nom à sa cuisinière, qui s'appelait Perrachon. (ÉD.)
3. Jacques Hardion. (ÉD.)

gent il n'avait pu acheter la santé; je sais souffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je suis assez de l'avis de Mécène, qui disait qu'un malade devait se trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de Jean-Jacques; j'ai vu un Thomas[1] sur le Pont-Neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de Chauvelin, quand vous le verrez.

Recevez mon tendre respect.

MMMMDCCCVII. — A M. COLINI.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher ami, vous savez que la Renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent. Il y a plus de deux ans que je ne suis sorti de la maison; à peine ai-je pu aller dans le jardin cinq ou six fois. Vous voyez que je n'étais pas trop en état de voyager. Si j'avais pu me traîner quelque part, ç'aurait été assurément aux pieds de votre adorable maître; et je vous jure encore que si j'ai jamais un mois de santé, vous me verrez à Schwetzingen[2], mes soixante et treize ans ne m'en empêcheront pas; les passions donnent des forces.

Voici ce qui a donné lieu au bruit ridicule qui a couru. Le roi de Prusse m'avait envoyé cent écus pour ces malheureux Sirven, condamnés comme les Calas, et qui vont enfin être justifiés comme eux. Le roi de Prusse me manda même qu'il leur offrait un asile dans ses États. Je lui écrivis que je voudrais pouvoir aller les lui présenter moi-même; il montra ma lettre. Ceux à qui il la montra[3] mandèrent à Paris que j'allais bientôt en Prusse; on broda sur ce canevas plus d'une histoire. Dieu merci, il n'y a point de mois où l'on ne fasse quelque conte de cette espèce. Un polisson vient d'imprimer quelques-unes de mes lettres en Hollande. Je suis accoutumé depuis longtemps à ces petits *agréments* attachés à une malheureuse célébrité. Ces lettres ont été falsifiées d'une manière indigne; il faut souffrir tout cela, et j'en rirais de bon cœur si je me portais bien.

Mettez-moi aux pieds de Leurs Altesses Électorales, mon cher ami; présentez-leur mon profond respect et mon attachement inviolable.

MMMMDCCCVIII. — A M. DAMILAVILLE.

24 octobre.

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de La

1. C'était un arracheur de dents, à la fin du XVIIe siècle. (ÉD.)
2. Maison de plaisance de l'électeur palatin. (ÉD.) — 3. Tronchin fils. (ÉD.)

Borde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que j'ai mis un petit paquet entre ses mains pour vous, ou du moins je crois en être sûr; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essuyer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation.

Comptez-vous faire usage des trois lettres de Venise, de 1743? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les-moi, je vous en prie.

MMMMDCCCIX. — A M. Hume.

Ferney, 24 octobre.

J'ai lu, monsieur, les pièces du procès que vous avez eu à soutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande âme de Jean-Jacques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. Dalembert du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. Dalembert et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle, et je vous jure que si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jacques Rousseau, je ne la désavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis et de ses persécuteurs. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal, et l'autre moitié à la renverser.

Non-seulement il m'a cru iconoclaste, mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui avec le conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, et ensuite avec le conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer, par M. Marc Chapuis, citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée l'*Ermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

« Monsieur, je ne vous aime point; vous corrompez ma république en donnant des spectacles dans votre château de Tournay, etc. »

Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra[1] et une comédie[2], n'était cependant pas datée des Petites-Maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. Tronchin, le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jacques. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762, le conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jacques, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil génevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte, et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais qu'on le regardât comme un scélérat, et moi aussi; et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le conseil me répondit, par un secrétaire d'État, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Cependant M. Rousseau, retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Motiers-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit que son intention était, 1° *de combattre l'Église romaine;* 2° *de s'élever contre l'ouvrage infernal* de l'Esprit, *qui établit évidemment le matérialisme;* 3° *de foudroyer les nouveaux philosophes vains et présomptueux.* Il écrivit et signa cette déclaration, et elle est encore entre les mains de M. de Montmolin, prédicant de Motiers-Travers et de Boveresse.

Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté, il *s'attendrit jusqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans sa lettre du 8 d'auguste 1765.

Il se brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Motiers-Travers et de Boveresse. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; et, ne voulant plus être

1. *Le Devin du village.* (ÉD.) — 2. *Narcisse, ou l'Amant de lui-même.* (ÉD.)

lapidé, il supplia *Messieurs* de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur État qu'il leur semblerait bon de choisir.* Sa lettre est du 20 octobre 1765.

Depuis Mme la comtesse de Pimbesche, à qui l'on conseillait de se faire lier, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. *Messieurs* de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le faisais excommunier par les chrétiens de Motiers-Travers et de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, monsieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Être excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et, dans sa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie*[1].

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques personnes; et la vérité est que, si, au lieu de la prison qu'il demandait à *Messieurs* de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes, bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne âme. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la montagne*. Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi : cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un sage à qui l'on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre; il hasarde son salut et sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite MM. les médiateurs de France, de Zurich, et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais, en faisant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots :

« Monsieur, si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire d'ambassade à Venise, vous avez menti; et si je n'ai pas été secrétaire d'ambassade, et si je n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti. »

J'ignorais que M. Jean-Jacques eût été secrétaire d'ambassade; je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

1. C'est du Peyrou qui dit cela. (ÉD.)

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux, et exact : ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de Jean-Jacques, du 9 et du 13 d'auguste 1743[2], à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de M. le comte de Montaigu (ambassadeur à Venise)....J'ai mangé son pain...; il m'a chassé honteusement de sa maison...; il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre.... et, de pis, si je restais plus longtemps dans Venise..., etc. »

Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande âme assez peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

Vous voyez, monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop grands événements, pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme Émile.

A dire vrai, monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres de la *Nouvelle Héloïse*, et de son faux germe, et de son doux ami, et des lettres de Vernet[2] à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jacques, et son ridicule orgueil, ne feront nul tort à la véritable philosophie, et les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre, et en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de *Mandements;* les parlements les ont fait brûler; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement, comme les figures grotesques de la lanterne magique.

1. Les lettres de J. J. Rousseau sont des 8 et 15 août et 11 octobre 1744 : dans celle du 8 août, on lit :

» J'ose porter.... mes justes et très-respectueuses plaintes contre un ambassadeur du roi et contre un maître dont j'ai mangé le pain.... Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. le comte de Montaigu en qualité de secrétaire.... M. l'ambassadeur a enfin pris le parti de me congédier : je comptais que la chose se passerait avec l'honnêteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité, et un domestique honorable à qui quelques défauts particuliers ne doivent point ôter les égards dus à son état.... Enfin Son Excellence.... me proposa, en termes très-nets, d'y souscrire (il s'agit d'un compte), ou de sauter par la fenêtre, jurant de m'y faire jeter sur-le-champ; et je vis le moment qu'elle se mettait en devoir d'exécuter sa menace elle-même.... Il m'ordonna, en me voyant sortir, de quitter son palais sur-le-champ, et de n'y remettre jamais les pieds. »

2. *Lettres critiques d'un voyageur anglais.* (Ed.)

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un synode, a condamné l'évêque de Rostou à être dégradé et enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grâce du couvent à l'évêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur Kayser[1] qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-nous-en au conseil que M. Horace Walpole donne à Jean-Jacques, d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc. etc.

MMMMDCCCX. — De Frédéric II, roi de Prusse.

A Sans-Souci, le 24 octobre.

Si je n'ai pas l'art de vous rajeunir, j'ai toutefois le désir de vous voir vivre longtemps pour l'ornement et l'instruction de notre siècle. Que serait-ce des belles-lettres si elles vous perdaient? Vous n'avez point de successeur. Vivez donc le plus longtemps que cela sera possible.

Je vois que vous avez à cœur l'établissement de la petite colonie dont vous m'avez parlé[2]. Je suis embarrassé comment vous répondre sur bien des articles. Cette maison de Mailan dont vous me parlez, proche de Clèves, a été ruinée par les Français; et, autant que je me le rappelle, elle a été donnée en propriété à quelqu'un qui s'est engagé de la rétablir pour son usage. Les fermes que j'ai en ce pays-là s'amodient, et je ne saurais passer un contrat avec un autre fermier qu'après que l'échéance du bail sera terminée.

Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse; et je crois que le moyen le plus simple serait que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui serait à leur convenance, et de quoi je puis disposer en leur faveur. Ce sera le moyen le plus court, et qui abrégera tous les malentendus auxquels l'éloignement des lieux et l'ignorance du local pourraient donner lieu.

Je vous félicite de la bonne opinion que vous avez de l'humanité. Pour moi, qui par les devoirs de mon état connais beaucoup cette espèce à deux pieds sans plumes, je vous prédis que ni vous ni tous les philosophes du monde ne corrigeront le genre humain de la superstition à laquelle il tient. La nature a mis cet ingrédient dans la composition de l'espèce : c'est une crainte, c'est une faiblesse, c'est une crédulité, une

1. Les pilules ou dragées de Kayser avaient eu de la vogue pendant quelques années. (Éd.)

2. Il s'agissait d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français qui y pourraient dire librement la vérité, sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements. (*Éd. de Kehl.*)

précipitation de jugement qui par un penchant ordinaire entraîne les hommes dans le système du merveilleux.

Il est peu d'âmes philosophiques et d'une trempe assez forte pour détruire en elles les profondes racines que les préjugés de l'éducation y ont jetées. Vous en voyez dont le bon sens est détrompé des erreurs populaires, qui se révoltent contre les absurdités, et qui à l'approche de la mort redeviennent superstitieux par crainte, et meurent en capucins; vous en voyez d'autres dont la façon de penser dépend de leur digestion, bonne ou mauvaise.

Il ne suffit pas, à mon sens, de détromper les hommes; il faudrait pouvoir leur inspirer le courage d'esprit, ou la sensibilité et la terreur de la mort triompheront des raisonnements les plus forts et les plus méthodiques.

Vous pensez, parce que les quakers et les sociniens ont établi une religion simple, qu'en la simplifiant encore davantage, on pourrait sur ce plan fonder une nouvelle croyance. Mais j'en reviens à ce que j'ai déjà dit, et suis presque convaincu que si ce troupeau se trouvait considérable, il enfanterait en peu de temps quelque superstition nouvelle, à moins qu'on ne choisît, pour le composer, que des âmes exemptes de crainte et de faiblesse. Cela ne se trouve pas communément.

Cependant je crois que la voix de la raison, à force de s'élever contre le fanatisme, pourra rendre la race future plus tolérante que celle de notre temps; et c'est beaucoup gagner.

On vous aura l'obligation d'avoir corrigé les hommes de la plus cruelle, de la plus barbare folie qui les ait possédés, et dont les suites font horreur.

Le fanatisme et la rage de l'ambition ont ruiné des contrées florissantes dans mon pays. Si vous êtes curieux du total des dévastations qui se sont faites, vous saurez qu'en tout j'ai fait rebâtir huit mille maisons en Silésie; en Poméranie et dans la nouvelle Marche, six mille cinq cents : ce qui fait, selon Newton et Dalembert, quatorze mille cinq cents habitations.

La plus grande partie a été brûlée par les Russes. Nous n'avons pas fait une guerre aussi abominable; et il n'y a de détruit de notre part que quelques maisons dans les villes que nous avons assiégées, dont le nombre certainement n'approche pas de mille. Le mauvais exemple ne nous a pas séduits; et j'ai de ce côté-là ma conscience exempte de tout reproche.

A présent que tout est tranquille et rétabli, les philosophes, par préférence, trouveront des asiles chez moi partout où ils voudront; à plus forte raison l'ennemi de Baal, ou de ce culte que dans le pays où vous êtes on appelle *la prostituée de Babylone*.

Je vous recommande à la sainte garde d'Épicure, d'Aristippe, de Locke, de Gassendi, de Bayle, et de toutes ces âmes épurées des préjugés que leur génie immortel a rendues des chérubins attachés à l'arche de la vérité. FÉDÉRIC.

Si vous voulez nous faire passer quelques livres dont vous parlez, vous ferez plaisir à ceux qui espèrent en celui qui délivrera son peuple du joug des imposteurs.

MMMMDCCCXI. — A M. HELVÉTIUS.

Le 27 octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite par l'abbé Morellet. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*. Toute l'édition que les Cramer avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé Tilladet; mais on m'impute tout ce que les Cramer impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse, et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi bien que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez essuyé pour un livre[1] qui aurait été chéri des La Rochefoucauld doit faire frémir longtemps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon[2], dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à Bolyngbroke, à Boulanger, à Fréret? Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle dont les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas! Quoi! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur; ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents! L'abominable conduite de Jean-Jacques fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêque; mais ce Judas de la troupe ne doit pas décourager les autres apôtres.

Qui peut rendre plus de services que vous à la raison et à la vertu? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les per-

1. Le livre *de l'Esprit*. (ÉD.)
2. *Commentaire sur le livre des Délits et des peines*. (ÉD.)

vers? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime.

MMMMDCCCXII. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 octobre.

En vérité, monseigneur, vous m'avez écrit une lettre admirable. Vous avez raison en tout. Votre esprit est digne de votre cœur. Vous voyez les choses précisément comme elles sont, ce qui est bien rare. Pourquoi n'êtes-vous pas du conseil? vous y opiniériez comme vous avez combattu. C'est la seule chose qui manque à votre brillante carrière. Je n'ai point voulu écrire à mon héros avant de connaître un peu son protégé. Il a très-peu de goût pour le christianisme. Je ne sais si vous lui en ferez un crime. Quant à moi, je lui ai fortement représenté la nécessité de reconnaître un dieu vengeur du vice, et rémunérateur de la vertu. Je l'ai heureusement trouvé convaincu de ces vérités, repentant de ses fautes, pénétré de vos bontés passées et à venir. Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige, une pétulance et une étourderie bien plus grandes. Mais il n'est question que de cultiver et corriger. Laissez-moi faire. Vous étiez très-bon physionomiste il y a quinze ans, lorsque vous prédîtes qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal; car son cœur est aussi susceptible de l'un que de l'autre. J'espère le déterminer au premier.

Il y a quelque temps qu'il alla voir Mme la générale de Donop, veuve du premier ministre de Hesse, dont le château est à deux lieues de chez moi. Son esprit et sa figure lui donnèrent un accès facile auprès de cette dame, avec qui il soupe souvent. S'il n'y couche pas, c'est que cette jeune veuve a plus de soixante-dix ans, et que ses femmes de chambre en ont autant. Il y est fêté, et cette bonne dame a la complaisance de l'appeler M. le marquis, tout comme le petit Villette. Je n'ai pu, aussitôt son arrivée, le faire manger à ma table, parce que j'avais alors à la maison des personnes à qui je devais du respect; et je vous dirai que depuis plus de quinze jours ma déplorable santé me condamne à la solitude, quand mes moines sont au réfectoire; et je crains fort qu'après avoir mangé et soupé tête à tête avec des générales, il ne dédaigne la table d'un pauvre citadin, dont la maison n'est pas celle d'un gouverneur de province. Au reste, mon secrétaire et sa femme, avec qui Galien mange, sont de très-bonne famille. Enfin vous ne m'aviez pas ordonné de le faire manger à la table de Mme Denis. Il a bien envie de mettre en œuvre les recherches qu'il a faites sur la province de Dauphiné, et d'en donner une petite histoire dans le goût du président Hénault; mais je ne sais rien ou pas grand'chose dans ma bibliothèque qui puisse seconder son envie, et il n'a apporté de Paris que *les Amours du père La Chaise*[1], pour commencer son ouvrage, qui étant fait sous mes

1. C'est le second volume de l'*Histoire du P. La Chaise*, 1696. (ÉD.)

yeux, et vous étant dédié par votre petit élève, pourrait l'annoncer avantageusement dans le monde. Ses parents sont auprès de Grenoble, où il peut les voir, et acheter à peu de frais le peu de livres qui lui sont nécessaires. Il m'a dit qu'il vous en écrivait; j'attends vos ordres là-dessus avant de rien faire. Cet enfant aurait besoin de quelques petits secours pour son entretien. J'ai cru voir par votre lettre que votre intention était que je les lui donnasse. Faites-moi connaître vos ordres là-dessus, je les suivrai ponctuellement. Il faut avouer que ce que vous avez fait pour lui depuis quinze ans est une des belles actions de votre vie. Vous devez le regarder comme un dépôt confié à mes soins, comme votre futur secrétaire. Il est très en état d'en devenir un du premier ordre. L'esprit est une grande ressource. Comme je vous instruirai exactement de la manière dont il tournera, vous ne lui ferez pas sentir que vous êtes instruit de rien par mon canal. Il n'aurait plus de confiance en moi, et il en a beaucoup, car il me dit tout ce qu'il pense. Mais, avant de penser à ses fautes, qui ne sont encore qu'idéales, je vais vous parler des miennes, qui sont réelles, et qui seraient bien plus grandes encore, si je tenais en effet école de raison. Mais on m'impute tous les jours des livres auxquels je n'ai pas la moindre part, et que même je n'ai pas lus. L'indiscrétion de ceux qui me viennent voir relève toutes mes paroles. C'est un malheur attaché au dangereux avantage d'une célébrité que je maudis. Quand on est un homme public, il faut être un homme puissant, ou l'on est écrasé de tous les côtés. J'ai des protecteurs dans toute l'Europe, à commencer par le roi de Prusse, qui est revenu à moi entièrement; mais je me flatte que je n'aurai aucun besoin de ces appuis; je crois avoir pris mes mesures pour mourir tranquille.

Je conviens de tout ce que vous me dites sur ces plats huguenots et sur leurs impertinentes assemblées. Savez-vous bien qu'ils m'aiment à la folie, et que, si j'étais parmi eux, j'en ferais ce que je voudrais? Cela paraît ridicule, mais je ne désespérerais pas de les empêcher d'aller au désert. A l'égard de cette pauvre famille d'Espinas, voyez ce que vous pouvez faire sans compromettre votre crédit. Il me semble que quand on délivre un homme des galères, il ne faut pas le condamner à mourir de faim. On doit faire grâce entière. Il faut lui rendre son bien. J'ose encore vous conjurer de dire un mot à M. de Saint-Florentin. Vous ne lui direz pas sans doute que c'est moi qui vous en ai supplié.

Me permettez-vous de mettre dans votre paquet, qui est déjà bien long, un petit mot pour Mme de Saint-Julien?

Agréez mon profond respect et mon attachement inviolable.

MMMMDCCCXIII. — A M. DAMILAVILLE.

28 octobre.

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bienfaisant[1] et du petit singe ingrat[2]. Vous

1. Hume, qui avait obtenu du roi d'Angleterre une pension pour J. J. Rousseau. (ÉD.)
2. J. J. Rousseau. (ÉD.)

savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre[1] qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. du Theil.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parce que vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection!

Point de nouvelles de Meyrin. Êtes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'élixir de Boursier pourrait seul me faire du bien; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. Dalembert, et d'envoyer l'autre à son adresse.

Comme je vous embrasse!

MMMMDCCCXIV. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 29 octobre.

Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous en allant en Italie avec M. Duclos; et quand vous serez à Ferney, puissent les neiges et les glaces vous boucher tous les chemins!

J'ai lu le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

On m'a mandé beaucoup de bien de Mlle Durancy. Le public, qui d'abord l'avait mal reçue, a changé d'avis. Cela lui arrive souvent à ce bon public; c'est une assemblée de fous qui devient sage à la longue.

Recevez, mon chevalier, mes tendres remercîments de votre souvenir, et les sincères compliments de Mme Denis, et de tout notre petit ermitage.

MMMMDCCCXV. — A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

Point de nouvelles de Meyrin, mon cher ami; mais j'en ai du moins reçu du prophète Élie. Il dit qu'il a fini à la fin son factum pour les Sirven; qu'à son retour à Paris, il va le faire signer par des avocats, et le faire imprimer. Dieu le veuille! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès devenu personnel contre Mme de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris

1. La *Lettre au docteur Pansophe*, par Ch. Bordes. (ÉD.)

l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès, si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun, et l'exécration de tous ceux qui ont un cœur? Mes deux conseillers[1] sont partis, mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la consolation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente; il est intitulé *Recherches des découvertes attribuées aux modernes*[2]. Envoyez-le-moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer, au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le billet; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami. Voici une lettre que je vous prie de faire remettre chez M. Élie de Beaumont.

Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

MMMMDCCCXVI. — Au même.

31 octobre.

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plaindre : le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérances, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant!

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps,

1. D'Hornoy, petit-neveu de Voltaire, et Mignot, neveu de Voltaire. (Éd.)
2. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens. (Éd.)

je vous enverrais mon petit écrit, que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très-cher ami; je suis bien affligé.

MMMMDCCCXVII. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 31 octobre.

Je voudrais, monsieur, que la maison de Lausanne fût encore à moi, elle serait bientôt à vous.

Mais voici ce qui m'arriva : feu M. de Mont-Rond, en faisant son marché avec moi, me demanda combien j'avais encore de temps à vivre; je me fis fort de vivre neuf ans : cela parut exorbitant, mais je n'en démordis point, et je fis mon marché pour neuf ans; le contrat fut dressé sur ce pied-là; les neuf années sont révolues, je vis encore, et M. de Mont-Rond est mort; la maison ne m'appartient plus. Si j'avais su que vous voulussiez un jour vous transplanter à Lausanne, j'aurais pris le parti de vivre plus longtemps, et de faire un meilleur marché. Si vous étiez un vrai philosophe, si vous aimiez la retraite, j'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur, et qui ne vous coûterait rien, pas même de remercîments, car cela n'en mérite pas. Mais je vois que vous aimez le grand monde, et que la superbe ville de Lausanne est l'objet de vos tendres souhaits. Les miens sont de vous revoir. Je vais prévenir M. Dalembert de votre arrivée à Paris; il vous connaîtra avant de vous avoir vu : il vaut mieux prendre ce parti que de vous envoyer une lettre pour lui, qui augmenterait le port considérablement.

Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse? C'est le plus détestable extravagant que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre; il faut qu'il aille chez vos Patagons hauts de neuf pieds : quoiqu'il n'en ait qu'environ quatre et demi, il leur prouvera qu'il est plus grand qu'eux.

Adieu, mon cher philosophe, je vous embrasse tendrement. Je serai enchanté de vous revoir.

MMMMDCCCXVIII. — DE FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Au château de Weissenstein, près Cassel, 1er novembre.

Monsieur, Mme Galatin vous a dit vrai; j'aime mieux avoir quelques vers sortis de votre plume que de toute autre. L'esprit, et le véritable esprit, y brille partout. L'*Épître à Uranie* est un ouvrage admirable, et tous ceux à qui le fanatisme et la superstition n'ont pas fermé les yeux pensent comme moi. *La Mule du pape* est charmante, on y découvre aisément son auteur. Personne n'est en état de dire de si jolies choses, et de leur donner une tournure si agréable.

Les prédicants calvinistes sont un peu (à ce qu'il m'a paru pendant

le peu de séjour que j'ai fait à Genève) brouillés avec eux-mêmes sur des points capitaux de la religion.

J'ai fait depuis quelque temps des réflexions sur Moïse et sur quelques histoires du *Nouveau Testament* qui m'ont paru être justes. Est-ce que Moïse ne serait pas un bâtard de la fille de Pharaon que cette princesse aurait fait élever? Il n'est pas à croire qu'une fille de roi ait eu tant de soin d'un enfant israélite, dont la nation était en horreur aux Égyptiens. Le serpent d'airain ne ressemble pas mal au dieu d'Esculape; les chérubins, au sphinx; les bœufs, qui étaient sous la mer d'airain où les Israélites faisaient les ablutions, au dieu Apis. Enfin il paraît que Moïse avait donné à ce peuple beaucoup de cérémonies religieuses qu'il avait prises de la religion des Égyptiens. Pour ce qui est du *Nouveau Testament*, il y a des histoires dans lesquelles je souhaiterais d'être mieux instruit. Le massacre des innocents me paraît incompréhensible. Comment le roi Hérode aurait-il pu faire égorger tous ces petits enfants, lui qui n'avait pas le droit de vie et de mort, comme nous le voyons dans l'histoire de la Passion, et que ce fut Ponce-Pilate, gouverneur des Romains, qui condamna Jésus-Christ à la mort? Pourquoi est-ce que Josèphe n'en parle pas, ni aucun écrivain romain? La prière au jardin des Olives me paraît aussi un miracle de ce qu'elle est parvenue jusqu'à nous; car les Apôtres ont dormi, le Seigneur les a éveillés jusqu'à trois fois; à la troisième fois, Judas, avec sa cohorte, vint pour l'enlever; ainsi il n'a pas pu leur faire part de cette prière. L'ascension me paraît une histoire qui n'est pas bien claire. L'évangéliste saint Matthieu, qui est le plus précis des quatre dans sa narration, n'en dit pas un mot. Saint Marc le fait monter au ciel d'une chambre où les onze apôtres étaient à table; saint Luc, du chemin de Béthanie; saint Jean n'en parle pas; et le premier chapitre des *Actes des Apôtres* le fait monter au ciel d'une haute montagne où une nue descendit pour l'enlever. Que je serais charmé si je pouvais m'entretenir ici avec vous sur toutes ces choses, comme vous me le faites espérer! Soyez toujours persuadé que je ne négligerai aucune occasion où je pourrai vous réitérer de bouche les assurances de l'amitié sincère et de la parfaite considération avec lesquelles je suis votre, etc., FRÉDÉRIC.

MMMMDCCCXIX. — DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

A Paris, le 1er novembre.

Quand j'aurais moins d'amitié pour vous, monsieur, le respect qu'on doit à la vérité me forcerait de lui rendre hommage, en déclarant, le plus authentiquement qu'il est possible, que la lettre que vous m'avez adressée, et qui commence par ces mots : *Votre procédé est de l'ancienne chevalerie*, est falsifiée en beaucoup d'endroits dans le recueil où elle est imprimée.

Mon indignation est d'autant plus juste, qu'on vous fait dire du mal de gens que vous avez toujours aimés et respectés, et qu'on vous y donne un caractère qui certainement a toujours été fort éloigné de votre façon de penser. C'est une justice que je vous dois, et que je suis

peut-être plus à portée de rendre que personne, par la liaison que j'ai eue avec vous pendant votre séjour à Paris, et par la correspondance que j'ai été charmé d'entretenir depuis que vous en êtes parti.

J'ajouterai encore que j'ai trouvé la même infidélité dans la lettre à M. Deodati de Tovazzi, qui est indignement altérée dans cette collection.

Vous ferez, monsieur, de ma lettre l'usage que vous voudrez. Je serai enchanté de faire un aveu public de l'estime que m'inspire la supériorité de vos talents, et de la juste indignation que me causent de pareilles falsifications. Le duc de La Vallière.

MMMMDCCCXX. — A M. Damilaville.

3 novembre.

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré. Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau, s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité, et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence fera excuser son infâme procédé.

L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume; il m'a accusé, auprès de M. le prince de Conti et de Mme la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie; mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux? parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ces accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grâce de faire voir à M. Dalembert ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques d'avoir voulu se moquer de

lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau; mais je serais un sot, si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal. Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

MMMMDCCCXXI. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 3 novembre.

Je ne suis pas le seul qui remarque que le génie et les talents sont plus rares en France et en Europe dans notre siècle, qu'à la fin du siècle précédent. Il vous reste trois poëtes, mais qui sont du second ordre : La Harpe, Marmontel, et Saint-Lambert. Les injustices qui se font à Abbeville n'empêchent pas qu'un Parisien de génie n'achève une bonne tragédie.

Il est sans doute affreux d'égorger des innocents avec le glaive de la loi; mais la nation en rougit; mais le gouvernement pensera sans doute à prévenir de tels abus. Il faut encore considérer que plus un État est vaste, plus il est exposé à ce que des subalternes abusent de l'autorité qui leur est confiée. Le seul moyen de l'empêcher est d'obliger tous les tribunaux du royaume de ne mettre en exécution les arrêts de mort qu'après qu'un conseil suprême a revu la procédure et confirmé leur sentence.

Il me semble que le jeune poëte, auteur du *Triumvirat*, n'a pas plus que soixante-treize ans. J'en juge ainsi, parce qu'un commençant ne connaît ni ne sent des nuances aussi fines qu'il en est dans le caractère d'Octave; que les deux actes que j'ai lus sont sans déclamation, et d'une simplicité qui ne plaît qu'après avoir épuisé toutes les fusées de la rhétorique. En supposant même qu'un jeune homme ait fait cet ouvrage, il est sûr qu'un sage l'a retouché et refondu. Vous m'en avez donné trop et trop peu pour vous arrêter en si beau chemin. Je vous compare aux rois : il en coûte à obtenir leur premier bienfait; celui-là donné, on les accoutume à donner de même.

J'ai lu votre article *Julien* avec plaisir. Cependant j'aurais désiré que vous eussiez plus ménagé cet abbé de La Bletterie : tout dévot, tout janséniste qu'il est, il a le premier rendu hommage à la vérité; il a rendu justice, quoique avec des ménagements qu'il lui convenait de garder; il a rendu justice, dis-je, au caractère de Julien. Il ne l'a point appelé *apostat*. Il faut tenir compte à un janséniste de sa sincérité. Je crois qu'il aurait été plus adroit de lui donner des éloges, comme on applaudit à un enfant qui commence à balbutier, pour l'encourager à mieux faire.

Le passage d'Ammien Marcellin est interpolé sans doute : vous n'avez, pour vous en convaincre, qu'à lire ce qui précède et ce qui suit. Ces deux phrases se lient si bien, que la fraude saute aux yeux. C'était le bon temps dans les premiers siècles : on accommodait les ouvrages

à son gré. Josèphe s'en est ressenti également; l'Évangile de Jean de même. Tout ce qui m'étonne, c'est que messieurs les correcteurs ne se soient pas aperçus de certaines incongruités qu'ils auraient pu rectifier avec un coup de plume, comme la double généalogie, la prophétie dont vous faites mention, et nombre d'erreurs de noms de villes, de géographie, etc., etc. : les ouvrages marqués au sceau de l'humanité, c'est-à-dire pleins de bévues, d'inconséquences, de contradictions, devaient ainsi se déceler eux-mêmes. L'abrutissement de l'espèce humaine, durant tant de siècles, a prolongé le fanatisme. Enfin vous avez été le Bellérophon qui a terrassé cette Chimère.

Vivez donc pour achever d'en disperser les restes. Mais surtout songez que le repos et la tranquillité d'esprit sont les seuls biens dont nous puissions jouir pendant notre pèlerinage, et qu'il n'est aucune gloire qui en approche. Je vous souhaite ces biens, et je jure par Épicure et par Aristide que personne de vos admirateurs ne s'intéresse plus que moi à votre félicité. FÉDÉRIC.

MMMMDCCCXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé[1]. J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas; j'ai besoin surtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit point d'étrangers; et vous savez quelles horreurs, soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon âme.

Voilà encore ce malheureux charlatan J. J. Rousseau qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. Hume que je m'entendais contre lui avec ce même Hume qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude, il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse; il me calomnie auprès de M. le prince de Conti et de Mme la duchesse de Luxembourg; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant *Olympie;* elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à

1. *Les Scythes.* (ÉD.)

grands cris. Je suis persuadé que Mlle Durancy ferait réussir bien davantage *Olympie* à Paris; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'Olympie que Mlle Clairon. Tâchez de vous donner ce double plaisir; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève; je ne sors guère de mon lit depuis longtemps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des Cramer, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de Duchesne.

Au reste, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de Chabanon est bien avancé; La Harpe vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas.

J'espère enfin qu'Élie de Beaumont va faire jouer la tragédie des Sirven. Il est comme moi : il a été accablé de tracasseries et de chagrins, mais il travaille à sa pièce.

Vous m'assurez, mes divins anges, que M. le duc de Praslin trouve bon que j'emploie la protection dont il m'honore auprès de M. du Clairon, commissaire de la marine à Amsterdam, au sujet de ces lettres défigurées que l'éditeur de Rousseau a imprimées, et des notes infâmes dans lesquelles le seul Rousseau est loué, et presque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et punissable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne serait pas mal de connaître le scélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de M. le duc de Praslin, suffirait à M. du Clairon.

Que mes anges agréent toujours ma tendresse inaltérable et respectueuse.

MMMMDCCCXXIII. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 novembre.

Vous êtes donc, monsieur, tout à travers les ruines de l'empire romain, et vous faites pleurer votre Eudoxie sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes? Quand pourrai-je lire cet ouvrage, auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les passions les a ressenties, il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez J. J. Rousseau : il traîne avec lui la belle Mlle Levasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce J. J. Rousseau. J'aime mieux la charlatane Mlle Durancy, qui enchante le public, et à laquelle vous confierez probablement le rôle d'Eudoxie ou Eudocie.

Jouissez, monsieur, de tous vos talents, qui font votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les

plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez.

Mme Denis vous fait mille tendres compliments.

MMMMDCCCXXIV. — A M. DU CLAIRON.

Au château de Ferney, 4 novembre.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire, monsieur, je n'avais point encore lu la page 166, où l'auteur des notes a l'insolence et la mauvaise foi de vous accuser d'avoir volé le manuscrit de la tragédie de *Cromwell* à M. Morand votre ami.

J'avais parcouru seulement quelques endroits de cet ouvrage punissable. J'avais surtout remarqué la page 16 des trois lettres ajoutées après coup à l'édition; on lit ces mots dans cette page 16 : « Il est donc presque impossible, mon cher Philinte, qu'il y ait jamais un grand homme parmi nos rois, puisqu'ils sont abrutis et avilis dès le berceau par une foule de scélérats qui les environnent et les obsèdent jusqu'au tombeau. »

J'étais indigné, avec non moins de raison, de voir une lettre, que j'avais écrite en 1761 à M. Deodati, défigurée d'une manière bien cruelle. On y déchire M. le prince de Soubise, à qui j'avais donné les plus justes éloges. On l'insulte avec la malignité la plus outrageante : c'est à la page 98.

Il y a vingt atrocités pareilles contre des ministres, contre des hommes en place; j'ai été forcé de recourir au témoignage de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, que le faussaire a falsifiées. Vous sentez, monsieur, combien il est important de mettre un frein, si on peut, à ces iniquités qui déshonorent la librairie. Je ne vous dirai pas que votre intérêt vous y engage, ce serait peut-être une raison pour vous empêcher d'agir; mais il importe de découvrir un scélérat qui a insulté les plus grands seigneurs du royaume.

Vous êtes à portée de le découvrir, soit en tirant ce secret de Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques Rousseau, soit en vous adressant à MM. les bourgmestres d'Amsterdam. Je puis vous assurer, monsieur, que les ducs de Choiseul et de Praslin ne vous sauront pas mauvais gré des soins que vous aurez pris pour arrêter ces infamies. Ils sont trop grands, à la vérité, pour être sensibles aux satires d'un malheureux, qui ne mérite que le mépris; mais ils sont trop justes et trop amis du bon ordre pour ne pas réprimer une audace trop longtemps soufferte.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que ce petit événement, tout désagréable qu'il est, me laisse une grande consolation dans le cœur, puisqu'il a servi à renouer notre correspondance, et qu'il me donne une occasion de vous renouveler les sentiments de la véritable estime que vous m'avez inspirée, et de vous dire avec combien de vérité j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MMMMDCCCXXV. — A M. DAMILAVILLE.

5 novembre.

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous parviendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce qu'il contenait; mais si ce sont des choses qui vous intéressent, vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin, et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa république. Je n'ai pas été témoin de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques. Je m'étais trompé sur les dates; il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher ami. je n'en peux plus.

MMMMDCCCXXVI.— A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

6 novembre.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer les *lettres originales du très-original Jean-Jacques*. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres, et de mettre au bas: *Par ordre exprès du ministère de France?* Ne serait-ce pas en effet un opprobre pour ce ministère, qu'un homme tel que Jean-Jacques Rousseau eût été secrétaire d'ambassade? Les aventures de d'Éon, de Vergy, de Jean-Jacques, sont si déshonorantes, qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à Son Excellence. J'ose me flatter qu'il pensera comme vous et comme moi sur cette petite affaire, et je vous supplie de m'envoyer ses ordres et les vôtres. J'écris à M. le duc de Choiseul; il n'est pas juste que Jean-Jacques passe pour avoir été une espèce de ministre de France, après avoir dit dans son *Contrat* insocial, page 163: « Que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont que de petits brouillons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font parvenir aux grandes places ne servent qu'à montrer leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. »

Je ne sais si M. l'ambassadeur pourrait en dire un mot dans sa dépêche; je m'en remets à sa prudence, à ses bontés, et à la bienveillance dont il daigne m'honorer.

Par ma foi, monsieur, vous aurez de ma part du respect autant que d'amitié; mais je vous demande en grâce de ne vous plus servir de formules qui blessent le cœur, et un cœur qui est à vous. VOLTAIRE.

MMMMDCCCXXVII. — A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me ›urne. Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques, écrites e sa main. M. l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambasade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu oulut lui faire donner. M. du Theil ne répondit point à ses lettres, t lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre, tait copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe! Diderot lui criera-t-il encore : *O Rousseau!* dans le *Dictionnaire encyclopédique?* Les enfants crient en Angleterre : *O Rousseau!* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous ›ensez de Mlle Durancy.

P. S. Consolons-nous, consolons-nous; le paquet est arrivé. On avait ›ublié de le mettre à Meyrin; on l'a porté à Genève, où il est resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève, voilà la source de tout le malentendu, et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami. Pour lui, il a fait son marché; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus. Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavecin? Mme Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirven? Il est indispensable qu'il donne son mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

MMMMDCCCXXVIII. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Je n'ai cru, mon cher monsieur, qu'il fallait une permission de M. le duc de Choiseul qu'au cas qu'on niât les lettres écrites en 1744, et qu'on se servît du prétexte des dates erronées pour crier au faussaire. C'est une précaution que j'ai cru devoir prendre. Je l'ai soumise aux lumières de M. l'ambassadeur et aux vôtres, et à celles de M. Hennin. Ces pauvres natifs m'ont appris à ne rien faire de ma tête; mais puisqu'on *rend justice au caractère de Jean-Jacques*, *tout est fini*. Il restait à faire voir que ce malheureux sophiste *n'a pas écrit douze pages de suite où il y ait le sens commun*, et qu'il n'y a jamais eu de réputation plus usurpée; mais ce n'est pas là mon affaire. Je sais attendre, et j'attendrai surtout que les vingt-cinq *perruques*[1], qui ne

1. Le petit conseil de la république de Genève était composé de vingt-cinq personnes. (ÉD.)

voient pas plus loin que le bout de leur nez, me rendent justice. Je suis assez content que vous me la rendiez. Il y a plus de repos dans mon cœur que dans Genève ; comptez, monsieur, qu'il y a aussi une amitié respectueuse pour vous dans ce vieux cœur que vous avez gagné.

VOLTAIRE.

MMMMDCCCXXIX. — A M. HELVÉTIUS.

Ferney, 7 novembre.

Connaissez ce malheureux Jean-Jacques; voyez quel a été le prix de vos bienfaits[1]. On a découvert bien d'autres infamies. Je ne pouvais deviner pourquoi il conseillait à Émile d'épouser la fille du bourreau; mais je vois bien à présent que c'était pour se faire un ami dans l'occasion.

Adieu; souvenez-vous que Judas n'a pas décrédité les apôtres.

MMMMDCCCXXX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Vraiment cela n'allait pas mal; j'étais en train. Je me disais : « Il y a là des choses qui plairont à mes anges; » cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise, et qu'il avait seul le secret du ministère. M. le chevalier de Taulès m'a apporté les originaux des lettres de Jean-Jacques, où il n'est question que de coups de bâton, et point du tout de politique. Il est avéré que ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. M. l'ambassadeur et M. le chevalier de Taulès sont d'avis qu'on imprime ces lettres pour les joindre à l'éducation d'Émile, dès qu'Émile sera reçu maître menuisier, et qu'il aura épousé la fille du bourreau.

Je conçois bien que la publication de la honte de Jean-Jacques pourrait servir à ramener à la raison le parti qu'il a encore dans Genève, et refroidirait des têtes qu'il enflamme, et qui s'opposent à la médiation. Mais, comme ces lettres sont tirées du dépôt des affaires étrangères, je n'ose rien faire sans le consentement de M. le duc de Praslin et de M. le duc de Choiseul. Je remets cette affaire, mes divins anges, comme toutes les autres, à votre prudence et à vos bontés. Il me paraît essentiel que le ministère de France soit lavé de l'opprobre qui rejaillirait sur lui d'avoir employé Jean-Jacques. C'est trop que des d'Éon et des Vergy. La manière insultante dont ce malheureux Rousseau a parlé, dans plusieurs endroits, de la cour de France, exige qu'on démasque ce charlatan, aussi méchant qu'absurde. Nous verrons si Mme la du-

1. Voltaire envoyait à Helvétius le *Recueil de lettres de M. J. J. Rousseau et autres pièces*, etc.; 1766, in-12. On y trouve une lettre de Montmolin, du 25 septembre 1762, où il est question d'une réfutation projetée par Rousseau du livre d'Helvétius, intitulé *de l'Esprit*. (ÉD.)

chesse de Luxembourg et Mme de Boufflers le soutiendront encore. On me mande qu'il est en horreur à tous les honnêtes gens, mais je sais qu'il a encore des partisans.

Dites-moi, je vous en prie, des nouvelles de Mlle Durancy. On est toujours fou d'*Olympie* à Genève, on la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de Servet, quand vingt-cinq faquins le firent brûler.

Je me mets au bout de vos ailes.

MMMMDCCCXXXI. — A M. DAMILAVILLE.

8 novembre.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre pour M. Dalembert, de l'Académie des sciences, dont j'ignore la demeure.

Nous sommes toujours, ma femme[1] et moi, très-inquiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J. J. Rousseau; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très-cordialement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, JEAN BOURSIER.

MMMMDCCCXXXII. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 8 novembre.

Je donnai, monsieur, ces jours passés, à ma nièce, un petit *memorandum*[2], pour la faire souvenir de vous demander une petite grâce dont j'avais besoin. Il s'agissait de vérifier une date : au lieu de vous prier de vouloir bien lui dire la date qu'elle aurait pu oublier, elle vous laissa mon petit billet. Je ne voulais que savoir précisément la date des lettres de Venise que vous avez entre les mains; c'est vous qui aviez eu la bonté de m'en procurer une copie; je l'ai prêtée, et on ne me l'a pas encore rendue. Au moins, Mme Denis vous a dit combien je vous suis attaché; quoique vous ayez eu la cruauté de m'écrire que vous étiez avec respect, j'ai la justice, moi, d'être avec respect, et malgré cela avec sincérité, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Voulez-vous, monsieur, avoir la bonté de me mettre aux pieds de Son Excellence? M. Thomas ne sera-t-il pas de l'Académie?

1. Cette expression désigne Mme Denis. (ÉD.)
2. Ce *memorandum* était une note ainsi conçue : « Mille tendres respects à M. le chevalier de Taulès.
« Les lettres de Venise de Jean-Jacques. » (ÉD.)

MMMMDCCCXXXIII. — AU MÊME.

A Ferney, 10 novembre.

J'ose supplier, monsieur, Son Excellence, ou vous, de vouloir bien mettre dans vos paquets de la cour ces deux guérillas[1] que MM. les ducs de Choiseul et de Praslin m'ont demandées.

Dites-moi, je vous en prie, ce qu'on pense de Jean-Jacques à Genève. Les vingt-cinq perruques sont assurément sur des têtes de travers, si elles pensent que je suis enrôlé contre elles dans le régiment de Rousseau. Ces messieurs-là connaissent bien mal leur monde, et sont bien maladroits.

M. Thomas, Dieu merci, a tous les suffrages. Donnez-moi ici le vôtre, et traitez avec amitié V. t. h. o. s. VOLTAIRE.

MMMMDCCCXXXIV. — A M. DAMILAVILLE.

12 novembre.

Vous devez déjà avoir reçu, mon très-cher ami, la lettre par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier, par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive, n'en doutez pas; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait, comme je vous l'ai dit, de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève, au lieu de la mettre à Meyrin, et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève : sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla avait attendri M. Boursier. Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne[2] dont on semble trop se défier. Je vous répète que cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier, et que ce Boursier, en cas de besoin, pourrait faire face à tout. Il a écrit à M. de Lemberta, et il attend sa réponse; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lemberta. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie, par une autre lettre, celle que j'écrivis à M. Hume le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires, mais je crains que M. Janel, qui a des ordres très-positifs et très-justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève, n'ait confondu celui-ci avec tous les autres; il y a pourtant une très-grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditieux nommé J. J. Rousseau, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour Mme de Beaumont. Je vous prie, mon cher ami, de la lui faire parvenir, soit en l'envoyant à sa maison à Paris avec certitude qu'elle lui sera rendue, soit

1. La tragédie des *Scythes* et la *Lettre à M. Hume* du 24 octobre. (ÉD.)
2. Le roi de Prusse. (ÉD.)

en l'adressant à sa terre de Vieux-Fumé, d'où Mme de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre de Vieux-Fumé [1]; je suppose qu'elle est près de Caen; mais, dans cette incertitude, je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais; il s'agit de sauver la vie à un père et deux filles qui se désespèrent, et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de La Luzerne : il y aurait eu peut-être autant de profit, et sûrement plus d'honneur.

Mon cher ami, ne nous lassons point de faire du bien aux hommes; c'est notre unique récompense.

MMMMDCCCXXXV. — AU MÊME.

17 novembre.

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des peines*[2], vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux *Lettre à M. Hume*.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 des *Certificats* un *et* au lieu des *ni*. Il faut : « Que le prétendu recueil de nos lettres, et un autre recueil, ne sont, etc. »

Cette déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grâce d'en faire tenir un exemplaire au directeur du journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8 qu'il est supplié de corriger la faute indiquée.

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil nécessaire*. Cela est très-vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de milord Bolyngbroke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages : ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le roi.

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à Mme de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci avec M. de La Borde la méprise du petit paquet qui vous est parvenu.

Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait. Ce n'est point M. de La Borde; c'est M. le comte de Cucé, maître de la garde-robe du roi, qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage, et il agit en homme bienfaisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla : elle serre mon cœur, et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux! Mon âme s'unit à la vôtre plus que jamais.

1. Limitrophe de Canon-les-Bonnes-Gens. (ÉD.)
2. Ouvrage de Voltaire. (ÉD.)

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir l'incluse par la petite poste?

MMMMDCCCXXXVI. — A M. LA COMBE.

17 novembre.

Si tous les ouvrages que vous imprimez, monsieur, étaient écrits comme votre lettre du 9, vous feriez une grande fortune.

Je suis effrayé des huit pages que vous comptez refaire. En vérité, cet ouvrage très-froid n'en vaut pas la peine, et l'on compte vous donner bientôt quelque chose de plus intéressant.

Faites tout ce qu'il vous plaira du *Recueil de morale et de philosophie*. Quand il sera fait, je vous proposerai une petite préface. On prétend que c'est un M. Bordes, de l'Académie de Lyon, ancien antagoniste de Rousseau, qui a fait la lettre qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. Hume, avec des remarques historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. Rousseau n'est pas seulement un fou; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces, et mord les passants.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

MMMMDCCCXXXVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma *Bergerie;* et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. « Une tragédie de bergers! et une tragédie faite en dix jours, me direz vous! aux Petites-Maisons, aux Petites-Maisons, de bons bouillons, des potions rafraîchissantes comme à Jean-Jacques. »

Mes divins anges, avant de me rafraîchir, lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événements surprenants et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit Corneille [1]), et on arrive au port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année, et un long travail, qui échoue; un sujet heureux s'arrange de lui-même. *Zaïre* ne me coûta que trois semaines. Mais cinq actes en vers à soixante-treize ans, et malade! J'ai donc le diable au corps? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes? non; rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé; lisez, vous dis-je. Maman Denis est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas *Tancrède*, ce n'est pas *Alzire*, ce n'est pas *Mahomet*, etc. Cela ne ressemble à rien; et cependant cela n'effarouche pas. Des lar-

1 *Pompée*, acte III, scène I. (ED.)

mes! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissements! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce; c'est moi.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême,
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même[1].

On demandait à un maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de Manicamp, était grosse : « Qui a fait cet enfant à Mme la maréchale? — C'est moi, mort-dieu, » dit-il.

Ma *bergerie* part donc. Je l'envoie à M. le duc de Praslin pour vous. Faites lire cette drogue à Lekain; que M. de Chauvelin manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de Chauvelin; que M. le duc de Praslin juge à la lecture; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Respect et tendresse.

MMMMDCCCXXXVIII. — A M. CHARDON.

A Ferney, 19 novembre.

Monsieur, ce n'est pas ma faute si je vous importune; prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et Mme de Beaumont se croient trop heureux si leur fortune dépend de vous. Les Sirven vous demandent la vie; et moi, monsieur, j'ose vous la demander pour eux, moi qui suis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes, et de l'horrible injustice qu'ils essuyèrent lorsque le même fanatisme qui fit périr Calas sur la roue condamna Sirven et sa femme à la corde, sur la même accusation de parricide que la superstition impute si légèrement et que la nature désavoue.

M. le duc de Choiseul, qui pense sur vous, monsieur, comme tout le public, et qui est votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait M. le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des Sirven. Vous êtes déjà instruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte justice. La malheureuse destinée de cette famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra un bonheur pour elle, si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, etc.

MMMMDCCCXXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher ami, j'ai écrit à M. Chardon. J'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. Mme de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour

1. Parodie de ce vers d'*Alzire* (acte III, scène IV)

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même. (ÉD.)

elle. Je suis bien malade, mon cher ami, mais je ne suis pas oisif; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

MMMMDCCCXL. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Divins anges, vous vous y attendiez bien; voici des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman Denis et un des acteurs[1] de notre petit théâtre de Ferney, fou du *tripot*, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens; qu'ils doivent jouer *les Scythes* comme ils ont joué *le Philosophe sans le savoir*, et que *les Scythes* doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-sens.

Maman Denis et mon vieux comédien de Ferney assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez mes anges, ce que vous en pensez; c'est vous qui êtes les juges souverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur-le-champ, et en voici la raison. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très-délicates qu'on ne m'impute; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés. Je serai infailliblement la victime de la calomnie, si je ne prouve l'alibi. C'est un bon alibi qu'une tragédie. On dit : « Voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore ? » Les honnêtes gens crient à l'imposture.

Je vous supplie, ô anges bienfaiteurs ! de montrer la lettre ci-jointe à M. le duc de Praslin, ou de lui en dire la substance. Il sera très-utile qu'il ordonne à un de ses secrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. du Clairon à découvrir quel est le polisson qui a envoyé de Paris aux empoisonneurs de Hollande son venin contre toute la cour, contre les ministres, et contre le roi même, et qui fait passer sa drogue sous mon nom.

Voici la destination que je fais, selon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du Théâtre-Français.

O anges ! je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes.

N. B. Il y a pourtant dans la *Lettre au docteur Pansophe* des longueurs et des répétitions. Elle est certainement de l'abbé Coyer.

N. B. Voulez-vous mettre mon gros neveu, l'abbé Mignot, du secret ?

MMMMDCCCXLI. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 novembre.

La *Lettre au docteur Pansophe*, madame, est de l'abbé Coyer, j'en suis très-certain, non-seulement parce que ceux qui en sont certains

1. Voltaire lui-même. (ÉD.)

me l'ont assuré, mais parce que, ayant été, au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puisse connaître les noms anglais qui sont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs son style; en un mot, je suis sûr de mon fait.

Il est fort mal à lui, qui se dit mon ami, de s'être servi de mon nom et de feindre que j'écris une lettre à Jean-Jacques, quand je dis qu'il y a sept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais sans doute honneur de cette *Lettre au docteur Pansophe*, si elle était de moi. Il y a des choses charmantes et de la meilleure plaisanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions, et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément. On doit être sûr du succès, quand on se moque gaiement de son prochain; et je m'étonne qu'il y ait à présent si peu de bons plaisants dans un pays où l'on tourne tout en raillerie.

Pour moi, je vous assure, madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé.

C'est un méchant fou que Jean-Jacques; il est un peu calomniateur de son métier; il ment avec des distinctions de jésuite, et avec l'impudence d'un janséniste.

Connaissez-vous, madame, un petit *Abrégé de l'histoire de l'Église*[1], orné d'une préface du roi de Prusse? Il parle en homme qui est à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur Julien. Quoiqu'il verse le sang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'assassinat juridique des Calas, et le meurtre du chevalier de La Barre, n'ont pas fait honneur aux Welches dans les pays étrangers. Votre nation est partagée en deux espèces : l'une, de singes oisifs qui se moquent de tout; et l'autre, de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis je me console en faisant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le président Hénault. Mille tendres respects.

MMMMDCCCXLII. — A M. DAMILAVILLE.

21 novembre.

J'ai lu, mon cher ami, la *Lettre au docteur Pansophe*, qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite, et sans doute, si je l'avais faite, je

1. Par l'abbé de Prades. (ÉD.)

ne la désavouerais pas. Elle est charmante, quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer; mais, s'il ne l'avoue pas, je dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard : sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse vous et les vôtres.

MMMMDCCCXLIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mes anges sauront, ou savent déjà peut-être, que j'ai eu l'honneur de leur adresser deux paquets par M. le duc de Praslin. Le premier contenait une provision pour le *tripot*, avec une lettre relative au *tripot*. Le second renferme ma réponse à la lettre du 13 novembre, dont mes anges m'ont gratifié; et cette lettre, bien ou mal raisonnée, est soumise à leur jugement céleste. Elle est accompagnée des lettres patentes qu'ils m'ont ordonné d'envoyer à Mlle Durancy [1], d'une lettre à M. du Clairon, et surtout de corrections nécessaires à ma création de dix jours. Souvenez-vous bien, je vous en prie, au quatrième acte, scène seconde, du mot de *tyrans*, auquel il faut substituer celui de *Persans :*

Ces biens que des tyrans aux mortels ont ravis.

Mettez :

Ces biens que des Persans aux mortels ont ravis.

Tyrans sent le Jean-Jacques; *Persans* est plus honnête, et il faut être honnête.

Mais voici bien une autre paire de manches, comme disait Corneille; je ne savais pas, quand je dépêchai mes *Scythes*, que Le Mierre avait fait *les Suisses* [2]. Or *les Suisses* et *les Scythes*, c'est tout un. Il est impossible que Le Mierre et moi ne nous soyons pas rencontrés. Je ne veux pas du tout passer pour être son copiste. En faisant présent de ma pièce aux comédiens, je peux passer devant Le Mierre. Les comédiens peuvent dire que c'est une tragédie qui leur appartient en propre, et qu'ils sont en droit de donner les pièces qui sont à eux avant celles dont les auteurs partagent avec eux le profit.

En un mot, il y a plus d'une tournure à donner à la chose. On peut même obtenir un ordre du premier gentilhomme de la chambre. O anges! vous n'avez qu'à battre des ailes, et on fera ce que vous voudrez. Nous ne pensons pas, au couvent, que l'incognito puisse et doive se garder. Le petit La Harpe n'en sait rien; mais M. Hennin a vu le manuscrit sur ma table. M. de Taulès, qui est curieux comme une fille, est au fait. Il y a une autre raison encore : c'est que maman [3] prétend que *les Scythes* sont ce que j'ai fait de mieux; et moi je vous avoue que,

1. La distribution des rôles des *Scythes*. (ÉD.)
2. *Guillaume Tell*, tragédie de Le Mierre. (ÉD.) — 3. Mme Denis. (ÉD.)

parmi mes médiocres ouvrages, je ne crois pas qu'il y en ait deux plus singuliers que *les Scythes*.

Je pense donc qu'il faut hardiment courir les risques des sifflets. Je pense qu'il faut faire lire la pièce devant mon gros neveu, et même devant Damilaville; qu'il faut donner ce plaisir à vos amis, et vous en faire un amusement. J'attends vos ordres pour lire *les Scythes* ou *les Suisses* à notre ambassadeur suisse, à Hennin, à Taulès, à La Harpe, à Dupuits, qui ne savent rien encore bien positivement. J'attends vos ordres, dis-je, et je me prosterne.

MMMMDCCCXLIV. — A M. DAMILAVILLE.

24 novembre.

Eh bien! mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le mémoire pour les Sirven? viendrons-nous enfin à bout de cette affaire, qui intéresse l'humanité entière?

Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis; et, si je l'ai redit, je le redis encore : Il est avéré, prouvé, démontré, que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très-insolente sur les spectacles, que pour engager avec moi une querelle, pour soulever contre moi les prêtres et les gueux de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très-instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses. Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

MMMMDCCCXLV. — A M. MARMONTEL.

24 novembre.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois, sous l'enveloppe de Mme Geoffrin. J'ignore même si elle est arrivée; c'est ce qui fait que je vous écris par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire*[1]. J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux Jean-Jacques. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie (lui qui n'a fait que de bien mauvaises comédies) que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. Dalembert. M. le docteur Tronchin a les preuves en main. Je

1. Roman de Marmontel, à l'occasion duquel Voltaire composa l'*Anecdote sur Bélisaire*; la *Seconde anecdote sur Bélisaire*; *Lettre de Gérofle à Cogé*; *Réponse catégorique*. Il en parle aussi dans plusieurs autres écrits. (ÉD.)

sais que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grâce de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

MMMMDCCCXLVI. — A MADAME DE FLORIAN.

24 novembre.

Chère nièce et chers neveux, Mme de Florian a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre signe de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monsieur son mari, c'est autre chose; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux absents, vos lettres sont instructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé jusqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos secours et vos lumières pour résister à des *ifs* de moines qui veulent opprimer maman Denis et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première classe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *ifs* de moines[1]; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cul de l'abbé de Chauvelin. C'est peu de chose; ce n'est pas assez d'avoir chassé les jésuites, qui du moins instruisaient la jeunesse, pour conserver des sangsues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole, et crotté, de Paris, la grand'ville?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon âme, et de mes bras longs et menus.

MMMMDCCCXLVII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

J'ai encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie adressée à M. Marin, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de Praslin.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette lettre, vieillard indiscret du mont Jura? Pourquoi? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.
Il en est de plus grands dont le poison cruel,
Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,
Dans un exil affreux, tant de malheurs ensemble,

1. La Chalotais, dans un de ses *Mémoires*, rapporte qu'on lui attribuait un billet adressé au comte de Saint-Florentin, et qui commençait ainsi : « Tu es un *iff*, aussi bien que les douze *iff*. » Il est à croire que c'est à ce passage que Voltaire fait allusion. (*Note de M. Beuchot.*)

Lorsque tous leurs assauts viennent se réunir,
Un cœur, un faible cœur, les peut-il soutenir[1]?

Il me semble que cette leçon vaut mieux que les autres, surtout si la voix éclate avec attendrissement sur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous sentez bien que je suis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le succès ou la chute de l'ouvrage sont dans le sujet et non dans les vers; que tout dépend à présent des acteurs; que les situations et l'art du comédien font tout aux premières représentations.

Ainsi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle est; c'est ma dernière prière, c'est mon testament; puis je mourrai en riant aux anges.

MMMMDCCCXLVIII. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 25 novembre.

Cet *Extrait du dictionnaire de Bayle*, dont vous me parlez, est de moi. Je m'y étais occupé dans un temps où j'avais beaucoup d'affaires : l'édition s'en est ressentie. On en prépare à présent une nouvelle, où les articles des courtisanes seront remplacés par ceux d'Ovide et de Lucrèce, et dans laquelle on restituera le bon article de David.

Je vous envoie, comme vous le souhaitez, cet extrait informe, et qui ne répond point à mon dessein. Il sera suivi de la nouvelle édition dès qu'elle sera achevée. Mais ce ne sont que de légères chiquenaudes que j'applique sur le nez de l'*inf...*; il n'est donné qu'à vous de l'écraser.

Cette *inf...* a eu le sort des catins. Elle a été honorée tant qu'elle a été jeune; à présent, dans sa décrépitude, chacun l'insulte. Le marquis d'Argens l'a assez maltraitée dans son *Julien*. Cet ouvrage est moins incorrect que les autres, cependant je n'ai pas été content de la sortie qui a été faite à propos de rien contre Maupertuis. Il ne faut point troubler la cendre des morts. Quelle gloire y a-t-il de combattre un homme que la mort a désarmé? Maupertuis sans doute a fait un mauvais ouvrage; c'est une plaisanterie gravement écrite. Il aurait dû l'égayer, pour que personne ne pût s'y tromper. Vous prîtes la chose au tragique; vous attaquâtes sérieusement un badinage; et avec votre redoutable massue d'Hercule vous écrasâtes un moucheron.

Pour moi, qui voulais conserver la paix dans la maison, je fis tout ce que je pus pour vous empêcher d'éclater. Malgré tout ce que je vous disais, vous en devîntes le perturbateur; vous composâtes un libelle presque sous mes yeux, vous vous servîtes d'une permission que je vous avais donnée pour un autre ouvrage pour imprimer ce libelle. Enfin vous avez eu tous les torts du monde vis-à-vis de moi; j'ai souffert ce qui pouvait se souffrir, et je supprime tout ce que votre conduite me donna

1. *Les Scythes*, acte III, scène IV. (ÉD.)

d'ailleurs de justes sujets de plainte, parce que je me sens capable de pardonner.

Vous n'avez rien perdu en quittant ce pays. Vous voilà à Ferney entre votre nièce et des occupations que vous aimez, respecté comme le dieu des beaux-arts, comme le patriarche des écraseurs, couvert de gloire, et jouissant, de votre vivant, de toute votre réputation; d'autant plus qu'éloigné au delà de cent lieues de Paris, on vous considère comme mort, et l'on vous rend justice.

Mais de quoi vous avisez-vous de me demander des vers? Plutus a-t-il jamais requis Vulcain de lui fournir de l'or? Téthys a-t-elle jamais sollicité le Rubicon de lui donner son filet d'eau? Puisque, dans un temps où les rois et les empereurs étaient acharnés à me dépouiller, un misérable, s'alliant avec eux, me pilla mon livre; puisqu'il a paru, je vous en envoie un exemplaire en gros caractère. Si votre nièce se coiffe à la grecque où à l'éclipse, elle pourra s'en servir pour des papillotes.

J'ai fait des poésies médiocres : en fait de vers, les médiocres et les mauvais sont égaux. Il faut écrire comme vous, ou se taire.

Il n'y a pas longtemps qu'un Anglais qui vous a vu a passé ici; il m'a dit que vous étiez un peu voûté, mais que ce feu que Prométhée déroba ne vous manque point. C'est l'huile de la lampe : ce feu vous soutiendra. Vous irez à l'âge de Fontenelle, en vous moquant de ceux qui vous payent des rentes viagères, et en faisant une épigramme quand vous aurez achevé le siècle. Enfin, comblé d'ans, rassasié de gloire, et vainqueur de l'*inf...*, je vous vois monter l'Olympe, soutenu par les génies de Lucrèce, de Sophocle, de Virgile, et de Locke, placé entre Newton et Épicure, sur un nuage brillant de clarté.

Pensez à moi quand vous entrerez dans votre gloire, et dites comme celui que vous savez : *Ce soir, tu seras assis à ma table*[1].

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

MMMMDCCCXLIX. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Mardi au matin.

Si vous avez eu, monsieur, le temps de lire le petit écrit sur les commissions royales, qu'on prétend de M. Lambert[2], conseiller au parlement, je vous supplie de me le renvoyer; et si vous pouvez vous échapper un moment, ce dont je doute fort, je vous demande de mettre parmi vos œuvres de bienfaisance celle de venir voir un pauvre malade qui vous est tendrement attaché.

Recevez mes respects, et présentez-les, je vous prie, à Son Excellence.

1. Luc, XXIII, 43. (ÉD.)

2. Ce n'est point le conseiller Lambert, c'est l'avocat Chaillou qui est auteur de l'ouvrage intitulé *des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-8°, réimprimé en 1789 avec des additions, sous ce titre : *De la stabilité des lois constitutives de la monarchie en général*. (ÉD.)

MMMMDCCCL. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

26 novembre.

Je vais chercher, monsieur, les deux petites curiosités que vous désirez avoir, et elles vous parviendront par votre ami[1], à qui j'envoie cette lettre, et à qui je demande comment il faut s'y prendre. Je ne crois point que ces bagatelles doivent de droits aux fermiers généraux; mais il est toujours bon de prendre toutes ses précautions, et de ne pas s'exposer à des avanies.

Il est vrai, monsieur, que ce serait une grande consolation pour moi de former des élèves qui soutinssent le seul véritable théâtre qu'on ait en Europe. En vérité, j'ai besoin de consolation. Les choses que vous me mandez, celles que je sais d'ailleurs, et certains événements publics, font frémir le bon sens, et déchirent le cœur. Si j'étais plus jeune, si je pouvais me transplanter, si ceux qui sont capables de rendre les plus grands services à la raison humaine avaient du courage, je sais bien quel parti il y aurait à prendre. Mais il faudrait se voir; et puis-je encore me flatter que vous ferez un voyage à Lyon pendant ma vie, et que je pourrai vous parler à cœur ouvert?

Il n'était pas possible que vous prissiez le parti de Rousseau dès que vous l'avez connu. Non-seulement c'est un fou, mais c'est un monstre. M. Tronchin a la preuve en main qu'il ne m'avait écrit une lettre insolente que pour m'engager dans une querelle sur la comédie, et pour soulever contre moi les prédicants et le peuple de Genève. Je n'ai pas été sa dupe. Ce pauvre fou a trop d'orgueil pour être adroit. Il est méchant, mais il n'est pas dangereux : c'est un grand malheur, je l'avoue, qu'un homme qui pouvait servir en ait été si indigne; mais il n'aurait pu être utile qu'avec un meilleur cœur et un meilleur esprit. Aimons toujours, monsieur, les lettres, qu'il déshonore et qu'on persécute. Vous ferez plus de bien que Jean-Jacques n'a fait de mal. Continuez-moi vos bontés. Combattons sous le même étendard, sans tambour et sans trompette. Encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets; comptez sur ma tendre et respectueuse amitié.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, MISO-PRIEST[2].

La *Lettre au docteur Pansophe* n'est point de moi; elle est de l'abbé Coyer[3]; je voudrais l'avoir faite.

MMMMDCCCLI. — A M. HENNIN.

27 novembre.

Il faudrait, mon cher résident, que les Génevois eussent le diable au corps pour ne pas accepter le règlement qu'on leur propose[4]. Il me semble que tous les ordres de leur petit État sont pesés dans des ba-

1. Helvétius, à qui Morellet avait précédemment apporté une lettre de Voltaire. (ÉD.)
2. Ennemi des prêtres. (ÉD.)—3. Elle est de Bordes. (ÉD.)
4. La bourgeoisie rejeta le règlement proposé. (ÉD.)

lances qui sont plus justes que celles que Jupiter tient dans Homère. Tous les citoyens devraient venir baiser les mains des plénipotentiaires, et s'aller enivrer ensuite, comme le prescrit Rousseau dans je ne sais quel mauvais livre de sa façon. Bonsoir, très-aimable homme; mettez-moi aux pieds de Son Excellence, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Taulès.

MMMMDCCCLII. — A M. DALEMBERT.

28 novembre.

Il y a trois heures que j'ai reçu le cinquième volume, mon très-cher philosophe. Ce que j'en ai lu m'a paru digne de vous. Je ne puis vous donner un plus grand éloge. Quoi, vous dites dans l'avertissement que l'*Apologie de l'étude* n'a pas été heureuse dans l'assemblée où elle fut lue[1]! Êtes-vous encore la dupe de ces assemblées? ne savez-vous pas que le *Catilina* de Crébillon fut reçu avec transport!

Adspice auditores torvis oculis, percute pulpitum fortiter, dic nihil ad propositum, et bene prædicabis.

Votre *Apologie de l'étude* est un morceau excellent, entendez-vous? n'allez pas vous y tromper.

Je vous rendrai compte incessamment du manuscrit que votre ami a envoyé à M. Boursier. Il faut attendre que la fermentation de la fourmilière de Genève soit un peu apaisée.

A l'égard de l'ami Vernet, il est dans la boue avec Jean Jacques, et ni l'un ni l'autre ne se relèveront.

Il y a aussi bien des gens qui barbotent dans Paris. En vérité, mon cher philosophe, je ne connais guère que vous qui soit clair, intelligible, qui emploie le style convenable au sujet, qui n'ait point un enthousiasme obscur et confus, qui ne cherche point à traiter la physique en phrases poétiques, qui ne se perde point dans des systèmes extravagants.

A l'égard de l'ouvrage sur les courbes[2], je vous répète encore que c'est ce que j'ai vu de mieux sur cette matière.

Puisque vous daignez mettre le petit buste[3] d'un petit vieillard sur votre cheminée avec des magots de la Chine, je vais commander un nouveau magot à celui qui a imaginé cette plaisanterie. J'aimerais bien mieux avoir votre portrait au chevet de mon lit, car je suis de ces dévots qui veulent avoir leur saint dans leur alcôve.

J'oubliais de vous dire que j'ai été très-fâché qu'on ait mis sur mon compte la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est fort plaisante, à la vérité, mais où il y a des choses trop longues et trop répétées, et dans laquelle on voit même des naïvetés tirées de *Candide*. Cette lettre est de l'abbé Coyer. Il devrait avoir au moins le bon procédé, et même encore la vanité de l'avouer; en la mettant sous mon nom, il me met en contradiction avec moi-même, lorsque je proteste à M. Hume que je

1. L'*Apologie de l'étude* avait été lue dans la séance publique de l'Académie française du 13 avril 1761. (ÉD.)
2. Voltaire désigne ici l'ouvrage de Dalembert, intitulé *Sur la destruction des jésuites*, etc. (ÉD.)
3. Le buste de Voltaire exécuté par un ouvrier de Saint-Claude. (ÉD.)

n'ai rien écrit à Jean-Jacques depuis sept à huit ans. Je l'ai prié très-instamment de ne me point faire ce tort; il s'en ferait à lui-même. Il veut être de l'Académie, et je pense que l'Académie n'aime pas ces petits tours de passe-passe.

Je vous embrasse de tout mon cœur; je vous salue, lumière du siècle.

MMMMDCCCLIII. — A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 novembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes et dangereuses des parlements et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins, dans les titres que je lui donne, le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. Dalembert. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant[1]. Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon.

N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris?

Je crois que l'affaire de M. de Lemberta réussira.

Adieu, mon cher ami; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladie. Mille compliments, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la *Justification de Rousseau*[2]. Quel est le sot qui a écrit cette sottise? est-il vrai que c'est le libraire Panckoucke? en ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au public*[3]?

MMMMDCCCLIV. — A M. BORDES.

A Ferney, 29 novembre.

Il y a longtemps, monsieur, que vous êtes mon Mercure, et que je suis votre Sosie, à cela près que je vous aime de tout mon cœur, et que vous ne me battez pas. Vous connaissez une ode sur la guerre, dans laquelle il y a tant de strophes admirables. On l'a imprimée sous mon nom : je serais trop glorieux si je l'avais faite. Il y a une certaine *Profession de foi philosophique* digne des *Lettres provinciales*. Je vou-

1. Le roi de Prusse, pour la colonie de philosophes à Clèves. (ÉD.)
2. *Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.* (ÉD.)
3. *L'Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven.* (ÉD.)

drais bien l'avoir faite encore. Je n'aurais pas cependant attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre *Profession de foi*. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu; *Émile* de même; et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre Rousseau, surtout celle-ci :

Couché dans un antre rustique,
Du nord il brave la rigueur;
Et notre luxe asiatique
N'a point énervé sa vigueur.
Il ne regrette point la perte
De ces arts dont la découverte
A l'homme a coûté tant de soins,
Et qui, devenus nécessaires,
N'ont fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins.

Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention.

Je voudrais bien avoir fait encore la *Lettre au docteur Pansophe*. On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. Hume, qu'il y a sept ans que je n'ai eu l'honneur d'écrire à M. Jean-Jacques.

Je vous prie de vous confier à moi : je vous demande encore en grâce de vous informer d'un nommé Nonnotte, ex-jésuite, qui m'a fait l'honneur d'imprimer à Lyon deux volumes[1] contre moi pour avoir du pain (je ne crois pas que ce soit du pain blanc). Il y a longtemps que je cherche deux autres libelles de jésuites contre les parlements; l'un, intitulé *Il est temps de parler*[2], et l'autre, *Tout se dira*. Ils sont rares : pourriez-vous me les faire venir, à quelque prix que ce soit?

Je vous demande pardon de la liberté que je prends. Je vous embrasse tendrement, mon cher confrère à l'Académie de Lyon, qui devriez l'être à l'Académie française.

MMMMDCCCLV. — A M. Hennin.

Dimanche au soir, 30 novembre.

Point du tout, monsieur, la lettre est de M. le duc de Choiseul, et il n'est point du tout question de M. le duc de Praslin, qui n'a point encore reçu mon paquet. Je soupçonne sur cela la chose la plus singulière et la plus plaisante, laquelle est en même temps très-bonne à savoir.

Ut ut est. J'ai relu le projet de la médiation, et je tiens qu'il faut être

1. *Erreurs de M. de Voltaire*. (Éd.) — 2. Par l'abbé Dazès. (Éd.)

ou plus fou, ou plus malin que Jean-Jacques, pour ne le pas accepter avec des acclamations de reconnaissance. Voilà mon avis, dont je ne démordrai point. Je serais très-fâché que mes quatre poteaux [1] tombassent sur mon ami Vernet : je les relèverai en sa faveur, dût-on l'y faire attacher.

MMMMDCCCLVI. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, le 1er décembre .

MMMMDCCCLVII. — A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confidence d'un drame [3] d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant : *Écr. l'inf....*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poëtes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes; ils se sont avisés de faire de moi un théologien ; et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Dinouart, que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie n'a guère le temps de controverser. Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour longtemps. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle La Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves : je rends par là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si longtemps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thieriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyon et les Fréron : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé *la Justification de Jean-Jacques*, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit État devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente

1. Dans sa lettre du 27 novembre, M. Hennin avait écrit à Voltaire que les quatre poteaux indicateurs de sa justice seigneuriale étaient près de tomber. (ÉD.)

2. M. Beuchot donne sous ce titre à cette date une lettre qu'il a déjà insérée dans une autre lettre, à la date du 8 juillet 1765. (ÉD.)

3. *Les Scythes*. (ÉD.)

dont les Génevois jouissent en France. M. le chevalier de Beauteville leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchants que Jean-Jacques.

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami. Remerciez bien pour moi M. Thieriot de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec Tonpla.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentiments; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les* lois concernant les *Délits*, a beaucoup augmenté son ouvrage [1]. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté?

MMMMDCCCLVIII. — Au même.

3 décembre.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier, et enfui? Qu'a fait M. de Mazarin? Avez-vous vu M. d'Argental?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot à M. Dalembert? Quand M. Thomas sera-t-il reçu? Le factum pour les Sirven est-il à l'impression? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les espaces imaginaires; la métaphysique me replonge dans les abîmes. La faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

MMMMDCCCLIX. — A M. le comte d'Argental.

3 décembre.

Ce drame [2] deviendra bientôt l'habit d'Arlequin. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien; mais, après tout, c'est pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je suis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de Thibouville a mandé d'étranges choses à maman Denis; il dit que, si par hasard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitants des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi : c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

1. Cet ouvrage est de Voltaire. (Éd.) — 2. *Les Scythes*. (Éd.)

Je n'ai point entendu d'Alainville[1]; mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la Comédie-Française. Au reste, comme il n'y a, dans *les Scythes*, aucun personnage qui crie, excepté Obéide (dans ses imprécations), Molé, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de Praslin, soit par M. de Courteilles, soit par M. Marin.

Voilà qui est fait, je ne me mêle plus de rien; c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman Denis dit que c'est tout; mais qu'en disent mes anges?

MMMMDCCCLX. — AU MÊME.

8 décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges; car vous esquivez par là une nuée de corrections et de changements qui étaient déjà tout prêts. Mais puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation d'Obéide à dire, au cinquième acte : *Je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, anathématisons votre idée de développer dans les premiers actes la passion d'Obéide. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates; de le laisser entrevoir par des traits de feu qui échappent; de combattre en effet sans dire : « Je combats; » d'aimer passionnément sans dire : « J'aime; » et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très-bons acteurs qui sont dans notre confidence; je les ai vus pleurer et frémir. Il se peut que l'aventure de l'ex-jésuite[2] ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que Lekain; il ne faut

1. Il était frère du célèbre acteur Molé. (ÉD.)
2. Voltaire avait donné comme étant d'un ex-jésuite le *Triumvirat*, qui n'avait point eu de succès. (ÉD.)

donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talents périssent de tous côtés.

Gardez donc vos *Scythes*, mes divins anges, ne les montrez point; amusez-vous de *Guillaume Tell*[1] et d'un cœur en fricassée[2]; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois rien avoir de caché pour vous) que j'ai envoyé mes *Scythes* à M. le duc de Choiseul. J'ai été bien aise de lui faire ma cour, et de réchauffer ses bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à présent de mes pauvres Sirven. Vous aurez enfin cette semaine le factum de M. de Beaumont. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le marquis de Chauvelin, à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

MMMMDCCCLXI. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Je vous renvoie, monsieur le marquis, votre *Lettre a M. le comte de Périgord*[3], que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie, selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une âme aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple, et c'est le seul style qui convienne à la vérité, quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de Périgord ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre, et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie, et que je vous ai une très-grande obligation.

Le livre du jésuite Nonnotte vient d'être réimprimé sous le titre d'*Amsterdam;* mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre; mais ces prétentions ultramontaines, qui offensent nos rois et nos parlements, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'État que d'abandonner les systèmes jésuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de Périgord m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai répondu en vers par une *ode*[4] dont voici une strophe :

Qu'il est beau, généreux d'Argence,
Qu'il est digne de ton grand cœur,

1. De Le Mierre. (ÉD.) — 2. Dans la *Gabrielle de Vergy* de Belloy. (ÉD.)
3. Le comte de Périgord, prince de Chalais, était, depuis 1753, gouverneur du haut et bas Berri. (ÉD.)
4. L'*Ode à la Vérité*. (ÉD.)

De venger la faible innocence
Des traits du calomniateur!
Souvent l'Amitié chancelante
Resserre sa pitié prudente;
Son cœur glacé n'ose s'ouvrir;
Son zèle est réduit à tout craindre :
Il est cent amis pour nous plaindre,
Et pas un pour nous secourir.

Voici encore une strophe de cette *ode :*

Imitons les mœurs héroïques
De ce ministre des combats[1],
Qui de nos chevaliers antiques
A le cœur, la tête, et le bras;
Qui pense et parle avec courage,
Qui de la fortune volage
Dédaigne les dons passagers;
Qui foule aux pieds la Calomnie,
Et qui sait mépriser l'Envie
Comme il méprisa les dangers

Je crois que M. le duc de Choiseul ne sera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer; il m'honore quelquefois d'un mot de sa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière dès qu'elle sera mise au net, et je la ferai imprimer à la suite de votre lettre. Je serai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de Choiseul : cela paraîtra en même temps que le mémoire des Sirven, dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de Périgord, pour les placer à la tête.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, monsieur, votre, etc.

MMMMDCCCLXII. — A M. DAMILAVILLE.

8 décembre.

Mon cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il est bien cruel que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si longtemps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres. Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler

1. Le duc de Choiseul, ministre de la guerre. (ÉD.)

au mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle et touchante, dans ce mémoire, qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil, qui seront immenses. Si vous voyez Mme Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de La Chalotais; mais, puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Le Nieps[1], qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé *le Paquis*. Son dessein apparemment était d'être pendu; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O!* qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

Je n'ai pas encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard[2], dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfants à nourrir, sans adopter ceux des autres.

Adieu; mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

MMMMDCCCLXIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques; mais comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas; j'ai bien à leur parler d'autre chose, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup.

Je suppose que vous avez lu en son temps le factum de M. de Sudre, avocat de Toulouse, en faveur des Calas, factum aussi bon pour le fond des choses qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de Sudre est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même longtemps la victime du fanatisme qu'il avait attaqué; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux de ces malheureux Toulousains; ils ont élu d'une voix una-

1. Le Nieps, Génevois, condamné, en 1731, à un exil perpétuel, était venu s'établir à Paris. Lors des affaires de Genève il s'était prononcé pour le parti de la bourgeoisie, où il était très-considéré. (ÉD.)

2. Il s'agit de la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est de Bordes. (ÉD.)

nime M. de Sudre pour premier capitoul. On en élit trois; le roi en nomme un entre ces trois. M. de Sudre a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ses deux concurrents; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de David[1], digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant déshonorée; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse, où l'on remercie Dieu de quatre mille assassinats, c'est assurément M. de Sudre.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès de M. le comte de Saint-Florentin, de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des Sirven, qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde, parce que la pièce n'est pas neuve. Pour celle des *Scythes*, pardieu, elle est neuve. Respect et tendresse.

MMMMDCCCLXIV. — A M. LE RICHE.

A Ferney, 12 décembre.

Je voudrais, monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sûreté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé Nonnotte, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger; cela est heureux : il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts. Il faut que frère Nonnotte soit bien ingrat d'écrire contre moi, dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères; mais, quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez sans doute à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jésuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle Adam. Il dit fort proprement la messe; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis longtemps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et, comme les jésuites disent toujours la vérité,

1. Capitoul lors de l'horrible affaire de Calas. (ÉD.)

je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentiments qui m'attachent véritablement à vous.

MMMMDCCCLXV. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 décembre.

J'ai reçu votre petit billet de Valence, mon cher marquis, et je vous écris à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a bien des indiscrets dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis lorsque vous étiez à Nancy? Je faisais des compliments au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre à un de vos élus de Paris, et cet élu très-indiscret m'a damné en faisant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des préposés aux confitures, et je crois le confiseur très-embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire : je ne crois pas en effet avoir fait des compliments à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent. Marchez toujours dans les voies du juste; distribuez la parole de Dieu, le pain des forts; faites prospérer la moisson évangélique; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidèles.

MMMMDCCCLXVI. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 décembre.

Charmant papillon de la philosophie, de la société, et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions; vous auriez même été mon premier médecin, car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

Savez-vous bien, madame, que j'ai des choses très-sérieuses à répondre à la lettre très-morale que vous n'avez point datée? Vous m'apprenez que, dans votre société, on m'attribue *le Christianisme dévoilé*, par feu M. Boulanger; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; et je serais très-fâché de l'avoir fait, non-seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen.

Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme, que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus

grand égarement de la raison, parce qu'il est aussi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un artisan suprême, qu'il serait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen; l'auteur paraît trop ennemi des puissances. Des hommes qui penseraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie est à craindre.

Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels.

Il est assez douloureux pour moi, madame, que la malignité et la légèreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre esprit ni vos grâces, m'imputent continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne.

Quant à M. le maréchal de Richelieu, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de Saint-Florentin de la famille infortunée[1] qui a excité votre compassion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie âme en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien, dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, madame, auprès de M. le duc de Choiseul. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscrètes requêtes, et il a toujours daigné m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité.

Venez à Ferney, madame; nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de *Pandore;* et vous serez ma Pandore; mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire.

MMMMDCCCLXVII. — A M. BORDES.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous suis très-obligé, monsieur, des deux livres que vous voulez bien me confier, et que je vous rendrai très-fidèlement dès que je les aurai consultés. J'espère les recevoir incessamment. L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe :* c'est donc vous qui l'êtes? Vous dites que ce n'est pas vous : c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la *Profession*

1. Les Espinas. (ÉD.)

de foi très-plaisante que vous fîtes, il y a quelques années, entre les mains de Jean-Jacques.

Vous avez très-grande raison d'avouer que ce Jean-Jacques a quelquefois de la chaleur dans ses déclamations, et qu'il est souvent contraint, obscur, insolent, hérissé de sophismes, et plein de contradictions. Si vous vouliez ajouter, à cette confession générale, que vous vous êtes réjoui fort agréablement à ses dépens dans la *Lettre à Pansophe*, vous auriez une absolution plénière, sans être obligé ni à la pénitence ni au repentir, et vous seriez certainement sauvé chez tous les gens de lettres.

Je ne trouve donc dans cette publication de la *Lettre à Pansophe* d'autre défaut, sinon qu'elle me met en contradiction avec moi-même comme Jean-Jacques. Je dis à M. Hume qu'il y a plus de sept ans que je n'ai écrit à ce polisson, et cela est très-vrai. La *Lettre à Pansophe* semble me convaincre du contraire. Vous m'avez toujours marqué de l'amitié : je vous en demande instamment cette preuve. La *Lettre à Pansophe* vous fait honneur, et me ferait du tort. Vous avouez l'ode[1] que vous avez mise sous mon nom; avouez donc aussi la prose, et croyez qu'en vers et en prose je connais tout votre mérite, et que je vous suis tendrement attaché.

MMMMDCCCLXVIII. — A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la destinée en tout : la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très-certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven, qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans la peine où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire : il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de La Luzerne lui a causé de désagrément. Ce fut dans l'espérance de voir paraître incessamment le factum des Sirven que l'on composa l'*Avis au public*. C'est cet *Avis au public* qui a valu aux Sirven les deux cent cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présents qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires; ainsi ce qui nous a servi d'un côté nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules por-

1. *L'Ode sur la guerre.* (ÉD.)

tées en procession par les Visigoths; il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et en les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes bonnes actions, en suivant avec chaleur cette affaire, qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lemberta avec M. Boursier est en train : on fera une partie de ce qu'il désire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres[1], et qu'on ne lui donnera point d'argent. En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus, dont vous serez remboursé.

Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune[2], à un correspondant de l'enchanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun; le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très-instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramer; mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte, il est actuellement occupé à transcrire la tragédie[3] que l'on doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une copie très-informe et très-barbouillée; je l'ai prié de la jeter dans le feu, en attendant la véritable. Je vous ai mandé, je crois, que j'avais écris à M. de Courteilles. Je voudrais bien savoir le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les commissions. On dit qu'il est de M. Lambert[4], conseiller au parlement; mais c'est ce dont je doute beaucoup. Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris

MMMMDCCCLXIX. — De Frédéric II, roi de Prusse.

Je vous fais mes remerciments pour la belle tragédie[5] que je viens de recevoir, et pour les ouvrages intéressants que j'attends encore et qui ne tarderont pas d'arriver. J'ai donné commission de chercher l'*Abrégé* de Fleury, s'il s'en trouve à Berlin, pour vous l'envoyer. On

1. Une nouvelle édition avec corrections et additions de l'opuscule *Sur la destruction des jésuites*. (Éd.)

2. Voici ce que Wagnière écrivait le 26 décembre 1766 :

« Je n'ai pu retrouver, monsieur, dans le désordre où nous sommes, le billet de douze cents livres. Je vous prie de m'adresser toujours vos lettres à Genève. Voici un petit billet par lequel j'annule tous autres billets. Ainsi, les choses sont en règle. Vos amis vous font les plus tendres compliments. Ayez la bonté de n'écrire qu'à moi. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, WAGNIERE. »

3. *Les Scythes*. (Éd.) — 4. L'ouvrage est de Chaillou. (Éd.)

5. *Le Triumvirat*. (Éd.)

prétend qu'un docteur Ernesti a réfuté cet ouvrage; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'étant luthérien, il s'est vu nécessité de plaider la cause du pape, ce qui a fort édifié la cour de Saxe.

Je vous envoie en même temps un poëme singulier pour le choix du sujet[1]; ce sont les réflexions de l'empereur Marc Aurèle mises en vers. J'aime encore la poésie. Je n'ai que de faibles talents; mais comme je ne barbouille du papier que pour m'amuser, aussi peu importe-t-il au public que je joue au wisk, ou que je lutte contre la difficulté de la versification; ceci est plus facile et moins hasardeux que d'attaquer l'hydre de la superstition. Vous croyez que je pense que le peuple a besoin du frein de la religion pour être contenu; je vous assure que ce n'est pas mon sentiment; au contraire, l'expérience me range entièrement de l'opinion de Bayle. Une société ne saurait subsister sans lois, mais bien sans religion, pourvu qu'il y ait un pouvoir qui, par des peines afflictives, contraigne la multitude d'obéir à ces lois; cela se confirme par l'expérience des sauvages qu'on a trouvés dans les îles Mariannes, qui n'avaient aucune idée métaphysique dans leur tête; cela se prouve encore plus par le gouvernement chinois, où le théisme est la religion de tous les grands de l'État. Cependant, comme vous voyez que dans cette vaste monarchie, le peuple s'est abandonné à la superstition des bonzes, je soutiens qu'il en arriverait de même ailleurs, et qu'un État purgé de toute superstition ne se soutiendrait pas longtemps dans sa pureté, mais que de nouvelles absurdités reprendraient la place des anciennes; et cela au bout de peu de temps. La petite dose de bon sens répandue sur la surface de ce globe est, ce me semble, suffisante pour fonder une société généralement répandue, à peu près comme celle des jésuites, mais non pas un État. J'envisage les travaux de nos philosophes d'à présent comme très-utiles, parce qu'il faut faire honte aux hommes du fanatisme et de l'intolérance, et que c'est servir l'humanité que de combattre ces folies cruelles et atroces qui ont transformé nos ancêtres en bêtes carnassières : détruire le fanatisme, c'est tarir la source la plus funeste des divisions et des haines présentes à la mémoire de l'Europe, et dont on découvre les vestiges sanglants chez tous les peuples. Voilà pourquoi vos philosophes, s'ils viennent à Clèves, seront bien reçus; voilà pourquoi le baron de Werder, président de la chambre, a déjà été prévenu de les favoriser pour leur établissement; ils y trouveront sûreté, faveur, et protection; ils y feront en liberté des vœux pour le patriarche de Ferney, à quoi j'ajouterai un hymne en vers au dieu de la santé et de la poésie, pour qu'il nous conserve longues années son vicaire helvétique, que j'aime cent fois mieux que celui de saint Pierre, qui réside à Rome. Adieu.

P. S. Vous me demandez ce qu'il me semble de Rousseau de Genève? Je pense qu'il est malheureux et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes, ni son ton cynique. Ceux de Neuchâtel en ont mal usé envers lui : il faut respecter les infortunés; il n'y a que des âmes perverses qui les accablent.

1. Le *Stoïcien*. (ÉD.)

MMMMDCCCLXX. — A M. DAMILAVILLE.

17 décembre.

Mon cher ami, l'affaire des Sirven m'empêche de dormir. Il serait bien affreux que les retardements de M. de Beaumont eussent détruit nos plus justes espérances. S'il y a des avocats qui fassent les difficiles, il faut en trouver qui fassent leur devoir en les bien payant. Il ne sera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui signent; cela nous suffira. Tout ce que demandent les Sirven, c'est l'impression du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cause devant le public que devant le conseil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; sinon nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures sera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève se brouillent terriblement. J'ai peur que ces dissensions n'aient une fin funeste. Cela retarde la petite affaire de votre ami, M. de Lemberta[1]. On ne peut rien faire dans tous ces mouvements; presque toutes les boutiques sont fermées, et les bourses aussi. Donnez cependant à M. de Lemberta les cent écus, dont vous serez remboursé; j'en répondrai toujours.

L'abbé Coyer jure que ce n'est pas lui qui est l'auteur de la *Lettre au docteur Pansophe*. On en soupçonne beaucoup un M. Bordes, de l'Académie de Lyon, qui a déjà donné une *ode* sous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothèque des livres que l'on m'impute. Tous les réfugiés errants qui font de mauvais livres les vendent, sous mon nom, à des libraires crédules. Les Fréron et les Pompignan ne manquent pas de m'imputer ces rapsodies, qui sont quelquefois très-dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier; si cela est, le métier est fort triste.

Personne n'a encore ma tragédie; M. d'Argental n'en possède que des fragments informes; elle est intitulée *les Scythes*. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Mme Denis et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de Choiseul, qui me mande qu'elle vaut mieux que *Tancrède*. J'ai déjà composé une préface dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. Diderot : cela m'a soulagé le cœur.

Je vous embrasse mille fois.

MMMMDCCCLXXI. — A M. THIERIOT.

19 décembre.

Je crois, mon ancien ami, que votre correspondant[2] aura été fort réjoui de l'épitaphe de la cruche étrusque[3]. Il est juste que je vous

1. Dalembert. (ÉD.)— 2. Le roi de Prusse. (ÉD.)
3. Diderot avait fait pour le comte de Caylus, mort en 1765, cette épitaphe :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque.
Oh ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !

fournisse aussi de quoi amuser votre homme. Je vous envoie d'abord du sérieux, et ensuite vous aurez du comique.

M. Damilaville doit vous communiquer une scène d'une tragédie que j'ai eu la sottise de faire malgré le précepte d'Horace, *solve senescentem*. J'étais las de voir toujours des princes avec des princesses, et de n'entendre parler que de trônes et de politique. J'ai cru qu'on pouvait donner plus d'étendue au tableau de la nature, et qu'avec un peu d'art on pouvait mettre sur le théâtre les plus viles conditions avec les plus élevées : c'est un champ très-fécond que de plus habiles que moi défricheront. Je me suis sans doute rencontré avec l'auteur de *Guillaume Tell*[2]. Mandez-moi ce que vous en pensez, et aimez toujours votre ancien ami.

MMMMDCCCLXXII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mes divins anges, je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et scythes. Cette occupation deviendrait insupportable ; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse, et de vous l'envoyer dans son cadre.

Comme je suis très-jeune, et que j'ai les passions fort vives, j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de Choiseul, avant d'y avoir mis la dernière main ; cependant il en a été si content, qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de *Tancrède*.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon Indatire. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour, que je ne conçois pas comment l'auteur de *Guillaume* a pu manquer cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon Sozame dans le *Bélisaire* de Marmontel ; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination ? est-ce qu'il n'y en a plus en France ?

Mandez-moi, je vous en prie, si la pomme de M. Le Mierre réussit autant dans le monde que celle de Pâris, et celle de Mme Ève.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités ; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de Praslin a reçu le *Commentaire* que je lui ai envoyé par M. Janel, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu *Eudocie* ou *Eudoxie* de M. de Chabanon ? en êtes-vous satisfaits ? Vous aurez une bonne tragédie de La Harpe, ou je suis bien trompé. Je corromps tant que je peux la jeunesse pour le service du *tripot*.

Le *tripot* de Genève va fort mal ; les médiateurs n'ont point réussi

1. *Les Scythes*. (ÉD.) — 2. Tragédie de Le Mierre. (ÉD.)

dans leur entreprise; ils sont très-fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir; vous auriez tout concilié, et la comédie, qui ne vaut pas le diable, aurait été au moins passable.

Je vous demande en grâce, quand vous ferez jouer *Zulime* à Mlle Durancy, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme Mlle Clairon l'a jouée. Ce mot de Zulime, avec un cri douloureux : *O mon père! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène est de Brioché.

Je meurs sans vous haïr.... Ramire, sois heureux,
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque chose; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. Mlle Clairon avait juré de gâter la fin de *Tancrède*. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait restituer par Mlle Durancy ce que Mlle Clairon avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé Duchesne, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer, et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilége du roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte? Je vous avoue que cela m'est sensible. Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions, et j'ai de quoi les braver; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette sensibilité; un artiste qui ne l'aurait pas serait un pauvre homme.

Je ne sais plus ce que devient l'affaire des Sirven; je crois que les lenteurs de Beaumont l'ont fait échouer. C'est bien pis que l'inepte insolence des comédiens et des libraires. C'est là ce qui me désespère; j'ai la tête dans un sac.

Les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. J'y ai une grande partie de mon bien; toutes les caisses sont fermées. Je ne sais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maison beaucoup plus grosse que celle de M. l'ambassadeur. Il se trouve qu'à Tournay et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'est ma consolation.

Respect et tendresse.

MMMMDCCCLXXIII. — A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Dites, je vous prie, mon cher ami, à M. de Beaumont, que j'ai reçu de M. Chardon une lettre charmante, dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon, et celle des Sirven.

A l'égard des Sirven, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de Beaumont m'envoie son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les Sirven gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens : c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des *Scythes*. Montrez cela à Platon et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur, il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez-en, je vous prie, une copie à Thieriot; cela nourrira sa correspondance[1].

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeler déiste, ou athée, ou même encyclopédiste; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser; et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier Chaumeix, convulsionnaire crucifié; tantôt l'abbé d'Étrées, auteur de *l'Année merveilleuse*, et associé de Fréron; tantôt un ex-jésuite, crient au scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pédant accrédité; et quelquefois la persécution suit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute sa vie, et finir par s'enfuir, si les méchants l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie : *Écrasons l'infâme!* mais il est plus aisé de le dire que de le faire

MMMMDCCCLXXIV. — A M. Dalembert.

20 décembre.

Mon cher philosophe, vous êtes mon philosophe; plus je vous lis, plus je vous aime. Que de choses neuves, vraies, et agréables! Votre idée du livre antiphysique[2] est aussi neuve que plaisante. Vous parlez mieux médecine que les médecins. Puissent tous les magistrats apprendre par cœur votre page 79! Il y a un petit *Commentaire*[3] sur Beccaria, dont l'auteur est entièrement de votre avis. Or, quand deux gens qui pensent sont d'accord sans s'être donné le mot, il y a beaucoup à parier qu'ils ont raison. Chez les Athéniens il fallait, autant qu'il m'en

1. Thieriot était correspondant littéraire de Frédéric II. (Éd.)
2. Voyez dans les *Œuvres de Dalembert* les *Éléments de philosophie* : l'auteur dit que, pour guérir les physiciens de la manie de tout expliquer, il a quelquefois désiré qu'on fît un ouvrage intitulé l'*Antiphysique*. (Éd.)
3. Par Voltaire lui-même. (Éd.)

souvient, les deux tiers des voix sur cinq cents, pour condamner un coupable; je n'en suis pas sûr pourtant. En parlant de Creyge [1], vous marchez sur des charbons ardents, et vous ne brûlez point. Pourquoi vous étonnez-vous tant que les Turcs n'aient point rebâti le temple de Jérusalem? Il y a une mosquée à la place, et il n'est pas permis de détruire une mosquée.

C'est, je crois, de Sanderson qu'on a dit qu'il jugeait que l'écarlate ressemblait au son d'une trompette, parce que l'écarlate est éclatante, et le son de la trompette aussi; mais malheureusement il n'y a point en anglais de mot qui réponde à notre éclatant, et qui puisse signifier à la fois brillant et bruyant; on dit *shining* pour les couleurs, *sounding* pour les sons.

Bassesse au figuré vient de *bas* au propre, comme *tendresse* vient de *tendre*.

Vous donnez de belles ouvertures pour la géométrie. L'idée qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes entre la tangente et le cercle m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais. Les géomètres qui veulent expliquer cette fadaise avec leur infini du second ordre sont de grands charlatans. Dieu merci, Euclide, autant que je m'en souviens, ne traite point cette question.

Je vais lire le reste. Je vous remercie du plaisir que je vais avoir, et de celui que vous m'avez donné.

Permettez à présent que je vous parle de la petite affaire de M. Boursier: il a essayé de trois ou quatre formules pour faire passer les ordonnées de ses courbes; mais il dit que la géométrie transcendante qui règne aujourd'hui s'y oppose entièrement. Il n'y a aucun bon mathématicien à Lyon qui puisse l'aider; cependant il ne désespère point de son problème, mais il faudra du temps.

Vous allez, je crois, bientôt examiner les discours présentés pour un nouveau prix à l'Académie; le sujet n'est pas neuf assurément, et ne prête guère qu'à la déclamation, puisque je vous recommande une déclamation dont la devise est *Humanum paucis vivit genus* [2]; il m'a paru qu'il y avait de bonnes choses. L'écriture n'en est pas agréable aux yeux. Cette négligence fait quelquefois tort. Si vous pouviez vous charger de la lire à la séance, après avoir accoutumé vos yeux à ce griffonnage, elle acquerrait un nouveau prix dans votre bouche. Elle est de ce jeune homme à qui vous voulez bien vous intéresser; mais je ne veux et je ne dois demander que justice.

Quel est le jean-f..... de janséniste [3] qui a dit que c'est tenter Dieu que de mettre à la loterie du roi?

1. Voyez *Œuvres de Dalembert*, I, 161. Creyge est auteur des *Principes mathématiques de théologie chrétienne*, où il calcule la durée du christianisme, dont il assigne la fin à l'année 3150. (Éd.)

2. Ce commencement d'un vers de Lucain (*Pharsale*, V, 343) était l'épigraphe mise par La Harpe à son *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*, qui obtint en effet le prix de l'Académie française en janvier 1767. (Éd.)

3. Dalembert, dans ses *Réflexions sur l'inoculation*, qui font partie du tome V de ses *Mélanges*, dit avoir lu autrefois une dissertation sur les loteries, où l'au-

Quel est le conseiller usurier qui a fait banqueroute?

Qu'a fait le duc de Mazarin? le cardinal de ce nom était un grand fripon.

Vous devriez bien au moins me mettre dans une partie de votre secret, et me dire à qui il faudrait que votre ami La Harpe écrivît une lettre en général. Il me semble que cela serait convenable.

MMMMDCCCLXXV. — A M. CHARDON.

A Ferney, 20 décembre.

Vraiment, monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et surtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable pour la rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neiges, par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté, et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons, j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitants qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

Vous m'instruirez, monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à M. le vice-chancelier, dans l'affaire des Sirven, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'âme plus noble et plus généreuse, et jamais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île[1] où il n'y avait que des serpents; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards, et d'ours : on a presque partout affaire à des animaux nuisibles.

Si nous sommes assez heureux, monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des Sirven, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de Beaumont me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on ne peut lever ces obstacles, j'aurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre, etc.

teur soutient que jouer aux jeux de hasard c'est tenter Dieu. Il ajoute que l'ouvrage est d'un *grave janséniste accrédité et considéré parmi les siens;* mais il ne le nomme pas. (*Note de M. Beuchot.*)

1. Sainte-Lucie. (ÉD.)

MMMMDCCCLXXVI. — A M. MARMONTEL.

20 décembre.

Mon cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de Mme Geoffrin de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre Académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit que ce n'est qu'une aurore boréale, et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à présent essayé d'elle; il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit; ce sont ses ennemis qui sont méchants.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est là où je trouverai la philosophie qui me plaît; c'est là que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à Mme Geoffrin; ce qu'elle a fait pour les Sirven est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de Mlle Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. Thomas? on dit qu'il lira un premier chant de *la Pétréiade*, qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. Thomas. J'applaudis de loin à vos succès, qui me sont bien chers, et qui me consolent.

Mme Denis vous fait les plus sincères compliments.

N. B. Ce n'est point l'abbé Coyer qui a fait la *Lettre au docteur Pansophe*, c'est M. Bordes, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève. Je vous assure qu'il est bien loin d'oser remontrer sa petite figure dans sa patrie; il courrait risque d'y être pendu; mais vous savez qu'il en serait fort aise, pourvu que son nom fût mis dans la gazette. Adieu, mon cher confrère.

MMMMDCCCLXXVII. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 22 décembre.

Monseigneur, je souhaite la bonne année à Votre Éminence, s'il y a de bonnes années; car elles sont toutes assez mêlées, et j'en ai vu soixante-treize dont aucune n'a été fort bonne. Je ne m'imaginerai jamais que vous abandonniez entièrement les belles-lettres; vous seriez un ingrat. Vous aimerez toujours les vers français, quand même vous fe-

riez des hymnes latins. Je ne dis pas que vous aimerez les miens, mais vous me les ferez faire meilleurs. Vous m'avez accoutumé à prendre la liberté de vous consulter : je présente donc à votre muse archiépiscopale une tragédie[1] profane pour ses étrennes. Il m'a paru si plaisant de mettre sur la scène tragique une princesse qui raccommode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas, que je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a jamais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie humaine pouvaient être traitées sans bassesse; et quoique la difficulté d'ennoblir un tel sujet soit assez grande, le plaisir de la nouveauté m'a soutenu, et j'ai oublié le *solve senescentem :* mais, si vous me dites *solve*, je jette tout au feu. Jetez-y surtout ces étrennes si elles vous ennuient, et tenez-moi compte seulement du désir de vous plaire. Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé, et que vous êtes heureux. Je sais du moins que vous faites des heureux, et c'est un grand acheminement pour l'être. Vous faites de grands biens dans votre diocèse; vous contemplez de loin les orages, et vous attendez tranquillement l'avenir.

Pour moi chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment, jansénistes, molinistes, Frérons, Pompignans, à droite, à gauche, et des prédicants, et J. J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. Je vois à ma porte Genève en combustion pour des querelles de bibus, et je ris encore; et, Dieu merci, je regarde ce monde comme une farce qui devient quelquefois tragique.

Tout est égal au bout de la journée, et tout est encore plus égal au bout de toutes les journées.

Quoi qu'il en soit, je me meurs d'envie que vous soyez mon juge, et je vous demande en grâce de me dire si j'ai pu vous amuser une heure. Vous êtes pasteur, et voici une tragédie dont des pasteurs sont les héros. Il est vrai que des bergers de Scythie ne ressemblent pas à vos ouailles d'Albi; mais il y a quelques traits où l'on retrouve son monde. On aime à voir dans des peintures, quoique imparfaites, quelque chose de ce qu'on a vu autrefois. Ces réminiscences amusent et font penser. En un mot, monseigneur, aimez toujours les vers, pardonnez aux miens, et conservez vos bontés pour votre vieux et attaché serviteur.

MMMMDCCCLXXVIII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et, de plus, tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le désirez. Les trois quarts au moins de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement

1. *Les Scythes.* (ÉD.)

obéis sur le reste; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. La cessation de presque tout le commerce, qui ne se fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui se préparent; tout cela n'est point du tout poétique : on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de Beaumont, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si longtemps, nous ont été très-funestes : cependant son mémoire est signé de dix avocats; on l'imprime enfin; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges; on n'ose pas le donner au public, dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des Calas. Mais enfin je ne suis pas sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que M. le vice-chancelier. M. le duc de Choiseul nous a promis de nous faire donner M. Chardon pour rapporteur.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges. Respect et tendresse.

MMMMDCCCLXXIX. — A Catherine II.

22 décembre.

Madame, que Votre Majesté Impériale me pardonne, non vous n'êtes point l'*aurore boréale;* vous êtes assurément l'astre le plus brillant du Nord, et il n'y en a jamais eu d'aussi bienfaisant que vous : Andromède, Persée, et Calisto, ne vous valent pas. Tous ces astres-là auraient laissé Diderot mourir de faim. Il a été persécuté dans sa patrie, et vos bienfaits viennent l'y chercher. Louis XIV avait moins de magnificence que Votre Majesté; il récompensa le mérite dans les pays étrangers, mais on lui indiquait ce mérite : vous le cherchez, madame, et vous le trouvez. Vos soins généreux pour établir la liberté de conscience en Pologne sont un bienfait que le genre humain doit célébrer, et j'ambitionne bien d'oser parler au nom du genre humain, si ma voix peut encore se faire entendre.

En attendant, madame, permettez-moi de publier ce que vous avez daigné m'écrire au sujet de l'archevêque de Novogorod, et sur la tolérance. Ce que vous écrivez est un monument de votre gloire; nous sommes trois, Diderot, Dalembert et moi, qui vous dressons des autels; vous me rendez païen. Je suis avec idolâtrie, madame, aux pieds de Votre Majesté, mieux qu'avec un profond respect,

Le prêtre de votre temple.

MMMMDCCCLXXX. — A M. DAMILAVILLE.

22 décembre.

Mon cher ami, l'autre Sémiramis ne valait pas celle-ci[1] : le Ninus[2] n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédants chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de Beaumont fasse comme il voudra, mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux Sirven la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. Chardon sera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les Sirven le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en sait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de ma Catherine[3]. Je vais écrire à ma Catherine, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de Guillaume Tell : vous êtes Normand, vous devez vous intéresser aux pommes.

Oh! comme je vous embrasse!

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de Lemberta traîne un peu en longueur; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

MMMMDCCCLXXXI. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, 22 décembre.

Madame, permettez que deux personnes qui vous doivent leur bonheur en grande partie, ainsi qu'à M. le duc de Choiseul, vous témoignent au moins une fois par an leur reconnaissance.

Nous sommes avec un profond respect, madame, vos très-humbles, très-obéissants, et très-obligés serviteur et servante,

CORNEILLE DUPUITS. DUPUITS.

Il y en a trois, madame; je vous ai au moins autant d'obligation que les deux autres; mais ce n'est pas assez pour votre cœur de faire des heureux, vous pouvez d'un mot tirer une famille entière du plus grand malheur. Vous avez protégé l'innocence des Calas; les Sirven

1. Catherine II. (ÉD.)— 2. Pierre III. (ÉD.)
3. Diderot. (ÉD.)

essuient précisément la même horreur, et ils demandent au conseil la même justice contre les mêmes juges dont le fanatisme se joue de la vie des hommes.

M. de Beaumont, l'avocat des Calas, a fait pour les Sirven un mémoire signé de dix avocats; on l'imprime actuellement, et il ne sera présenté qu'aux juges. M. le duc de Choiseul a eu la bonté de promettre qu'il demanderait M. Chardon pour rapporteur à M. le vice-chancelier. M. Chardon s'y attend. Je vous supplie, madame, de vouloir bien en faire souvenir M. le duc votre frère. Je ne vous demande point pardon de mon importunité, car il s'agit de faire du bien, et je vous sers dans votre goût.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, votre très-humble, très-obéissant, et très-obligé serviteur, VOLTAIRE.

MMMMDCCCLXXXII. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 décembre.

Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talents. M. de La Harpe travaille chez moi dix heures par jour; et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par Melpomène, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que *Zaïre* fut huée dès le second acte, que *Sémiramis* tomba tout net, qu'*Oreste* fut à peu près sifflé, que la même *Adélaïde du Guesclin*, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public; que *Tancrède* fut d'abord fort mal reçu, etc., etc., etc.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sûreté : car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira : « Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. » Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; Mlle Dumesnil court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public, qui est toujours juste, comme vous savez, avertit, en sifflant, qu'il siffle messieurs les acteurs et mesdemoiselles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieusement sage, et d'une très-fine politique. Faites imprimer votre *Eudoxie* ou *Eudocie*, quand nous en serons tous deux contents, et alors je vous réponds que les comédiens mêmes ne pourront la faire tomber.

Je vous souhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtresse potelée, tendre, pleine d'esprit, et pourtant fidèle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux-arts, jouissez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuses, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et Cornélie-Chiffon, et tous

ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres compliments.

MMMMDCCCLXXXIII. — A M. DE PEZAY.

A Ferney, 22 décembre.

L'amitié que vous me témoignâtes, monsieur, dans votre séjour à Ferney[1] et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat. Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers M. Hume, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très-essentielles qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie. Ce malheureux m'a calomnié pendant un mois auprès de M. le prince de Conti et de Mme la duchesse de Luxembourg. Il a eu la basse hypocrisie de signer entre les mains d'un cuistre, à Neuchâtel, qu'il *écrivait contre M. Helvétius*, l'un de ses bienfaiteurs, et il accusait M. Helvétius d'un *matérialisme grossier*. Il m'a de même accusé presque juridiquement; il a insulté tous ceux qui l'ont nourri.

Encore une fois, monsieur, il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature; il s'agit des procédés les plus lâches et les plus coupables. M. le duc de Choiseul, et tous les ministres, savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire, et je vous prie de le dire à M. Dorat, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime.

J'ai l'honneur d'être, etc

MMMMDCCCLXXXIV. — A. M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 22 décembre.

Venez, monsieur; vous alliez baiser la pantoufle d'un prêtre, et vous serez embrassé par des profanes qui vous aiment de tout leur cœur.

Vous me trouverez dans mon lit, bien languissant; mais si la chair est faible, l'esprit est encore prompt, et surtout très-prompt à sentir tout ce que vous valez, très-touché de votre souvenir, et empressé à vous marquer les plus tendres et les plus respectueux sentiments. V.

1. Il venait de paraître un *Avis aux sages du siècle, MM. Voltaire et Rousseau*, commençant ainsi :

Sages fameux, qu'allez-vous faire?

et se terminant par :

Soyez toujours nos bienfaiteurs,
Et, plus dignes de nos hommages,
Achevez enfin par vos mœurs
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

L'auteur de l'*Avis aux sages* est Dorat. (ÉD.)

MMMMDCCCLXXXV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Voici, mes anges, une aventure bien cruelle. Cette femme que vous m'avez recommandée fait un petit commerce de livres avec des libraires de Paris. Elle est venue chez moi, comme vous savez; elle m'a dit qu'elle pourrait me défaire de quelques anciens habits de théâtre, et d'autres trop magnifiques pour moi. Elle en a rempli trois malles; mais au fond de ces trois malles elle a mis quelques livres en feuilles qu'elle avait achetés à Genève. On dit qu'il y a quatre-vingts petits exemplaires d'un livre intitulé *Recueil nécessaire*, et d'autres livres pareils.

C'est l'usage, comme vous savez, que l'on fasse plomber ses malles au premier bureau, pour être ouvertes ensuite à la douane de Lyon ou de Paris.

Elle est donc allée faire plomber ses malles au bureau de Collonges, à la sortie du pays de Gex. Les commis ont visité ses malles, ils y ont trouvé des imprimés; ils ont saisi les malles, la voiture et les chevaux. Cette femme pouvait aisément se tirer d'affaire en disant : « Il n'y a point là de contrebande, rien qui doive payer à la ferme; je n'ai de vieux papiers imprimés que pour couvrir de vieilles hardes. Mais vous n'êtes pas en droit de saisir ce qui m'appartient. » Elle avait avec elle un homme qu'on croyait intelligent, et qui a manqué de tête. Celle de la femme a tourné. Elle a pris la fuite parmi les glaces et les neiges, dans un pays affreux. On ne sait où elle est. Elle a fait un bien cruel voyage. Je ne sais point quels autres livres en feuilles elle a achetés à Genève; j'ignore même si les rogatons qu'elle a achetés à Genève ne sont point des maculatures, des feuilles imparfaites qui servent d'enveloppe. En tout cas, je crois que les fermiers généraux chargés de ce département peuvent aisément faire restituer les effets dans lesquels il n'y a rien de sujet aux droits du roi. Ces fermiers généraux sont MM. Rougeot, Faventine et Poujaut; ils peuvent aisément étouffer cette affaire.

A l'égard de la femme, sa fuite la fait croire coupable. Mais de quoi peut-elle l'être? elle ne sait pas lire; elle obéissait aux ordres de son mari; elle ne sait pas si un livre est défendu ou non. Je la plains infiniment; je la fais chercher partout; j'ai peur qu'elle ne soit en prison, et qu'on ne l'ait prise pour une Génevoise à qui il n'est pas permis d'être sur les terres de France.

Tandis que je la fais chercher de tous côtés, je pense bien qu'à la réception de cette lettre, vous parlerez, mes divins anges, à Faventine, à Poujaut ou à Rougeot. Il n'y a pas certainement un moment à perdre. Un mot d'un fermier général au directeur du bureau de Collonges suffira; mais ce mot est bien nécessaire; il faut que l'on écrive sur-le-champ.

Tout ce qui serait à craindre, ce serait que le directeur du bureau de Collonges n'envoyât les papiers à la police de Lyon ou de Paris, et que cela ne fît une affaire criminelle qui pourrait aller loin

MMMMDCCCLXXXVI. — A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien, tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous; mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles vive.

Je ne perdrai pas patience; j'attendrai le mémoire de M. de Beaumont. Quiconque désire passe sa vie à attendre.

Je suis très-fâché de la maladie du pauvre Thieriot. Il est seul; les dernières années de la vie d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout commerce est cessé. La misère est très-grande. Je suis d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse[1] ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation. Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Pâris qui ait fait fortune.

Je me doutais bien que Sa Majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des enquêtes.

Je vous embrasse très-tendrement.

MMMMDCCCLXXXVII. — AU MÊME.

29 décembre.

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond.

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris, aujourd'hui 29, au conseiller du grand conseil, et que ce secret reste entre vous et lui, et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devions, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez, si cela est nécessaire.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven; car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous, dont on fait un journal; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'avez pas apparemment reçu la scène de l'Embaucheur. Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie. Nos lettres se seront croisées.

1. Le *Guillaume Tell* de Le Mierre. (ÉD.)

Je suis très-malade; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain, ma faiblesse et le temps horrible de notre climat m'en empêchent; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure?

J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui.

Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la *Lettre à Pansophe*, l'abbé Coyer et Bordes, qui étaient tous deux en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement, et avec l'air de sincérité; Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

Pour celui qui a fait les *Notes* [1], c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confidence. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau*, imprimé chez Durand. Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité, page 12, dans la triste et dure brochure des *Notes sur* ma *lettre à M. Hume*.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes, si Rousseau n'avait pas été un fou et un monstre! mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de La Chalotais. Je vous suis seulement très-obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre, si vous pouvez, cette déclaration dans le *Mercure*.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à l'abbé Mignot?

MMMMDCCCLXXXVIII. — A M. Hennin.

30 décembre.

J'embrasse tendrement le ministre de paix. Je lui souhaite un bel olivier pour l'année 1767. A l'égard des myrtes, il en aura tant qu'il voudra. Je lui renvoie le fatras latin. Les livres rares sont rarement de bons livres.

Je le supplie de me mettre aux pieds de Son Excellence, quoique ses pieds ne soient pas trop fermes. On dit qu'il ne peut encore marcher, c'est la statue de Nabuchodonosor [2], tête d'or et pieds d'argile. Dites-lui, je vous en prie, que je lui serai tendrement dévoué toute ma vie.

Voltaire lui-même. (Éd.) — 2. *Daniel*, chap. II, v. 32, 33. (Éd.)

Ne m'oubliez pas auprès du chevalier béarnais [1], aussi vif que Henri IV, mon héros, et qui l'emporte, je crois, sur Henri IV en vigueur de tempérament. Je vous souhaite à tous deux que vous partagiez les filles de Genève cet hiver, attendu que cet amusement vaut mieux que celui de la comédie. La pièce suisse de *Guillaume Tell* [2] n'a pas trop réussi, quoiqu'elle soit, dit-on, écrite dans la langue du pays.

Je suis dans la joie, mon petit La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie.

J'attends une autre joie, celle de lire le discours de M. Thomas.

MMMMDCCCLXXXIX. — A M. ***.

Je vois bien, monsieur, que les gens de lettres de Paris sont peu au fait des intrigues de la poste. Je reçus avant-hier deux lettres de vous; l'une du 6 décembre, et l'autre du 6 février. Je réponds à l'une et à l'autre.

Je vous dirai d'abord que vos vers sont fort jolis, et qu'il n'appartient pas à un malade comme moi d'y répondre. Vous me direz que j'ai répondu au prétendu abbé Culture; c'est précisément ce qui me glace l'imagination : rien n'est si triste que de discuter des points d'histoire. Il faut relire cent fatras; je crois que c'est cette belle occupation qui m'a rendu aveugle. Il a fallu réfuter ce polisson de théologien; il faut toujours défendre la vérité, et jamais ne défendre son goût.

Je ne connais ni cet *Examen de Crébillon*, ni la platitude périodique dont vous me parlez. A l'égard des tragédies, je suis très-fâché d'en avoir fait. Racine devrait décourager tout le monde; je ne connais que lui de parfait, et quand je lis ses pièces, je jette au feu les miennes. L'obligation où j'ai été de commenter Corneille n'a servi qu'à me faire admirer Racine davantage.

Vous m'étonnez beaucoup d'aimer l'article *Femme* [3] dans l'*Encyclopédie*. Cet article n'est fait que pour déshonorer un livre sérieux. Il est écrit dans le goût d'un petit-maître de la rue Saint-Honoré. Il est impertinent d'être petit-maître, mais encore plus de l'être si mal à propos.

Vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 6 décembre, que le roi m'a donné une pension de six mille livres. C'est un honneur qu'il ne m'a point fait, et que je ne mérite pas. Il m'a conservé ma charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre, quoiqu'il m'eût permis de la vendre, et y a ajouté une pension de deux mille livres; cela est bien honnête, et je serais trop condamnable si j'en voulais davantage.

L'état où je suis ne me permet pas de longues lettres; mais les sentiments que j'ai pour vous n'y perdent rien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

1. Le chevalier de Taulès. (ÉD.)—2. De Le Mierre. (ÉD.)
3. Il est de Desmahis. (ÉD.)

MMMMDCCCXC. — A M. DAMILAVILLE.

2 janvier 1767.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé : c'est une bombe qui m'est tombée sur la tête, mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-dessus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de Galitzin : il n'y avait point de lettre de lui; tout est parfaitement en règle; et, dans quelque endroit que je sois, les Sirven auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à Mme Denis, si M. de Beaumont ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez *les Scythes* incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués; et la raison en est que la pièce est injouable avec les acteurs que nous avons.

On m'a envoyé de Paris une pièce très-singulière, intitulée *le Triumvirat;* mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions. Elles commencent par celles des Hébreux, et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très-curieux. Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très-peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, Mme Denis et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à Mme Denis, au lieu d'écrire à M. Souchay, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf....*

MMMMDCCCXCI. — A M. HENNIN.

A Ferney, vendredi au soir, 2 janvier.

M. l'ambassadeur est parti extrêmement affligé, et *Argatifontidas*[1] un peu embarrassé. Vous allez être, mon cher conciliateur, chargé d'un lourd fardeau que vous porterez légèrement et avec grâce, car on ne peut nier que les trois Grâces ne soient chez vous[2]. Je suppose que c'est vous, mon cher résident, qui m'avez envoyé un paquet de M. le duc de Choiseul; voici la réponse, et voici encore des balivernes[3] pour M. le duc de Praslin.

Je vous prie de mettre tout cela dans votre paquet de la cour, demain samedi.

Je pourrais bien dans quelques jours aller rendre à M. l'ambassadeur sa visite, à Soleure. Je vous prie, à tout hasard, de vouloir bien m'envoyer un passe-port, car voilà les troupes qui vont border Versoix.

1. Le chevalier de Taulès. (ÉD.)
2. Allusion au tableau des *Trois Grâces*, de Carle Vanloo. (ÉD.)
3. *Les Scythes.* (ÉD.)

Maman et toute ma famille vous embrassent tendrement.

Nous sommes ici la victime des troubles de Genève, car nous n'avons point l'honneur de vous voir. Nous savons que le peuple vous aime, mais nous vous aimons sûrement davantage.

MMMMDCCCXCII. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer *les Scythes*.

1° C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et sans avoir rendu aux deux satrapes, Nalrisp et Élochivis[1], l'hommage que je leur dois;

2° C'est que mon épître dédicatoire est si drôle, que je n'ai pu résister à la tentation de la publier;

3° C'est qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je serai mort avant qu'il y en ait;

4° C'est que j'emporte aux enfers ma juste indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour se donner des airs penchés sur le théâtre; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs, lesquels infâmes libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et se sont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire savoir aux amateurs du théâtre, avant de mourir, que je protestais contre tous les libraires, comédiens, et comédiennes, qui sont les causes de ma mort; et c'est ce que mes anges verront dans l'*Avis au lecteur*, qui est après ma naïve préface.

Je proteste encore, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'y a pas une seule critique de mes anges et de mes satrapes à laquelle je n'aie été très-docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon style n'est point apoplectique.

Si mes anges et mes satrapes veulent que la pièce soit jouée avant que l'édition paraisse, ils sont les maîtres. Gabriel Cramer la mettra sous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la fassent succéder immédiatement après *la pomme*[2]; car, pour peu qu'on diffère, il sera impossible d'empêcher l'édition de paraître; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie; et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivants.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde.

1. Praslin et Choiseul. (ÉD.)
2. C'est-à-dire le *Guillaume Tell* de Le Mierre, où le principal personnage enlève une pomme sur la tête de son fils. (ÉD.)

MMMMDCCCXCIII. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

5 janvier.

Sire, je me doutais bien que votre muse se réveillerait tôt ou tard. Je sais que les autres hommes seront étonnés qu'après une guerre si longue et si vive, occupé du soin de rétablir votre royaume, gouvernant sans ministres, entrant dans tous les détails, vous puissiez cependant faire des vers français; mais moi je n'en suis pas surpris, parce que j'ai fort l'honneur de vous connaître : mais ce qui m'étonne, je vous l'avoue, c'est que vos vers soient bons; je ne m'y attendais pas après tant d'années d'interruption. Des pensées fortes et vigoureuses, un coup d'œil juste sur les faiblesses des hommes, des idées profondes et vraies, c'est là votre partage dans tous les temps; mais pour du nombre et de l'harmonie, et très-souvent même des finesses de langage, à trois cents lieues de Paris, dans la marche de Brandebourg, ce phénomène doit être assurément remarqué par notre Académie de Paris.

Savez-vous bien, sire, que Votre Majesté est devenue un auteur qu'on épluche?

Notre doyen, mon gros abbé d'Olivet, vient, dans une nouvelle édition de la *Prosodie française*, de vous critiquer sur le mot *crêpe*, dont vous avez retranché impitoyablement le dernier *e* dans une lettre à moi adressée, et imprimée dans les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci;* mais je ne crois pas que cette édition ait été faite sous vos yeux : quoi qu'il en soit, vous voilà devenu un auteur classique, examiné comme Racine par notre doyen, cité devant notre tribunal des mots, et condamné sans appel à faire *crêpe* de deux syllabes.

Je me joins au doyen, et je vais intenter au philosophe de Sans-Souci une accusation toute contraire. Vous avez donné deux syllabes au mot *haïr* dans votre beau discours du *Stoïcien :*

Votre goût offensé *haïr* l'absinthe amère.

Nous ne vous passerons pas cela. Le verbe *haïr* n'aura jamais deux syllabes à l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait;* vous auriez beau nous battre encore,

Nous pourrions bien haïr les infidélités
De ceux qui par humeur ont fait de sots traités;
Nous pourrions bien haïr la fausse politique
De ceux qui, s'unissant avec nos ennemis,
Ont servi les desseins d'une cour tyrannique,
Et qui se sont perdus pour perdre leurs amis[1];

mais nous ne ferons jamais *il hait* de deux syllabes. Prenez, sire, votre parti là-dessus, et ayez la bonté de changer ce vers; cela vous sera bien aisé.

Où est le temps, sire, où j'avais le bonheur de mettre des points sur les *i* à Sans-Souci et à Potsdam? Je vous assure que ces deux années

1. *Tancrède*, acte I, scène II. (ÉD.)

ont été les plus agréables de ma vie. J'ai eu le malheur de faire bâtir un château sur les frontières de France, et je m'en repens bien. Les Patagons, la poix résine, l'exaltation de l'âme, et le trou pour aller tout droit au centre de la terre, m'ont écarté de mon véritable centre. J'ai payé ce trou bien chèrement [1]. J'étais fait pour vous. J'achève ma vie dans ma petite et obscure sphère, précisément comme vous passez la vôtre au milieu de votre grandeur et de votre gloire. Je ne connais que la solitude et le travail; ma société est composée de cinq ou six personnes qui me laissent une liberté entière, et avec qui j'en use de même; car la société sans la liberté est un supplice. Je suis votre Gilles en fait de société et de belles-lettres.

J'ai eu ces jours-ci une très-légère attaque d'apoplexie, causée par ma faute. Nous sommes presque toujours les artisans de nos disgrâces. Cet accident m'a empêché de répondre à Votre Majesté aussitôt que je l'aurais voulu.

Le diable est déchaîné dans Genève. Ceux qui voulaient se retirer à Clèves restent. La moitié du conseil et ses partisans se sont enfuis; l'ambassadeur de France est parti incognito, et est venu se réfugier chez moi.

J'ai été obligé de lui prêter mes chevaux pour retourner à Soleure. Les philosophes qui se destinent à l'émigration sont fort embarrassés, ils ne peuvent vendre aucun effet; tout commerce est cessé, toutes les banques sont fermées. Cependant on écrira à M. le baron de Werder, conformément à la permission donnée par Votre Majesté; mais je prévois que rien ne pourra s'arranger qu'après la fin de l'hiver.

J'attends avec la plus vive reconnaissance les douze belles préfaces [2], monument précieux d'une raison ferme et hardie, qui doit être la leçon des philosophes.

Vous avez grande raison, sire; un prince courageux et sage, avec de l'argent, des troupes, des lois, peut très-bien gouverner les hommes sans le secours de la religion, qui n'est faite que pour les tromper; mais le sot peuple s'en fera bientôt une, et tant qu'il y aura des fripons et des imbéciles, il y aura des religions. La nôtre est sans contredit la plus ridicule, la plus absurde, et la plus sanguinaire qui ait jamais infecté le monde.

Votre Majesté rendra un service éternel au genre humain en détruisant cette infâme superstition, je ne dis pas chez la canaille, qui n'est pas digne d'être éclairée, et à laquelle tous les jougs sont propres; je dis chez les honnêtes gens, chez les hommes qui pensent, chez ceux qui veulent penser. Le nombre en est très-grand : c'est à vous de nourrir leur âme; c'est à vous de donner du pain blanc aux enfants de la maison, et de laisser le pain noir aux chiens. Je ne m'afflige de toucher à la mort que par mon profond regret de ne vous pas seconder

1. Ce fut le ridicule jeté par Voltaire sur ces idées de Maupertuis qui amena la brouille entre Frédéric et Voltaire. (ÉD.)

2. Il s'agit de douze exemplaires de l'avant-propos mis par le roi au devant d'un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Fleury, en deux volumes in-8°. Berne, 1767. (*Ed. de Kehl.*)

dans cette noble entreprise, la plus belle et la plus respectable qui puisse signaler l'esprit humain.

Alcide de l'Allemagne, soyez-en le Nestor : vivez trois âges d'homme pour écraser la tête de l'hydre.

MMMMDCCCXCIV. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[1].

A Ferney, 5 janvier.

Cher doyen de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps :
Des neuf Sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents ;
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous, sur vos vieux ans,
Et le bon goût et le bon sens
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers*, *avec*, *à l'égard*. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi ; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux ; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc. ? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très-rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société ; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau, si Bossuet a *persiflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié* La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité ? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait ;* que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse ? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes : arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulé *Don Sanche d'Aragon* (act. V, sc. VI) :

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
Que reçut don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres :* des *erres* au coche :

1. Il venait de publier une nouvelle édition de son *Traité de la prosodie française*. (ÉD.)

donnez-moi des *erres*. De là, *errements;* et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique; on parle d'anatomie en style ampoulé; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre[1] rempli d'idées profondes, ingénieuses, et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts!

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

> Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère[2]!

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sulli et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sulli, il l'appelle l'*ami d'Henri IV:* et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel, par exemple, dans sa *Mathématique universelle*, veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique

1. L'*Esprit des lois*, par Montesquieu. (ÉD.)
2. *Art poétique*, I, 75-76. (ÉD.)

d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire dans je ne sais quelles lettres, en parlant de l'angoisse et de la passion de Jésus-Christ, que si Socrate mourut en sage, Jésus-Christ *mourut en dieu*[1]: comme s'il y avait des dieux accoutumés à la mort; comme si on savait comment ils meurent; comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de Dieu; enfin comme si c'était Dieu qui fût mort.

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache*[2]. On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense, *rem verba sequuntur*[3]; et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la Prosodie*; c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault, le plus concis peut-être de nos poëtes dans les belles scènes de ses opéras, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté, comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Mme Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (act. I, sc. I):

Les superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.

1. C'est dans le livre IV de l'*Émile* que J. J. Rousseau a dit : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu. » (ÉD.)
2. Expression de J. J. Rousseau dans sa *Lettre à M. Grimm sur Omphale*. (ÉD.)
3. Horace, *Art poét.*, vers 311. (ÉD.)

Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

....Ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[1].

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite[2], déjà célèbre par le prix qu'il a remporté à notre Académie, et par une tragédie[3] qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

Aux dépens du poëte on n'entend plus vanter
De ces airs languissants la triste psalmodie,
Que réchauffa Quinault du feu de son génie[4].

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très-bon, mais les scènes de Quinault encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *e* muet, » et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci :

La nuit, compagne du repos,
De son *crêp* couvrant la lumière,
Avait jeté sur ma ma paupière
Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers; le philosophe de Sans-Souci était très-jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères[5] et moi nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec au-

1. Boileau, satire X, vers 141-42. (ÉD.) — 2. La Harpe. (ÉD.)
3. *Le comte de Warwick*, joué le 7 novembre 1763. (ÉD.)
4. *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires*, par La Harpe. (ÉD.)
5. Dalembert. (ÉD.)

tant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat*[1] : et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain, chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive couramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau, en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur, sera, je crois, de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais ait justifié le *crép* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François Ier retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crépe?* Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des MUSICIENS, que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très-désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la *vi-eu*[2].

Arcabonne est forcée de dire :

Tout me parle de ce que j'*aim-eu*[3].

Médor est obligé de s'écrier :

.... Ah! quel tourment
D'aimer sans *espérance-eu!*[4]

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines; et c'est ce

1. Quintilien (*Instit.*, I, 1) dit : « Tanta in eo vis est, ut illum eodem animo dixisse quo bellavit appareat. » (ÉD.)
2. *Armide*, acte V, sc. I. (ÉD.) — 3. *Amadis*, acte II, scène II.
4. *Roland*, acte I, scène III. (ÉD.)

que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poëtes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile et peut-être ridicule de chercher l'origine de cette prononciation *gloire-eu*, *victoire-eu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois. » Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'Opéra; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques-uns; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares; mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les peuples pour barbares, en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui, par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles, était une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnerez pas, sans doute, quand je vous répéterai que le grec et le latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, et ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir proscrire la rime, comme feu M. de La Motte; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre et le granit nous manquent. Conservons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles, et non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très-dévoué à saint François, j'ai voulu le distinguer des *Français;* j'avoue que j'écris *Danois* et *Anglais :* il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très-tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous

pardonnerez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

MMMMDCCCXCV. — A M. DE PEZAY.

5 janvier.

Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Jean-Jacques Rousseau envers moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami de Rousseau : je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un magistrat, quatre-vingt-sept mille livres, une maison de campagne[1], à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille lorsque je la quitterais. Rousseau dès lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. Tronchln qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais; M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

Vous connaissez le goût de Mme Denis, ma nièce, pour les spectacles; elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Génevois y accouraient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants, et quelques prédicants qu'on nomme ministres.

Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des ministres, au sujet de la comédie, contre M. Dalembert, quoique ensuite il ait pris le parti de M. Dalembert contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais sa république, en faisant représenter des tragédies dans mes maisons par la nièce du grand Corneille, que plusieurs Gènevois avaient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là; il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Génevois peut acheter en France des terres seigneuriales, et même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, voulait

1. Les Délices. (ÉD.)

établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. Tronchin entendit lui-même un citoyen[1], qui est depuis longtemps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que longtemps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève; je résiliai mon bail à vie des Délices; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

Ce sont là, monsieur les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi. M. Tronchin peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de Conti et de Mme la duchesse de Luxembourg, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot, et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne, nommée l'Ermitage, que vous avez vue entre Tournay et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. Dalembert, et moi, avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. Dalembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très-gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur, et sur les devoirs de la vie.

1. Deluc. (Éd.)

MMMMDCCCXCVI. — A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très-peu d'exemplaires. Je vous prie de la donner à Mme de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

MMMMDCCCXCVII. — AU MÊME.

Jeudi matin, 8 janvier.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezay, au sujet des vers de M. Dorat, que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J. J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal, dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses ai sons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaieté de cœur, sans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. Dalembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne sont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes sont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité singulière, c'est nous qui sommes punis des sottises des Génevois. Genève est le seul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choses nécessaires à la vie; nous sommes bloqués, et nous mourons de faim: c'est assurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triste couvent vous embrasse.

MMMMDCCCXCVIII. — A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 janvier.

Monsieur, à la réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme saint Augustin : *O felix culpa !* Sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre, qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux* deux prétendus *sages* ne m'a pu causer de peine. Votre plume est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait.

Le cardinal de Bernis, étant jeune, en arrivant à Paris commença

par faire des vers contre moi, selon l'usage, et finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reste à vivre, et je crie *Felix culpa !* à tue-tête.

J'ai déjà lu, monsieur, votre très-joli poëme sur la *Déclamation;* il est plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me suis toujours étonné qu'un art, qui paraît si naturel, fût si difficile. Il y a, ce me semble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en cherche la raison, et je ne sais si elle n'est pas dans la ridicule infamie que des Welches ont attachée à réciter ce qu'il est glorieux de faire. Cette contradiction welche doit révolter tous les vrais Français. Cette vérité me semble mériter que vous la fassiez valoir dans une seconde édition de votre poëme.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de Pezay était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits énoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre.

MMMMDCCCXCIX. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Le favori de Vénus, de Minerve et de Mars, s'est donc ressenti des infirmités attachées à la faiblesse humaine. Il a succombé sous la fatigue des plaisirs; mais je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main; il est d'ailleurs grand médecin, et c'est lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'espèce de mon héros : dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds presque entièrement la vue. Mon héros griffonne de sa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs incessament dans ma soixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous faisons à présent la guerre très-paisiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay, que j'avais prêté à M. le duc de Villars, sur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de sang.

Si vous avez, monseigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle, pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman Denis, et tous ceux à qui je l'ai lue, disent qu'elle est très-neuve et très-intéressante. La grâce que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle

ne soit copiée par le directeur de la Comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation; en ce cas, je suis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé, et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais pas à Ferney, il restera toujours dans la maison; maman Denis aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothèque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très-savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'*Histoire des pairs et des parlements*, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour longtemps de Ferney; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de Beauteville, à Soleure, et de là j'irais chez le duc de Wurtemberg et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour Galien. Ni vos affaires, ni celles de la succession de M. le prince de Guise, ne seront arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très-désagréable et très-violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très-avantageux pour les Français; et il y gagnera, en vous faisant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu à compte, de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de Blet, sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendants; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de Blet. Je ne vous propose de le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit.

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comptera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation; car, quoique j'aie essuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. Hennin, résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève: et, si je suis à Soleure, Mme Denis m'enverra votre lettre. Vous pouvez prescrire aussi ce que vous voulez qu'elle dépense par an pour les menues nécessités de Galien; elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, sinon que le corps des négociants français, qui est à Vienne, m'a écrit que vous partiez incessamment pour aller chercher une archiduchesse [1], et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et

1. Marie-Antoinette, qui épousa, en 1770, le Dauphin, depuis Louis XVI. (ÉD.)

pour Votre Excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps, qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui est dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, si je reste dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de La Borde ne sera plus banquier du roi. C'est pour moi un nouveau coup, car c'est lui qui me faisait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon très-tendre respect.

MMMMCM. — A. M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je comptais avoir l'honneur de venir présenter *les Scythes* à Votre Excellence, et je déménageais comme la moitié de Genève; mais il plut à la Providence d'affliger mon corps des pieds jusqu'à la tête. Je la supplie de ne vous pas traiter de même dans ce rude hiver. Je vous envoie donc *les Scythes* comme un intermède à la tragi-comédie de Genève. On a logé des dragons autour de mon poulailler, nommé le château de Tournay. Maman Denis ne pourra plus avoir de bon bœuf sur sa table; elle envoie chercher de la vache à Gex. Je ne sais pas même comment on fera pour avoir les lettres qui arrivent au bureau de Genève. Il aurait donc fallu placer le bureau dans le pays de Gex. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il faudra un passe-port du roi pour aller prendre de la casse chez Colladon.

Passe encore pour du bœuf et des perdrix, mais manquer de casse! cela est intolérable; il se trouve à fin de compte que c'est nous qui sommes punis des impertinences de Jean-Jacques et du fanatisme absurde de Deluc le père, qu'il aurait fallu bannir de Genève à coups de bâton, pour préliminaire de la paix.

Que *les Scythes* vous amusent ou ne vous amusent pas, je vous demande en grâce de les enfermer sous cent clefs, comme un secret de votre ambassade. M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin sont d'avis qu'on joue la pièce avant qu'elle paraisse imprimée. Je ne suis point du tout de leur avis; mais je dois déférer à leurs sentiments autant qu'il sera en moi.

Daignez donc vous amuser avec Obéide[1] et enfermez-la dans votre sérail, après avoir joui d'elle, et que M. le chevalier de Taulès en aura eu sa part.

Le petit couvent de Ferney, faisant très-maigre chère, se met à vos pieds.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

1. Personnage de la tragédie des *Scythes*. (ÉD.)

MMMMCMI. — A M. LE DUC DE CHOISEUL, SUR LE CORDON DE TROUPES AUPRÈS DE GENÈVE.

9 janvier.

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Élochivis environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bonhomme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase[1] est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Génevois que vous punissez, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Génevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambassadeur de votre sublime Porte eut-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes sous sa protection et sauvegarde spéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitants de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer, et repasser, avec un passe-port du chiaoux Hennin; et nous, pauvres Persans, parce que nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que Votre Sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins; et nous prierons Zoroastre qu'il intercède auprès du grand Orosmade, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

MMMMCMII. — A M. DE MONTYON[2].

Ferney par Genève, 9 janvier.

Monsieur, c'est une grande consolation que vous soyez le juge de ma nièce, Mme Denis; car, pour moi, n'ayant rien, on ne peut rien

1. Voyez la dédicace des *Scythes*. (ÉD.)
2. Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de Montyon, mort le 29 décembre 1820, âgé de quatre-vingt-sept ans, a légué des sommes considérables aux hôpitaux de Paris, et a fait les fonds de différents prix que distribuent annuellement des classes de l'Institut. (ÉD.)

m'ôter : j'ai tout donné. Le château que j'ai bâti lui appartient; les chevaux, les équipages, tout est à elle. C'est elle que les cerbères de bureau d'entrée persécutent; nous avons tous deux l'honneur de vous écrire pour vous supplier de nous tirer des griffes des portiers de l'enfer.

Vous avez sans doute entre les mains, monsieur, tous nos mémoires envoyés à M. le vice-chancelier, qui sont exactement conformes les uns aux autres, parce que la vérité est toujours semblable à elle-même.

Il est absurde de supposer que Mme Denis et moi nous fassions un commerce de livres étrangers : il est très-aisé de savoir de la dame Doiret de Châlons, à laquelle les marchandises sont adressées par une autre Doiret, toute la vérité de cette affaire, et où est la friponnerie.

Nous n'avons jamais connu aucune Doiret, y en eût-il cent : il y a une femme Doiret qui est venue dans le pays en qualité de fripière: elle a acheté des habits de nos domestiques, sans que nous l'ayons jamais vue; elle a emprunté d'eux un vieux carrosse et des chevaux de labourage de notre ferme, éloignée du château, pour la conduire; et nous n'en avons été instruits qu'après la saisie.

Loin de contrevenir en rien à la police du royaume, j'ai augmenté considérablement la ferme du roi sur la frontière où je suis, en défrichant les terres, et en bâtissant onze maisons; et, loin de faire la moindre contrebande, j'ai armé trois fois mes vassaux et mes gens contre les fraudeurs. Je ne suis occupé qu'à servir le roi, et j'ai trouvé dans les belles-lettres mon seul délassement à l'âge de soixante-treize ans.

Nous avons encore beaucoup plus de confiance en vos bontés, monsieur, que nous n'avons de chagrin de cette aventure inattendue. M. d'Argental peut vous certifier sur son honneur que nous n'avons aucun tort, Mme Denis, ni moi; et mon neveu, l'abbé Mignot, en est parfaitement instruit.

Nous espérons recouvrer incessamment des pièces qui prouveront bien que nous n'avons jamais eu la moindre connaissance du commerce de la femme Doiret, ni de sa personne : nous vous demandons en grâce d'attendre, pour rapporter l'affaire, que les pièces vous soient parvenues. Mme Denis est trop malade pour avoir l'honneur de vous écrire; et moi, qui l'ai été beaucoup plus qu'elle, j'espère que vous pardonnerez à un vieillard presque aveugle si j'emploie une main étrangère pour vous présenter le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE, *gentilhomme ordinaire du roi.*

Je me joins à mon oncle avec les mêmes sentiments, monsieur. Votre très-humble et très-obéissante servante, DENIS.

MMMMCMIII. — DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 29 décembre 1766-9 janvier 1767.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 22 décembre, dans laquelle vous me donnez une place décidée parmi les astres. Je ne sais si ces places-là valent la peine qu'on les brigue. Je ne voudrais point être mise au rang de ceux que le genre humain a adorés pendant si

longtemps, par tout autre que vous et vos dignes amis dont vous me parlez. En effet, quelque peu d'amour-propre qu'on se sente, il est impossible de désirer de se voir l'égal des oignons, des chats, des veaux, des peaux d'ânes, de bœufs, de serpents, de crocodiles, des bêtes de toute espèce, etc., etc. Après cette énumération, quel est l'homme qui voulût des temples?

Laissez-moi donc, je vous prie, sur la terre; j'y serai plus à portée d'y recevoir vos lettres et celles de vos amis les Dalembert et les Diderot : j'y serai témoin de la sensibilité avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui regarde les lumières de notre siècle, partageant si parfaitement ce titre avec eux.

Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés parmi ces divinités. Voilà leur vraie place.

Au reste, monsieur, soyez persuadé que votre approbation m'encourage beaucoup.

L'article dont je vous ai fait part, et qui regarde la tolérance, ne paraîtra au grand jour qu'à la fin de l'été prochain.

Je me souviens de vous avoir écrit dans une lettre précédente ce que je pensais de la publication des pièces qui concernent l'archevêque de Novogorod : cet ecclésiastique a donné depuis peu encore une preuve des sentiments que vous lui connaissez. Un homme qui avait traduit un livre le lui porta : il lui dit qu'il lui conseillait de le supprimer, parce qu'il contenait les principes qui établissent les *deux puissances*.

Soyez assuré, monsieur, que tel titre que vous preniez, il ne nuira jamais chez moi à la considération qui est due à celui qui plaide avec toute l'étendue de son génie la cause de l'humanité. CATERINE.

L'imprimé ci-joint[1] vous fera juger si la justice est de notre côté.

MMMMCMIV. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, ce 11 janvier.

Vos *Scythes*, mon cher confrère, n'ont rien de la vieillesse; si je leur trouvais un défaut, ce serait plutôt d'être trop jeunes. Cela veut dire que le sujet conçu par l'homme de génie a été rempli avec trop peu de soin. Le contraste des mœurs persanes et scythes n'est pas assez frappant; il n'est donc pas digne de vous. Fouillez-vous, mon cher confrère, vous trouverez à foison de ces vers brillants et heureux qui s'impriment dans la mémoire, et qui caractérisent vos ouvrages de poésie; ornez-en un peu vos Persans et vos Scythes. Vos deux vieillards, l'un, nourri à la cour et dans les armes, l'autre, chef de peuples, peuvent dire des choses plus remarquables. Il faudrait bien établir, dès les premiers actes, que la femme scythe doit tuer de sa main le meurtrier de son mari. Cela augmenterait la vraisemblance, et doublerait le trouble du spectateur. Obéide renferme trop sa passion; on ne voit pas assez les efforts qu'elle a faits pour l'étouffer, et pour la sacrifier au devoir et à l'honneur. L'outrage qu'elle a reçu n'est pas assez démêlé:

1. *Manifeste sur les dissensions de Pologne.* (ÉD.)

Athamare a-t-il voulu l'enlever, ou lui faire violence? Le spectateur français ne souffrirait pas cette dernière idée, elle révolterait la décence des mœurs générales, et réveillerait le goût des mauvaises plaisanteries, si naturel aux Français. Obéide ne se défend pas assez de l'horrible fonction de poignarder son amant; elle souscrit trop tôt à cette loi des Scythes, qui n'est fondée ni dans la pièce, ni dans l'histoire. On est surpris qu'Athamare conserve la vie par la seule raison qu'Obéide a préféré de se tuer elle-même; car, convenez-en, ce n'est que par une subtilité qu'il se trouve compris dans le traité passé entre les Scythes et les Persans :

Le coupable respire, et l'innocente meurt.

L'âme du spectateur n'est guère satisfaite, quand les malheurs ne s'accordent pas avec la justice. Voilà mes remarques, ou plutôt mes doutes. J'aime votre gloire : c'est ce qui me rend peut-être trop difficile. Je ne vous parle pas de quelques expressions faibles ou impropres; vous corrigerez tout cela à votre toilette, ou en vous promenant dans votre cabinet. Dieu vous a donné le talent de produire, et l'heureuse facilité de corriger. Il vous en a donné un bien plus utile, celui de corriger les ridicules de votre siècle, et de les corriger en riant, et en faisant rire ceux qui ont conservé le goût de la bonne compagnie. Les écrivains se moquent quelquefois de cette bonne compagnie avant d'y être admis; mais il est bien rare qu'ils en saisissent le ton; or, ce ton n'est autre chose que l'art de ne blesser aucune bienséance. Moquez-vous donc, tant que vous voudrez, de l'insolence, de la vanité, de la hardiesse, si communes aujourd'hui et si déplacées. Vos récréations en ce genre contribuent à la bonne santé, et corrigent l'impertinence de nos mœurs. Il est plaisant que l'orgueil s'élève, à mesure que le siècle baisse : aujourd'hui presque tous les écrivains veulent être législateurs, fondateurs d'empires, et tous les gentilshommes veulent descendre des souverains. On passait autrefois ces chimères aux grandes maisons; elles seules en avaient le privilége exclusif : aujourd'hui tout le monde s'en mêle. Riez de tout cela, et faites-nous rire; mais il est digne du plus beau génie de la France de terminer sa carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu, l'ordre, la subordination, sans laquelle toute société est en trouble. Rassemblez ces traits de vertu, d'humanité, d'amour du bien général, épars dans vos ouvrages, et composez-en un tout qui fasse aimer votre âme autant qu'on adore votre esprit. Voilà mes vœux de cette année, ils ne sont pas au-dessus de vos forces, et vous trouverez dans votre cœur, dans votre génie, dans votre mémoire si bien ornée, tout ce qui peut rendre cet ouvrage un chef-d'œuvre. Ce n'est pas une pédanterie que je vous demande, ni une capucinade; c'est l'ouvrage d'une âme honnête et d'un esprit juste.

MMMMCMV. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 janvier au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant Galien, je vous écrivis, monseigneur, le 9 de janvier. Je re-

çois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non pour aller chez monsieur l'ambassadeur en Suisse, et de là régler mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer d'un moment à l'autre à faire ce voyage. C'est un homme que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aisément la personne. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoie ma tragédie des *Scythes* pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre; cela vous amusera, et il faut s'amuser.

Je vous demande très-humblement pardon de la prière que je vous ai faite[1]; mais l'état où je suis m'y a forcé. Si je reste dans mes montagnes, nous serons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des provisions, parce que la communication est interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers se sont enfuis sans nous payer; et, si je vais en Suisse et ailleurs, le secours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me sera pas moins nécessaire.

Je suis bien de votre avis quand vous me marquez que Galien n'est pas encore en état de faire l'histoire du Dauphiné; mais je pense qu'il est très à propos de lui laisser amasser les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothèque, et dans celles de plusieurs maisons de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches. Il travaille beaucoup, et même avec passion; il cultive sa mémoire, qui est, comme tout le monde en conviendra, tout à fait étonnante; et, s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la Bibliothèque du roi, place très-conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothèque et dans celles dont je vous ai parlé; après quoi son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'em-

1. Voltaire, créancier de Richelieu, avait demandé deux cents louis à son débiteur. (ÉD.)

bellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit portefeuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de Mme Denis, permettez que je vous envoie un fragment d'un endroit de ma lettre à la personne dont je vous ai parlé; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret.

MMMMCMVI. — A FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 13 janvier.

Monseigneur, comme je sais que vous aimez passionnément les hypocrites, je prends la liberté de vous envoyer pour vos étrennes un petit *Éloge de l'hypocrisie*, adressé à un digne prédicant de Genève. Si cela peut amuser Votre Altesse Sérénissime, l'auteur, quel qu'il soit, sera trop heureux.

Votre Altesse Sérénissime est informée, sans doute, de la guerre que les troupes invincibles de Sa Majesté Très-Chrétienne font à l'auguste république de Genève. Le quartier général est à ma porte. Il y a déjà eu beaucoup de beurre et de fromage d'enlevé, beaucoup d'œufs cassés, beaucoup de vin bu, et point de sang répandu. La communication étant interdite entre les deux empires, je me trouve bloqué dans ce petit château que Votre Altesse Sérénissime a honoré de sa présence. Cette guerre ressemble assez à la *Secchia rapita;* et si j'étais plus jeune, je la chanterais assurément en vers burlesques. Les prédicants, les catins, et surtout le vénérable Covelle, y joueraient un beau rôle. Il est vrai que les Génevois ne se connaissent pas en vers; mais cela pourrait réjouir les princes aimables qui s'y connaissent. La seule chose que j'ambitionne à présent, monseigneur, ce serait de venir au printemps vous renouveler mes sincères hommages. J'ai l'honneur d'être, etc.

MMMMCMVII. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL[1].

13 janvier.

Un homme qui a été sensiblement touché de vos malheurs, monsieur, et qui est encore saisi d'horreur du désastre d'un de vos amis[2], dési-

1. Gaillard d'Étallonde, condamné par contumace dans l'horrible affaire du chevalier de La Barre, était fils du président de l'élection d'Abbeville. Échappé aux bourreaux, il prit du service sous le nom de Morival. Voltaire le recommanda au roi de Prusse, qui, plusieurs années après, permit à d'Étallonde de venir en France pour faire casser sa condamnation. Ce fut alors (1775) que Voltaire écrivit le *Cri du sang innocent*. On offrit à d'Étallonde des lettres de grâce; il les refusa, et sortit de France. Il alla voyager en Russie. Ayant obtenu, en 1788, des lettres d'abolition, il revint en France, se fixa à Amiens, où il est mort pendant les premières années de la révolution. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Le chevalier de La Barre. (ÉD.)

erait infiniment de vous rendre service. Ayez la bonté de faire savoir à quoi vous vous sentez le plus propre; si vous parlez allemand, si vous avez une belle écriture, si vous souhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque seigneur, en qualité de lecteur, de secrétaire, de bibliothécaire; si vous êtes engagé au service de Sa Majesté le roi de Prusse, si vous souhaitez qu'on lui demande votre congé, si on peut vous recommander à lui comme homme de lettres; en ce cas on serait obligé de l'instruire de votre nom, de votre âge, et de votre malheur. Il en serait touché; il déteste les barbares; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit, mais écrivez un long détail à Genève, à M. Misopriest, chez M. Souchai, marchand de draps, au *Lion d'or*. Ayez la bonté de dire à M. Haas, chez qui vous logez, qu'on lui remboursera tous les ports de lettres qu'on vous enverra sous enveloppe.

Voulez-vous bien aussi, monsieur, nous faire savoir ce que monsieur votre père vous donne par an, et si vous avez une paye à Vesel? On ne peut vous rien dire de plus pour le présent, et on attend votre réponse.

MMMMCMVIII. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 13 janvier.

Monsieur, Votre Excellence va être bien étonnée, et va prendre ceci pour une plaisanterie fort indiscrète; mais comme je suis un peu embarrassé avec mes banquiers de Genève, tant par leur argot de change inintelligible que par leur agio trop intelligible, je suis obligé d'avoir recours à votre protection; je suis un pauvre Scythe qui implore les bontés d'un ambassadeur persan.

La lettre de change ci-jointe vous dira de quoi il est question. Si vous daignez engager M. le trésorier des Suisses à faire tenir cette lettre de change à Montbéliard, elle sera acceptée sans difficulté, et j'espère venir prendre cet argent chez M. le trésorier quand je serai assez heureux pour sortir de mon lit, et pour venir vous faire ma cour dans votre royaume. Il est bien vrai que nous n'avons point eu aujourd'hui de bœuf pour faire du bouillon. Nous manquons de tout; les Génevois mangent de bonnes poulardes de Savoie; on s'imagine les avoir punis, et c'est nous que l'on punit. Le mal tombe surtout sur notre maison. Je prends la liberté grande de dire à M. le duc de Choiseul qu'il a le diable au corps; mais *interea patitur justus*.

Si je ne connaissais pas votre extrême bonté, je n'aurais pas tant d'effronterie.

Au reste, je vous réponds que je ne jouerai pas mes deux cents louis au pharaon, comme le chevalier de Boufflers; mais aussi il ne m'est pas permis, à mon âge, d'être aussi plaisant que lui.

Permettez-moi de dire les choses les plus tendres à M. le chevalier de Taulès, et daignez agréer l'attachement inviolable et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMCMIX. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 janvier.

Vous jouez un beau rôle, monsieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des Calas le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux si vous faisiez ce pèlerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a envoyés de Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne vouloir faire consister la gloire de la France que dans l'opéra-comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. Locke et Newton valent bien Dupré et Lulli.

Mille respects à votre aimable femme qui pense. Conservez-moi vos bontés.

MMMMCMX. — A M. DAMILAVILLE.

14 janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le sang; c'est le sort de toutes vos lettres. Le président du bureau n'est pas pour les fidèles; mais le chevalier de Chastellux est fidèle; M. de Montyon est fidèle aussi, et c'est beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Welches; la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de papiers, lorsque je faisais mes paquets, j'aie brûlé aussi le billet de onze cents livres dont vous me parlez; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents francs à M. Lembertad[1]. Il faut pardonner si on n'a pas exécuté tous ses ordres. Il doit deviner la confusion horrible où l'on est; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

Les Sirven ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour; ils sont à vos ordres. Je mourrai content quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas.

Envoyez, je vous prie, à M. Lembertad la copie de ma lettre à M. le chevalier de Pezay; elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité

1. Dalembert. (ÉD.)

pour les innocents malheureux dans le même fonds dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins Rousseau, je vous aimerais moins. *Écr. l'inf....*

MMMMCMXI. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 14 janvier.

Mon cher grand écuyer de Babylone, il est juste qu'on vous envoie *les Scythes* et *les Persans;* cela amusera la famille : notre abbé turc[1] y a des droits incontestables. Vous pourrez prier Mlle Durancy à dîner: elle trouvera son rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre divertissement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle sera parfaitement jouée par M. et Mme de La Harpe, et j'espère qu'après Pâques M. de La Harpe vous rapportera une pièce intéressante et bien écrite.

Nous remercions mon Turc bien tendrement. Mme Denis et moi nous l'aimons à la folie, puisqu'il a du courage et qu'il en inspire. C'est une énigme dont il devinera le mot aisément.

Je viens d'écrire à Morival, ou plutôt de lui faire écrire; et dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute; mais il connaît très-bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai. En cas que le frère de Morival veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. Hennin, résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous mangeons de la vache; le pain vaut cinq sous la livre; le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh! pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe. Il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.

Florianet[2] a écrit une lettre charmante en latin à père Adam. Je vous prie de le baiser pour moi des deux côtés. J'embrasse de tout mon cœur la mère et le fils.

1. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, travaillait à son *Histoire de l'empire ottoman.* (ÉD.)
2. Florian. (ÉD.)

MMMMCMXII. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 18 janvier.

J'ai lu toutes les pièces que vous m'avez envoyées. Je trouve le *Triumvirat* rempli de beaux détails. Les pièces contre l'*inf*.... sont si fortes, que depuis Celse on n'a rien publié de plus frappant. L'ouvrage de Boulanger est supérieur à l'autre[1], et plus à la portée des gens du monde, pour qui de longues déductions fatiguent l'esprit, relâché et détendu par les frivolités.

Il ne reste plus de refuge au fantôme de l'erreur. Il a été flagellé et frappé sur toutes ses faces, sur tous ses côtés. Partout je vois ses blessures, et nulle part d'empiriques empressés à pallier son mal. Il est temps de prononcer son oraison funèbre, et de l'enterrer. Vous défaites le charme, et l'illusion se dissipe en fumée. Je crains bien qu'il n'en soit pas ainsi des troubles intestins de Genève. J'augure, selon les nouvelles publiques, que nous touchons au dénoûment, qui causera ou une révolution dans le gouvernement, ou quelque tragédie sanglante....

Quoi qu'il en arrive, les malheureux trouveront un asile ouvert où ils le souhaitent. C'est à eux à déterminer le moment où ils voudront en profiter.

La cour de France traite ces gens avec une hauteur inouïe, et j'avoue que j'ai peine à concevoir pourquoi sa décision se trouve actuellement diamétralement opposée à celle qu'elle porta sur la même affaire, il y a trente années. Ce qui était juste alors doit l'être à présent. Les lois sur lesquelles cette république est fondée n'ont point changé; le jugement devait donc être le même. Voilà ce que l'on pense dans le Nord sur cette affaire.

Peut-être dans le Sud fait-on des gloses sur la liberté de conscience sollicitée pour les dissidents. Je me suis fourré dans la *comparsa*, et je n'ai pas voulu jouer un rôle principal dans cette scène. Les rois d'Angleterre et du Nord ont pris le même parti : l'impératrice de Russie décidera cette querelle avec la république de Pologne, comme elle pourra. Les dissensions polonaises et les négociations italiennes sont à peu près de la même espèce : il faut vivre longtemps et avoir une patience angélique pour en voir la fin.

Je vous souhaite, en attendant la bonne année, santé, tranquillité, et bonheur; et qu'Apollon, ce dieu des vers et de la médecine, vous comble de ses doubles faveurs. *Vale.* FÉDÉRIC.

MMMMCMXIII. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 janvier.

Je vous écris, mon cher marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne sont pas plus à leur aise que moi.

1. Quelques ouvrages philosophiques de M. de Voltaire furent publiés d'abord sous les noms de Boulanger, Fréret, Bolyngbroke, etc. (*Ed. de Kehl.*)

J'ai été sur le point de partir pour Soleure, avec M. l'ambassadeur de France; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu dans ce remue-ménage l'original de votre lettre à M. le comte de Périgord. Je vous supplie de me renvoyer la copie que vous avez signée de votre main; et sur-le-champ nous mettrons la main à l'œuvre, et tout sera en règle. Les Génevois payeront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils se sont conduits en impertinents et en insensés; ils ont irrité M. le duc de Choiseul, ils ont abusé de ses bontés; et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. Boursier ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de Colladon qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires pour le temps qu'il fait; elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

MMMMCMXIV. — A M. DALEMBERT.

18 janvier.

Je ne peux jamais vous écrire que par ricochet, mon cher philosophe; nous avons une guerre cruelle avec les Génevois. Notre armée s'est déjà emparée de plus de douze bouteilles de vin et de six pintes de lait qui passaient aux ennemis. Tout le poids de la guerre est tombé sur nous. Nous n'avons pas, à la lettre, de quoi faire du bouillon.

Il n'est pas physiquement possible que le sieur Regnard[1] donne vingt-cinq louis d'or d'un discours[2] académique, dont on vend d'ordinaire cent exemplaires tout au plus.

Voici des vers à la louange de Vernet[3], qu'on m'a confiés. On parle d'un poëme sur la *Guerre de Genève*, qui ne sera pas aussi long que la *Secchia rapita*, mais qui doit être plus comique.

Je fais d'avance mille tendres compliments à M. Thomas. Fourrez-moi beaucoup de ces gens-là dans l'Académie quand vous en trouverez.

J'adresse à l'abbé d'Olivet une petite réponse à sa *Prosodie;* il doit vous la remettre : il y est beaucoup question de votre correspondant du Brandebourg. Quand votre correspondant du mont Jura pourra-t-il vous embrasser?

MMMMCMXV. — A M. LE RICHE.

18 janvier.

Mes fréquentes maladies, monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé longtemps de la consolation de vous écrire.

1. Imprimeur de l'Académie française. (ÉD.)
2. Il s'agit du *Discours sur les avantages de la paix et les inconvénients de la guerre*, par La Harpe. (ÉD.)
3. *Eloge de l'hypocrisie.* (ÉD.)

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suisse, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de passer; et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous suis très-obligé des éclaircissements historiques que vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonnotte. Le mal est que beaucoup d'imbéciles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens qui pourraient les écraser ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est bien juste que les esprits raisonnables soient amis; et votre amitié, monsieur, fait une de mes consolations.

MMMMCMXVI. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 18 janvier.

J'ai voulu attendre, mon cher maître, que ma réponse à votre *Prosodie* fût imprimée, pour vous dire en quatre mots combien je vous aime. Grâce à Dieu, nos académiciens ne tombent point dans les ridicules dont je me plains dans ma réponse, et le bon goût sera toujours le partage de cette illustre compagnie, à qui je présente mon profond respect.

Vous allez recevoir un homme [1] pour qui j'ai la plus grande estime. Au reste, je vous renvoie à M. Dalembert pour les *eu;* il les contrefaisait autrefois le plus plaisamment du monde.

Adieu; conservez-moi les bontés dont je me vante dans ma lettre imprimée.

MMMMCMXVII. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons. Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thieriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

MMMMCMXVIII. — AU MÊME.

19 janvier.

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats; que nous manquons de tout à Ferney; que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret; que je suis très-malade et très-affligé, et que votre amitié me console. Il me semble que, si j'avais de l'argent, je le mettrais à la banque royale. Cette opération de finance me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

1. Thomas. (ÉD).

MMMMCMXIX. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 19 janvier au soir.

Monsieur, je ne vous demande pas pardon de mon ignorance, mais de ma sottise; heureusement Votre Excellence est indulgente et remplie de bontés. J'avais imaginé que je pourrais, lorsque la saison serait moins cruelle, venir vous faire ma cour à Soleure, et aller ensuite arranger mes petites affaires avec Sa très-dérangée Altesse le duc de Wurtemberg. Je croyais que MM. les trésoriers des lignes, qui font quelquefois toucher de l'argent à Bâle, pourraient accepter la petite négociation que je proposais, le receveur du duc à Montbéliard m'ayant assuré qu'ils payeraient sans difficulté. Je trouve actuellement un correspondant à Neuchâtel qui me fera mes remises. Je ne puis remercier assez Votre Excellence de ses offres généreuses. M. Hennin ne nous a donné qu'un passe-port signé de lui pour le commissionnaire qui porte nos lettres. J'avoue que nous avons mangé aujourd'hui des soles aussi fraîches que si elles avaient été pêchées ce matin; mais, par Apicius, ce n'est pas à M. Hennin que nous en avons l'obligation. Nous manquons précisément de tout; nous n'avons autour de nous que des neiges. La voiture publique de Lyon n'arrive plus; nous sommes bloqués, nous sommes les seuls qui souffrons. Les officiers qui nous assiégent en conviennent. J'ai pris la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul, et beaucoup de mots à MM. Dubois et de Bournonville; il est très-certain que les Génevois peuvent faire venir tout ce qu'ils veulent par la Savoie, par Milan, par la Suisse, par le Valais; qu'ils peuvent manger des gelinottes, et de tout, excepté des soles. Ils ont de bon sucre, de bon café, de bonne bougie, *et moi rien*, tout comme Fréron [1]. La guerre et les neiges finiront quand il plaira à Dieu.

A l'égard de la petite affaire à laquelle Votre Excellence a daigné s'intéresser, je laisse agir ceux qui en sont les auteurs. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement inviolable, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

MMMMCMXX. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 janvier.

Je suis vieux, monsieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agréments celui d'être assiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous sommes entourés de soldats de six pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela parce que J. J. Rousseau a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La situation très-triste où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre: vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de co-

1. Dans *l'Écossaise*, acte I, scène I. (ÉD.

lère. Nous avons ici M. et Mme de La Harpe, qui sont tous deux très-aimables. M. de La Harpe commence à prendre un vol supérieur; il a remporté deux prix de suite à l'Académie, par d'excellents ouvrages. J'espère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de Condé sa tragédie de *Warwick*, qui avait beaucoup réussi. J'ai vu une ode[1] de lui à Son Altesse Sérénissime, dans laquelle il y a autant de poésie que dans les plus belles de Rousseau. Il mérite assurément la protection du digne petit-fils du grand Condé. Il a beaucoup de mérite, et il est très-pauvre. Il ne partage actuellement que la disette où nous sommes.

Adieu, monsieur; agréez les assurances de mes tendres et respectueux sentiments, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de Son Altesse Sérénissime.

MMMMCMXXI. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 janvier.

Madame, non-seulement je voudrais faire ma cour à Mme la princesse de Beauvau, mais assurément je voudrais venir, à sa suite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes; et croyez que ce n'est pas pour le climat, c'est pour vous, s'il vous plaît, madame. M. le chevalier de Boufflers, qui a ragaillardi mes vieux jours, sait que je ne voulais pas les finir sans avoir eu la consolation de passer avec vous quelques moments. Il est fort difficile actuellement que j'aie cet honneur; trente pieds de neige sur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatismes, des soldats, et de la misère, forment la belle situation où je me trouve. Nous faisons la guerre à Genève; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aie plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature.

Je ne suis point étonné que M. de Sudre ne soit pas premier capitoul, car c'est lui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le prince de Beauvau et à Mme la princesse de Beauvau, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de Boufflers; mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier ni de plus aimable que lui.

1. *Ode à Mgr le prince de Condé, à son retour de la campagne de 1763.* (ÉD.)

MMMMCMXXII. — DE M. DALEMBERT.

Le 26 janvier.

J'ai d'abord, mon cher et illustre maître, mille remercîments à vous faire du nouveau présent que j'ai reçu de votre part, de vos excellentes notes sur *le Triumvirat*, que j'ai lues avec transport, et qui sont bien dignes de vous, et comme citoyen, et comme philosophe; et comme écrivain. Nous avons lu hier en pleine Académie votre lettre à l'abbé d'Olivet, qui nous a fait très-grand plaisir; elle contient d'excellentes leçons. Vous avez bien raison, mon cher maître; on veut toujours dire mieux qu'on ne doit dire : c'est là le défaut de presque tous nos écrivains. Mon Dieu, que je hais le style affecté et recherché! et que je sais bon gré à M. de La Harpe de connaître le prix du style naturel! Vous avez bien fait de donner un coup de griffe à Diogène-Rousseau. On a publié ici pour sa défense quatre brochures, toutes plus mauvaises les unes que les autres : c'est un homme noyé, ou peu s'en faut; et tout son *pathos*, pour l'ordinaire si bien placé, ne le sauvera pas de l'odieux et du ridicule.

J'avais déjà lu *l'Hypocrisie;* il y a des vers qui resteront, et Vernet vous doit un remercîment. Vous aurez vu ce que je dis de ce maraud à la fin de mon cinquième volume : je crois qu'on ne sera pas fâché non plus des deux passages de Rousseau qui disent le blanc et le noir, et que je me suis contenté de mettre à la suite l'un de l'autre.

M. de La Harpe m'a déjà parlé du poëme sur la *Guerre de Genève;* ce qu'il m'en dit me donne grande envie de le lire; je ne consentirai pourtant à trouver cette guerre plaisante qu'à condition qu'elle ne vous fera pas mourir de faim. Il ne manquerait plus à cette belle expédition que de mettre la famine dans le pays de Gex et dans le Bugei, pour faire repentir les Génevois de n'avoir pas remercié M. de Beauteville de son digne et éloquent discours.

Vous croyez donc qu'on ne vend que cent exemplaires d'un discours de l'Académie? Détrompez-vous : ces sortes d'ouvrages sont plus achetés que vous ne pensez; tous les prédicateurs, avocats, et autres gens de la ville et de la province, qui font métier de paroles, se jettent à corps perdu sur cette marchandise.

A propos d'avocats et de paroles, avez-vous lu un très-bon *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, prononcé au parlement de Grenoble par un jeune avocat général nommé M. Servan? Vous en serez, je crois, très-content : je voudrais seulement que le style, en certains endroits, fût un peu moins recherché; mais le fond est excellent, et ce jeune magistrat est une bonne acquisition pour la philosophie.

J'imagine que l'ouvrage sur les courbes, qu'on imprime actuellement à Genève, sera bientôt fini. Dites, je vous prie, à l'imprimeur de n'en envoyer d'exemplaires à personne, avant que l'auteur n'en ait au moins un; car il est désagréable que des ouvrages de science courent le monde avant que l'auteur sache au moins s'ils sont correctement imprimés. Faites-moi le plaisir de remettre cette lettre à M. de La Harpe : je lui

mande d'écrire un mot d'honnêteté à M. de Boullongne, intendant des finances, auprès duquel j'aurai soin de ménager ses intérêts quand l'occasion me paraîtra favorable. Son discours a beaucoup plus de succès que celui de son concurrent ou post-concurrent Gaillard [1], qui s'est avisé de faire une note où il dit que la superstition, appuyée de l'autorité légitime, a droit de faire respecter ses oracles, et que le rebelle a toujours tort. Imaginez-vous quelle bêtise! il n'a dit cette impertinence que pour justifier la persécution contre les philosophes; et il résulte de son beau principe que les persécutions contre les chrétiens mêmes étaient très-justes. Ainsi il aura contre lui, par ce beau trait de plume, et dévots et antidévots: j'en ai dit hier mon avis en pleine Académie, et nos dévots mêmes ont trouvé que j'avais raison. On dit pourtant du bien de ce Gaillard; mais il a des liaisons avec gens qui me sont suspects: *Dis-moi qui tu hantes*, etc. Ses notes n'ont point été lues à l'Académie; je vous prie de croire qu'on n'eût pas souffert celle dont je vous parle.

Croyez-vous que les *gloire-eu*, les *victoire-eu*, etc., qui sont si choquantes dans notre musique, soient absolument la faute de notre langue? je crois que c'est, au moins pour les trois quarts, celle de nos musiciens, et qu'on pourrait éviter cette désinence désagréable, en mettant la note sensible (Mme Denis me servira d'interprète), non comme ils le font sur la pénultième, mais sur l'antépénultième; la tonique ou finale appuierait sur la pénultième, et la dernière serait presque muette; mais il est encore plus sûr, comme vous le dites, pour éviter cet inconvénient, de ne terminer jamais le chant que sur des rimes masculines.

Adieu, mon cher et illustre maître; voilà bien du bavardage. On m'a dit que Marmontel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas; elle a été fort brillante. Je crois, comme vous, que nous avons fait une très-excellente acquisition. *Iterum vale.*

MMMMCMXXIII. — A M. DALEMBERT.

A Ferney, 28 janvier.

Mon cher philosophe, je vous ai déjà mandé qu'il y a cent lieues entre Ferney et Genève; rien ne peut passer en France, pas même un problème de géométrie. J'éprouve la guerre et la famine. Des maux causés par la rigueur de la saison me tiennent lieu de peste; il ne me manque plus rien. On dit que vous avez été comparé à Socrate [2]; mais Socrate n'écrivit rien, et vous écrivez des choses charmantes. Vous n'avez point eu d'Alcibiade, et vous ne boirez point de ciguë. Je vous comparerais plutôt à Pascal vivant dans le monde.

1. Un anonyme fit remettre, en mars 1766, à l'Académie française, les fonds d'une médaille d'or destinée à celui qui aurait le mieux traité le sujet suivant: *Exposer les avantages de la paix*, etc. Le prix fut adjugé, en 1777, à La Harpe; un second prix fut donné à Gaillard. (ÉD.)

2. C'est Thomas qui avait fait cette comparaison dans son discours de réception à l'Académie française. (ÉD.)

Il y a deux mois que je n'ai vu Cramer; l'esprit malin s'est emparé de notre petit pays : c'est la discorde en Laponie.

Est-il vrai que le secrétaire[1] est en Italie? Je me flatte que notre nouveau confrère va bien vous seconder dans le dessein de rendre la littérature libre et respectable.

Je suis bien content de votre correspondant berlinois[2]; s'il persévère, il faut tout oublier.

MMMMCMXXIV. — A M. DORAT.

28 janvier.

La rigueur extrême de la saison, monsieur, a trop augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très-désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'Académie française, qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau, et le sont très-peu de ses ouvrages. M. Dalembert et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous savez que son complice[3] a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable.

Vous sentez d'ailleurs la valeur de ces expressions, à la page 8 de votre *Avis:*

> Achevez enfin par vos mœurs
> Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé; on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuscrits. Je laisse à votre probité et aux sentiments que vous me témoignez le soin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Pesez, monsieur, ce mot de *mœurs*. J'ose vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite-fille du grand Corneille, ne m'accuseront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote, qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec Mlle Corneille, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que M. le Dauphin doit épouser la fille du bourreau, si elle lui plaît.

1. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française. (ÉD.)
2. Frédéric II. (ÉD.) — 3. Le Nieps. (ÉD.)

Les mœurs, monsieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature; mais elles sont liées essentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profession. C'est à vos mœurs mêmes que je m'adresse. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de Pezay, la vôtre, que j'ambitionne, et dont vous m'avez flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

MMMMCMXXV. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 janvier.

Voici, monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre; Mme Denis partage mes regrets.

La malheureuse affaire dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse, et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable; c'est actuellement l'endroit de la nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père Adam est malade à la mort; il ne peut avoir ni médecin ni médecine[1]; ainsi il réchappera.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

MMMMCMXXVI. — A M. MARMONTEL.

Ferney, 28 janvier.

Enfin donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être[2]. Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux Génevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature; et ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est là le partage des vrais talents; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux Chaumeix, aux Fréron, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les Dalembert, les Thomas, vous, et quelques autres, fera périr cette vermine.

1. A cause du cordon de troupes qui empêchait d'aller à Genève. (ÉD.)
2. Thomas venait d'être reçu à l'Académie française. (ÉD.)

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère, qui est, avec vous, la gloire de notre Académie.

Présentez, je vous prie, à Mme Geoffrin mes tendres respects. L'affaire des Sirven, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. Chardon est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de Beaumont vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum, dont le fond mérite l'attention publique; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes, et le scorbut; mais il faut remercier Dieu de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié.

MMMMCMXXVII. — A. M. HENNIN.

Janvier.

Je vous plains, mon cher monsieur, et je plains tout Genève.

Je vous prie de vouloir bien mettre ce paquet pour M. le duc de Praslin dans votre paquet pour la cour; vous lui ferez plaisir.

On m'avait dit qu'on ne pouvait sortir de son trou sans passe-port. Je n'aime point tout ce tapage. Mes terres en souffriront. On veut écraser des puces avec la massue d'Hercule.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. VOLTAIRE.

MMMMCMXXVIII. — AU MÊME.

A Ferney, 28 janvier.

M. de Taulès faisait tenir mes lettres à M. Thomas. J'espère, mon cher amateur des arts, que vous aurez la même bonté. Il faut épargner, autant qu'on peut, les ports de lettres aux vrais gens de lettres. M. Thomas l'est, car il a les plus grands talents, et il est pauvre. Tout Paris est enchanté de son discours et de son poëme[1]. Je vous supplie de lui faire parvenir ma lettre sans qu'il lui en coûte rien. Je n'ose l'affranchir, et je ne veux pas qu'un vain compliment lui coûte de l'argent. Je vous serai très-obligé de me rendre ce petit service.

Vous devriez bien, monsieur, représenter fortement à M. le duc de Choiseul l'abondance où nage Genève, et le déplorable état où le pays de Gex est réduit. Comptez que, dans ce pays de Gex, personne ne souffre plus que nous. Plus la maison est grosse, plus la disette est grande. Nous n'avons d'autre ressource que Genève pour tous les besoins de la vie; les neiges ont bouché les chemins de la Franche-Comté, les voitures publiques n'arrivent plus de Lyon; nous n'avons aucune provision, aucun secours. Daumart[2], paralytique depuis sept ans, ne peut avoir un emplâtre; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin, ni médecine.

1. Sur Pierre le Grand. (ÉD.) — 2. Arrière-cousin maternel de Voltaire. (ÉD.)

Je quitterai le pays dès que je pourrai remuer, et j'irai mourir ailleurs.

Je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. V.

MMMMCMXXIX. — AU MÊME.

A Ferney, 29 janvier.

C'est une grande consolation pour nous, monsieur, dans la disette où nous sommes, et dans la saison la plus rigoureuse que nous ayons jamais éprouvée, de recevoir votre lettre du 28.

Nous avons envoyé chercher de la viande de boucherie à Gex, on n'y vend que de mauvaise vache; nos gens n'ont pu la manger. Nous avons fait venir deux fois, par le courrier de Lyon, des vivres pour un jour, mais cela ne peut se répéter. Si la cessation de notre correspondance nécessaire avec Genève pouvait contribuer à ramener les esprits, nous nous réduirions volontiers à ne manger que du pain, et vous remarquerez en passant que le pain coûte ici quatre sous et demi la livre.

Nous faisions venir des provisions de Lyon pour cette année par les voitures publiques; elles sont arrêtées. Notre aumônier est tombé très-dangereusement malade à Ornex : nous n'avons pu encore lui faire avoir ni médecin, ni chirurgien, parce que les carrosses qui les allaient chercher n'ont pu passer.

Tout le poids retombe uniquement sur nous, notre maison étant la seule considérable du pays. Vous savez que nous avons cent personnes à nourrir par jour. Vous savez que le pays de Gex ne fournit rien du tout. Les montagnes qui nous séparent de la Franche-Comté sont couvertes de dix pieds de neige cinq mois de l'année; c'est la Savoie qui nous nourrit, et les Savoyards ne peuvent arriver à nous que par Genève. Il n'y a de marché qu'à Genève. Celui de Saconei, comme vous le savez, ne fournit précisément qu'un peu de bois qu'on coupe en délit dans nos forêts.

Vous êtes témoin que tout abonde à Genève, qu'elle tire aisément toutes ses provisions par le lac, par le Faucigni, et par le Chablais; qu'elle peut même faire venir du Valais les choses les plus recherchées. En un mot, il n'y a que nous qui souffrons.

M. le chevalier de Jaucourt et M. le chevalier de Virieu[1] sont les témoins de tout ce que nous vous certifions. Il suffit d'une carte du pays pour voir qu'il est impossible que les choses soient autrement.

Nous ne nous plaignons pas des troupes, au contraire, nous souhaiterions qu'elles restassent toujours dans les mêmes postes. Non-seulement elles mettraient un frein à l'audace des contrebandiers, qui passaient souvent au nombre de cinquante ou soixante sur le territoire de Genève, et qui bientôt deviendraient des voleurs de grand chemin · mais

1. Le chevalier, depuis marquis de Jaucourt, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Flandre, était à la tête des troupes employées à l'investissement de Genève. Il avait le titre de commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Bresse, Bugei, Valromei, et pays de Gex. Le chevalier de Virieu avait un commandement dans ce corps. (ÉD.)

elles empêcheraient que nos bois de chauffage, coupés en délit, fussent vendus à Genève sous nos yeux. Les forêts du roi sont dévastées; c'est un très-grand article qui mérite toute l'attention du ministère.

Les troupes pourraient empêcher encore le commerce pernicieux de la joaillerie et de la fabrique de montres de Genève, commerce prohibé en France, et principalement soutenu par les habitants du pays de Gex, qui ont presque tous abandonné l'agriculture pour travailler chez eux aux manufactures de Genève.

Nous avons sur tous ces objets un mémoire à présenter au ministère, et personne n'est plus empressé que nous à seconder ses vues.

Nous avons toujours tiré nos provisions de France autant que nous l'avons pu, et nous voudrions en faire autant pour les besoins journaliers; mais la position des lieux ne le permet pas.

Le bureau de la poste, qui pourrait être aisément sur le territoire de France, est à Genève; et il faut y envoyer six fois par semaine. Outre le commissionnaire pour nos lettres, nous avons besoin d'envoyer souvent notre pourvoyeur. Nous ne pouvons nous dispenser de demander aussi un passe-port pour un homme d'affaires. Nous ne vivons que grâce aux remises que M. de La Borde veut bien nous faire. Nous avons souvent à recevoir et à payer. Le détail des nécessités renaît tous les jours.

Nous sommes donc forcés à demander trois passe-ports, pour le sieur Wagnière, pour le sieur Fay, et pour le commissionnaire des lettres.

Nous sommes plus affligés que vous ne pouvez le penser, de fatiguer le ministère pour des choses si minutieuses à ses yeux, et si essentielles pour nous.

Nous vous supplions très-instamment d'envoyer notre lettre à la cour. Vous êtes trop instruit des vérités qu'elle contient, pour n'avoir pas la bonté de les appuyer de votre témoignage. Nous vous aurons une obligation égale à la détresse où nous sommes.

Nous avons l'honneur d'être, avec tous les sentiments que nous vous devons, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteur et servante,

DENIS. VOLTAIRE.

MMMMCMXXX. — AU MÊME.

29 janvier.

Nous vous envoyons, mon cher monsieur, cette lettre que nous vous supplions de communiquer à M. le duc de Choiseul, ou à M. de Bournonville[1]. Nous sommes réellement les seuls sur qui tombe le fardeau. Je me suis ruiné dans un pays affreux où je n'avais de consolation que votre société, dont je ne peux plus jouir. Mes chagrins sont au comble. Je finis ma vie d'une manière bien triste. L'idée que vous avez quelque bonté pour moi me soutient encore. V.

1. Premier commis de la guerre pour les affaires des Suisses, chargé depuis, sous le duc de Choiseul, de la partie politique de ce même pays, y compris la république de Genève. (ÉD.)

MMMMCMXXXI. — Au même.

A Ferney, 30 janvier.

Nous eûmes hier l'honneur de vous écrire, monsieur, Mme Denis et moi, pour vous supplier d'envoyer notre lettre à M. le duc de Choiseul. Les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Nous vous supplions aujourd'hui de n'en rien faire; ou, si vous avez déjà eu cette bonté, nous vous prions de vouloir bien mander que nous n'avons plus à faire que les plus respectueux remercîments, et que nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19, par M. le chevalier de Jaucourt, *qu'il m'excepte de la règle générale, parce que je suis infiniment exeepté dans son cœur.*

Il est écrit des choses encore plus fortes à M. le chevalier de Jaucourt. Enfin j'ai un passe-port illimité pour moi et pour tous mes gens. Il ne me reste d'autre peine que celle de voir que vos occupations journalières nous privent de la consolation de vous voir, et de répéter *les Scythes* devant vous.

Venez, venez! maman[1] vous fera bonne chère à présent; nous aurons de bon bœuf, et plus de vache.

Mille tendres respects.

MMMMCMXXXII. — De M. Hennin.

Genève, 30 janvier.

Je vous répéterai, monsieur, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, que j'étais dans la ferme persuasion que vous ne manquiez de rien, votre commissionnaire ayant la permission de venir à Genève, et pouvant en exporter vos provisions comme à l'ordinaire. Un mot de M. le chevalier de Jaucourt aurait abrégé toutes les difficultés, et, de mon côté, j'aurais fait tout ce qui était en moi pour diminuer l'embarras dans lequel vous vous trouviez.

Vos provisions arrêtées en venant de Lyon, si elles vous sont adressées directement, doivent vous parvenir sans difficulté; autrement on irait contre les intentions du roi, qui n'a pas pu vouloir que ses sujets, habitant en France, n'eussent pas la liberté des chemins. Si elles étaient adressées à des Génevois, vous vous trouvez comme tous les étrangers, comme moi-même, dans le cas où une chaussée se rompt, et où rien ne peut passer.

Je n'examine point ce qu'on a pu espérer de l'interdiction des vivres pour Genève, et je ne crois pas même que cet objet puisse opérer un grand effet pour le présent; mais ce n'est pas à nous à le dire, surtout dans ce moment.

Voici les deux passe-ports que vous me demandez; le commissionnaire a déjà le sien, ou une permission qui y équivaut. Je la renouvellerai, s'il est nécessaire.

1. Mme Denis. (Éd.)

Vous me priez, monsieur, d'envoyer votre lettre à la cour. Je suis trop votre ami, et je connais trop la façon de penser de M. le duc de Choiseul pour le faire. Vous pouvez être sûr qu'elle ne ferait rien changer aux dispositions générales, et puisque M. le chevalier de Jaucourt et moi nous nous prêtons volontiers pour vous à toutes les exceptions possibles, je vous demande en grâce de vous en contenter. Tout ce qui vient de Genève, ou qui y a rapport, est mal reçu dans ce moment-ci. Croyez-m'en; gardez aussi votre mémoire pour des temps plus heureux.

Les représentants viennent de faire une démarche qui pourra diminuer l'aigreur qu'on a contre eux. C'est un orage passager dont vous souffrez, et qui m'accable. Tâchons, autant qu'il est possible, de le dissiper. De votre côté, je vous proteste que vous y contribuerez en ne portant point au ministre des plaintes sur les mesures qu'il a cru devoir mettre en usage pour amener ce peuple à la raison.

Je vous parle avec franchise, parce que je le dois à tous égards. Vous ne doutez pas, du moins je m'en flatte, que je ne m'occupe de faire tout pour le mieux. Jugez si je désire que ce qui se passe ici n'altère en rien votre bonheur.

Il y a apparence, monsieur, que j'aurai l'honneur de vous voir ces jours-ci; je pourrai vous en dire davantage sur des affaires auxquelles vous prenez intérêt. Recevez, en attendant, les assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

P. S. Dans le moment où je finis cette lettre, monsieur, je reçois la vôtre de ce matin, qui me fait un très-grand plaisir. Tout finit, comme vous voyez, et le meilleur est de s'inquiéter le moins possible de ce qui est hors de nous. Je vous envoie néanmoins les deux passe-ports, parce que, pour la règle, il faudra que tous ceux de vos gens qui viendront à Genève en aient.

MMMMCMXXXIII. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 janvier.

A mon âge, madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit; et, si je me faisais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très-belle et très-détestable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peste.

Je n'aurais pas été étonné, madame, qu'un ministre, haut de six pieds ou de trois et demi, m'eût refusé, si je lui avais demandé quelque chose; mais je le suis qu'on ait eu si peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'esprit. Il y a quelque chose qui a plus de crédit que lui.

Je ne sais, madame, si vous allez à la cour ou à la ville; mais, en quelque lieu que vous soyez, vous ferez les délices de tous ceux qui seront assez heureux pour vivre avec vous. Cette consolation m'a tou-

jours été enlevée; votre souvenir peut seul consoler le plus respectueux et le plus attaché de vos anciens serviteurs.

MMMMCMXXXIV. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit, entouré de soldats et de neige.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible. Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison.

Nous sommes délivrés de la famine par les soins de M. le duc de Choiseul.

J'ai tellement refondu mes *Scythes*, que l'édition de Cramer ne peut plus servir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aise de rendre un témoignage public à Tonpla. Ce n'est pas que je sois content de lui : on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste : c'est Orosmade qui livre ses enfants à Arimane; ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sèvrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des furies.

On dit des merveilles de mon confrère Thomas. Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami[1].

Adieu, je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

MMMMCMXXXV. — A M. ***.

Monsieur, puisque M. l'abbé votre cousin m'a ordonné de chercher les brochures qui s'impriment actuellement en Hollande contre notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il demande ces matériaux pour achever l'excellent livre qu'il a déjà commencé en faveur du concile de Trente[2], j'ai l'honneur de vous adresser pour lui les infamies ci-jointes, que M. l'abbé votre cousin confondra comme elles le méritent. C'est une vraie consolation pour moi de coopérer à ce saint œuvre, en fournissant à M. l'abbé votre cousin des ennemis nouveaux à terrasser. Je me recommande à ses prières et à celles de toute votre famille. Ma femme, ma fille, et mon fils le greffier, nous vous présentons nos obéissances. J'ai l'honneur d'être, à mon particulier, très-sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHRISTOPHE BROUNAS.

1. Diderot. (ÉD.)
2. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, est auteur d'une *Histoire de la réception du concile de Trente dans les Etats catholiques*. (ÉD.)

MMMMCMXXXVI. — A M. LE RICHE.

2 février.

Quand trente pieds de neige le permettront, monsieur, et qu'on sera sûr de tromper les argus, ce paquet, qu'on attend depuis si longtemps, partira. Puisque vous avez sauvé Fantet, je me flatte que vous le sauverez encore : votre ouvrage ne restera pas imparfait. L'aventure de Le Clerc[1] me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée!

L'affaire dont vous avez été instruit était cent fois plus épineuse que celle de Le Clerc; mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent; ils seront punis pour avoir fait leur infâme devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me flatte que Le Clerc aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée. J'emploie, monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps pour vous dire combien je vous aime, et combien je désire de vous voir.

MMMMCMXXXVII. — A M. CHARDON.

A Ferney, 2 février.

Monsieur, le mémoire sur Sainte-Lucie[2] ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand désir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue, je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

Voilà comme les mémoires des intendants, en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie : ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'Opéra contre une Didon.

Je serai très-affligé si le mémoire pour les Sirven n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les Sirven, qui les a dé-

1. C'était un libraire de Nancy qu'on était allé arrêter en janvier 1767, et qu'on amena à la Bastille. Il était en correspondance avec Cramer de Genève, Grasset de Lausanne, etc. On saisit cette correspondance et une grande quantité de livres. (ÉD.)

1. *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie, par un ancien intendant de cette île* (par Chardon). (ÉD.)

pouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les Calas. Il me semble que les juges des Calas pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les Sirven. Un grand roi[1] m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'État du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, monsieur; je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentiments que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

MMMMCMXXXVIII. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

2 février.

Je reçois un billet bien consolant de Mehemet-Saïd-Effendi[2], dont le rosier soit toujours fleuri, et dont Dieu perpétue les félicités! Ce petit rayon de lumière a dissipé beaucoup de brouillards. Nous ne savons point encore de détails, mais nous sommes tranquilles, et nous ne l'étions point. Ce Turc est un habile homme; il est expéditif. Le mufti devrait bien employer des hommes de son espèce, il y en a peu. Nous l'embrassons tendrement.

J'ai reçu une lettre très-sage et très-bien écrite de ce jeune infortuné Morival[3]. Il est cadet, il est vrai, mais il est engagé. Les cadets n'ont pas plus de liberté que les soldats. Je ferai ce que je pourrai auprès de son maître; mais je connais le terrain, rien n'est plus difficile que d'obtenir une distinction; et il est impossible d'obtenir un congé.

Le père est un homme bien odieux, dans toutes les règles; c'était lui qu'on devait punir; ce sont les vices du cœur, et non des étourderies de jeunesse, qui méritent l'exécration publique. Mon indignation est aussi forte que les premiers jours. Heureusement le maître[4] de ce jeune homme pense comme moi sur cet article. Nous verrons ce qu'on en pourra tirer. Ce maître, comme vous savez, m'écrit depuis quelque temps les lettres les plus tendres; vous voyez qu'il ne faut ni compter sur rien, ni désespérer de rien.

Nous avons toujours la guerre et la neige, mais nous sommes délivrés de la famine. Mes paquets étaient faits, mais je reste dans mon lit.

1. Le roi de Prusse. (ÉD.)
2. Cette expression désigne l'abbé Mignot. (ÉD.)
3. D'Étallonde. — 4. Frédéric II. (ÉD.)

P. S. Voyez, pour l'intelligence de cette lettre, la note dans mon petit commentaire sur l'aventure de la sœur du capitaine Thurot.

MMMMCMXXXIX. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, voilà donc Mlle Calas mariée à un homme d'une très-grande considération dans son espèce; c'est le fruit de vos soins : ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de Sirven! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. Chardon est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie l'est de fanatiques.

L'affaire de la Doiret, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie[1] d'une manière plus heureuse que je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'Hémeri est est venu enlever à Nanci un libraire nommé Le Clerc, accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire; et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste?

Mon neveu, conseiller au grand conseil[2], s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est *le Triumvirat*. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Écr. l'inf....*

MMMMCMXL. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

A Ferney, 3 février.

Sire, ma respectueuse reconnaissance n'a osé passer les bornes de deux lignes, quand j'ai remercié Votre Majesté de ses bienfaits envers la famille des Sirven, qui lui devra bientôt son honneur et sa fortune; mais le bien que vous faites à l'humanité entière, en établissant une sage tolérance en Pologne, me donne un peu plus de hardiesse. Il s'agit ici du genre humain : vous en êtes le bienfaiteur, sire. Vous pardonnerez donc au bon vieillard Siméon de s'écrier : « Je mourrai en paix, puisque j'ai vu les jours du salut[3]. » Le vrai salut est la bienfaisance.

1. Le commis de la douane de Colonges, avec lequel on s'était entendu, s'appelait Dumesrel fils. Il avait promis de laisser passer la voiture, moyennant cinquante louis qui lui avaient été comptés, n'avait pas tenu sa parole, et saisit le carrosse de Voltaire, qui était rempli de livres. Cette affaire, qui inquiéta longtemps Voltaire, fut étouffée. On vint à bout de faire regarder la chose comme une indiscrétion commise par Mme Denis, à l'insu de son oncle. Le commis fut destitué, et forcé de rendre les cinquante louis qu'il avait reçus. (ÉD.)

2. D'Hornoy. (ÉD.) — 3. Saint Luc, II, 29-30. (ÉD.)

J'ai lu deux discours de Votre Majesté à la diète, qui sont de cette éloquence qui n'appartient qu'aux grandes âmes. Mme de Geoffrin est bien heureuse[1]. Les vieillards de Saba en feraient autant que leur reine, s'ils n'avaient que leur vieillesse à surmonter; mais la caducité, jointe à la maladie, ne laisse de libre que le cœur. Permettez, sire, que ce cœur, pénétré de vos vertus et de votre sagesse, se mette à vos pieds pour sa consolation. Je suis avec le plus profond respect, etc.

MMMMCMXLI. — A M. LE COMTE DE BERNSTORFF, PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARK.

4 février.

Monsieur, la famille Sirven, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de Sa Majesté, a dû remercier aujourd'hui Votre Excellence de ces mêmes bienfaits, dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, monsieur, de la lettre du roi, dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfaisance est assise sur le trône de Danemark. Heureux le pays ainsi gouverné!

Permettez, monsieur, qu'avec mes très-humbles remercîments, je vous adresse ceux que je dois à Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, de Votre Excellence, etc.

MMMMCMXLII. — A CHRISTIAN VII, ROI DE DANEMARK.

Le 4 février.

Sire, la lettre dont Votre Majesté m'a honoré m'a fait répandre des larmes de tendresse et de joie. Votre Majesté donne de bonne heure de grands exemples. Ses bienfaits pénètrent dans des pays presque ignorés du reste du monde. Elle se fait de nouveaux sujets de tous ceux qui entendent parler de sa générosité bienfaisante. C'est désormais dans le Nord qu'il faudra voyager pour apprendre à penser et à sentir; si ma caducité et mes maladies me permettaient de suivre les mouvements de mon cœur, j'irais me jeter aux pieds de Votre Majesté.

Du temps que j'avais de l'imagination, sire, je n'aurais fait que trop de vers pour répondre à votre charmante prose. Pardonnez aux efforts mourants d'un homme qui ne peut plus exprimer l'étendue des sentiments que vos bontés font naître en lui. Je souhaite à Votre Majesté autant de bonheur qu'elle aura de véritable gloire.

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime[2]?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes États.

1. Elle était à Varsovie. (ÉD.) — 2. Les Sirven. (ÉD.)

Tes vertus ont franchi par ce bienfait auguste
Les bornes des pays gouvernés par tes mains;
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux et tu veux qu'on soit juste.

Hélas! assez de rois que l'histoire a faits grands
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes;
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes :
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants.

MMMMCMXLIII. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Le discours de M. Thomas, mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand conseil[1]; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des Sirven. Le roi de Danemark m'écrit une lettre charmante, de sa main, sans que je l'aie prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérants? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou, pour avoir dit qu'il y a *deux puissances.*

Vous n'aurez point sitôt *les Scythes;* il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de La Harpe vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que *les Scythes.*

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

MMMMCMXLIV. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 février.

Il y a environ cinquante ans, mon chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec M. le vice-chancelier[2]; mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait surtout un certain évêque de....[3], grand philosophe et très-savant, qui m'honorait de la plus sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de latte à ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon chevalier, si j'en croyais

1. L'abbé Mignot. (ÉD.)
2. René-Charles de Maupeou. (ÉD.) — 3. Lombez. (ÉD.)

mon cœur, qui est bavard de son naturel; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande si vous avez entendu la musique de *Pandore* [1], de M. de La Borde.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

MMMMCMXLV. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je suis en Sibérie, on fait la guerre près de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée *les Scythes;* j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même: il a fallu céder aux désirs de mes amis, dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de *Pandore?* Confiez-moi ce que vous en pensez; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très-agréables; mais on dit qu'en général la musique n'est pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien: mais je ne vous en aime pas moins.

MMMMCMXLVI. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 février.

Je ne sais comment faire, monsieur, pour faire parvenir franc de port (cette lettre) à son adresse; et on a volontiers recours à vous, quand on ne sait comment faire. C'est un pauvre diable de mes amis de Paris que je veux obliger. Je vous supplie de m'aider. Vous connaissez sans doute le résident de Hambourg. Voulez-vous bien lui envoyer le paquet, le prier de l'affranchir de Hambourg à Pétersbourg, et me permettre de vous rembourser les frais? Cela doit être sans cérémonie.

Je commence à détester ce climat-ci. Il n'y a que vous qui puissiez

1. Opéra de Voltaire. (ÉD.)

me le faire supporter. Il n'y a que la vue d'agréable dans le pays de Gex, et je perds les yeux.

Toute notre maison vous fait les plus tendres compliments. V.

MMMMCMXLVII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 9 février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher Cicéron, de votre dernier mémoire sur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit.* Je serai bien trompé si Cicéron ne gagne pas son procès *pro domo sua;* et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec Mme de Beaumont : vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de Sirven, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. Chardon, qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est sûrement celui des Sirven. Le père et les filles partiront, s'il le faut; et si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur-le-champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à M. et à Mme de Beaumont; nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

MMMMCMXLVIII. — A M. DAMILAVILLE.

9 février.

Vous avez dû recevoir une lettre pour M. Lembertad, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela est bien désagréable; mais actuellement personne ne sait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de Beaumont. J'exécute fidèlement ce que vous m'avez prescrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraisse avant que les parties soient mortes de vieillesse.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois [1], il n'y en ait pas un du Midi?

Un hasard singulier m'a fait connaître ce La Combe, d'abord comme un homme de lettres, ensuite comme libraire. Chose promise, chose due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte; il faut que j'écrive aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. Daguesseau. On dit que ce pauvre Le Clerc est un homme d'esprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs? *Écr. l'inf....*

2. Les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et l'impératrice de Russie. (ÉD.)

MMMMCMXLIX. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une âme plus forte que la mienne, logée dans un corps très-faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédants et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événements à la fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette âme aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne : cependant mon âme, encore tout ébouriffée, demande très-tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de Wurtemberg, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangements. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter Louis XIV. Mais venons au plus vite aux *Scythes*.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins ici deux exemplaires de cette nouvelle correction, que vous pourrez aisément faire porter sur les anciennes éditions que vous avez, et surtout sur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de Praslin.

Cette scène du père et de la fille est de moitié plus courte qu'elle n'était; ni Sozame, ni les Scythes, ne se doutent de la résolution d'Obéide. Les imprécations feront toujours un très-grand effet, à moins qu'elles ne soient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile, mais enfin je crois être parvenu à faire à peu près tout ce que vous vouliez, et j'ose espérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce sera à M. de Thibouville à arranger les rôles, les décorations et les habits avec Lekain; c'est de toutes les pièces celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'Obéide demande d'autant plus d'art, qu'elle pense presque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne sais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle, qui est tout l'opposé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je pense, mais je le dis avec tant de plaisir quand je m'étends sur les sentiments qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impossible qu'on pût penser à Lekain dans cette édition du *Triumvirat*. Vous savez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je sais ce que c'est que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront sans doute, car elles ne sont que ridicules; elles ne méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais

ébauché quelque chose pour vous faire rire, et pour faire rire MM. les ducs de Choiseul et de Praslin; mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire.

Respect et tendresse.

MMMMCML. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, le 9 février.

Vous connaissez, monseigneur, la main qui vous écrit, et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave Thurot tué en Irlande qui serait envoyée à cent cinquante lieues, à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service? L'affaire a été extrêmement grave, elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser, et la renvoyer au parlement. C'est principalement M. le vice-chancelier dont les bontés et la justice ont détourné ce coup. Cette funeste affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le seul convenable; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement résolu; car il faut prendre son parti sans pusillanimité dans toutes les occasions de la vie tant que l'âme bat dans le corps. On risquait, à la vérité, de perdre tout son bien en France; on jouait gros jeu; mais, après tout, on avait brelan de roi quatrième[1]. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai seulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la personne à laquelle vous daignez vous intéresser ne jouera de sa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été aussi ruineuse qu'inquiétante; et la personne en question vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de Blet.

On aura l'honneur, monseigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amusements du carnaval[2] ou du carême; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante-dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée.

Voici une requête d'une autre espèce que le griffonneur de la lettre vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire; et il

1. Voltaire serait allé chercher asile chez l'un des quatre rois protecteurs des Sirven. (ÉD.)

2. La tragédie des *Scythes*. (ÉD.)

croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume.

Voici à présent d'une autre écriture. Vous voyez, monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de Trudaine déplace un homme qui est dans son poste depuis longtemps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

L'aventure de la sœur de Thurot n'est plus bonne qu'à oublier.

« Il y a à Voiron, village de Graisivaudan en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitants de l'endroit; cependant une personne qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

« M. de Trudaine est le maître d'accorder ce petit appui au sieur Claude Galien, natif de Voiron. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très-longtemps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de Claude Galien ont tous été au service : son frère fut tué à Crevelt, étant pour lors dans les volontaires du Dauphiné: c'était l'aîné de la famille.

« Claude Galien demande très-humblement la protection de M. de Trudaine. »

MMMMCMLI. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 9 février.

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu attendre que je fusse un peu ressuscité, pour remercier Votre Éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à-dire les belles-lettres, et même les vers, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière

OEbaliæ sub montibus altis.
Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 125.

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.
Virg., ecl. III, v. 111.

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas? Son prédécesseur, Hardion, n'en aurait point autant fait.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin, mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis; il a fait un *Discours sur a guerre et sur la paix*, qui a remporté le prix d'une voix unanime. Si Votre Éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour; nous faisons une guerre plus heureuse que la dernière; le quartier général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible; et comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi; nous avons été à la veille de mourir de faim.

Ayez la bonté de faire dire quelques prières dans vos diocèses pour le succès de nos armes, car nous combattons les hérétiques, et je hais ces maudits enfants de Calvin, qui prétendent, avec les jansénistes, que les bonnes œuvres ne valent pas un clou à soufflet. Je ne suis point du tout de cet avis; je voudrais qu'on eût envoyé contre ces parpaillots un régiment d'ex-jésuites au lieu de dragons.

Tout ce que dit Votre Éminence sur les prétentions est d'un homme qui connaît bien son siècle et le ridicule des prétendants. Cela mériterait une bonne épître en vers; et si vous ne la faites pas, il faudra bien que quelque inconnnu la fasse, et la dédie à un homme titré et illustre, sans le nommer. Mais faudra-t-il dans cette épître passer sous silence ceux de vos confrères[1] qui font des mandements dans le goût des *Femmes savantes* de Molière, et qui, au nom du Saint-Esprit, examinent si un poëte doit écrire dans plusieurs genres ou dans un seul, et si La Motte et Fontenelle étaient autorisés à trouver des défauts dans Homère? Les femmes petits-maîtres pourraient bien aussi trouver leur place dans cette petite diatribe; on remettrait tout doucement les choses à leur place. J'avoue que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent. Je finis en renouvelant à Votre Éminence mon très-tendre et profond respect pour le reste de ma vie.

MMMMCMLII. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 février.

Dans la situation où vous êtes, monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard; mais il me parut, l'année passée, si touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges; il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert, en dernier lieu, de ce qui vous regarde. Il sait

1. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy. (ÉD.)

que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes, dans le pays des singes, et les singes vous ont déchiré. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans quelque province; mais, puisque vous avez pris le parti de servir un grand roi philosophe, il faut espérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves sont longues dans le service où vous êtes; la discipline sévère, la fortune médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en considération de votre malheur et de votre jeunesse, il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raison, que vous avez de l'esprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure servira à vous rendre plus circonspect et plus attaché à vos devoirs.

Vous saurez sans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous sera pas inutile. Il y aura mille occasions où le roi pourra vous employer, en conséquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poste à votre convenance, quelque place que vous puissiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adresse, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier dessein était de vous faire entrer dans un établissement qu'on projetait à Clèves, mais il est survenu des obstacles; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous servez me paraissent à présent d'une grande ressource.

Celui qui vous écrit désire passionnément de vous servir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfants avec tant d'inhumanité.

MMMMCMLIII. — De Frédéric II, roi de Prusse.

A Potsdam, le 10 février.

L'accident qui vous est arrivé[1] attriste tous ceux qui l'ont appris. Nous nous flattons cependant que ce sera sans suite : vous n'avez presque point de corps, vous n'êtes qu'esprit, et cet esprit triomphe des maladies et des infirmités de la nature qu'il vivifie.

Je vous félicite des avantages qu'a remportés le peuple de Genève sur le conseil des deux cents et sur les médiateurs. Cependant il paraît que ce succès passager ne sera pas de longue durée. Le canton de Berne et le roi très-chrétien sont des ogres qui avalent de petites républiques en se jouant. On ne les offense pas impunément; et si ces ogres se mettent de mauvaise humeur, c'en est fait à tout jamais de notre Rome calviniste. Les causes secondes en décideront. Je souhaite qu'elles tournent les choses à l'avantage des bourgeois, qui me paraissent avoir le droit pour eux. Au cas de malheur, ils trouveront l'asile qu'ils ont demandé, et les avantages qu'ils désirent.

1. Voltaire avait eu une attaque d'apoplexie. (Éd.)

Je vous remercie des corrections de mes vers; j'en ferai bon usage. La poésie est un délassement pour moi. Je sais que le talent que j'ai est des plus bornés; mais c'est un plaisir d'habitude dont je me priverais avec peine, qui ne porte préjudice à personne, d'autant plus que les pièces que je compose n'ennuieront jamais le public, qui ne les verra pas.

Je vous envoie encore deux contes. C'est un genre différent que j'ai essayé pour varier la monotonie des sujets graves par des matières légères et badines. Je crois que vous devez avoir reçu des *Abrégés* de Fleury, autant qu'on en a pu trouver chez le libraire.

Voilà les jésuites qui pourraient bien se faire chasser d'Espagne. Ils se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas, et la cour prétend savoir qu'ils ont excité les peuples à la sédition.

Ici, dans mon voisinage, l'impératrice de Russie se déclare protectrice des dissidents; les évêques polonais en sont furieux. Quel malheureux siècle pour la cour de Rome! on l'attaque ouvertement en Pologne, on a chassé ses gardes du corps de France et de Portugal. Il paraît qu'on en fera autant en Espagne.

Les philosophes sapent ouvertement les fondements du trône apostolique : on persifle le grimoire du magicien; on éclabousse l'auteur de sa secte; on prêche la tolérance; tout est perdu. Il faut un miracle pour relever l'Église. C'est elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie terrible; et vous aurez encore la consolation de l'enterrer et de lui faire son épitaphe, comme vous fîtes autrefois pour la Sorbonne.

L'Anglais Woolston prolonge la durée de l'*inf*...., selon son calcul, à deux cents ans; il n'a pu calculer ce qui est arrivé tout récemment. Il s'agit de détruire le préjugé qui sert de fondement à cet édifice. Il s'écroule de lui-même, et sa chute n'en devient que plus rapide.

Voilà ce que Bayle a commencé de faire : il a été suivi par nombre d'Anglais, et vous avez été réservé pour l'accomplir.

Jouissez longtemps en paix de toutes les sortes de lauriers dont vous êtes couvert; jouissez de votre gloire, et du rare bonheur de voir qu'à votre couchant vos productions sont aussi brillantes qu'à votre aurore.

Je souhaite que ce couchant dure longtemps, et je vous assure que je suis un de ceux qui y prennent le plus d'intérêt. FÉDÉRIC.

MMMMCMLIV. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 10 février.

Monsieur, certainement j'irai rendre à Votre Excellence les visites dont elle m'a honoré, quand elle voulait mettre la paix chez des gens qui ne méritent pas d'avoir la paix.

M. le duc de Choiseul m'a donné à la vérité toutes les facilités possibles; mais, quelques bontés qu'il ait, la gêne et le fardeau retombent toujours sur nous. Quel pays que celui-ci! Je n'ai pu trouver dans Paris une lettre de change sur Genève; il faut faire venir l'argent par la poste. Les coches de Lyon et de Suisse n'arrivent plus, et je peux vous assurer qu'on trompe beaucoup M. le duc de Choiseul, si on lui écrit

que les Génevois souffrent; il n'y a réellement que nous qui souffrons. On croit se venger d'eux, et on nous accable. Si on voulait effectivement rendre la vengeance utile, il faudrait établir un port au *pays de Gex*, ouvrir une grande route avec la Franche-Comté, commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoix, attirer à soi tout le commerce de Genève, entretenir seulement un corps de garde perpétuel dans trois villages entre Genève et le pays de Gex; cela coûterait beaucoup, mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebande par an, serait anéantie dans peu d'années. Si on se borne à saisir quelques pintes de lait à nos paysannes, et à les empêcher d'acheter des souliers à Genève, on n'aura pas fait une campagne bien glorieuse.

Pardonnez-moi la liberté que je prends en faveur de la confiance que vous m'avez inspirée, et de l'intérêt très-réel que j'ai à tous ces mouvements.

La petite affaire de la sœur du brave Thurot est finie de la manière dont je l'aurais finie moi-même si j'avais été juge. Je n'en ai point importuné M. le duc de Choiseul; j'ai la principale obligation de tout à M. le vice-chancelier.

Je vous conseille de jeter *les Scythes* dans le feu, car je les ai bien changés; et je vais m'amuser à en faire une meilleure édition.

Permettez que M. le chevalier de Taulès trouve ici les assurances des sentiments que j'aurai pour lui toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, et la plus tendre reconnaissance de toutes vos bontés, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMCMLV. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies; car elles poursuivent l'âme le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde, c'est de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire;

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci :

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout; personne ne peut travailler que suivant ses forces.

Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue *la Jeune Indienne* avec *les Scythes;* je serai bien aise de donner cette marque

d'attention à M. de Chamfort, qui est, dit-on, très-aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié.

Si Mlle Durancy entend, comme je le crois, le grand art des silences ; si elle sait dire de ces *non* qui veulent dire *oui;* si elle sait accompagner une cruauté d'un soupir, et démentir quelquefois ses paroles, je réponds du succès; sinon je réponds des sifflets. J'avoue qu'un grand succès serait nécessaire pour faire enrager les ennemis de la raison, sans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvements, au cinquième acte, parmi les malintentionnés du parterre; mais j'espère que le receveur de la Comédie sera content de la pièce. Laissons dire Fréron et l'avocat Coqueley, son approbateur, et les soldats de Corbulon, s'il y en a encore, et qu'on sonne le boute-selle.

MMMMCMLVI. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

11 février.

Je vous devais déjà, monsieur, beaucoup de reconnaissance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme respectable qui, cette fois, a été seul de son avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je suis encore plus reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des sentiments que vous y témoignez. Il y a si peu de personnes qui cherchent à s'instruire de ce qui mérite le plus l'attention de tous les hommes; les préjugés sont si forts, la faiblesse si grande, l'ignorance si commune, le fanatisme si aveugle et si insolent, qu'on ne peut trop estimer ceux qui ont assez de courage pour secouer un joug si odieux, et si déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philosophie, qu'on cherche à décrier, élève le courage, et rend le cœur compatissant. J'ai trouvé souvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je suis persuadé qu'un conseil de guerre aurait mis en prison pour un an le chevalier de La Barre, coupable d'une très-grande indécence; mais que ceux qui hasardent leur vie pour le service du roi et de l'État n'auraient point fait donner la question à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un supplice horrible. La jurisprudence du fanatisme est quelque chose d'exécrable : c'est une fureur monstrueuse. Tandis que d'un côté la raison adoucit les mœurs, et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaississent de l'autre, et la superstition endurcit les âmes.

Continuez, monsieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'espérer de longues années; je mourrai consolé en laissant au monde des hommes tels que vous. Je vous supplie d'agréer mon sincère et respectueux attachement.

MMMMCMLVII. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

11 février.

J'aime tout à fait, monsieur, à m'entendre avec vous. Je vous passe l'émétique, comme vous me passez la saignée. Sans doute les deux vers dont vous me parlez sont un peu ridicules, et en général Cornélie vise au plus sublime galimatias; mais aussi il y a de bien beaux éclairs, des traits de génie, des morceaux même de sentiment qui enlèvent. Le peu de remarques que j'ai pu faire sur vos remarques sont sur un petit cahier séparé; j'ai respecté votre ouvrage. Ce que j'ai écrit ne consiste que dans des notes abrégées pour aider ma mémoire lorsque je travaillerai sérieusement à en faire une espèce de poétique de théâtre qui puisse être utile aux jeunes gens. Je pense qu'il y faut mettre beaucoup d'objets de comparaison, tant des anciens que des modernes, et que le tout doit être nourri d'un grand fonds de littérature. Je me livrerai à cet ouvrage avec un très-grand plaisir, lorsque vous m'aurez envoyé le reste de vos remarques. Je ne puis rien faire sans ce préalable. Il ne faut pas que vous abandonniez une entreprise qui peut être très-avantageuse aux lettres, très-honorable pour vous, et me procurer avant ma mort l'honneur de vous avoir pour confrère; mais dépêchez-vous, je me porte fort mal, et j'entre dans ma soixante-quatorzième année. Je conserverai jusqu'à mon dernier moment les sentiments qui m'attachent à vous.

MMMMCMLVIII. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

Comme je dictais, monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle qui suspend entièrement mon travail, et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je serai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite, et si j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre solitude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau paysage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver; et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent dans la confusion où elles sont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs déjà découragés ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique; car vous savez que nous sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibilité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile

que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Génevois sans que nous en sentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect.

MMMMCMLIX. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 février.

Mon très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de Mme Denis et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu Justinien et Théodora bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à Mme Geoffrin si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérants, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que Mme Geoffrin voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'Académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de Marmontels et de Thomas que nous pourrons. M. de La Harpe sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*. Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes; il a paru vous combattre un peu au sujet de Lucain, mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidèle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une[1] qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des *Scythes*, parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des Cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur.

1. Le *Siége de Calais*, par de Belloy. (ED.)

MMMMCMLX. — A M. PALISSOT.

A Ferney, 13 février.

Votre lettre du 3 février, monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes se sont-ils divisés? et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais : elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaieté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards : mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Eh! monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

MMMMCMLXI. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 février.

Mes chers anges, par excès de précaution, et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de Praslin, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés; et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'Obéide à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie[1]; car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent*[2] veut dire évidemment *je suis très-sensible*.

1. Saint Paul, IIe épître aux Corinthiens, III. 6. (ÉD.)
2. Les *Scythes*, acte II, scène I. (ÉD.)

Ce rôle, joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très-grand effet; et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de La Harpe donnera quelque chose de meilleur que *les Scythes*. Il s'est trompé dans son *Gustave*, mais il n'en vaudra que mieux; et il est, en vérité, le seul qui ait un style raisonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de si prodigieux succès? Cela est horriblement welche, et les Welches ne se corrigeront jamais. Vous, qui êtes Français, tenez toujours pour le bon goût.

Je recommande mes corrections à vos bontés angéliques. Je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de Lekain et sur les autres. Après cette importunité, je vous demande une autre grâce : c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à Mme de Florian, qui n'en fera pas mauvais usage, et qui ne le laissera pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle fît une répétition; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime *les Scythes*. Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé. Si la pièce est bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au *tripot*, et donner du plaisir à mes anges; mais, pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis pas de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

MMMMCMLXII. — A M. LEKAIN.

14 février.

Probablement mon grand peintre tragique commencera les répétitions des *Scythes* dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de Praslin, un exemplaire marqué A B, dans lequel vous trouverez encore quelques petits changements fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour Athamare, parce que c'est vous qui le jouez.

Le rôle d'Obéide ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. Molé sera en état de jouer Indatire, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement, au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter; mais, quand on est soutenu par vos talents, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'Obéide à Mlle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir.

MMMMCMLXIII. — A M. SERVAN.

14 février.

Je ne peux, monsieur, vous remercier assez du discours que vous avez bien voulu m'envoyer. Si l'éloquence peut servir au bonheur des hommes, ils seront heureux par vous. Les cinquante dernières pages surtout m'ont ravi en admiration, et m'ont fait répandre des larmes d'attendrissement : sept à huit personnes qui étaient à Ferney ont éprouvé les mêmes transports.

Il me semble, monsieur, que vous êtes le premier homme public qui ait joint l'éloquence touchante à l'instructive; c'est, ce me semble, ce qui manquait à M. le chancelier Daguesseau; il n'a jamais parlé au cœur; il peut avoir défendu des lois, mais a-t-il jamais défendu l'humanité? Vous en avez été le protecteur dans un discours qui n'a jamais eu de modèle; vous faites bien sentir à quel point nos lois ont besoin de réforme. Elles seraient intolérables, s'il ne se trouvait pas tous les jours dans les tribunaux des âmes éclairées et honnêtes qui en expliquent favorablement les contradictions, et qui en adoucissent la barbarie. Ce M. Pussort, qui rédigea l'ordonnance criminelle, était une âme bien dure; voyez comme il insulta M. Fouquet dans sa prison, et avec quel acharnement il voulait le perdre! le premier président de Lamoignon ne fut jamais de son avis dans la rédaction de l'ordonnance.

Je ne sais, monsieur, si vous avez lu un petit *Commentaire sur les délits et les peines, par un avocat de province*[1]; il y a quelques faits curieux. Une seule page de votre discours vaut mieux que tout ce livre; je ne vous l'envoie qu'à cause de deux ou trois historiettes qui sont la confirmation de tous les sentiments que vous avez si bien exprimés.

J'ai toujours peur pour Grenoble, monsieur, qu'on ne vous demande à la capitale et au conseil. Partout où vous serez vous ferez du bien, et vous jouirez de la véritable gloire qui est la récompense des belles âmes.

Je compte, parmi les consolations qui embellissent la fin de ma carrière, le souvenir que vous voulez bien conserver des moments que vous m'avez donnés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

MMMMCMLXIV. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 février.

Vous savez, monsieur, que le pauvre Sirven est à Genève, et qu'il n'est représentant que contre le parlement de Toulouse. Son affaire va être plaidée au conseil des parties, après en avoir obtenu permission au conseil du roi.

J'ai reçu de son avocat des instructions qu'il faut que je lui commu-

1. L'ouvrage est de Voltaire. (ED.)

nique. Je vous supplie de vouloir bien lui accorder un passe-port pour venir chez moi. Je crois qu'il vous en demandera bientôt un autre pour aller à Paris faire triompher une seconde fois l'innocence du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

MMMMCMLXV. — A M. MARMONTEL.

16 février.

Bélisaire arrive; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force; car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit, et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des *Scythes*. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais comme il essuyait une espèce de petite persécution, il a cru devoir imiter Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre humain. Dieu vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très-cher confrère.

MMMMCMLXVI. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 16 février.

Mon cher Cicéron, vous venez de faire pleurer le bonhomme Sirven de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remerciments; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. Target[1], votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de Sirven. Je vous réponds que ce bonhomme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les Calas étaient conduits par cinq ou six protestants du Languedoc, et Sirven n'a d'appui que moi; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un instant à perdre. M. Chardon m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Caïenne, qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge; je compte sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme; et les protestants, éclairés d'ailleurs par votre excellent mé-

1. Celui qui fut membre de l'Assemblée constituante. (ÉD.)

moire contre M. de La Roque, ne seront plus fâchés contre Mme de Beaumont, à qui je présente mes très-tendres respects.

N. B. Vous ferez très-bien d'avertir, par une note, que ces longs délais ne doivent être imputés ni aux Sirven ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

MMMMCMLXVII. — A M. DAMILAVILLE.

16 février.

L'article de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très-content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. Cassen [1]; j'étais fort content de M. Mariette, et je vous prie instamment de le lui dire : mais il faut laisser faire M. de Beaumont, et ne le pas décourager. Il est actif, sa gloire est intéressée au succès; il est ami de M. Cassen; il fait encore travailler M. Target, qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles de Sirven.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami : c'est de voir Mariette pour le consoler, et Target et Cassen pour les remercier. J'ai très-bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. Chardon; et il y a près d'un mois que M. Chardon m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des Sirven à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire sur l'île de Sainte-Lucie, dont il a été intendant : ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des Sirven, les applaudissements des âmes qui sont sensibles au mérite.

Nous avons reçu, maman Denis et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre de *la tolérance*, qui est le quinzième chapitre; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez Merlin, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. Marmontel. Voici un petit mot pour lui, et l'autre pour M. de Beaumont. Pardon, mon très-cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

1. Pierre Cassen, avocat au conseil du roi, sous le nom duquel Voltaire fit, en 1768, imprimer sa *Relation de la mort de La Barre*. (ED.)

MMMMCMLXVIII. — Au même.

17 février.

Sur votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les Sirven, et de l'envoyer à M. de Courteilles, pour le rendre à M. de Beaumont.

Nous avons jugé, Mme Denis et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de Beaumont pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux. C'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de Courteilles qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de Beaumont qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire*, dans lequel il y a un si beau morceau sur *la tolérance*.

MMMMCMLXIX. — A M. Lekain.

17 février.

Mon cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des *Scythes*, que j'ai envoyé pour vous à M. d'Argental, j'en adresse un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans *Tancrède*, où Mlle Clairon faillit à faire tomber la pièce, en y insérant ou en y faisant insérer des vers ridicules, tels que ceux-ci :

Voyant tomber leur chef, les Maures *furieux*
L'ont accablé de traits, dans leur *rage cruelle*.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles; mais il n'y en a point pour Athamare, parce vous le jouez : c'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles : je vous prie de faire mes très-tendres compliments à Mlle Durancy, et de dire à M. Molé combien je m'intéresse à son rétablissement.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

MMMMCMLXX. — De M. Linguet.

A Paris, le 19 février.

Je me conforme volontiers, monsieur, à une coutume très-juste que je vois assez généralement établie : c'est que les jeunes auteurs vous adressent un exemplaire de leurs ouvrages, et qu'ils briguent pour leurs productions une place dans votre bibliothèque. Il est bien naturel que les premiers fruits d'un arbre soient cueillis par la main qui a le plus

contribué à en affermir les racines. Les progrès de la raison et du goût parmi nous vous sont dus pour la plus grande partie. Ceux qui en profitent ne sauraient se dispenser de vous en marquer leur reconnaissance. La protection donnée par nos chanceliers à la littérature leur vaut un livre de chaque espèce : le même hommage vous est dû au même titre.

Le dieu du goût, ce dieu sensible et délicat,
Dont vous avez si bien fait connaître l'empire,
Vous a remis les sceaux de cet État.
Malgré les cris de la satire,
Il vous en a nommé le premier magistrat.
Ce poste-là pour la finance
Ne vaut pas tant, comme je crois,
Que le garde des sceaux de France;
Et ce n'est pas la seule différence
Qui distingue ces deux emplois.
Chacun peut se croire capable
De bien garder ces derniers sceaux.
Aussi voit-on à ce poste honorable
Prétendre à chaque instant des concurrents nouveaux.
Mais ici le cas est tout autre :
Vous n'aurez jamais de rivaux
Assez hardis pour demander le vôtre.

Il est bien vrai qu'il vous expose à recevoir de temps en temps des envois fâcheux, et à des lectures ennuyeuses. Mais vous usez sans doute du privilége des autres chanceliers, vous vous gardez bien de lire tous les placets qu'on vous adresse; et quand vous vous y croiriez obligé en conscience, ce ne serait, après tout, qu'un des inconvénients de votre place. Il n'y en a point, comme vous savez, qui n'ait des amertumes. Ce n'est que dans l'Église qu'on trouve des bénéfices sans charge.

Si vous dérogez pour moi aux prérogatives de la vôtre, si vous daignez jeter un coup d'œil sur la *Théorie des lois civiles* [1], vous y trouverez peut-être bien des choses nouvelles; mais il y en aura beaucoup aussi que vous avez sûrement pensées avant moi. Je vous ai assez lu, je vous ai assez bien compris, pour être certain que vous ne me blâmerez pas d'avoir combattu les opinions de M. de Montesquieu. J'ai rendu justice à son grand génie en attaquant ses erreurs. C'est un esprit brillant qui est sujet à de fréquentes éclipses. Je n'en dis pas à beaucoup près tout ce que j'en aurais pu dire : il me reste des matériaux pour plus d'un volume. J'aurai occasion de les placer dans la suite de mon ouvrage, si je remplis jamais le grand projet que j'ai formé, celui d'attaquer dans sa source la multiplicité des lois, des tribunaux, des coutumes, etc.; de prouver que la simplicité, l'uniformité, sont ou doivent être les vrais ressorts de la politique, et que la complication ne fait que des monstres en tout genre. Vous sentez qu'en développant de

1. Ouvrage de Linguet. (Éd.)

pareils principes, il faudra souvent réfuter M. de Montesquieu, et c'est ce qui paraît aussi facile que nécessaire.

Je pense comme vous, monsieur, que la littérature, les arts, et tout ce qui y a rapport, sont des inventions très-utiles pour les riches, des ressources très-bonnes pour les hommes oisifs qui ont du superflu; ce sont des hochets qui les amusent dans l'état d'enfance perpétuelle où les retient l'opulence. Leur vivacité s'exerce sur ces bagatelles qui les occupent. L'attention qu'ils y donnent les empêche de faire du développement de leurs forces un usage plus dangereux.

Mais je crois fermement qu'il n'en est pas ainsi de l'autre portion infiniment plus nombreuse de l'humanité que l'on appelle peuple. Ces hochets spirituels deviennent pour lui des amulettes empoisonnés qui le gâtent et le corrompent sans retour. L'état actuel de la société le condamne à n'avoir que des bras. Tout est perdu dès qu'on le met dans le cas de s'apercevoir qu'il a aussi un esprit.

Si l'on pouvait n'illuminer qu'une de ces deux divisions du genre humain; s'il était possible d'intercepter tous les rayons qui vont de la petite à la grande, et d'entretenir une nuit éternelle sur celle des deux seulement qui n'est utile et soumise qu'autant qu'elle y reste, j'applaudirais volontiers aux travaux des philosophes et de leurs partisans. Mais songez-y, monsieur, le soleil ne saurait se lever pour la première que le crépuscule ne s'étende jusqu'à la seconde, quelque éloignée qu'elle en soit. Celle-ci, dès qu'elle est éclairée, tend nécessairement à apprécier l'autre, ou à se confondre avec elle. Il s'ensuit de là que le jour leur est funeste à toutes deux, et qu'une obscurité où elles vivent tranquilles, chacune dans leurs limites respectives, est infiniment préférable à des lumières qui ne leur apprennent qu'à se dédaigner, ou à se détester réciproquement.

Voilà, monsieur, ma petite profession de foi littéraire, à laquelle je serai toujours attaché, jusqu'au martyre exclusivement, etc.

MMMMCMLXXI. — A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Les aveugles, mon cher ami sont sujets à faire d'énormes méprises. Lorsque le paquet contenant le mémoire des Sirven arriva, nous ne songeâmes pas seulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes dessus avec avidité : il fut lu sur-le-champ, à haute et intelligible voix, par M. de La Harpe. Nous pleurions tous, nous disions tous : « Ce M. de Beaumont s'est surpassé; le mémoire des Sirven est bien supérieur au mémoire des Calas; le conseil du roi fondra en larmes. » Aussitôt nous envoyons le mémoire aux Sirven pour le signer; ils le signent; le mémoire part à l'adresse de M. de Courteilles. Quand tout cela est fait, on lit votre lettre; on voit que le mémoire est de vous, qu'il n'est point juridique, que Sirven ne devait point le signer : alors nous nous promettons le secret. Je vous écris un mot à la hâte; je vous dis que votre mémoire est chez M. de Courteilles. Si on ne vous l'a pas remis, courez vite chez lui, reprenez votre excellent ouvrage;

et, si vous voulez qu'il soit imprimé, renvoyez-le-moi : il fera un grand effet dans les pays étrangers : mais, surtout, que M. de Beaumont donne le sien; il nous fait périr par ses lenteurs.

Il y a six ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de Beaumont devrait avoir fini ses peines : il ne sait donc pas combien la vie est courte.

Bonsoir, mon très-cher ami; mon corps et mes yeux vont bien mal; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Écr. l'inf....*

MMMMCMLXXII. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 février.

Monseigneur, j'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps, parce que vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le *Discours* de M. de La Harpe, qui a remporté le prix à l'Académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint : permettez-moi la liberté de vous le présenter; comptez qu'il est exact et fidèle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour *les Scythes;* je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copistes ; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en serez content.

Je serais bien flatté si vous pouviez honorer la première représentation de votre présence.

J'ai bien des querelles avec M. d'Argental pour *les Scythes*, sur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous.

Je suis pénétré de vos bontés, elles font ma consolation dans mes misères. M. le chevalier de Jaucourt ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, si je ne m'étais pas égayé aux dépens de Jean-Jacques, de la demoiselle Levasseur, et de Catherine[1].

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaissance et le plus profond respect.

MMMMCMLXXIII. — A M. DORAT.

Le 20 février.

Il est vrai, monsieur, que j'avais été flatté de la promesse que vous m'aviez faite, lorsqu'une lettre que j'avais écrite à M. de Pezay m'en attira une très-obligeante de vous. Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne sont pas faites pour lui.

1. Catherine Ferbot, qui joue un rôle dans le poëme de la *Guerre civile de Genève*. (ÉD.)

Les procédés de J. J. Rousseau ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste, personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public, s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux Desfontaines, aux Fréron, l'infâme métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil Fréron, qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des Chaulieu et des La Fare, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de Pezay, votre ami.

Je vous répéterai encore que j'ai été très-touché des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être votre, etc.

MMMMCMLXXIV. — A M. Colini.

Ferney, 20 février.

Êtes-vous actuellement à Paris, mon cher ami? Je vous écris à l'adresse que vous m'avez donnée. J'ignore l'objet de vos voyages; mais, quel qu'il soit, je vous en félicite, puisque vous ne les avez entrepris sans doute que pour le service de votre aimable souverain. Le rude hiver que nous avons essuyé a achevé de ruiner mon faible tempérament; j'éprouve tous les maux de la décrépitude; consolez-moi par le récit de vos plaisirs, et par les assurances de votre amitié.

Les tracasseries de Genève ont fait un peu de tort au petit pays que j'habite; elles ne nous ôteront pas le bel aspect dont nous commençons à jouir. Si notre climat est cruel l'hiver, il est charmant dans les autres saisons. La jouissance de la campagne et de la liberté est le plaisir de la vieillesse. L'idée d'être toujours aimé de vous redouble ce plaisir et adoucit tous mes maux.

MMMMCMLXXV. — De Frédéric II, roi de Prusse.

A Potsdam, le 20 février.

Je suis bien aise que ce livre[1] qu'on a eu tant de peine à trouver ici vous soit parvenu, puisque vous le souhaitiez. Ce pauvre abbé Fleury, qui en est l'auteur, a eu le chagrin de l'avoir vu mettre à l'*index* à la

1. L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. (Éd.)

cour de Rome. Il faut avouer que l'*Histoire de l'Église* est plutôt un sujet de scandale que d'édification.

L'auteur de la préface[1] a raison, en ce qu'il soutient que l'ouvrage des hommes se décèle dans toute la conduite des prêtres qui altèrent cette religion (sainte en elle-même) de concile en concile, la surchargent d'articles de foi, et puis la tournent toute en pratiques extérieures, et finissent enfin par saper les mœurs avec leurs indulgences et leurs dispenses, qui ne semblent inventées que pour soulager les hommes du poids de la vertu; comme si la vertu n'était pas d'une nécessité absolue pour toute société; comme si quelque religion pouvait être tolérée sitôt qu'elle devient contraire aux bonnes mœurs.

Il y aurait de quoi composer des volumes sur cette matière; et les petits ruisseaux que je pourrais fournir se perdraient dans les immenses réservoirs et les vastes mers de votre seigneurie de Ferney. Vous écrire sur ce sujet, ce serait porter des corneilles à Athènes.

J'en viens à vos pauvres Génevois. Selon ce que disent les papiers publics, il paraît que votre ministère de Versailles s'est radouci sur ce sujet. Je le souhaite pour le bien de l'humanité. Pourquoi changer les lois d'un peuple qui veut les conserver? Pourquoi les tracasser? Certainement il n'en reviendra pas une grande gloire à la France d'avoir pu opprimer une pauvre république voisine. Ce sont les Anglais qu'il faut vaincre, c'est contre eux qu'il y a de la réputation à gagner; car ces gens sont fiers et savent se défendre. Je ne sais si on réussira en France à établir leur banque. L'idée en est bonne; mais moi qui vois ces choses de loin, et qui peux me tromper, je ne crois pas qu'on ait bien pris son temps pour l'établir. Il faut avoir du crédit pour en former une; et, selon les bruits populaires, le gouvernement en manque.

Je vous fais mes remercîments de la façon dont vous avez défendu mes barbarismes et mes solécismes envers l'abbé d'Olivet. Vous, et les grands orateurs, rendez toutes les causes bonnes. Si vous vous le proposiez, vous me donneriez assez d'amour-propre pour me rendre infaillible comme un des quarante, tant l'art de persuader est un don précieux!

Je voudrais l'avoir pour persuader aux Polonais la tolérance. Je voudrais que les dissidents fussent heureux, mais sans enthousiasme, et de façon que la république fût contente. Je ne sais point ce que pense le roi de Pologne; mais je crois que tout cela pourra s'ajuster doucement, en modérant les prétentions des uns, et en portant les autres à se relâcher sur quelque chose.

Le saint-père a envoyé un bref dans ce pays-là : il n'y est question que de la gloire du martyre, de l'assistance miraculeuse de Dieu, du fer, du feu, de l'obstination, du zèle, etc., etc. Le Saint-Esprit l'inspire bien mal, et lui a fait faire, depuis son pontificat, toutes choses à contre-sens. A quoi bon donc être inspiré?

Il y a ici une comtesse polonaise; elle se nomme Crazinsca : c'est une espèce de phénomène. Cette femme a un amour décidé pour les

1. Frédéric lui-même. (ÉD.)

lettres; elle a appris le latin, le grec, le français, l'italien et l'anglais; elle a lu tous les auteurs classiques de chaque langue, et les possède bien. L'âme d'un bénédictin réside dans son corps : avec cela, elle a beaucoup d'esprit, et n'a contre elle que la difficulté de s'exprimer en français, langue dont l'usage ne lui est pas encore aussi familier que l'intelligence. Avec pareille recommandation vous jugerez si elle a été bien accueillie. Elle a de la suite dans la conversation, de la liaison dans les idées, et aucune des frivolités de son sexe. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle s'est formée elle-même, sans aucun secours. Voilà trois hivers qu'elle passe à Berlin avec les gens de lettres, en suivant ce penchant irrésistible qui l'entraîne.

Je prêche son exemple à toutes nos femmes, qui auraient bien une autre facilité que cette Polonaise à se former; mais elles ne connaissent pas la félicité de ceux qui cultivent les lettres; et parce que cette volupté n'est pas vive, elles ne la reconnaissent pas pour telle. Vous, quoique dans un âge avancé, vous leur devez encore les plus heureux moments de votre vie. Quand tous les autres plaisirs passent, celui-là reste; c'est le fidèle compagnon de tous les âges et de toutes les fortunes.

Puissiez-vous encore en jouir longtemps pour le bien de ces lettres mêmes, pour éclairer les aveugles, et pour défendre mes barbarismes! Je le souhaite de tout mon cœur. *Vale.* FÉDÉRIC.

MMMMCMLXXVI. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

A Ferney, 21 février.

Il est vrai, monsieur le duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître persan avec des paysans scythes, et une demoiselle de qualité qui raccommode ses chemises et celles de son père, supposé qu'on eût des chemises en Scythie. Comme vous ne haïssez pas les choses bizarres, j'aurais pris sans doute la liberté de vous envoyer cette facétie, si je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *soupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante et quatorzième année, quoi qu'en disent mes mauvaises estampes. Vous voyez que ma tragédie n'est pas un jeu d'enfant, mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me souviens très-bien que je vous ai remercié de votre beau certificat en faveur d'Urcéus Codrus. Celui qui écrit sous ma dictée (parce que je suis aveugle tout l'hiver) se souvient très-bien de vous avoir remercié de votre témoignage sur Urcéus. Nous sommes exacts, nous autres solitaires, parce que nous ne sommes point distraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Jansen. Je m'en rapporte bien à vous, surtout si vous avez autant d'argent que de goût.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi! cela n'est pas philosophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conservez-moi vos bontés; j'ai besoin de cette consolation, après avoir été vingt ans sans vous faire ma cour; car si vous vous en souvenez, je me suis enfui de France au *Catilina* de Crébillon : c'était, pardieu! un détestable ouvrage, c'était le tombeau du sens commun; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous suis attaché pour le reste de ma vie avec bien du respect, et avec toute la vivacité des sentiments d'un jeune homme.

MMMMCMLXXVII. — A M. LEKAIN.

21 février.

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi avec la tragédie des *Scythes*, que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage; je vous demande en grâce de me dire si vous pouvez la faire jouer le mercredi des cendres, parce que si elle ne peut être jouée dans ce temps-là, il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup plus avantageux pour vous que la pièce fût jouée le mercredi des cendres, parce qu'alors je serai plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire : d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je vous prie très-instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour le reste de ma vie. V.

Corrections à la scène deuxième du cinquième acte, entre SOZAME *et* OBÉIDE.

OBÉIDE.

Avez-vous bien connu mes sentiments secrets?
Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire?

SOZAME.

Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sein d'Indatire;
Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel :
J'abhorre tes serments.

OBÉIDE.

Vous voyez cet autel,
Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare;
Vous savez quels tourments mon refus lui prépare.
Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter.

M. Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

MMMMCMLXXVIII. — DE STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

Varsovie, le 21 février.

Monsieur de Voltaire, tout contemporain d'un homme tel que vous, qui sait lire, qui a voyagé, et ne vous a pas connu, doit se trouver malheureux. Si le roi mon prédécesseur eût vécu un an de plus, j'aurais vu Rome et vous. J'allais partir pour l'Italie lorsqu'il est mort, et je comptais revenir par chez vous. C'est un des plaisirs que me coûte ma couronne, et dont elle ne m'ôtera jamais le regret. Vous l'augmentez par votre lettre du 3 de ce mois; vous m'y tenez compte de faits qui ne sont malheureusement que des intentions. Plusieurs des miennes ont leur source dans vos écrits. Il vous serait souvent permis de dire : « Les nations feront des vœux pour que les rois me lisent. »

Continuez, monsieur, à jouir de votre gloire, et à prouver au monde qu'il est des esprits qui ne s'épuisent point. Je suis bien véritablement, monsieur de Voltaire, votre très-affectionné, STANISLAS-AUGUSTE, *roi*.

MMMMCMLXXIX. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 février.

Je suis partagé, monsieur, entre la reconnaissance que je vous dois et l'admiration où je suis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos dissipations, vous ayez pu faire un plan si rempli de génie et de ressources. Nous convenons qu'il est l'ouvrage d'un esprit supérieur. Vous me direz : « Pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? » Vous en verrez les raisons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à Mme d'Argental.

Mme Denis, M. et Mme de La Harpe, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire; nous sommes tous d'un avis unanime; nous osons même nous flatter que, quand vous verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables? Il en sera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde; il faut choisir entre les inconvénients les moins grands. Il y aura sans doute des critiques; *Zaïre*, *Mérope*, *Tancrède*, etc., en ont essuyé beaucoup, et le *Siége de Calais* a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes : mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cin-

quième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang-froid.

Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'*Olympie*, que cette Olympie se jettera dans le bûcher de sa mère, et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire, que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous : mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment; comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience : on est sûr alors de travailler très-mal; l'enthousiasme est entièrement éteint, l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez.

Agréez, monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour Mme de Chauvelin, et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

MMMMCMLXXX. — A M. Lekain.

A Ferney, 23 février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *Je ne puis*, substitué à ce terrible *Je l'accepte* [1].

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *Je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute, et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'Obéide, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de son cœur ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvénients, et ce qui nous paraît des beautés; nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner Athamare à la torture et aux supplices, et que si dans ce moment Obéide prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

1. Les *Scythes*, acte V, scène I. (Éd.)

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'Argental; nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaisseurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde; mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers :

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

Il faut mettre à la place [1] :

Vous savez quel tourment un refus lui prépare.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'Obéide.

Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral; je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bonhomme Hermodan, avec une pitié noble :

Vieillard, ton fils n'est plus.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, Mme Denis, Mme de La Harpe, Mme Dupuits, M. de La Harpe, M. Dupuits, M. Cramer, et moi; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue : croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de *Tancrède*, qu'on voulait me faire changer.

MMMMCMLXXXI. — AU MÊME.

25 février.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout à fait antithéâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public égaré semble ne vouloir que des événements incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardi.

1. La correction a été faite acte V, scène II. (ÉD.)

Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changements, et je me flatte que vous en avez fait usage. En voici encore un au quatrième acte[1], dans lequel Indatire a nécessairement trop raison contre Athamare. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet; c'est après ce vers d'Indatire :

A servir sous un maître on me verrait descendre !

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république
Insensible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que si, dans la scène entre Obéide et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'Obéide :

Une invincible loi me tient sous son empire, etc.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret. Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

MMMMCMLXXXII. — A M. CHRISTIN.

25 février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de sitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre Fantet; je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du *Commentaire*[2]. Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. Servan, avocat général de Grenoble, a fait un discours très-pathétique sur le même sujet[3]; il est imprimé, et vous l'avez peut-être vu

1. Scène II. (ÉD.)
2. *Sur le traité des délits et des peines.* (ÉD.)
3. *Discours sur l'administration de la justice criminelle.* (ÉD.)

La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots : *Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais tandis que la raison parle, le fanatisme hurle ; on poursuit Fantet ; on en poursuit bien d'autres. M. Le Riche se signale en faveur de Fantet. J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune, si je pouvais agir, je ne laisserais pas accabler ainsi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'est fort peu de chose.

Mme Denis vous fait bien ses compliments : je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

MMMMCMLXXXIII. — A M. MARIOTT, AVOCAT GÉNÉRAL D'ANGLETERRE.

26 février.

Monsieur, je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la physique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il est vrai que j'ai passé près de trois mois sans vous répondre; mais c'est que je suis plus vieux que Milton, et que je suis presque aussi aveugle que lui. Comme on envie toujours son prochain, je suis jaloux de milord Chesterfield, qui est sourd. La lecture me paraît plus nécessaire dans la retraite que la conversation. Il est certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au hasard. Il me semble que celui qui veut s'instruire doit préférer ses yeux à ses oreilles; mais, pour celui qui ne veut que s'amuser, je consens de tout mon cœur qu'il soit aveugle, et qu'il puisse écouter des bagatelles toute la journée.

Je conçois que votre belle imagination est quelquefois très-ennuyée des tristes détails de votre charge. Si on n'était pas soutenu par l'estime publique et par l'espérance, il n'y a personne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'aussi beaux vers que vous, pour s'appesantir sur des matières contentieuses, et pour deviner l'esprit d'un testateur et l'esprit de la loi.

Ma mauvaise santé ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde; c'est un grand service que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille; je suis entouré du plus beau paysage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux, qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainsi j'ai le plaisir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté son pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le sien, ou du moins pour le voisinage. Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune. Sa Sacrée Majesté le Hasard décide de tout.

Le cardinal Bentivoglio, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suisses, et même ne traite pas trop bien leurs personnes; mais c'est qu'il passa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit est le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais surtout celui de Gex, que

j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suisse est l'enfer, et l'autre moitié est le paradis.

Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui lui convient : mais il ne faudrait pas juger des bords charmants de la Tamise par les rochers de Derbyshire. Je crois la querelle de M. Hume et de J. J. Rousseau terminée, par le mépris public que Rousseau s'est attiré, et par l'estime que M. Hume mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de Jean-Jacques, qui s'est efforcé de prouver que M. Hume n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté : il pousse contre lui trois arguments qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur*. Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour Sa Majesté. Cet homme me paraît complétement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage peut prendre ce parti; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si vous voyez M. Franklin[1], je vous supplie, monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

MMMMCMLXXXIV. — A CATHERINE II.

A Ferney, 27 février.

Madame, Votre Majesté Impériale daigne donc me faire juge de la magnanimité avec laquelle elle prend le parti du genre humain. Ce juge est trop corrompu et trop persuadé qu'on ne peut répondre que des sottises tyranniques à votre excellent mémoire. Ne pouvoir jouir des droits de citoyen, parce qu'on croit que le Saint-Esprit ne procède que du Père, me paraît si fou et si sot, que je ne croirais pas cette bêtise, si celles de mon pays ne m'y avaient préparé. Je ne suis pas fait pour pénétrer dans vos secrets d'État; mais je serais bien attrapé si Votre Majesté n'était pas d'accord avec le roi de Pologne; il est philosophe, il est tolérant par principe; j'imagine que vous vous entendez tous deux comme larrons en foire pour le bien du genre humain, et pour vous moquer des prêtres intolérants.

Un temps viendra, madame, je le dis toujours, où toute la lumière nous viendra du Nord : Votre Majesté Impériale a beau dire, je vous fais étoile, et vous demeurerez étoile. Les ténèbres cimmériennes resteront en Espagne; et à la fin même, elles se dissiperont. Vous ne serez ni oignon, ni chatte, ni veau d'or, ni bœuf Apis; vous ne serez point de ces dieux qu'on mange, vous êtes de ceux qui donnent à manger. Vous faites tout le bien que vous pouvez au dedans et au dehors.

1. Benjamin Franklin, né en 1706, mort en 1790. (ÉD.)

Les sages feront votre apothéose de votre vivant; mais vivez longtemps, madame, cela vaut cent fois mieux que la divinité; si vous voulez faire des miracles, tâchez seulement de rendre votre climat un peu plus chaud. A voir tout ce que Votre Majesté fait, je croirai que c'est pure malice à elle si elle n'entreprend pas ce changement : j'y suis un peu intéressé; car, dès que vous aurez mis la Russie au trentième degré, au lieu des environs du soixantième, je vous demanderai la permission d'y venir achever ma vie; mais, en quelque endroit que je végète, je vous admirerai malgré vous, et je serai avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté Impériale, etc.

MMMMCMLXXXV. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses parents d'une manière très-forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infâme. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit : c'est un Protée né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardents sur leur tête; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. Dieu et la raison savent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. Lembertad finie; ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de Choiseul, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très-content de la conversation du curé et du marguillier [1], dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique*, qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays.

Je suis, pour *les Scythes*, à peu près dans le même cas où Beaumont est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours si j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous n'avez point eu *les Scythes*. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

1. *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains*; par M. Gérardin, curé de Rouvre, en Lorraine. (ÉD.)

M. le chevalier de Chastellux est une belle âme. Il a des parents qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de Platon[1] sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance*[2] : « L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le pense; on la partage avec des veaux, des chats, des oignons, etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs ! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là. » Elle m'ajoute que « les suffrages de MM. Diderot et Dalembert l'encouragent beaucoup à bien faire. »

Voici le premier chant de *la Guerre de Genève*, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

MMMMCMLXXXVI. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 février.

Votre souvenir m'a bien touché, monsieur, et votre ouvrage[3] a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parents ou les amis qui faisaient les oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle a toujours l'air charlatan; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où sont les courtisans dignes de louer un bon roi ? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue; les lettres de Brutus sont peut-être plus belles que celles de Cicéron; César écrivait comme Salluste; il n'en est pas ainsi parmi nous autres Welches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles; je ne vous ai jamais oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti, dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce eu élémentaire que Newton se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si Dieu, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire : on aurait seulement à leur dire que leur feu élémentaire n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

1. Diderot. (ÉD.) — 2. Du 9 de janvier 1767. (ÉD.)
3. *Portrait historique de Stanislas le Bienfaisant.* (ÉD.)

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher Panpan [1]; c'est une âme digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser : ces belles semences ne produiront plus rien, c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

Notre lac de Genève fait bien ses compliments à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons à la vérité des dragons, mais ils sont aussi tranquilles que les Génevois.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

MMMMCMLXXXVII. — A M. Marmontel.

28 février.

Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas Bélisaire qui est aveugle, c'est la Sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance :* « L'apothéose n'est pas si fort à désirer que l'on pense; on la partage avec des veaux, des chats, des oignons, etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là. »

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de cartons. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour Mme Geoffrin, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé.

Bonsoir, mon cher confrère; jouissez de votre gloire et du ridicule des docteurs.

MMMMCMLXXXVIII. — A M. Panckoucke.

28 février.

J'ai reçu de vous, monsieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucrèce*, et votre *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de Buffon, et non pas de Catherin Fréron. Vous nous rappelez ces beaux jours où les Estienne honoraient la typographie par la science.

1. M. de Vaux. (Éd.)

Je doute fort que M. de La Harpe, que je crois très-supérieur au Tassoni, veuille s'abaisser à traduire le *Tassoni*. La *Secchia rapita* est un très-plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit, et sans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. Si on voulait faire un poëme burlesque, il faudrait choisir pour sujet les querelles de Genève, et surtout être plus plaisant que Tassoni, qui ne l'est point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous suis très-obligé, monsieur de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'estime le plus [1]. Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volnmes de M. de Buffon, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de *l'Année littéraire*, auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de Buffon, n'est pas fait pour imprimer des sottises du pont Neuf.

Au reste, monsieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'estime que vous m'avez inspirée, quand j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

MMMMCMLXXXIX.— DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 28 février.

Je félicite l'Europe des productions dont vous l'avez enrichie pendant plus de cinquante années, et je souhaite que vous en ajoutiez encore autant que les Fontenelle, les Fleury et les Nestor en ont vécu. Avec vous finit le siècle de Louis XIV. De cette époque si féconde en grands hommes, vous êtes le dernier qui nous reste. Le dégoût des lettres, la satiété des chefs-d'œuvre que l'esprit humain a produits, un esprit de calcul, voilà le goût du temps présent.

Parmi la foule de gens d'esprit dont la France abonde, je ne trouve pas de ces esprits créateurs, de ces vrais génies qui s'annoncent par de grandes beautés, des traits brillants, et des écarts même. On se plaît à analyser tout. Les Français se piquent à présent d'être profonds. Leurs livres semblent faits par de froids raisonneurs; et ces grâces qui leur étaient si naturelles, ils les négligent.

Un des meilleurs ouvrages que j'aie lus de longtemps est ce *factum* pour les Calas, fait par un avocat dont le nom ne me revient pas. Ce *factum* est plein de traits de véritable éloquence, et je crois l'auteur digne de marcher sur les traces de Bossuet, etc.; non comme théologien, mais comme orateur.

1. L'*Encyclopédie*. (*Éd. de Kehl.*)

Vous êtes environné d'orateurs qui haranguent à coups de baïonnettes et de cartouches : c'est un voisinage désagréable pour un philosophe qui vit en retraite, plus encore pour les Génevois.

Cela me rappelle le conte du Suisse qui mangeait une omelette au lard un jour maigre, et qui, entendant tonner, s'écria : « Grand Dieu ! voilà bien du bruit pour une omelette au lard [1]. » Les Génevois pourraient faire cette exclamation en s'adressant à Louis XV. La fin de ce blocus ne tournera pas à l'avantage du peuple. Ce qu'ils pourraient faire de plus judicieux serait de céder aux conjonctures, et de s'accommoder. Si l'obstination et l'animosité les en empêchent, leur dernière ressource est l'asile que je leur prépare, et qui se trouve dans un lieu que vous jugez très-bien qui leur sera convenable[2].

Je ne sais quel est le jeune homme dont vous me parlez[3]. Je m'informerai s'il se trouve à Vesel quelqu'un de ce nom. En cas qu'il y soit, votre recommandation ne lui sera pas inutile.

Voici de suite trois jugements bien honteux pour les parlements de France. Les Calas, les Sirven et La Barre devraient ouvrir les yeux au gouvernement, et le porter à la réforme des procédures criminelles : mais on ne corrige les abus que quand ils sont parvenus à leur comble. Quand ces cours de justice auront fait rouer quelque duc et pair par distraction, les grandes maisons crieront, les courtisans mèneront grand bruit, et les calamités publiques parviendront au trône.

Pendant la guerre, il y avait une contagion à Breslau : on enterrait cent vingt personnes par jour; une comtesse dit : « Dieu merci, la grande noblesse est épargnée; ce n'est que le peuple qui meurt. » Voilà l'image de ce que pensent les gens en place, qui se croient pétris de molécules plus précieuses que ce qui fait la composition du peuple qu'ils oppriment. Cela a été ainsi presque de tout temps. L'allure des grandes monarchies est la même. Il n'y a guère que ceux qui ont souffert l'oppression qui la connaissent et la détestent. Ces enfants de la fortune, qu'elle a engourdis dans la prospérité, pensent que les maux du peuple sont exagération, que des injustices sont des méprises, et pourvu que le premier ressort aille, il importe peu du reste.

Je souhaite, puisque la destinée du monde est d'être mené ainsi, que la guerre s'écarte de votre habitation, et que vous jouissiez paisiblement dans votre retraite d'un repos qui vous est dû, sous les ombrages des lauriers d'Apollon : je souhaite encore que, dans cette douce retraite, vous ayez autant de plaisir que vos ouvrages en ont donné à vos lecteurs. A moins d'être au troisième ciel, vous ne sauriez être plus heureux.

FÉDÉRIC.

MMMMCMXC. — A M. LA COMBE.

A Ferney, février.

Non, monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire

1. Beaucoup d'auteurs, et Voltaire lui-même attribuent ce mot à Desbarreaux. (ÉD.)
2 A Clèves. (ÉD.) — 3. D'Étallonde de Morival. (ÉD.)

imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis [1], et qui voulez bien vous charger de donner une édition correcte des *Scythes*, dès que je pourrai vous faire connaître l'original.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, monsieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à vos judicieuses lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach [2], ni le lire. Les neiges, dans lesquelles je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de Virgile; je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni son talent ni la faveur d'Auguste, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de Laverdi, comme Virgile avec Mécène.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, *les Scythes*, que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra-comique, et c'est ce qu'il faut à nos belles dames.

J'ai préparé un *Avis* au public, dans lequel je dis que le sieur Duchesne, qui demeurait au *Temple du Goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentiments de l'amitié, sans formules inutiles.

MMMMCMXCI. — A M. LEKAIN.

2 mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous *les Scythes* du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue *les Scythes* devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de Cramer ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez; mais, puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin

1. La tragédie du *Triumvirat*, que Voltaire voulait qu'on attribuât à un jésuite. (ÉD.)

2. *Almanach philosophique en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine en quatre classes;* à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savants, et du vulgaire des curieux, par un auteur très-philosophe. A Goa, chez Dominique Ferox, imprimeur du grand inquisiteur, à l'*Auto-da-fé*, rue des Fous; pour l'an de grâce 1767, in-12. (ÉD.)

e vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difcile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une ièce déjà imprimée que pour une qui serait toute neuve.

Je vous prie de vous amuser, pendant votre convalescence, à faire ollationner sur les rôles tous les changements que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande : c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à Sozame à parler avant sa fille, et qu'Obéide devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler Athamare. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré :
Je respecte un usage en ces lieux consacré;
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'Obéide qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu sans doute l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ses sentiments se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès.

Mme Denis vous fait mille compliments; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus; mais M. de La Harpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon âme.

MMMMCMXCII. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Du 3 mars.

Sire, j'entends très-bien l'aventure des *Deux chiens* [1], et je l'entends d'autant mieux que je suis un peu mordu. Mes petites possessions touchent aux portes de Genève. Tout commerce est interrompu par cette ridicule guerre; elle n'ensanglante pas encore la terre, mais elle la ruine. Vos chiens répondent très-pertinemment à nos héros français et bernois. Il est certain que si les animaux raisonnaient avec les hommes, ils auraient toujours raison, car ils suivent la nature, et nous l'avons corrompue.

A l'égard du *Violon* [2], je crains de n'entendre pas le mot de l'énigme.

1. Voyez, dans les *Œuvres posthumes de Frédéric*, la fable intitulée *les Deux Chiens et l'Homme*. (ÉD.)
2. Voyez, dans les *Œuvres posthumes de Frédéric*, le conte du *Violon*. (ÉD.)

Est-ce le roi de Pologne, qui, ne pouvant pas lui-même venir à bout de ses évêques, s'est voulu secrètement appuyer de Votre Majesté, de la Russie, de l'Angleterre, et du Danemark, et qui n'est actuellement appuyé que de la Russie? Est-ce l'impératrice de Russie, qui soutient seule à présent le fardeau qu'elle avait voulu partager avec trois puissances?

Il me paraît que je tourne autour du mot de l'énigme; mais je peux me tromper; vous savez que je ne suis pas grand politique.

Votre alliée l'impératrice a eu la bonté de m'envoyer son mémoire justificatif [1], qui m'a semblé bien fait. C'est une chose assez plaisante, et qui a l'air de la contradiction, de soutenir l'indulgence et la tolérance les armes à la main; mais aussi l'intolérance est si odieuse, qu'elle mérite qu'on lui donne sur les oreilles. Si la superstition a fait si longtemps la guerre, pourquoi ne la ferait-on pas à la superstition? Hercule allait combattre les brigands, et Bellérophon les Chimères; je ne serais pas fâché de voir des Hercule et des Bellérophon délivrer la terre des brigands et des Chimères catholiques.

Quoi qu'il en soit, vos deux contes sont bien plaisants; votre génie est toujours le même, votre raison supérieure est toujours ingénieuse et gaie. J'espère que Votre Majesté daignera m'envoyer quelque nouveau conte sur la folie de ne vouloir pas qu'un prince afferme son bien lorsqu'il est permis au dernier paysan d'affermer le sien : cela ne me paraît pas juste, et mérite assurément un troisième conte.

J'ai eu l'honneur de vous parler, dans ma dernière lettre, du nommé Morival, cadet dans un de vos régiments à Vesel; c'est un jeune homme très-bien né, et dont on rend de fort bons témoignages. Est-il convenable qu'il ait été condamné à être brûlé vif chez des Picards, pour n'avoir pas salué une procession de capucins, et pour avoir chanté deux chansons? L'inquisition elle-même ne commettrait pas de pareilles horreurs. Pour peu qu'on jette les yeux sur la scène de ce monde, on passe la moitié de sa vie à rire, et l'autre moitié à frémir.

Conservez-moi, sire, vos bontés, pour le peu de temps que j'ai encore à végéter et à ramper sur ce malheureux et ridicule tas de boue.

MMMMCMXCIII. — A M. Élie de Beaumont.

A Ferney, le 4 mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher Cicéron; je n'ai pas actuellement auprès de moi celui [2] qui vous fait d'ordinaire mes remercîments; mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes seront de bronze, ou les Sirven seront justifiés comme les Calas. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestants et les catholiques vous béniront également, et personne assu-

1. *Manifeste sur les dissensions de Pologne.* (Éd.)
2. Wagnière. (Éd.)

rément ne vous enviera la terre de Canon. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. Damilaville. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne; le second sera signé par Sirven et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux Sirven la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai Sirven et une de ses filles, aussitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remercîments. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

MMMMCMXCIV. — A M. DAMILAVILLE.

4 mars.

Mon cher ami, le mémoire des Sirven réussira. Les traits du premier mémoire, conservés dans le second, feront un très-grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau.

Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez. Vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte, quand je les ferai partir. Il faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul : nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle que l'on fait à mon cher Marmontel n'est qu'une farce, en comparaison de la tragédie des Sirven et des Calas. Cette farce sera sifflée. Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon[1], sur la bêtise de la sacrée faculté :

Vénérables sorboniqueurs,
De l'enfer savants chroniqueurs,
Vous prétendez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu;
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle!

Vous voyez que les provinces se forment.

Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des *Scythes*. Je vous dirai seulement qu'un serment de punir de mort les gens convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait assez ridicule qu'une femme prévît qu'on tuera son mari, lorsqu'il n'est menacé par personne. Vous sentez qu'une telle finesse serait trop grossière.

Tout dépendra du rôle d'Obéide. Il faudra que Lekain se donne la peine d'adoucir et d'attendrir la voix de Mlle Durancy, qu'on dit un

1. Voltaire lui-même. (ÉD.)

peu dure et un peu sèche. Si vous avez lu la préface que je voulais aussi faire lire à M. Diderot, vous aurez vu que mon intention n'était point de faire jouer cette pièce. Mais puisque mes amis veulent qu'on la représente, j'y consens. Cela pourra donner quatre ou cinq représentations avant Pâques. Les comédiens en ont besoin; après quoi je ne m'en mêlerai plus. Je suis bien aise que la police ait passé ces deux vers :

Le premier de l'État, quand il a pu déplaire,
S'il est persécuté, doit souffrir et se taire;

et encore celui-ci :

Pourrais-tu rechercher cette basse grandeur?

La police a jugé sagement que ces choses-là n'arrivaient qu'en Perse.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à mes petites affaires. Je ne me suis point encore ressenti des arrangements économiques de M. le duc de Wurtemberg. J'écris à Cadix au sujet de la banqueroute des Gilli, mais j'espère très-peu de chose. Les Gilli n'ont fait que de mauvaises affaires.

Vous m'avez mandé, par votre dernière lettre, que Mlle de L'Espinasse désirait des sottises complètes; il n'y a qu'à en prendre un recueil chez Merlin, le faire relier, et le lui envoyer. Ce sera autant de payé sur les mille livres qu'il doit à Wagnière.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Courteilles, qui est enchanté de votre mémoire.

Je voudrais vous envoyer du Lembertad, mais comment faire?

Je vous embrasse plus fort que jamais.

MMMMCMXCV. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 mars.

Grand-Turc, *grand écuyer persan*, *cadi*, et vous, *grande écuyère*[1], tombe sur vous la rosée du ciel, et soit votre rosier toujours fleuri! Qui a donc fait la chanson de Molé[2]? elle est naïve et plaisante. N'en fera-t-on point sur la Sorbonne, qui persécute si sottement Marmontel?

Les Gilli m'ont fait pis; leur banqueroute est forte. Je serai fort obligé à M. le cadi s'il fait agir vigoureusement le procureur boiteux dans mon affaire contre des Normands.

Mme Denis et moi remercions le Grand-Turc de la main levée. Mahomet favorise ses bons serviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu sans doute le mémoire de M. de Beaumont; il faudrait avoir une âme de bronze pour ne pas accorder une évocation aux Sirven. En vérité, il s'agit dans

1. L'abbé Mignot, le marquis de Florian, d'Hornoy son beau-fils, et la marquise de Florian, mère de ce dernier. (ÉD.)

2. Cette chanson qui commence par ce vers :

Quel est ce gentil animal, etc.?

est de Boufflers. (ÉD.)

cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu d'une accusation de parricide. Mon cher grand écuyer y est surtout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux *Scythes :* je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Génevois, qui y sont un peu houspillés. M. et Mme de La Harpe la jouent très-bien; elle nous fait un très-grand effet. Les changements que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables : ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts; mais il ne la faut donner que quand Mlle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce *tripot* que dans celui de Nicolet.

Si le grand écuyer et le Grand-Turc veulent se donner le plaisir des répétitions, ils feront un grand plaisir au Scythe, qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment *la Guerre de Genève*, dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques moments ceux qui connaissent les masques.

MMMMCMXCVI. — A M. LEKAIN.

4 mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas Dauberval, et que Grandval conviendrait mieux : c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de Mlle Durancy, surtout dans les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante :

Si la Perse a pour toi des charmes si puissants,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie,
Tu fus dans tous les temps le soutien de ma vie :
Mais je serais barbare en t'osant proposer
De *supporter un joug* qui commence à peser, etc.

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle, sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non* de la manière dont on dit *oui?* Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et

attendrissants. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien; je vous embrasse de tout mon cœur.

MMMMCMXCVII. — A M. DORAT.

4 mars.

Je ne sais, monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement; mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure, sur mon honneur, que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises couvertes par d'autres sottises tombent dans un éternel oubli au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire de Sirven, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi; il m'intéresse beaucoup plus que *les Scythes*, dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre; mais on imprime tout : on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à Mlle Durancy, à qui j'en avais promis un depuis très-longtemps. Je ne connaissais point Mlle Dubois; je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plus tôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne pendant trois actes entiers; c'est une fille d'un petit canton suisse qui épouse un Suisse; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié; c'est là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, monsieur, de compter sur les sentiments très-sincères de votre très-humble, etc.

MMMMCMXCVIII. — A M. LEKAIN.

Mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars.

Il m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des *Scythes*, quelques fondements de la loi qui fait le sujet du cinquième acte; mais il n'est pas naturel qu'on parle dans un mariage de venger la mort d'un époux dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans *Tancrède* et dans *Brutus*, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie; on peut commen-

cer dans *OEdipe* par la proscription du meurtrier de Laïus : cet artifice serait grossier et impraticable dans *les Scythes*. Cependant il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a, en effet, existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte; voici le couplet qu'Indatire doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : *En ce temple si simple.*

Cet autel me rappelle à ces forêts si chères;
Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :
Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix,
Que ton heureux époux est nommé par ton choix.
L'hymen est parmi nous le nœud que la nature
Forme entre deux amants, de sa main libre et pure.
Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,
Les folles vanités, l'orgueil ambitieux,
De cent bizarres lois la contrainte importune,
Soumettent tristement l'amour à la fortune :
Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi;
D'un mercenaire hymen on ignore la loi;
On fait sa destinée. Une fille guerrière
De son guerrier chéri court la noble carrière,
Se plaît à partager ses travaux et son sort,
L'accompagne au combat, et sait venger sa mort.
Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire?
La sincère Obéide aime-t-elle Indatire?

OBÉIDE.

Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc.

Non-seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte, mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères compliments. Je persiste toujours à croire qu'il ne faut donner que cinq ou six représentations avant Pâques. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce cas, l'approbation du public pourra produire quelque avantage aux acteurs après Pâques.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

.....C'est assez, seigneur, j'ai tout prévu :
J'ai pesé mon destin, et tout est résolu.
Une invincible loi me tient sous son empire;
La victime est promise au père d'Indatire;
Je tiendrai ma parole, allez, il vous attend :
Qu'il me garde la sienne; il sera trop content.

SOZAME.

Tu me glaces d'horreur!

OBÉIDE.

Hélas! je la partage.
Seigneur, le temps est cher, achevez votre ouvrage,
Laissez-moi m'affermir; mais surtout obtenez
Un traité nécessaire à ces infortunés, etc.

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner *sénat agreste?* Ils n'ont pas vu les conseils généraux des petits cantons suisses. Le mot *agreste* est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques Frérons peuvent s'en effaroucher au parterre; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

MMMMCMXCIX. — A M. DAMILAVILLE.

6 mars.

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. Lembertad. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser, au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si on aura le temps de jouer cette rapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lembertad, mais comment faire? Bonsoir, mon cher ami.

MMMMM. — A M. L'ABBÉ BÉRAULT [1].

Le 11 mars.

Non-seulement, monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *la Terre promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poétique sans doute que les conquêtes de Josué, et tout ce qui les a précédées et suivies. Aucune fiction grecque n'en approche; chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable, qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui faisaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de Dieu partout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. Josué pouvait aisément passer à gué le Jourdain, qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits; mais Dieu fait remonter le fleuve vers sa source, pour manifester sa puissance.

Il n'était pas nécessaire que Jéricho tombât au son des cornemuses, puisque Josué avait des intelligences dans la ville par le moyen de Rahab la prostituée. Dieu fait tomber les murs, pour faire voir qu'il est le maître de tous les événements. Les Amorrhéens étaient déjà écrasés

1. Bérault Bercastel. (ÉD.)

par une pluies de pierres tombées du ciel; il n'était pas nécessaire que Dieu arrêtât le soleil et la lune à midi, pour que Josué triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si Dieu arrête le soleil et la lune, c'est pour faire voir aux Juifs que le soleil et la lune dépendent de lui.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poésie, c'est que le sujet est petit, et les moyens grands. Josué ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après; mais la nature entière est en convulsion pour la petite tribu d'Éphraïm. C'est ainsi qu'Énée, dans Virgile, s'établit dans un village d'Italie avec le secours des dieux. Le grand avantage que vous avez sur Virgile, c'est que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le mensonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui est encore un avantage. Il est vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à Josué, mais elles sont sacrées, ce qui est bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir osé résister à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne saurait pendre, pour la bonne cause, trop de princes hérétiques.

Jugez, monsieur, quel est mon regret de n'avoir pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

MMMMMI. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 11 mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des *Scythes*. Le cinquième acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'Athamare quand il encourage Obéide à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'Obéide y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvénients; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées pour tout fruit de mes travaux m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à Fréron et Coqueley, son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les changements faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de

votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend surtout de la santé de Mme la Dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement.

N. B. Mlle Dubois s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'Obéide; je l'ai détrompée comme je le devais.

MMMMMII. — A M. Le Riche.

14 mars.

Le parlement de Besançon doit être très-flatté, monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général[1], agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

M. l'avocat Arnoult est l'homme le plus propre à bien servir Fantet. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat, à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que Fantet est à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à M. le premier président. Ma recommandation auprès du président de Brosses ne serait pas bien reçue; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tournay à vie, que de mériter mon amitié par des procédés généreux; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour Fantet redoublent, monsieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite?

MMMMMIII. — A M. Christin.

14 mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami; et quand on n'est pas aussi fort que l'archange Michel, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très-prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis; il faut attendre qu'il y ait une trêve, pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que Fantet[2] y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense; avertissez-moi quand Fantet sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des Sirven prend le train le

1. Doroz. (Éd.)
2. Libraire de Besançon, poursuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philosophiques. (*Éd. de Kehl.*)

plus favorable; et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison et l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne! L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs États; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentiments. Ma patrie ne va pas encore jusque-là; mais la dernière aventure du bureau de Colonges prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *Honnêtetés*[1] à M. Le Riche, et quelques *Questions*[2].

Mille tendres amitiés.

MMMMMIV. — A M. LINGUET.

15 mars.

.... Je crois, comme vous, monsieur, qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Esprit des lois*. Très-peu de lecteurs sont attentifs; on ne s'est point aperçu que presque toutes les citations de Montesquieu sont fausses. Il cite le prétendu *Testament du cardinal de Richelieu*, et il lui fait dire au chapitre v, dans le livre III, que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Ce testament, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit précisément le contraire; et ce n'est point au sixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à Plutarque que les femmes n'ont aucune part au véritable amour[3]. Il ne songe pas que c'est un des interlocuteurs qui parle ainsi, et que ce Grec, trop grec, est vivement réprimandé par le philosophe Daphneüs, pour lequel Plutarque décide. Ce dialogue est tout consacré à l'honneur des femmes; mais Montesquieu lisait superficiellement, et jugeait trop vite.

C'est la même négligence qui lui a fait dire que le Grand-Seigneur n'était point obligé par la loi de tenir sa parole[4]; que tout le bas commerce était infâme chez les Grecs[5]; qu'il déplore l'aveuglement de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb[6], qui lui proposait les Indes, etc. Vous remarquerez que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique avant que François Ier fût né.

La vivacité de son esprit lui fait dire au même endroit, livre XXI, chapitre XXII, que le conseil d'Espagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure. Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les états de Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Espagnols n'avaient point de manufactures; qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle, qui croît dans leurs domaines.

1. Les *Honnêtetés littéraires*. (ÉD.) — 2. Les *Questions de Zapata*. (ÉD.)
3. Livre II, chapitre IX, note 2. (ÉD.) — 4. Livre III, chapitre IX. (ÉD.)
5. Livre IV, chapitre VIII. — 6. Livre XXI, chapitre XXII. (ÉD.)

Presque tous les exemples qu'il apporte sont tirés des peuples inconnus du fond de l'Asie, sur la foi de quelques voyageurs mal instruits ou menteurs.

Il affirme [1] qu'il n'y a de fleuve navigable en Perse que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, et le Phase, l'Indus même, qui a coulé longtemps sous les lois des rois de Perse. Chardin nous assure, dans son troisième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverse Ispahan, est aussi large que la Seine à Paris, et qu'il submerge souvent des maisons sur les quais de la ville.

Malheureusement le système de l'*Esprit des lois* a pour fondement une antithèse qui se trouve fausse. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu; et, pour soutenir ce prétendu bon mot : La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préférences, des distinctions; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très-estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnements solides; et cependant il y a tant d'esprit et de génie, qu'on le préférera toujours à Grotius et à Puffendorf. Leur malheur est d'être ennuyeux; ils sont plus pesants que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savants. C'est là qu'il dit, au chapitre XXII de son premier livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans Hystaspe et dans les Sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'Ovide et de Lucain; il cite Lycophron pour prouver l'histoire de Jonas.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de Grotius, lisez sa harangue à la reine Anne d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la Juive Anne, qui eut des enfants étant vieille; il dit que les dauphins, en faisant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, par la même raison, le petit Dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége dans Grotius, qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais Grotius et Puffendorf; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Esprit des lois*, qui sont à portée de tous les esprits, parce qu'ils sont très-naturels et très-agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez peuple, les professions qui exigent une éducation

1. Il y a dans Montesquieu, liv. XXIV, chapitre XXVI : « M. Chardin dit qu'il n'y a point de fleuve navigable en Perse, si ce n'est le fleuve Kur. » (Éd.)

honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'messe et au cabaret, parce qu'on y chante, et qu'elle y chante elle-même; mais, pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leurs professions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère, à Paris, les Suisses que par ceux qui sont aux portes des grands seigneurs, ou par ceux à qui Molière fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces; mais les Parisiens seraient étonnés s'ils voyaient dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, monsieur, tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu au contraire quand on le traite comme une troupe de taureaux; car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la Rose rouge et de la Rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr Charles Ier sur un échafaud, dans les horreurs des Armagnacs et des Bourguignons, dans celles mêmes de la Ligue? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient: « Tuez tout, au nom de Dieu. » Je défierais aujourd'hui Cromwell de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène; Jean de Leyde, de se faire roi de Munster; et le cardinal de Retz, de faire des barricades à Paris. Enfin, monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, etc.

MMMMMV. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 mars.

Votre lettre du 2 de mars, monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bienséances réunies, ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de Mme la duchesse de Fronsac. Je vous écrivis, et je vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je vous envoie. Il se sera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence.

M. de Thibouville va faire jouer à Paris *les Scythes;* c'est une obligation que je lui ai; car c'est une peine très-grande, et souvent désagréable, que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de La Harpe et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de La Harpe est un homme d'un très-grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre Académie, par deux ouvrages excellents. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme Mlle Clairon, à cela près qu'elle est

beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite Durancy est mon élève. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la Comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'Obéide. Je ne connais point Mlle Dubois; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la Comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les Fréron me chassèrent de Paris, où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre font mon amusement; j'en fais présent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remercîments, et non des tracasseries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce *tripot* que j'avais fait imprimer la pièce, que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainsi que je le dis dans la préface. Enfin la voici avec tous les changements que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne sais si vous serez en état de vous en amuser, mais vous le serez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes font l'agrément de ma vieillesse. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce sur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puisse servir de passe-port.

Je me doutais bien que Galien, qui, dans ma tragédie, joue le rôle d'un jeune Scythe, ne jouerait pas dans votre réponse celui d'un futur inspecteur des toiles; mais vous êtes assez puissant pour lui procurer autre chose. L'histoire et la bibliographie sont son fait; mais on risque avec cela de mourir de faim, si on n'a pas quelque chose d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà plusieurs portefeuilles remplis de bons matériaux sur le Dauphiné, où il voudrait bien aller faire un tour pour voir ses parents près Grenoble, qui n'est pas loin d'ici.

Comme il se connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir; mais comme ce sont de ces livres sur lesquels on n'entend pas raillerie en France, je ne suis point du tout d'avis qu'il vous les envoie; il y aurait du danger, et les conséquences en pourraient être fâcheuses : il vaut mieux qu'il les garde jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles.

Agréez, monseigneur, les sentiments inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

MMMMMVI. — A M. DE CHABANON.

16 mars.

Non-seulement je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très-docile, et quelquefois très-opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan;

vous aurez sans doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres *Scythes* m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi ; la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais ; car, en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs, sur la nouvelle du triste état où était Mme la Dauphine ; nous sommes bons Français, quoique nous ne soyons que des Suisses.

M. de La Borde m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son *Péché originel*[1]. Je n'eus d'abord que des choses très-flatteuses à lui faire savoir ; mais depuis il m'est revenu qu'on faisait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles ; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique ; les oreilles, que Cicéron appelle *superbes*, sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur. C'est un juge infaillible ; et, quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit La Harpe a fait une réponse à l'abbé de Rancé. Cet abbé de Rancé avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines ; M. de La Harpe fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'aie vus ; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle Sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle ?

Si vous avez l'*Histoire de la philosophie* par des Landes, vous y verrez, tome III, page 299 : « La Faculté de théologie est le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. » Je serais bien fâché de penser comme M. des Landes ; à Dieu ne plaise ! personne ne respecte plus que moi la sacrée faculté ; mais je vous aime encore davantage.

MMMMMVII. — A M. Palissot.

A Ferney, 16 mars.

Vous avez touché, monsieur, la véritable corde. J'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot, enlevés et mis à la Bastille ; presque tous les autres, persécutés ; l'abbé de Prades, traité comme Arius par les Athanasiens ; Helvétius, opprimé non moins cruellement ; Tercier, dépouillé de son emploi ; Marmontel, privé de sa petite fortune[2] ; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs

1. *Pandore*, opéra de Voltaire, mis en musique par La Borde. (Éd.)
2. Ce ne fut pas à l'occasion du *Bélisaire*, comme quelques personnes l'ont dit, que Marmontel fut privé du privilége du *Mercure*, mais en 1759, c'est-à-dire huit ans plus tôt, à l'occasion d'une *Parodie d'une scène de Cinna*, qui était l'ouvrage de Curis. (*Note de M. Beuchot.*)

chaînes. Je n'ai pu jouir de cette consolation ; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques, qui pouvait être utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc.

MMMMMVIII. — A M. LE COMTE DE BOISGELIN, MAÎTRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, mars.

Ce que vous m'avez envoyé, monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy, qu'on dit fourré à la Bastille, sur la dénonciation d'un jésuite : il s'appelle, je crois, Le Clerc; il avait la protection de Mme la marquise de Boufflers, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

J'étais impotent et aveugle quand Mme de Boufflers a passé par Lyon. Je suis encore à peu près dans le même état; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête; et, à l'égard de ma pauvre âme, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés, dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

MMMMMIX. — A M. MARMONTEL.

16 mars.

Je prie le secrétaire de Bélisaire de dire à Mme Geoffrin que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de Trajan ou de Julien. Il faudrait la graver dans les écoles de Sorbonne et y graver surtout ce grand mot de l'impératrice de Russie : *Malheur aux persécuteurs!*

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute.

Non lasciar la magnanima impresa.

Pétrarque, son. VII.

MMMMMX. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, le 18 mars.

Je doute fort, mon cher Cicéron, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux Sirven; c'est beaucoup s'il la continue. M. Seigneux de Correvon, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun secours; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président[1] avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'État et les maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur; il a consolé ce pauvre Sirven. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête; il ne répondra peut-être qu'en pleurant; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. Seigneux de Correvon voulait l'engager à faire travailler M. Loyseau; vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez.

Bien des respects à Mme de Canon.

MMMMMXI. — A M. DAMILAVILLE.

18 mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de Beaumont. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel épiphonème : *Vous n'avez point d'enfants!* il aurait réussi davantage; mais, tel qu'il est, il inspire la conviction.

Voici la réponse tout ouverte que je vous envoie pour M. Linguet.

Et voici une réponse d'un moine à une héroïde de l'abbé de Rancé. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'est, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira, et ensuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. Barthe, secrétaire de l'abbé de la Trappe.

Je vous enverrai incessamment ce que M. Lembertad demande. Nous avons suspendu à Ferney les représentations des *Scythes;* nous ne prétendons pas nous réjouir quand la cour est dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le sort de Mme la Dauphine, mais il ne peut être que funeste. Quoique nous ne soyons que des Suisses, nous avons le cœur aussi français que les Parisiens.

Je voudrais que les sorboniqueurs, qui persécutent Marmontel, apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et la moitié des princes d'Allemagne, établissent hautement la liberté de conscience dans leurs États, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre qui ferait honneur à Trajan pour le fond et pour le style.

Je vous embrasse; aimez-moi comme je vous aime.

1. Bastard. (ÉD.)

MMMMMXII. — A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 18 mars.

Je vous ai déjà mandé, monsieur le marquis, que je n'avais jeté sur le papier que des notes informes, de simples indications pour me faire souvenir de ce que je dois dire quand vous m'aurez envoyé le reste. Si vous ne me l'envoyez pas, que puis-je faire? rien. Je sais bien que Racine est rarement assez tragique; mais il est si intéressant, si adroit, si pur, si élégant, si harmonieux; il a tant adouci et embelli notre langue, rendue barbare par Corneille, que notre passion pour lui est bien excusable. M. de La Harpe est tout aussi passionné que nous; il s'indigne avec moi qu'on ose comparer le minéral brut de Corneille à l'or pur de Racine.

Vous savez qu'il a répondu à l'abbé de Rancé, et que l'épître du moine vaut beaucoup mieux que l'épître de l'abbé. Je présume qu'il vous a envoyé les corrections nécessaires qu'il a faites à ce bel ouvrage. Je me flatte que vous en ferez faire plusieurs copies, pour l'édification de ceux qui aiment la raison et les vers.

Si vous n'avez vu *les Scythes* que dans l'édition des Cramer, vous n'avez point vu la pièce. Je la corrige tous les jours, et j'y ai fait plus de cent vers nouveaux; on n'a jamais fini avec une tragédie. Il est beaucoup plus aisé de faire toute l'*Histoire* de Rollin qu'une seule pièce de théâtre. Je ne sais si on jouera *les Scythes* avant ou après Pâques, et si même on les jouera jamais. J'ai fait cette pièce pour m'amuser, et pour la jouer à Ferney. Si elle peut servir à faire gagner quelque argent aux comédiens de Paris, à la bonne heure. Nous fermons notre théâtre à Ferney tant que Mme la Dauphine sera en danger. Je vous assure pourtant que je ne crois pas qu'elle meure; et ma raison, c'est que les médecins l'ont condamnée.

Adieu, monsieur; mille tendres respects du meilleur de mon cœur.

MMMMMXIII. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Du 20 mars.

Votre mémoire, monsieur, en faveur des Sirven a touché et convaincu tous les lecteurs, et fera sans doute le même effet sur les juges. La consultation, signée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru aussi décisive en faveur de cette famille innocente, que respectueuse pour le parlement de Toulouse.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats consultés n'a voulu recevoir l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire. Leur désintéressement et le vôtre sont dignes de l'illustre profession dont le ministère est de défendre l'innocence opprimée.

C'est la seconde fois, monsieur, que vous vengez la nature et la nation. Ce serait un opprobre trop affreux pour l'une et pour l'autre, si tant d'accusations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les Sirven est encore plus

irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux Calas sur la roue et dans les flammes.

Je vous enverrai le sieur Sirven et ses filles, quand il en sera temps; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force, les mêmes ressources qu'on admirait dans Mme Calas. Cinq ans de misère et d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs et dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir du Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence et l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, et qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parents, encore moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme et l'effroi s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme, condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi; l'une de ses filles, prête de succomber au désespoir pendant cinq ans; un petit-fils né au milieu des glaces, et infirme depuis sa malheureuse naissance; tout cela déchire encore le cœur du père, et affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer; mais vos raisons et ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule méprise que j'aie trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur Sirven que le conseil de Berne et le conseil de Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné au père, à la mère, et aux deux filles, sept livres dix sous par tête chaque mois, et veut bien continuer cette aumône pour le temps de son voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, qui ont secouru cette famille si vertueuse et si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Danemark, le landgrave de Hesse, Mme la duchesse de Saxe-Gotha, Mme la princesse de Nassau-Saarbruck, Mme la margrave de Baden, Mme la princesse de Darmstadt, tous également sensibles à la vertu et à l'oppression des Sirven, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse, qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ses États, et d'avoir soin d'elle.

Le roi de Danemark, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire, et a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, et a signalé cette générosité qui étonne, et qui lui est si ordinaire; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques, écrits de sa main : *Malheur aux persécuteurs !*

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit Mme de Geoffrin, qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui; et Mme de Geoffrin a donné l'exemple aux Français, en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que Mme la duchesse d'Enville, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des Calas. Née d'un père et d'un aïeul illustres pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, elle n'a

jamais manqué une occasion de protéger et de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'âme que de discernement : c'est ce qui a toujours distingué sa maison; et je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dus à cette bienfaisance, qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre [1] à qui on n'a pu reprocher encore que la prodigalité en bienfaits, enfin par le roi lui-même, qui a mis le comble à la réparation que la nation et le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille a fait plus d'honneur à la France que le supplice de Calas ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des Sirven et les fils de Mme Calas cherchèrent un asile, si leurs pleurs et leur innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que, dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas, et la condamnation de la famille entière des Sirven, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confrères de se joindre aux Sirven pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet, qui est sa partie, et qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères et des mères, dans la communion protestante, est d'égorger leurs enfants, dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné Jean Calas sur la roue; il pourrait y traîner les Sirven. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager Sirven à retourner dans le pays qui fume encore du sang des Calas, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfants pour la religion.

Je sais très-bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé, je crois, *l'Année littéraire*, assura, il y a deux ans, qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide. Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestants; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre, dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les protestants est imaginaire : il faisait ainsi un crime de faux pour jeter des soupçons sur l'innocence des Calas, et sur l'équité du jugement de MM. les maîtres des requêtes: et on l'a souffert! et on s'est contenté de l'avoir en exécration!

1. Le duc de Choiseul. (*Éd. de Kehl.*)

Ce malheureux compromit les noms de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Villars; il eut la bêtise de dire que je me plaisais à citer de grands noms : c'est me connaître bien mal; on sait assez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, et que ce sont les grandes actions que je révère. Il ne savait pas que ces deux seigneurs étaient chez moi quand j'eus l'honneur de leur présenter les deux fils de Jean Calas, et que tous deux ne se déterminèrent en faveur des Calas qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait savoir, et il feignait d'ignorer, que vous-même, monsieur, vous confondîtes, dans votre mémoire pour Mme Calas, ce préjugé abominable qui accuse la religion protestante d'ordonner le parricide; M. de Sudre, fameux avocat de Toulouse, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, et n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouse fit même brûler, dans un vaste bûcher élevé solennellement, un écrit extrajudiciaire dans lequel on réfutait l'erreur populaire; les archers firent passer Jean Calas chargé de fers à côté de ce bûcher, pour aller subir son dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de son supplice; il tomba évanoui; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette, son trouble servit à sa condamnation.

Enfin, le consistoire et même le conseil de Genève furent obligés de repousser et de détruire, par un certificat authentique, l'imputation atroce intentée contre leur religion; et c'est au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt solennel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme sans aveu comme sans pudeur ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des Calas.

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. M. le marquis d'Argence, officier général, qui avait passé quatre mois chez moi, dans le plus fort du procès des Calas, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que M. Coqueley, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce Fréron, qu'il ait autorisé une telle insolence, et qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, et qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure, personne n'y prend garde; mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux chassé de toute société, et même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des Sirven; mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas y faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de M. Cassen, avocat au conseil : cet

ouvrage est digne de paraître même après le vôtre. On m'apprend que M. Cassen a la même générosité que vous : il protége l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, et que le barreau se rend respectable ! M. de Crosne et M. de Baquencourt ont mérité les éloges et les remercîments de la France, dans le rapport qu'il ont fait du procès des Calas. Nous avons pour rapporteur[1], dans celui des Sirven, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases); ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications, ce que je suis bien loin de croire, nous aurions pour ressource votre factum, celui de M. Cassen, et l'Europe; la famille Sirven perdrait son bien, et conserverait son honneur; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, et nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'estime la plus respectueuse, etc.

MMMMMXIV. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 mars.

Il est arrivé, monsieur, bien des événements qui nous obligent de différer. L'affaire des Sirven, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conseil du roi, m'occupe à présent tout entier, et ne me permet pas une diversion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres considérations me persuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. Boursier doit vous envoyer incessamment trois ou quatre petits paquets du *Colladon*, que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de Chastellux, s'il est dans vos cantons. Les affaires de Genève sont toujours dans la même situation, et elles y seront encore probablement longtemps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures, ni de Lyon, ni de Dijon; nous sommes enfermés comme dans une ville assiégée.

M. le duc de Choiseul a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en souffre pas moins; je suis toujours très-languissant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

MMMMMXV. — A M. DE CHABANON.

21 mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère, vous attendrez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera rouverte dans ce temps-là, ou du

1. M. de Chardon.

moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que, si vous nous faites le plaisir de venir plus tôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement *les Scythes* à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris dès que les spectacles se rouvriront. Les méchants m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne faisais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par là mon alibi; j'ai fait comme Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. *Les Scythes* pourront être sifflés par les Welches; mais j'aime mieux être sifflé par le parterre que d'être calomnié par les cagots.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie*[1], et à monsieur son père, que j'aime de tout mon cœur.

MMMMMXVI. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur[2] est devenu martyr, pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que Mme de Boufflers abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de Montcomble, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de Clausonet. Voici une plaisanterie[3] qui pourra vous réjouir vous et M. Duché.

Adieu, monsieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

MMMMMXVII. — A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 23 mars.

Vous avez affligé ce pauvre La Harpe et moi : cela n'est pas bien; il ne faut pas faire comme Dieu, qui dampe ses créatures. Il y a quelques longueurs dans le commencement de son ouvrage[4]. On les retranche. La pièce est bonne, elle est utile. Au nom de Dieu, monsieur le marquis, ne brisez pas le cœur de mon petit La Harpe.

On jouera, je crois, le 25 ou le 26, ces polissons de *Scythes*. J'espère que vous aurez la bonté de m'informer de ce qu'il faudra y corri-

1. Tragédie de Chabanon. (ÉD.)
2. Le libraire Leclerc, de Nancy. (ÉD.) — 3. La *Guerre civile de Genève*. (ÉD.)
4. Sa *Réponse d'un solitaire de la Trappe*. (ÉD.)

ger. On ne voit pas les choses comme elles sont avec des lunettes de cent trente lieues.

Je me flatte que la Sorbonne s'accommodera avec le révérend père Marmontel pour la permission du *Petit carême de Bélisaire*.

Je vous embrasse très-tendrement; mais vous n'êtes pas assez ennemi du fanatisme! V.

MMMMMXVIII. — A M. DORAT.

23 mars.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de Pezay est dans la plus exacte vérité. Il est très-vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés[1], ni vos seconds manuscrits.

Il est très-vrai que Mme Denis, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis* imprimé chez Jorri, me demanda, en présence de M. de La Harpe, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé; que je vous croyais un très-bon cœur; que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur; que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie, qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très-bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de La Harpe a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui parler; il m'a dit qu'il était très-affligé d'avoir eu à se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talent que peu de fortune. Il a une femme et des enfants. Qui pourra seconder ses talents, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée; elle le serait certainement moins, si ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très-vrai, c'est que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite par nos ennemis communs à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très-sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement.

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec Rousseau, convaincu, aux yeux de M. le duc de Choiseul, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous jusqu'à vous avouer que je ve-

1. L'*Avis aux sages du siècle*. (ÉD.)

nais de recevoir des reproches de M. le duc de Choiseul sur les affaires qui concernaient ce Génevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de Pezay en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec Fréron. Ni ses mœurs ni ses talents ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public, ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

MMMMMXIX. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

24 mars.

Voici, ma chère nièce, l'état où nous sommes. Toute communication avec Genève est interrompue. Il faut tout faire venir de Lyon, et les voitures de Lyon ne peuvent passer : plus de carrosses, plus de messageries, plus de rouliers. Nous faisions venir tout ce qui nous était nécessaire par le courrier, et on vient de saisir ce courrier. Si j'étais plus jeune, j'abandonnerais Ferney pour jamais, j'irais chercher ailleurs la tranquillité; mais le moyen de déménager à soixante-quatorze ans! Sans doute votre fils doit manger peu et marcher beaucoup, ou souffrir; il faut opter. Il s'agit ici de ne pas se condamner soi-même à une vie courte et malheureuse.

Je vous remercie bien tendrement de votre assistance aux répétitions des *Scythes*, avec votre brave Persan, grand écuyer de Babylone. Je voudrais bien qu'on ne gâtât pas, qu'on ne mutilât pas indignement ces *Scythes* comme on a défiguré toutes les pièces dont j'ai gratifié les comédiens : j'ai été mal payé par eux de mes bienfaits....

Nous avons fermé notre porte heureusement aux Anglais, aux Allemands, et aux Génevois. Il faut finir ses jours dans la retraite; la cohue m'est insupportable. Vous accommoderez-vous de notre couvent? Ne comptez pas sur la bonne chère : elle est devenue imposssible.

MMMMMXX. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 24 mars

Je vous plains de ce que votre retraite est entourée d'armes; il n'est donc aucun séjour à l'abri du tumulte! Qui croirait qu'une république dût être bloquée par des voisins qui n'ont aucun empire sur elle? Mais je me flatte que cet orage passera, et que les Génevois ne se roidiront pas contre la violence, ou que le ministère français modérera sa fougue.

Vous voulez savoir le mot du *conte?* Il ne regarde que moi. Ce conte fut fait l'an 1761, et convenait assez à ma situation telle qu'elle était

alors. J'ai corrigé cet ouvrage depuis la paix, et je vous l'ai envoyé. Je suis si ennuyé de la politique, que je la mets de côté dans mes moments de loisir et d'étude; je laisse cet art conjectural à ceux dont l'imagination aime à s'élancer dans l'immense abîme des probabilités.

Ce que je sais de l'impératrice de Russie, c'est qu'elle a été sollicitée par les dissidents de leur prêter son assistance, et qu'elle a fait marcher des arguments munis de canons et de baïonnettes, pour convaincre les évêques polonais des droits que ces dissidents prétendent avoir.

Il n'est point réservé aux armes de détruire l'*inf...*; elle périra par le bras de la Vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends :

J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a le plus de couvents et de moines sont ceux où le peuple est le plus aveuglément livré à la superstition : il n'est pas douteux que, si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne dans peu indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait donc de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui d'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leurs dettes sans y parvenir. L'appât de riches abbayes et de couvents bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs États, ainsi que l'abus du grand nombre de Cucullati qui remplissent leurs provinces, en même temps la facilité de payer en partie leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés, qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste.

Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération sera ami des philosophes, et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle des hypocrites qui voudraient s'y opposer.

Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney. C'est à lui, comme au père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

Le patriarche m'objectera peut-être ce que l'on fera des évêques : je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher encore; qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons dont les souverains disposeront, par la suite des temps, comme ils voudront.

La puissance des ecclésiastiques n'est que d'opinion; elle se fonde sur la crédulité des peuples. Éclairez ces derniers, l'enchantement cesse.

Après bien des peines, j'ai déterré le malheureux compagnon de La Barre[1] : il se trouve porte-enseigne à Vesel, et j'ai écrit pour lui.

1. D'Étallonde de Morival. (ÉD.)

On me marque de Paris qu'on prépare au Théâtre-Français, avec appareil, la représentation des *Scythes*. Vous ne vous contentez pas d'éclairer votre patrie, vous lui donnez encore du plaisir. Puissiez-vous lui en donner longtemps, et jouir dans votre doux asile des délices que vous avez procurées à vos contemporains, et qui s'étendront à la race future autant qu'il y aura des hommes qui aimeront les lettres, et d'âmes sensibles qui connaîtront la douceur de pleurer ! *Vale*. FÉDÉRIC.

FIN DU TRENTE ET UNIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.